DIX-NEUVIÈME ANNÉE

TOME XIX, n° 5

Prix : 7 fr. 50

BULLETIN
DE
l'Ecole Française
D'EXTRÊME-ORIENT

NOTES ET MÉLANGES.

H. MASPERO. — LA PRIÈRE DU BAIN DES STATUES DIVINES CHEZ LES ČAMS.

H. PARMENTIER. — SCULPTURES ČAMES CONSERVÉES À HUÊ.

N. PERI. — A PROPOS DU MOT SAMPAN.

BIBLIOGRAPHIE.

CHRONIQUE.—DOCUMENTS ADMINISTRATIFS.

INDEX ET TABLE.

HANOI
IMPRIMERIE D'EXTRÊME-ORIENT

1919

BULLETIN DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'EXTRÊME-ORIENT.

Le *Bulletin de l'Ecole française d'Extrême-Orient* est en vente à Hanoi, à l'Ecole française d'Extrême-Orient et à l'Imprimerie d'Extrême-Orient. Le prix de l'abonnement annuel est fixé à 30 francs, port compris.

Les volumes parus sont mis en vente au prix de 45 francs. Toutefois les tomes I et III (1901 et 1903) ne sont plus vendus qu'avec la collection complète.

Chaque numéro simple antérieur à l'année 1912 est vendu 12 fr. 50 ; chaque numéro double 25 francs.

A partir de l'année 1912, chaque numéro est vendu à un prix spécial, indiqué sur la couverture, avec majoration de 50 °/o pour les années antérieures à 1920.

Ce tarif annule les précédents.

Toutes les communications concernant la rédaction du *Bulletin* doivent être adressées à M. le Directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient, à Hanoi.

Articles parus.

H. Parmentier. — L'art d'Indravarman. . . . . 8 francs.

L. Cadière. — Croyances et pratiques religieuses des Annamites dans les environs de Hué. II-V. Les pierres. . . . . 5 francs.

H. Parmentier. — Catalogue du musée čam de Tourane. . . . 5 francs.

R. Deloustal. — La justice dans l'ancien Annam. Code de procédure . . . . . 5 francs.

LA PRIÈRE DU BAIN DES STATUES DIVINES CHEZ LES ČAMS.

Par H. MASPERO,

Professeur à l'Ecole française d'Extrême-Orient.

La prière dont je publie ici le texte et la traduction est celle qui est chantée dans les sacrifices à la déesse Po Nagar pendant la cérémonie du bain de la déesse. Je la tiens du *kadhar*, prêtre récitant, du temple de Po Nagar, *bamuñ Po Nagar*, du village de Hữu-đức (čam Paläi hamū Tanran). Ce prêtre, qui écrit le čam très correctement, me l'a récitée et écrite de mémoire pendant mon bref séjour à Phan-rang en septembre dernier ; comme le rôle du kadhar consiste précisément à chanter les prières dans les cérémonies religieuses, on peut en accepter sans peine l'exactitude, garantie d'autre part par le caractère versifié de la prière.

D'après M. Parmentier, la déesse Po Nagar de Hữu-đức passerait pour être la déesse du temple de Nha-trang transportée là après la cession du temple aux Annamites (1). Cependant le kadhar de Hữu-đức la considère comme étant une autre déesse : selon lui, à Nha-trang, on adorait Po Inơ-nagar Tahā, tandis qu'à Hữu-đức près de Phan-rang, on adore Po Inơ-nagar Hamū Aram (2) et qu'une troisième déesse, Po Inơ-nagar Hamū Janơk est adorée au village de Bên-ngai, près de Baria.

Le temple renferme les statues de trois déesses : à droite Po Inơ-nagar, au milieu Po Tơh (3) et à gauche Po bịa Adakan, ces deux dernières étant les deux filles de Po Inơ-nagar. En avant des trois statues sont disposés six liñgas (4). Je n'ai pas assisté à la cérémonie du bain de la déesse, qui m'a été

(1) Parmentier, *Inventaire des Monuments čams de l'Annam*, I, 112.

(2) Le P. Durand, *Notes sur les Chams*, BEFEO., VI, 1906, p. 280 écrit *Hamū Ram*.

(3) *Po Tơh*, veut dire simplement « la déesse du milieu ». On ne lui donna pas d'autre nom et elle ne joue aucun rôle dans la prière de la fête du temple, où les aventures de Po Nagar et de Po bịa Adakan sont copieusement racontées.

(4) On trouvera la description détaillée du temple et des statues dans Durand, *loc. cit.*, et Parmentier, *loc. cit.*, 74-75. Ils ont conservé au temple le nom de Mông-đức qu'avait adopté Aymonier.

succinctement contée par un notable du village ; mais son récit trop bref n'apportant rien de neuf, je préfère reproduire la description très complète d'Aymonier qui a assisté à la cérémonie dans le temple de Po Klauṅ Garai (1).

« Le tchamenei (*čamnĕi*), la padjao (*pajuv*) et les deux kadhar... arrivèrent enfin, tous dans leurs vêtements blancs, sauf la prêtresse (*pajuv*), femme d'une quarantaine d'années, vêtue d'une jupe de couleur et d'une robe blanche fendue par devant... Le tchamenei, arrivé à la porte de la tour, alluma une bougie et lança de l'eau sur le Çiva du fronton de la porte extérieure... Se prosternant, il demanda la permission d'entrer, puis à deux autres reprises, il lança de l'eau sur ce Çiva du fronton. Il ouvrit ensuite la seconde porte ou porte intérieure, seule fermée à clef, entra et balaya une estrade en bois placée devant l'idole. Il nettoya ensuite le dieu, liṅga, figure, et socle, en essuyant la pierre avec un linge sec. On lui apporta des bougies, des plateaux à pied et sans pied, des vases contenant les eaux lustrales, des tasses et une cassolette avec braises ardentes. Il alluma une bougie, disposa le tout devant l'autel et alluma encore trois autres bougies. Alors les deux kadhar, restés accroupis dans le vestibule, contre les deux portes de la tour, commencèrent à jouer de leur violon et à chanter en invoquant la divinité. Le tchamenei, prenant un peu d'eau dans une tasse, la versa dans un vase, aspergea d'abord légèrement l'idole, qu'il lava ensuite à grande eau, puis il versa dans quatre petites tasses l'eau qui restait. Avec son linge il sécha l'idole en pressant légèrement la figure de Çiva et en frottant le liṅga. Il passa les quatre tasses aux assistants qui se lavèrent la figure avec cette eau lustrale ».

Cette description concorde exactement avec les indications contenues dans la prière elle-même. Il est présumable que la cérémonie est identique quelle que soit la divinité à laquelle on sacrifie.

La prière se compose d'une partie chantée, en vers, encadrée entre deux parties récitées, en prose. Les vers, de mesure assez inégale, sont surtout caractérisés par la rime : le dernier mot du premier vers de chaque distique rime avec un mot placé à peu près au milieu du deuxième vers, et l'hémistiche qui suit la rime est presque toujours une formule qui se répète à chaque distique. A la première strophe, l'hémistiche final est toujours *yaṅ po Nagar*; à la deuxième, *haup dauk dī khan*, etc. Les rimes ne sont pas toujours très difficiles : on remarque que *pur* rime avec *bul*, *pakraiṅ* avec *than*, *dơṅ* avec *janroṅ* ; mais presque toutes, sans être riches, sont exactes : *raḥ-pabaḥ*, *sụay-čabụai*, *brĕi-mơnĕi*, *mơrai-takai*, *haup-dadaup*, *ḅauk-padauk*, *drĕi-palĕi*, *grik-livik*, *nauḥ-blauḥ*, *jakuk-atuk*, *mơtā-mơdā*, *ban-balan*. Les vers ne sont pas

(1) Aymonier, *Les Tchames et leurs religions*, ap. *Revue de l'Histoire des Religions*, 1891, t. XXIV, p. 232-3.

exactement mesurés, mais la rime et le chant suffisent à établir un rythme et une cadence plus nets que la lecture ne le laisserait penser.

Texte.

Nau tal bimauṅ (1) *kathar pajuv čamnaị, kahrịa čih halā pinoṅ. Blauḥ bačah yaụā kañī ba mơdơh yaṅ. Blauḥ pơh ḅơṅ ba mơnĕi yaṅ. Blauḥ bā aṅụĕi khan av. Blauḥ adauḥ bā mơnĕi yaṅ.*

Čhauk ịā dī krauṅ dụā raḥ,
čhauk jruv pabaḥ yaṅ po Nagar.
Čhauk ịā dī krauṅ blauḥ dụā sụay.
čhauk jruv čabụai yaṅ po Nagar.
Čhauk ịā dī krauṅ dụā dơṅ,
čhauk jruv janroṅ yaṅ po Nagar.
Čhauk ịā dī krauṅ dụā bā dụā brĕi,
čhauk jruv tădā mơnĕi yaṅ po Nagar.
Čhauk ịā dī krauṅ dụā mai dụā mơrai,
čhauk jruv taṅīn takai yaṅ po Nagar.

Mơk khan ka po vak haup,
po nau dadaup, haup dauk dī khan.
Mơk khan ka po vak ḅauk,
po nau padauk, haup dauk dī khan.
Mơk khan ka po vak drĕi,
po nau palĕi, haup dauk dī khan.
Mơk khan ka po vak grik
po nau livik, haup dauk dī khan.

Kalik tịan nam janauḥ,
aban diḥ blauḥ dī ịā, tagok mơnĕi.
kalik tịan laik jakuk,
aban diḥ atuk dī ịā, tagok mơnĕi.
kalik tịan thā bathay (2),
aban kā kabay dī ịā, tagok mơnĕi.

---

(1) On prononce *pơmơṅ*. Cabaton écrit *bamuṅ, pamuṅ, bumauṅ*. Ici comme dans tous les mots où ma transcription diffère de celle du *Dictionnaire čam-français* de Cabaton, j'ai suivi l'orthographe du kadhar ; on remarquera que, bien que généralement correcte, elle n'est pas très régulière : c'est ainsi qu'il écrit le même mot *kadhar* à la première ligne et *kathar*, à la dernière, et alternativement *ka* et *kā*, etc.

(2) *Bathay*, doublet poétique de *bathak*, employé ici pour la rime.

Blauḥ ṵak :

Kalik kruơč tơl halău mơtā,
klauṅ khṵai pathău mơdā grap po jamơn.
Kalik kruơč saḥ di pur,
patih ḅơn bul ṵak po Nagar.
Kalik kruơč tơl pakraiṅ,
patih brĕi than ṵak po Nagar.
Kalik kruơč tơl kā ḅoṅ,
patih brĕi ḅoṅ ṵak po Nagar.
Kalik kruơč tơl kā ban,
ṵak thā balan haup dauk di drĕi.

Blauḥ alauḥ. Daā ḭaṅ tamơ rūp. Blauḥ athḭa pajuv kadhar paḭơṅ ḭaṅ jơ.

TRADUCTION.

Nous venons au temple, le récitant, la prêtresse et le gardien, dans le dessein de préparer une chique de bétel et d'arec. Puis nous faisons entendre le son du violon (1) pour éveiller la déesse. Puis nous ouvrons la porte pour baigner la déesse. Puis nous revêtons le pagne et l'habit. Puis nous chantons la prière du bain de la déesse.

J'ai pris l'eau dans le fleuve et je l'ai apportée sur la tête sans m'arrêter; — je la prends pour laver la bouche de la déesse Po Nagar.
J'ai pris l'eau dans le fleuve et je l'ai apportée sur la tête lentement; — je la prends pour laver les lèvres de la déesse Po Nagar.
J'ai pris l'eau dans le fleuve et je l'ai apportée sur la tête tout droit, je l'ai apportée sur la tête lentement ; — je la prends pour laver la coiffure de la déesse Po Nagar.
J'ai pris l'eau dans le fleuve et je l'ai apportée sur la tête pour l'offrir, je l'ai apportée sur la tête pour la donner ; — je la prends pour laver la poitrine, pour baigner la déesse Po Nagar.
J'ai pris l'eau dans le fleuve et je l'ai apportée sur la tête en marchant, je l'ai apportée sur la tête en venant ; — je la prends pour laver les pieds et les mains de la déesse Po Nagar.

Voici une serviette pour que la Dame essuie la sueur :
la Dame qui est venue invisible, que sa sueur reste dans la serviette!

---

(1) Sur l'instrument de musique appelé *kaṅi* ou *kuṅi kurā*, cf. CABATON, *Nouvelles Recherches sur les Chams*, p. 35.

Voici une serviette pour que la Dame s'essuie le visage :
la Dame qui est venue se tenir ici, que sa sueur reste dans la serviette!
Voici une serviette pour que la Dame s'essuie le corps :
la Dame qui est venue au village, que sa sueur reste dans la serviette!
Voici une serviette pour que la Dame essuie la poussière :
la Dame qui est venue majestueusement, que sa sueur reste dans la serviette!

La peau du ventre qui a six rides,
— l'étoffe à franges est dans l'eau — levez-vous pour la baigner !
La peau du ventre qui retombe en plis,
— l'étoffe à franges, à rayures est dans l'eau — levez-vous pour la baigner !
La peau du ventre qui a un nombril,
— l'étoffe à broderies est dans l'eau — levez-vous pour la baigner!

Puis, nous essuyons.

L'écorce d'orange (1) se place sur les yeux :
moi, agenouillé, je vous informe que sont présents tous les seigneurs sacrifiants.
L'écorce d'orange pure qui vient du levant,
de sa blancheur, de sa pâleur, j'oins Po Nagar.
L'écorce d'orange se place sur les sourcils :
de sa blancheur réduite en poudre, j'oins Po Nagar.
L'écorce d'orange se place sur les joues :
de sa blancheur blême, j'oins Po Nagar.
L'écorce d'orange se place sur la peau :
j'en oins (la peau) de façon qu'un mois entier, le parfum en reste sur le corps.

Nous avons fini de chanter. Nous prions la déesse d'entrer dans la statue. Nous, le grand-prêtre, la prêtresse et le récitant, nous avons prié la déesse.

* * *

La littérature religieuse des Čams est considérable. En dehors du recueil d'hymnes si intéressants publiés par M. Cabaton, il existe d'une part de longues prières à chacune des grandes divinités pour les grandes cérémonies en leur

(1) Cf. Cabaton, *Nouvelles Recherches sur les Chams*, p. 62. « L'eau de citron sert à blanchir la face du mukhalinga de Phan-rang ».

honneur, et de l'autre des prières dites dans les sacrifices faits aux diverses époques de la culture du riz. La prière à Po Nagar de Hữu-đức est à la fois beaucoup plus longue que celle qu'a publiée M. Cabaton, et est toute différente. La brièveté de mon séjour à Phan-rang ne m'a pas permis de recueillir des textes nombreux ; chaque kadhar possède un petit nombre de prières aux divinités du temple auquel il est attaché. Il y aurait intérêt à recueillir maintenant ces textes dont la plupart ne sont pas écrits, et dont l'annamitisation rapide du pays rend la perte certaine dans un laps de temps relativement court.

SCULPTURES ČAMES CONSERVÉES A HUÊ.

Par H. PARMENTIER,

Architecte diplômé par le Gouvernement,
Chef du Service Archéologique de l'Ecole française d'Extrême-Orient.

Le *Bulletin des Amis du Vieux Huê* a publié plusieurs notes sur des sculptures čames que la Société a pu réunir ensuite dans le jardin de son musée constitué au Tân Thơ-viện de Huê. Quelques-unes de ces sculptures ont donné lieu à diverses discussions; pour d'autres l'examen fut un peu sommaire ou l'interprétation est inexacte. Il ne semble donc pas inutile de faire paraître ici une nouvelle note à ce sujet: les descriptions précises qu'elle contient formeront suite au *Catalogue du Musée Čam de Tourane*, comme cette section du Tân Thơ-viện est le prolongement naturel du musée lui-même. Il n'a pas semblé utile en effet d'y ramener ces fragments, puisque leur conservation, seul but à atteindre, était déjà parfaitement assurée par les soins de la Société des Amis du Vieux Huê.

Ces pièces ne sont pas assez nombreuses pour qu'il soit nécessaire d'établir un plan de leur répartition dans le jardin, et le plus simple est de les grouper suivant leur origine, qui est triple.

Sculptures de Giam-biêu (*I. C.*, I, p. 512). Trois pièces proviennent de ce point. 1° Statue debout (cf. *BEFEO.*, II, p. 105; — *IC.*, I, p. 512; — *BAVH.*, 1915, p. 385. pl. LV-LVI bis; *id.*, 1915, pp. 471-473). Le personnage est représenté debout; il avait deux bras seulement. Ses pieds, aujourd'hui perdus, étaient d'un bon dessin (cf. *BEFEO.*, II, p. 115 ou *BAVH.*, 1915, p. 472); ils reposaient sur un socle carré, portant aux coins antérieurs deux tenons en pierre de forme cylindrique, extrémités brisées de deux supports verticaux soutenant les avant-bras. Le torse est nu; le nombril semble indiqué par un simple point, alors un peu haut. Le cou porte quelques traits circulaires, qui peuvent indiquer des plis de graisse. Les seins, forts, n'ont rien d'exagéré pour un homme gros. Le personnage est vêtu d'un sampot; celui-ci est retenu par une ceinture qui pose peut-être sur une sorte d'écharpe. On sait combien ces indications, très conventionnelles dans l'art čam, sont difficiles à lire avec précision. La ceinture serre le ventre et celui-ci bombe au-dessus. Le sampot s'arrête aux genoux; il bride les fesses. La ceinture, plate, simple par devant, a un nœud par derrière. En avant un grand pan vertical, écharpe tombante ou

chute de l'excès d'étoffe du sampot, descend en formant trois grands plis ; une masse triangulaire de plis occupe l'angle enfermé entre ce pan et la ceinture, sur la cuisse gauche du personnage. En arrière sous le nœud de la ceinture un pan plus étroit descend sur le renfort habituel. Le personnage semble n'avoir pas porté de bijoux. Au moins n'a-t-il pas de collier, pas de bracelets aux bras ni traces de boucles d'oreilles sur les épaules.

Hauteur de la cassure du bas de la jambe à celle du cou : 1 m. 26.

Bien que cette statue ait été l'objet d'une consultation médicale (*BAVH.*, 1915, p. 473) et que cette consultation ait été favorable à l'hypothèse d'une représentation de femme enceinte, je regrette d'avoir à déclarer que la question ne se pose même pas (1).

La thèse médicale est celle-ci : « L'étroitesse relative de la partie supérieure de la poitrine qui, bien qu'assez ouverte, ne possède pas une musculature suffisamment développée pour faire relief, la rondeur des formes et en particulier de la racine du cou, le développement de la région et de la glande mammaire, la forme plutôt cylindrique du tronc, le développement très accusé de tout l'abdomen qui déborde de beaucoup la ligne verticale du sternum, et une cambrure lombaire anormale sont bien là quelques-unes des particularités anatomiques et physiologiques du corps d'une femme enceinte. »

Les premiers arguments n'ont rien de topique : l'absence de la musculature, l'aspect mou de la sculpture et la forme cylindrique du tronc sont défauts communs à l'universalité des statues čames et même hindoues. Les seuls arguments à discuter sont donc le développement de l'abdomen et celui des seins.

Remarquons tout d'abord que rien ne permet de savoir si le ventre est celui d'un homme obèse ou d'une femme enceinte. Dans ces conditions il faut examiner quelle est l'hypothèse la plus probable. Or si cette image était une représentation réaliste de maternité, elle serait, à ma connaissance du moins, unique dans l'art indien. Ce n'est pas que les figurations de mères près d'enfanter soient très rares, et nous avons en particulier, au moins au Gandhāra, un grand nombre d'images de la naissance du Buddha ; Māyā n'y présente jamais un aspect spécial et ne se distingue nullement des autres femmes qui l'entourent. Il est vrai qu'elle est toujours montrée après la sortie de l'enfant, anormale d'ailleurs. Par contre, la représentation des divinités obèses n'a rien d'exceptionnel dans l'art čam, et en dehors des Gaṇeça, qui, sous leur tête

(1) Que mon ami, le Dr Gaide, à qui les Amis du Vieux Huê se sont adressés, m'excuse à ce propos et me pardonne ; sans mettre un seul instant en doute la valeur de son diagnostic pour une personne vivante, je suis obligé de le récuser entièrement quand il s'agit d'une sculpture čame ; l'art hindou a des conventions qui s'inquiètent fort peu des lois de la nature et qui ne relèvent que de l'archéologie.

d'éléphant, offrent un corps replet, très voisin de celui-ci, il existe plusieurs exemples de statues ventrues : le meilleur spécimen en est celui trouvé près de Mĩ-sơn B, et donné dans l'*Inventaire des Monuments čams*, tome I, fig. 83, p. 378. Les seins y sont plus accentués même que dans la figure de Giambiêu. Le sexe du personnage de Mĩ-sơn est indiqué par la présence du cordon brahmanique, figuré, comme dans beaucoup d'autres statues çivaïtes, par un serpent ; le cordon brahmanique, ou le serpent qui s'y substitue, est uniquement porté par les hommes. Donc aucune probabilité pour une représentation de femme enceinte, possibilité d'une image d'homme obèse.

Examinons maintenant l'indication fournie par le développement des seins. Quiconque a vu un bon Chinois ventripotent ou quelque gros chetti exposer son torse nu à la fraîcheur du soir, reconnaîtra dans ces seins forts pour un homme, mais faibles pour une femme et surtout pour une femme qui va être mère, la poitrine charnue d'un homme obèse. Il est piquant d'en trouver la meilleure confirmation dans un spirituel croquis de M. Gras (*BAVH.*, 1916, p. 130), le premier auteur de la thèse discutée ici (*BAVH.*, 1915, p. 388). Mais sur ce point nous pouvons nous appuyer sur quelque base plus solide qu'une simple impression de silhouettes. Les habitudes constantes de l'art hindou nous permettent d'affirmer qu'il s'agit bien d'une poitrine d'homme. L'art indien en effet et ses dérivés ont toujours accusé fortement les seins. Chez l'homme même, ceux-ci donnent parfois l'impression de seins de fillette pubère (cf. *IC.*, I, fg. 48, 50, 76, 78). Chez la femme, ils sont souvent représentés par deux sphères presque entières d'un diamètre à peine moindre que celui de la taille, plus que tangentes et faisant une forte saillie sur la poitrine. Ceux des femmes des fig. 43, 107, 116 et 122 du même ouvrage n'ont pour cet art rien d'exagéré.

C'eût été le cas ou jamais, si notre statue symbolise ou glorifie la maternité, de leur donner cette forme et non de les faire bien moindres que les seins des déesses qui ne sont pas des images de la fécondité, voire moins accentués encore que les seins d'une femme ordinaire.

Un dernier fait, si quelques doutes existaient encore, achèvera de les dissiper : le vêtement que porte la statue, le sampot court qui s'arrête au genou et ne s'accompagne en avant et en arrière que de deux grands pans d'étoffe, est absolument caractéristique de l'homme. Je ne l'ai jamais rencontré au Čampa sur des images de femme que dans un cas unique et qui n'a rien à voir avec celui-ci ; c'est lorsqu'il s'agit de danseuses, parce que l'étui-fourreau du sarong, qui tombe jusqu'aux chevilles, rendrait leur danse tout-à-fait impossible.

Mais si ce n'est une femme enceinte, qu'est-ce que cette statue ? Aucun indice n'est à tirer de la présence ancienne des deux supports verticaux marqués sur la plinthe. Ce sont surtout les représentations de Viṣṇu qui les montrent et celles-ci ont presque toujours quatre bras. D'ailleurs cette lourdeur de formes correspondrait mal au plus beau des dieux. La première hypothèse que j'avais

avancée, sur la lecture seule des notes d'Odend'hal, celle d'un dvārapāla, est toute gratuite et fondée surtout sur la dualité de statues que semblent indiquer ces lignes. L'absence de toute arme contredirait du reste ce système.

Je crains que le problème ne soit insoluble, et la seule figure qui puisse à mon sens être comparée à ces images d'homme obèse debout sont celles du Çivaguru de Java. L'un particulièrement remarquable provient du Čandi Banon, l'autre complet mais d'art moindre, de Klaten (1). Le dieu, tout aussi ventripotent, est ici plus paré et sa tête majestueuse s'orne d'une longue barbe, qu'on retrouve également sur la belle statue, de proportions analogues, trouvée à Singasari sous le nom de Trinavindu (2).

2° Un linteau de porte sans intérêt (3).

3° Les débris d'un tympan retrouvés dans le lit de la rivière (4). Ce tympan, d'art un peu inférieur à la remarquable statue debout, paraît avoir présenté le motif de Gajalakṣmī. Sur un des morceaux se distinguent les jambes de Lakṣmī assise à l'indienne, les pieds croisés ; l'image divine est brisée au-dessus de la ceinture. Il semble qu'elle ait tenu de chaque main un bouton de lotus. Sur un autre morceau inférieur sont les pieds d'arrière d'un éléphant à grosse queue ; les ongles sont lourdement indiqués. Un fleuron se voit sous le ventre entre les pattes de devant. Derrière est un motif indiscernable. Un autre fragment inférieur, près du centre, montre les pattes antérieures de l'éléphant de droite (en regardant), une partie du piédestal de la déesse et un fleuron sur pied ornemental.

Sculptures de Thành-trung (5) et Thê-lại (cf. *BAVH.*, 1915, p. 474).

1° Cuve à ablutions circulaire (6) qui dut recevoir un liṅga à transformations. Le bec manque et n'est accusé que par la rigole d'écoulement. Contre l'ordinaire la face oblique qui enferme le creux de la cuve est bombés, au lieu d'être plate. Le décor est formé par deux rangs de feuilles de lotus élégantes avec fleuron aux feuilles inférieures : comme d'habitude leur masse générale forme une doucine renversée.

---

(1) Cf. *Rapporten van de Commissie in Nederlandsch-Indië voor Oudheidkundig onderzoek of Java en Madoera*, 1905-1906, pl. 80 fig. 1115, 1116, 1168 pour celui de Banon et 1152 pour celui de Klaten.

(2) Cf. *Beschrijving van Tjandi Singasari en de Wolkenlooneelen van Panataran* — 's Gravenhage et Batavia, 1909 (Archæologisch Onderzoek op Java en Madura, II), pl. 79

(3) C'est sans doute le « seuil de porte » du *BAVH.*, 1915, p. 474.

(4) Cf. ibid. loc.

(5) Ces sculptures sont celles décrites sur des renseignements incomplets et des croquis sommaires sous le nom de An Thanh Tung dans l'*IC.* II, p. 594, en haut.

(6) C'est sans doute le « socle de statue ou de colonne » du *BAVH.*

Diamètre : 1 m. 36 ; épaisseur : 0 m. 28.

2° Partie de piédroit ou de pilier à contrecourbes (1). Cette pièce a été retaillée après la ruine de l'édifice auquel elle appartenait et la section horizontale a été transformée en une rosace de lotus dissymétrique et incomplète, à cœur en creux arrondi (2). Le piédroit lui-même est de composition dissymétrique en plan comme un piédroit de baie extérieure. En ce cas l'ouverture de celle-ci eût été de dimensions anormales. Aussi l'hypothèse d'un pilier intérieur, analogue à ceux supposés à Khương-mỹ, paraît-elle plus vraisemblable (cf. *IC.*, I, p. 249 et pl. LVI, LVII). Le profil est du type à doucine et étrangle le pilier ; le décor des feuilles en faible relief est d'une richesse inhabituelle. Le motif de face est plus lourd et moins détaillé, celui du grand côté est plus allongé et très riche, celui du petit côté est resté en épannelage.

Sculptures de Xuân-hoà (cf. *BAVH.*, p. 285).

1° et 2° Deux têtes de makara (3), de mouvement opposé, chacune adhèrant à un fond, sans doute éléments d'angle d'un même chevet de statue. La trompe est traitée en corne. De la gueule bien endentée sort à mi-corps une figure d'apsaras mitrée. Des feuilles et des crochets garnissent la trompe-corne. L'œil rond est terminé par une feuille retroussée ; c'est une variante de la forme ordinaire de l'œil cornu. Hauteur : 0 m. 88.

3° Liṅga à transformation (4). L'élément octogonal y est contre l'ordinaire plus grand que le liṅga proprement dit. Celui-ci, qui s'évase en haut et se limite par une arête nette, ne paraît pas avoir eu de filet ou l'a eu très court : il ne reste sur la partie cylindrique qu'une trace d'un motif dont la largeur correspondait à l'ensemble d'une face centrale et deux demi-faces biaises de l'octogone. Hauteur : 1 m. 10.

4° Pierre de couronnement (5) carrée, ordinaire, à décors de feuilles, genre feuilles de piédroit à contrecourbes. Hauteur : 0 m. 50.

5° Gajasiṃha métope (6) dont il manque la tête. Hauteur : 0 m. 45.

On voit par cette description que ces pièces, sans être toutes d'un intérêt exceptionnel, valaient d'être mises à l'abri. Deux d'entre elles d'ailleurs sont hors de pair, la curieuse statue debout de Giam-biêu et le piédroit (?) de Thành-trung. Ce dernier, malgré la reprise subie, donnerait un exemple

(1) Sans doute l'« élément de pilastre » du *BAVH.*

(2) Il nous est impossible aujourd'hui d'expliquer la raison de ce travail qui peut être annamite mais pourrait aussi fort bien être une reprise čame.

(3) Cf. p. 286 et fig. 54.

(4) Cf. p. 286 et fig. 55.

(5) C'est sans doute « le sommet de pilastre ou de colonne » du *BAVH.*, p. 285.

(6) Le lion du *BAVH.* (même page et fig. 53).

intéressant d'une forme assez peu fréquente pour les piédroits ; s'il faut y voir un pilier intérieur, ce serait alors le sixième [1] exemple de cette disposition exceptionnelle (cf. pour les piédroits : *IC.*, II, pp. 172, 173 et pl. CLI ; pour les piliers intérieurs : *IC.*, II, p. 53, fig. 44 p. 239, et pl. CLI-B, F).

---

[1] Les autres exemples sont ceux de Khương-mỹ tour S., de Phong-lệ, de Trà-kiệu, de Châu-sa, et un cinquième inédit, dans un groupe de vestiges signalé par le Dr Sallet, notre correspondant-délégué en Annam, à Thi-thượng, âp du village de Chiên-đàng, canton de Chiên-đàng, phủ de Tam-ky, Quảng-nam.

A PROPOS DU MOT *SAMPAN*.

Par Noel PERI,

Membre de l'Ecole française d'Extrême-Orient.

L'origine de ce terme d'usage si général dans tout l'Extrême-Orient est enveloppée d'obscurité. On la cherche tantôt dans le malais, tantôt dans le chinois, ce qui porte a priori à penser qu'aucune de ces deux langues ne la fournit d'une façon bien satisfaisante.

Yule écrit à ce sujet dans le *Hobson-Jobson* (1) :

« Sampan. A kind of small boat or skiff. The word appears to be Javanese and Malay. It must have been adopted on the Indian shores, for it was picked up there at an early date by the Portuguese ; and it is now current all through the further East. [The French have adopted the Annamite form *tamban*]. The word is often said to be originally Chinese, « *sanpan* » — « three boards » and this is possible. It is certainly one of the most ordinary words for a boat in China. Moreover we learn, on the authority of M. E. C. Baber, that there is another kind of boat on the Yangtse, which is called *wu-pan* « five boards ». Giles however says : « From the Malay *sampan* = three boards » ; but in this there is some confusion. The word has no such meaning in Malay. »

Tout n'est pas de même valeur dans cette intéressante note. Il est certain, comme le dit l'auteur, que le mot *sampan* est l'un des plus usités pour désigner une barque, non seulement dans les ports de Chine où les étrangers ont accès, mais dans ceux du Japon, de l'Indochine et de l'Extrême-Orient en général. Il paraît douteux qu'il soit d'un usage courant en dehors de ces points, dans l'intérieur de ces pays, et notamment de la Chine. Les Annamites, ceux du moins qui sont en relations suivies avec les Français, disent *sampan*, qui leur a sans doute été apporté par ces derniers, ou peut-être par les étrangers avec lesquels ils furent en rapport au XVIIe siècle, et non *tamban*, qui représente d'ailleurs la prononciation sino-annamite des caractères 三 板 et devrait exister précisément si cette expression était venue en Annam par la Chine et au moyen des caractères chinois ; je ne sais d'où Yule a pu tirer cette forme. Je n'ai pas retrouvé dans les œuvres de Giles à ma disposition, le passage qui lui est attribué, et qui doit être tiré d'un ouvrage déjà ancien. Dans son *Chinese-English Dictionary*

---

(1) Nouvelle édition, 1903.

(1892), on lit sous le caractère 板 *pan* : « 三 板, a *sampan*, — said to be derived (1) from the Chinese term here given, *viz*. « three boards » ; (2) from the Malay word for a small boat. » La deuxième édition de cet ouvrage (1912) n'a rien modifié à cette note.

A Glossary of references (1900) du même auteur est plus net. « *Sampan*, y est-il dit p. 244, a chinese boat of any kind, short of a junk, may be so called. From the Malay *sampan*, a small boat. It is written in Chinese 三 板 or « three planks » ; but also 杉 板, 舢 舨, etc. »

L'origine chinoise du mot *sampan* est donc nettement écartée. Avec toute raison d'ailleurs ; car si l'expression « trois planches » peut à la rigueur désigner un « petit bateau », il paraît plus difficile que *chan-pan* 杉 板 « planche de pin (cryptomeria) » puisse avoir ce sens. Et si-*pan* 舨 signifie « bateau », *chan* 舢 semble bien avoir été forgé pour les besoins de la cause et pour donner une apparence de signification à un caractère employé phonétiquement ; il n'existe pas dans le dictionnaire de K'ang-hi ; le moderne *Ts'eu yuan* 辭源, vol. II, p. 199, note à son sujet, qu'il « se lit comme 山 *chan* », et donne comme exemple de son emploi, 舢 板, qui est une nouvelle graphie pour *chan-pan*, « nom d'un bateau » : 舢. 讀若山. 舢板. 船名. Il renvoie pour plus de détails à l'article 三 板, vol. I, p. 25. On n'y trouve que la définition « nom d'un bateau » 船名, et un renvoi au *Pei hai ki yeou* 裨海記遊 dont il cite le passage qu'on va lire. Il ajoute seulement : « Aujourd'hui on écrit généralement 舢 板, *chan-pan*. »

Le *Pei hai ki yeou* (1) est un ouvrage moderne, écrit dans les toutes dernières années du XVIIe siècle, ou dans les premières du XVIIIe (2). Parlant d'une descente à terre aux îles Pescadores, il écrit, p. 4 : 乘三板登岸, « montant en sampan on débarqua au rivage ». Puis il ajoute la note suivante : 三板卽脚船也. 海船大不能近岸. 凡欲往來. 則乘三板. 至欲開行. 又拽上大船載之 : « Le sampan est un bateau transbordeur. Les bateaux de mer étant [trop] grands, ne peuvent s'approcher du rivage ; ceux qui veulent y aller et en venir montent en sampan ; au moment de partir on élève [le sampan] et on le met sur le bateau. »

Il paraît digne de remarque que cet ouvrage, un des rares d'une ancienneté relative, sinon le seul, qui emploie le terme de *sampan*, le fasse suivre d'une note explicative. L'auteur pensait évidemment que sans cette précaution, il risquait de n'être pas compris. On ne s'expliquerait guère ce scrupule si ce mot, d'ailleurs très simple, avait été d'origine chinoise et couramment employé dans le pays.

Sampan est-il donc d'origine malaise ? On a vu que cela paraissait probable à Yule. Jal le disait déjà dans son *Glossaire nautique*, p. 1314.

---

(1) K. 28 du *Tchao tai ts'ong chou* 昭代叢書.
(2) La postface est datée de 1713.

Mais d'autre part le véritable mot malais pour « bateau, barque » est *prāhu*. Le *Dictionnaire français-malais* de Favre donne de plus comme traduction de ces mots, *banting* et *tingang*, mais ne mentionne pas *sampan* ; dans presque tous les exemples qu'il cite, on ne voit d'ailleurs que *prāhu*, qui paraît le terme de beaucoup le plus usité. *Sampan* se trouve seulement dans l'expression *sampan bātil*, « un tout petit bateau ».

Pour *bātil*, le *Dictionnaire malais-français* du même auteur donne « écuelle, petite jarre », et cite à nouveau l'expression *sampan bātil*, « un petit bateau, nacelle ». L'article *sampan* présente plus d'intérêt; je le cite en entier. « *Sampan*. (Chin. 三 板 *san pan*, trois planches) canot, nacelle, petit bateau. [Jav. et Sund. *sampan*. Mak. *sampang*. Tag. et Bis. *sampan*, embarcation chinoise. Day: *sampan*].

Ainsi pour Favre, ce mot qui se retrouve dans tout l'archipel indonésien, est d'origine chinoise. Pijnappel, *Maleisch-hollandsch woordenboeck*, est de la même opinion. « *Sampan*. Chin. bootje, schuitje », écrit-il. Le malais a pourtant le mot *sampang*, que Favre traduit « ramé, l'action de ramer avec une pagaie par une personne qui se tient debout à l'avant d'un bateau », et qui à première vue paraît assez voisin de *sampan*. Il y a sans doute quelque raison qui ne permet pas d'en faire dériver celui-ci, car ni Favre ni Pijnappel ne l'ont essayé; tous deux au contraire lui donnent une origine chinoise. Même observation pour le dayak *sampan*, à la suite duquel Hardeland, dans son *Dajackshdeutsches Wörterbuch*, mentionne un *sampang*, mais avec le sens tout différent de « Nebenweg, Nebenfluss, Beiwerk, etc. »

En résumé, il résulte des remarques qui précèdent que, tandis que les Chinois à tout le moins tendent à voir en *sampan* un mot étranger pour lequel ils usent de graphies variées et ont même créé assez récemment un caractère spécial, et que les sinologues sont portés à lui donner une origine malaise, les malaïsants au contraire le croient emprunté au chinois. Il y a beaucoup de chances dans ces conditions pour que *sampan* ne soit en effet ni chinois ni malais. Il faut donc chercher dans une autre direction.

Comme le dit Yule, *loc. cit.*, il paraît pour la première fois dans l'ouvrage de Varthema qui fut publié en 1510, deux ans après son retour des Indes, sous le titre : *Itinerario de Ludovico de Varthema Bolognese nello Egypto, nella Arabia deserta e felice, nella Persia, nella India e nella Ethiopia*. On y lit au *Libro sesto dell'India, Cap. II, De Cholmendel città dell'India* : « Pigliammo un navilio con alcuni mercatāti laqual sorte di navilii si chiamano Chiampane, che sono piane di sotro e dimandano poca acqua. » (1) Et un peu plus loin,

(1) *Delle navigationi e viaggi raccolte da M. Gio. Battista Ramusio*, Venise, 1606, t. I, fol. 163 verso D.

même livre, chapitre XXIII : « ... una isola distante de qui per trecento miglia ; li dimandammo allhora se si poteva andare a quella isola sicuramente ; li christiani... dissero, che con queste navi grandi no si poteva andare alla detta isola.., che bisognava comprare una Ciampana, cio e un navillo piccolo. » (1)

La relation de voyage de Barbosa parue en 1516, celle de Mendez Pinto parue en 1540, écrivent *champana* ; et les graphies *champana* et *champan* sont d'usage courant, à peu près les seules employées dans les ouvrages du XVIe et du XVIIe siècles (2). *Champan* est encore la seule que donne le *Dictionnaire de marine* du vice-amiral Willaumez (3). Le chinois *chan-pan* 舢板 en conserve quelque chose. *Sampan* n'est qu'une forme simplifiée, plus coulante, qui a fini par prévaloir dans l'usage moderne. C'est donc à la forme *champan* ou *ciampane*, plutôt qu'à *sampan* que doit s'attacher la recherche. De ce fait l'étymologie « trois planches », qui donne en effet *san-pan*, paraît écartée.

Mais *champan* est employé ailleurs que dans les pays dont il a été question jusqu'ici. Blair et Robertson ont signalé dans une note de la remarquable publication *The Philippine Islands*, t. V, p. 194, qu'il est encore en usage aujourd'hui dans la Colombie. Notre bibliothèque est malheureusement peu fournie d'ouvrages sur les langues et les coutumes de cette région. Toutefois on trouve dans *Le Tour du Monde* quelques relations de voyage qui confirment et éclairent un peu l'intéressant renseignement donné par Blair et Robertson. C'est d'abord le *Voyage à la Nouvelle-Grenade* du Dr Saffray où on lit (4) : « La navigation sur la Magdalena est assez active et très pittoresque... Des *bongos*, grandes pirogues creusées dans des troncs de ceibas et qui peuvent contenir de soixante à soixante-dix tonnes de marchandises... Le *champan* est un *bongo* de grande taille, recouvert d'un toit de roseaux et de feuilles de palmier. C'est la plus pittoresque des embarcations de la Magdalena. Quand les petits paquebots ne marchent pas, les *champanes* les remplacent. L'intérieur est divisé par des nattes en compartiments servant de chambres et de magasins... A l'arrière le capitaine... se sert d'une longue pagaie en guise de gouvernail. Sur le toit, dix à douze nègres, armés de longues perches terminées par une fourche en bois dur et dont l'extrémité (est) appuyée à nu sur la poitrine,... poussent la lourde masse contre le courant à grand renfort de cris ... Nu sous un soleil ardent, sa perche appuyée sur ... sa poitrine, il (le *boga*, marinier) marche le long de l'embarcation, agissant à la fois par son poids et par l'effort de ses muscles. »

---

(1) *Ibid.*, fol. 167 recto B-C.

(2) Voir notamment les diverses citations faites par Yule dans le *Hobson-Jobson*, et par Dalgado dans son *Glossario Luso-asiatico* (Coimbra, 1919).

(3) 1 vol. in-8 ; Paris, Bachelier, 1820.

(4) T. XXIV, 1872, 2e semestre, p. 103.

E. André écrit dans le récit de son voyage dans *L'Amérique équinoxiale* (1) : « Les *bogas* ou bateliers conduisent leur *champan* ou bateau long couvert de feuilles de palmier, et descendent les eaux jaunes (du Cauca) jusqu'au brazo de Loba. » Toutefois à en juger d'après un dessin qui accompagne ce récit, le *champan* ne serait pas toujours aussi grand que le dit le document précédent.

A. Reclus dans son *Exploration aux isthmes de Panama et de Darien*, écrit : « Notre escouade remplit plusieurs pirogues ou « champa » et une grande « canoa » (2). Ces *champa* devaient être de taille assez modeste, car la « grande canoa » n'avait que 20 mètres de long sur deux de large.

Les côtes de la Colombie furent découvertes en 1499 par Oleja et peut-être Américc Vespuce ; Oleja y revint en 1501 ; Bastidas y toucha la même année, et Christophe Colomb y relâcha en 1502. Sans doute l'intervalle entre le moment où ceux-ci purent connaître les *champans* américains et celui où Varthema vit les *ciampane* sur la côte de Coromandel et en Malaisie est assez court. Mais il faut remarquer que sur cette même côte, Vasco de Gama en 1498, Cabral en 1500, ne trouvèrent que des *tones* (3), des *almadies*, des *acalayas* (4), et point de *ciampane*. Or la découverte de la Colombie se place précisément au temps des voyages de Gama et de Cabral, et plusieurs années avant celui de Varthema. Cette coïncidence est remarquable. D'autre part, les mots *canoa* (canot) et *piraga* (pirogue), pour nous en tenir à des exemples du même genre que *champan*, manifestement originaires des mêmes régions, n'ont pas eu besoin, pour devenir courants dans la langue des marins et des voyageurs, de plus de temps qu'il n'en aurait fallu à *champan* pour passer des Indes Occidentales aux Orientales.

La façon dont Varthema et les autres parlent du *ciampana* et du *champan* porte à croire que ce mot leur a paru appartenir à la langue des pays qu'ils visitaient. Mais ces langues, ils ne les connaissaient que fort peu, sinon pas du tout. Il était assez naturel qu'ils y rangeassent un terme nouveau pour eux et qu'ils entendaient pour la première fois employer dans ces régions. Des erreurs de ce genre se produisent encore de nos jours, et on a écrit de la pluie fine et pénétrante de la fin de l'hiver et du commencement du printemps au Tonkin et en Annam : « Les indigènes la dénomment crachin. » (5)

L'emploi de ce mot dans quelqu'une des relations des premiers voyageurs qui visitèrent cette partie de l'Amérique étaierait de la manière la plus heureuse l'hypothèse de son origine colombienne. Malheureusement cet appui lui manque, et les recherches en ce sens qu'à ma demande ont bien voulu faire MM. J.

---

(1) *Id.*, T. XXXIV, 1877, 2e semestre, p. 26.
(2) *Id.*, T. XXXIX, 1880, 1er semestre, p. 360.
(3) Barros, *Da Asia, Decada I*, l. IV, cap. XI, p. 358.
(4) Prévost, *Histoire générale des Voyages*, t. I, pp 101, 145, 185.
(5) *Au pays des Pagodes*, par un Ancien de la Cambre, p. 106.

Bloch, professeur à l'Ecole des Hautes-Etudes, et Rivet, du Muséum, et dont je leur exprime ici tous mes remerciements, n'ont pas été couronnées de succès. Il n'y a donc à vrai dire en sa faveur que la probabilité résultant des constatations suivantes : *sampan*, et a fortiori *champan*, n'est ni chinois ni malais ; ce mot existe dans la langue des Indiens de la Colombie ; l'intervalle qui sépare les premières explorations des côtes de cette région de l'apparition de ce terme dans les relations des voyageurs en Extrême-Orient est assez court à la vérité, mais pourtant suffisant à son transport d'Occident en Orient.

Le sens donné à ce mot paraît avoir fort varié ; ou plutôt ce mot a été appliqué à des bateaux fort différents d'origine, de forme et de capacité.

Pour Varthema, on l'a vu, c'est un « navilio piccolo », dont il ne précise pas autrement les dimensions, mais dont il fallut deux pour transporter deux personnes avec quelques bagages et des vivres, de Sumatra à Bantam (1) ; Barbosa n'en dit rien de plus caractéristique. Mendez Pinto ajoute un détail important ; il écrit, ch. LIX : « ... Champaõ, que era o batel do seu junco », c'est-à-dire le petit esquif pouvant juste porter deux ou trois hommes, qu'on suspendait à l'arrière des jonques. En 1590, Fray Domingo, évêque des Philippines, écrit aussi que les « champans... are the small boats of the Sangley ships » (2). C'est aussi, on l'a vu plus haut, le sens que le *Pei hai ki yeou* donne à ce mot. Il n'a jamais cessé d'être en usage ; c'est celui qui est courant aujourd'hui dans les ports d'Extrême-Orient ; et c'est le seul que Hardeland a mentionné dans son *Dajacksch-deutsches Wörterbuch* : « ein Boot welches in einem Schiffe oder grösserem Boote mitgenommen wird. »

Mais dès les premières années du XVIIe siècle, Gregorio Lopez dans sa *Relacion*, parle d'un « champan... which contained a considerable number of soldiers » (3) ; et Pedro de Prado définit le « champan... a boat used by the Chinese and in which they come from their country here » (4). C'est un bateau de haute mer, et Medina le confondra avec la jonque dont il n'était autrefois que le bateau : « two Chinese junks or champans » (5). Olivier de Noort qualifie de « champans » les bateaux japonais allant commercer à Manille, notamment celui que commandait le Portugais Emmanuel Luiz (6). Le Gentil écrivant d'Emouy en 1716, parle de « deux *Schanpans* ou vaisseaux de guerre » (7).

C'est cependant le premier sens qui a prévalu, et c'est le seul en usage aujourd'hui. Mais le fait qu'il a si fort varié sans que rien ou à peu près ait

---

(1) *Loc. cit.*
(2) *The Philippine Islands*, VII, p. 156.
(3) *Ibid.*, XVII, p. 103.
(4) *Ibid.*, XXII, p. 296.
(5) *Ibid.*, XXIII, p. 193.
(6) Constantin de Renneville, *Recueil des voiages...*, II, p. 123-124.
(7) *Nouveau voyage autour du monde*, lettre sixième. Amsterdam, 1746. T. I, p. 160.

changé dans la façon de construire les bateaux en Extrême-Orient, que ce mot s'est appliqué en même temps à la jonque et à la minuscule embarcation qu'elle porte, me semble peu favorable à son origine locale. En ce cas en effet il eut dû avoir un sens précis, s'appliquer à telle sorte de bateau déterminée et non à d'autres, et on ne constaterait pas de pareilles différences dans son emploi.

Qu'on me permette une hypothèse pour finir. On se demandera naturellement pour quelle raison le nom de *ciampane* ou *champan*, s'il était d'origine américaine, fut donné aux embarcations en usage en divers pays d'Extrême-Orient. Ne serait-ce pas simplement parce qu'ici comme là il s'agissait de bateaux indiens couverts ? La *piraga* (pirogue), creusée dans un tronc d'arbre, effilée, servait uniquement sans doute sur les rivières ; *canoa* (canot) semble avoir été un terme assez général, vraisemblablement celui qui désignait les petites embarcations découvertes au moyen desquelles s'établissaient les relations entre les Indiens et les bateaux européens ; le *champan* petit ou grand, car il y en avait sans doute, comme il y en a encore, de plusieurs tailles, devait être, comme il l'est encore un bateau de charge, naviguant à la perche et surtout sur les fleuves, mais couvert et offrant l'abri de son toit arrondi soit aux marchandises, soit aux mariniers. Il est permis de penser que ce dut être là une nouveauté pour les marins européens et qu'elle était pour les intéresser. Plus tard, à l'esprit de ceux qui retrouvèrent aux Indes Orientales des embarcations couvertes aussi d'un toit léger et arrondi, le souvenir dut tout naturellement revenir des *champans* des Indes Occidentales.

BIBLIOGRAPHIE.

INDOCHINE.

L. VIGNON. — *Un programme de politique coloniale. Les questions indigènes.* — Paris, Plon, 1919; 1 vol. in-8°, XLV-569 pp.

Comme le dit l'auteur dans une courte préface, « un coup d'œil jeté sur la table des matières instruira le lecteur de l'étendue et de la complexité des objets » dont il traite dans ce gros volume, qui ne lui a pas coûté moins de six ans de travail. Il ne semble pas tenir à la vérité tout ce que promet son titre, car on n'y trouve point de véritable programme d'ensemble clairement exposé et nettement déterminé; et les desiderata, assez souvent vagues et sans rien de bien neuf, qui terminent quelques-uns des chapitres, ne paraissent pas suffire à en constituer un. Mais les « questions indigènes » sont assez nombreuses, variées, complexes et difficiles pour fournir la matière d'une longue étude. M. V. a voulu les embrasser dans toute leur ampleur. Il semble même que le souci d'être complet l'ait entraîné plus loin qu'il n'était nécessaire ; c'est ce souci évidemment et le désir de traiter son sujet « scientifiquement » qui lui ont fait consacrer une introduction de plus de quarante pages à l'exposé doctrinal et théorique, pourrait-on dire, des influences que la race, le milieu, la société exercent sur l'homme, toutes choses depuis longtemps passées à l'état de lieux communs. Mais d'autre part, et bien que le titre trop général n'indique en rien cette limitation, M. V. ne parle que de l'Afrique occidentale et septentrionale, exception faite encore du Maroc, et de l'Indochine, ou plus précisément du seul pays annamite, laissant délibérément de côté les colonies d'Amérique et du Pacifique, Madagascar et les autres possessions françaises en Afrique. On ne saisit pas bien les raisons de ces exclusions, non plus que celles qui ont fait réunir en une seule étude des pays aussi différents à tous les points de vue. Mais enfin un auteur est libre de son programme.

Le corps de l'ouvrage est divisé en trois livres, traitant des Civilisations, des Faits et de la Pratique du protectorat, cette dernière partie étant naturellement la plus développée.

Je ne veux retenir ici que ce qui a rapport à l'Indochine ; encore ne m'occuperai-je point de politique proprement dite, ne me reconnaissant aucune compétence en cette matière. Mais il n'est pas possible de ne rien dire de la

tendance générale de l'ouvrage, ou plus précisément de l'impression qui résulte de sa lecture. Il me semble être de ceux qui justifient la remarque souvent faite, que les Français sont pour eux-mêmes les plus sévères critiques, qu'ils ont une sorte de propension à se dénigrer eux-mêmes, et fournissent ainsi à leurs adversaires ou rivaux les armes que ceux-ci n'auront ensuite qu'à retourner contre eux à l'occasion. A lire M. V., il semble que tout, à assez peu de choses près, soit mauvais ou critiquable en Indochine. Il écrit à propos du Protectorat : « Nous nous y sommes mal pris dans la péninsule entière et continuons à nous y mal prendre... rien n'est organisé — rien et nulle part » (p. 308) ; « ... la politique... suivie en Cochinchine et au Tonkin... a-t-elle réussi quelque part en quoi que ce soit ? Personne ne le prétendrait » (p. 313) ; à propos de la Justice en Indochine : « Tout est donc à reprendre dans notre œuvre » (p. 353) ; à propos des Droits de représentation accordés aux indigènes : « Pas une erreur n'a été évitée — pas une ! » (p. 520, n. 2). Retraçant les débuts de notre action en Indochine, il trouve que « dès 1873, la « sottise française » se manifeste » (p. 239) ; cela continue, et aujourd'hui encore « ministres, gouverneurs, résidents se trompent dans la politique à suivre » (p. 250). « Ils se trompent de bonne foi », ajoute-t-il il est vrai ; mais cela ne change évidemment rien aux conséquences. Et s'il lui faut enfin reconnaître quelque part un progrès, il y met un correctif. « Certes, pareille « réforme » ne saurait être passée sous silence, seulement il est permis de se demander... si elle ne porte pas plus de mal que de bien » (p. 353). N'insistons pas ; ces citations suffisent à montrer quelle sorte de réquisitoire des adversaires éventuels, étrangers ou nationalistes réformistes, pourront trouver tout fait dans cet ouvrage et n'auront à l'occasion qu'à en extraire en le mettant entre guillemets. Sans doute telle ne fut point l'intention de l'auteur, et lui aussi est « de bonne foi » ; mais l'ours l'était également lorsque de son pavé il écrasait la tête de son ami.

Qu'il y ait eu çà et là quelques erreurs commises, qu'il y ait des réformes, des améliorations, des progrès à réaliser, on n'en disconvient pas ; il y en aura toujours, et c'est là la condition de toute chose en ce monde ; mais que tant d'intelligence, de bonne volonté, de labeur dépensés ici n'y aient en fin de compte fait à peu près que du mal et commis que des fautes, aucun lecteur réfléchi ne l'admettra. C'est sans doute un état d'esprit louable et qui peut conduire à de grandes choses, de n'estimer rien fait tant qu'il reste à faire ; mais ses manifestations ne perdent rien à observer une certaine discrétion.

Et puis tout ce qui paraît condamnable à M. V. l'est-il réellement ? Ce n'est pas le lieu d'en discuter. Mais en tout cas certaines pages de son ouvrage suggèrent invinciblement une réflexion : c'est que s'il est en effet regrettable, comme il le dit p. 549, que tous ceux, ministres, parlementaires, etc., qui se trouvent dans l'obligation de s'occuper des colonies, ne puissent d'abord les visiter et les étudier de près et à loisir, il l'est assurément aussi que ceux qui se mêlent d'en disserter, voire de critiquer et de proposer des programmes, n'estiment pas nécessaire, avant toute chose, de venir sur place éprouver la

valeur de leurs conceptions et la possibilité ou l'opportunité de leur réalisation. La connaissance de l'Algérie ne qualifie pas pour juger des choses d'Indochine.

Sans doute, à défaut de la vue directe des choses, il reste la ressource de la documentation livresque ; mais les livres sont nombreux, leur valeur inégale ; et où trouver, en dehors d'une enquête personnelle et sur place, le criterium qui permettra d'en juger sainement, de ne pas accorder à tel ou tel une confiance exagérée ? Que devient dans ces conditions la prétentions de traiter les questions d'après la « méthode scientifique » ? Alors on cite gravement Brieux — qui n'est qu'un touriste, qu'on a trop décrié d'ailleurs, — à côté de Luro, on écarte d'un mot — ils se sont trompés — Dupuis, Romanet du Caillaud, les missionnaires et même Garnier sans se préoccuper d'expliquer ses invraisemblables succès (p. 245), et on demande à Pierre Laffitte d'éclairer les arcanes de la civilisation chinoise. Ou bien encore on supplée à l'insuffisance des livres par le raisonnement ; dans le silence du cabinet on induit, on déduit, sans cesser de se croire « scientifique » ; et on arrive par exemple à trouver dans l'adoration du soleil (en Chine !) la raison du « réalisme du style » et de « la finesse excessive des dessins et peintures » (p. 128). Et la rhétorique dégénérant si aisément en logomachie, et la largeur, la simplification puissante de tant d'œuvres, paysages faits de quelques lignes et de quelques taches, personnages campés en quatre traits de pinceau, d'où proviennent-elles ? L'auteur ne le dit pas. Ici comme sur de trop nombreux points, et plus importants, il semble n'avoir vu qu'une face des questions et des faits.

Puis encore il y a la façon de comprendre les textes dont on fait état. M. V. met en doute les *facultés actuelles* — c'est lui qui souligne — des étudiants annamites « conviés dans les Ecoles supérieures de Hanoi » (p. 507), et s'appuie pour le faire sur le rapport de M. Prêtre touchant les examens du doctorat annamite de 1910. Les conclusions de ce rapport, rédigé à la suite de l'enquête donc notre regretté collègue Huber et moi-même avions été chargés, sont sévères en effet. Mais si les docteurs annamites qu'elles concernent étaient sans doute l'élite des étudiants de culture uniquement traditionnelle et chinoise, ils étaient précisément et par là même de ceux qui ne furent pas et ne pouvaient pas être formés dans les écoles instituées par l'administration française. Quant à ceux qui les fréquentent en effet, la valeur de leur *facultés actuelles* semble bien établie par le fait qu'ils subissent avec succès les examens du baccalauréat et s'y classent en bon rang.

Est-il bien « scientifique » encore, après avoir conseillé, à juste titre d'ailleurs, de « se rappeler que les Japonais ... seront autres d'intelligence et de caractère, ... qu'ils diffèrent profondément des Annamites » (pp. 204-205), d'en appeler si souvent à leur exemple, de s'appuyer sur ce qui se fait ou ne se fait pas au Japon pour critiquer ce qui se fait ou ne se fait pas en Indochine ?

C'est évidemment à l'insuffisance de critique des sources qu'il faut attribuer les inexactitudes parfois graves qui parsèment les pages consacrées à l'étude de la race et de la civilisation annamites. J'en signalerai quelques-unes.

Certains caractères différenciant la race annamite de la chinoise proviendraient de ce que, au cours de son expansion « des rives du *Song Koï* aux bouches du *Mékong* », la première se serait croisée avec les Malais et les Khmers autochtones (p. 99), voire avec les Siamois non moins autochtones (p. 109). N'insistons pas sur ces autochtones ; l'expansion dont il s'agit ne date que de la période moderne et ce n'est qu'au XVIIe siècle que les Annamites prirent pied en Basse-Cochinchine. Les Annamites ne portent pas les cheveux « ramenés au sommet de la tête » (p. 99), mais réunis sur la nuque en un chignon bas soutenu par une sorte de turban étroit. On a quelque peine à préciser ce que M. V. entend par « les Sino-annamites » (p. 137, n.).

Il est inexact de parler de « langue et d'écriture sino-annamite » (p. 110) ; comme écriture, il existe des caractères qui sont chinois, et des *chữ nôm* qui sont annamites ; comme langue, une langue annamite entièrement différente du chinois comme vocabulaire et comme syntaxe, et une prononciation spéciale, dite sino-annamite, des mots empruntés au chinois, obéissant à des règles phonétiques particulières, mais ne constituant nullement une langue.

« On incline à penser qu'il (l'annamite) est un composé de l'ancienne langue des autochtones et du chinois que parlaient les colonisateurs de la vallée du *Song Koï* à l'époque T'ang, entre la fin du VIIe siècle et le Xe » (m. p.). La connaît-on cette langue des autochtones, les connaît-on eux-mêmes, pour en parler ainsi ? Et puis ces fameux Giao-chi que M. V. promène depuis l'Asie centrale à travers toute la Chine (p. 98), étaient-ils muets d'où qu'ils vinssent, ou qu'ont-ils fait de la langue qu'ils parlaient avant de rencontrer les autochtones et les Chinois entre le VIIe siècle et le Xe ?

Il ne vaut pas d'insister sur certaines remarques un peu naïves à propos de la langue annamite. Tous les peuples empruntent de nombreuses images aux actes de l'existence courante et notamment à celui de l'alimentation ; si l'Annamite « mange l'intérêt » ou « mange en mettant sous le bras » (p. 113), le Français mange son patrimoine, mange ses enfants de caresses, gagne son pain quotidien, assure celui de ses vieux jours, se repaît d'illusions, dévore son chagrin, se plaint d'avoir trop de bouches à nourrir ou qu'on lui retire le pain de la bouche ; et voilà bien, pour reprendre les termes de M. V., « autant de révélations du grand souci du bol de riz qui tenaille l'homme d'un bout de l'année à l'autre » (m. p.). Et il n'y a là rien de particulier à ces langues.

En ce qui concerne les faits contemporains eux-mêmes, la documentation de M. V. est souvent en défaut. Si l'état de siège fut proclamé en Cochinchine et au Tonkin pendant la guerre (p. 247), ce ne fut que pour étouffer dans l'œuf des complots dont l'origine et les meneurs étaient étrangers. C'est dans la seule province de Son-la, et dans le Haut-Laos que des colonnes légères opérèrent : et il ne s'agissait nullemennt d'Annamites, mais de pirates et de contrebandiers chinois, venus de Chine — aidés aussi quelque peu d'influences étrangères — au sujet desquels les officiers français s'abouchaient avec les mandarins

chinois (p. 149) (1). Il n'y a pas lieu de séparer l'escapade du jeune roi Duy-tân des troubles du Quảng-nam, et non du *Ouang-ngai* (m. p.); ce sont parties d'une même affaire ; et ces troubles furent apaisés sans qu'on tirât un seul coup de fusil. Quant à l'affaire de Thai-nguyên (m. p.), personne n'ignore qu'elle tint plus à des causes toutes locales qu'à des raisons de politique générale.

La solde de début des secrétaires-interprètes, jeunes gens d'une vingtaine d'années en moyenne et frais émoulus des écoles, est de 25 piastres par mois, et non de 7 (p. 260) ; ils en reçoivent 30 au bout d'un an, et des promotions peuvent ensuite leur être accordées tous les 18 mois pour les grades inférieurs, tous les deux ans pour les plus élevés.

Le code de Gia-long est imité de celui des Ts'ing ; c'est le code des Lê qui s'inspirait de la législation des T'ang (p. 345).

Le *nước mắm* ne se fait pas avec du « poisson pourri ou à demi pourri » (p. 102) ; fut-il même « conservé en saumure », un tel produit serait toxique ; le *nước mắm* résulte d'une fermentation particulière, qui n'est pas du tout la putréfaction.

Un mot encore au sujet d'uue question fort importante, l'enseignement du français. Le programme de M. V. est ici nettement rétrograde ; il admet à la vérité un peu de français, mais craint qu'on n'en donne trop, et recommande surtout de ne pas « condamner l'enseignement traditionnel, plus exactement, chinois » (p. 505). La thèse est nette : gardons-nons de libérer les Annamites de leur séculaire sujétion intellectuelle à la Chine, ne cherchons pas à lutter contre la puissante emprise qu'elle exerce sur eux et qui contribue tant à les tenir éloignés de nous. Mais alors, s'il faut vraiment ici un enseignement « chinois » plutôt que « français », si notre devoir et l'intérêt bien compris du peuple annamite exigent qu'il soit tel, alors une conclusion s'impose devant laquelle il ne faut pas reculer : nos professeurs doivent se borner à enseigner le peu de français qui paraît utile pour quelques-uns, et laisser toute la formation intellectuelle et morale des jeunes générations aux soins des lettrés à la chinoise, sinon « chinois » eux-mêmes, car enfin rien ne vaudra jamais un Chinois pour donner un enseignement « chinois » ; et c'est bien en effet cette double formation qui résultera de cet enseignement, « livres classiques (philosophie et morale), littérature, histoire » (m. p.). C'est à ce propos qu'il convenait de citer le rapport de M. Prêtre, dénonçant dans les compositions des meilleurs produits de cet « enseignement traditionnel, plus exactement, chinois », « la pauvreté du fonds et la faiblesse incroyable des pensées » (p. 507, n. 1) et quelques autres qualités encore. Mais non ; par ce qu'il a dit plus haut et par ce qu'il dit ici, par la façon dont il parle des « quelques centaines de caractères, ceux

(1) Voir en particulier l'ouvrage du Dr. Guillemet et du capitaine O'Kelly, *En colonne dans le Haut-Laos*, Hanoi-Haiphong. Imprimerie d'Extrême-Orient, 1916.

surtout utilisés pour la transcription des pensées morales des sages chinois » (p. 507-508), l'auteur laisse assez entendre que cette question, difficile d'ailleurs et dont il me paraît impossible de se faire une idée nette sans une sérieuse étude sur place, lui demeure étrangère.

En résumé, il ne semble pas que le but que s'est proposé M. V., de traiter « scientifiquement » ces questions si complexes, ait été atteint, du moins en ce qui concerne l'Indochine ; il lui a manqué de les avoir étudiées sur place avec les moyens et en y consacrant le temps, le long temps, nécessaires. Il a par suite été réduit à compulser les ouvrages de ses devanciers, à répéter ce qu'ils en ont dit, sans pouvoir le vérifier, à essayer parfois de l'interpréter, ce qui en l'absence d'observations personnelles et directes, l'exposait à des dangers qu'il n'a pas toujours évités ; et le péril était d'autant plus grand que sa documentation comme sa critique paraissent insuffisantes. Son « programme » semble fait, aussi bien dans ces parties acceptables, voire bonnes, — il y en a, — que dans celles à tendances rétrogrades ou exagérément conservatrices, de projets, de desiderata déjà souvent exprimés et bien connus de tous ceux qui s'occupent de ces problèmes, de simples redites en un mot ; et il n'apporte au fond rien de vraiment nouveau.

N. Peri.

Lieutenant-Colonel Bonifacy. — *Cours d'ethnographie indochinoise.* — Hanoi-Haiphong, Imprimerie d'Extrême-Orient, 1919 ; 1 vol. in-8°, 110-v pp. avec figures.

Le Lieutenant-Colonel Bonifacy a publié le cours qu'il a fait pendant l'année 1919 devant les élèves de l'Ecole Supérieure d'Agriculture et de Sylviculture de l'Université Indochinoise. Le but était, dit l'auteur dans son Avertissement, « de faire connaître aux élèves annamites les diverses races qui peuplent « l'Indochine, de faire disparaître le mépris inné qu'ils professent pour les « allophyles, et enfin de les éclairer sur le parti qu'on peut tirer de ces races au « point de vue agricole et sylvicole ». Si on se rappelle que la plupart des populations indochinoises, sans en excepter les Annamites, ne savent guère tirer d'autre parti de la forêt que de la brûler pour faire leurs semis de riz dans la cendre, on peut se rendre compte d'une part combien les élèves de l'Ecole Supérieure de Sylviculture, le jour où ils seront fonctionnaires, auront à faire pour diriger l'éducation de ces races, et de l'autre combien il est nécessaire de les préparer soigneusement à cette tâche délicate.

Pour rester à la portée de ses auditeurs, M. B. était forcé de s'en tenir aux notions les plus simples ; et une part appréciable du cours devait être consacrée à des définitions élémentaires, qui auraient été superflues devant un auditoire européen, mais que le manque de culture générale des étudiants annamites

rendait nécessaires ; si à certains points de vue cette méthode peut fatiguer le lecteur français par la lenteur de sa progression, elle était indispensable pour donner aux étudiants indigènes le seul bénéfice qu'ils peuvent retirer de ces miettes d'enseignement supérieur, à savoir l'illusion de la compréhension temporaire d'idées qui les dépassent.

Le cours se compose de deux parties : la première est relative à l'ethnographie en général, mais en se référant plus particulièrement à l'Indochine ; la seconde consiste en une brève description des diverses populations indochinoises et particulièrement tonkinoises.

M. B., s'adressant à des étudiants, dépourvus de toutes notions d'ethnographie, a accordé avec juste raison une place importante aux notions générales. D'autre part ces étudiants étant annamites, il était nécessaire de choisir parmi ces idées générales en les rapportant aux faits spécifiquement indochinois. De là l'obligation d'un triage où naturellement les dispositions personnelles de l'auteur jouent le rôle principal. Peut-être aurait-il été possible de donner à l'Indochine propre une place plus grande encore que ne fait M. B. Ainsi celui-ci parle à chaque instant de tribu et de clan. Or il reconnaît lui-même (p. 64, note 1) que « en réalité, en Indochine, la tribu n'existe pas comme « groupe social organisé ». Quant au clan, il ne se rencontre pas davantage : en fait M. B. n'emploie guère ce mot que pour désigner les groupes de familles réunies par un même nom, les *sing* 姓 chinois ou tăi, les *họ* annamites. Mais, dans la littérature sociologique, le mot *clan* désigne quelque chose de bien différent, et s'il peut être parfois utile comme terme de traduction approximative dans certains ouvrages spéciaux, il n'y a aucun avantage à l'employer dans un ouvrage élémentaire.

Quand un livre est comme celui-ci le premier essai de vulgarisation sur une question, on ne peut s'étonner d'y trouver quelques inexactitudes. C'est ainsi que certaines définitions sont insuffisantes. Celle des langues agglutinantes (p. 17) par exemple : elle conduit M. B. à dire que « le roumain, langue à flexion, conserve des traces d'agglutination » parce que l'orthographe roumaine n'employant pas l'apostrophe comme le français ou l'italien incorpore l'article au nom auquel il se rapporte. D'ailleurs toute cette page est quelque peu incohérente : l'auteur commence par déclarer que « la langue n'indique en rien la race », après quoi il s'efforce de répartir les groupes de langues entre les races blanche, jaune, noire et rouge. La définition du *totem* comme « une classe d'objets matériels, animal, végétal ou objets inanimés que le clan considère comme étant son parent, son protecteur » (p. 65) est bien incomplète, mais cela n'a pas d'importance, puisqu'actuellement il n'y a pas de société totémique connue en Indochine. Il est plus regrettable que celle du *tabou* (p. 65), « interdiction de se servir, de manger un objet, un animal » soit trop restreinte. La plupart des tabous indochinois restent en dehors de la définition. On peut à la rigueur y faire rentrer les *hamũ tabuñ*, rizières qu'il est interdit de cultiver, des Chams et des Chru ; mais bien des cas importants sont laissés au dehors. Par exemple chez les Jarai

il est *kòm* (c'est le mot jarai pour les interdits) à toute femme de conserver son premier-né, qui est mis à mort ; il est *kòm* à toute femme d'accoucher dans la maison ; il est *kòm* au Sadet du Feu de se trouver sous le même toit qu'une femme qui a ses règles, et par suite sa femme quitte la maison pendant cette période et va habiter une petite case isolée ; il est *kòm* au même personnage de s'approcher d'un cadavre et par suite quand sa femme ou son enfant est près de mourir, on l'emporte hors de la maison ; il lui est également *kòm* d'entrer dans un village sans être autorisé par le Chef de village. Chez les Tăi-noirs du Tonkin, il est interdit *kám* à quiconque (sauf aux Européens et aux mandarins annamites) d'entrer ou de sortir du village pendant les trois jours que dure la fête du Fi-mương : si l'interdit est violé, la cérémonie doit être recommencée. Ce sont là des cas de tabou que la définition de M. B. ne recouvre guère ; d'autant que pour certains d'entre eux, ce n'est pas la personne à qui les tabous sont imposés qui doit agir, mais une autre personne sur qui ne pèse aucun interdit. Pour reprendre un des cas cités ci-dessus, le Sadet du Feu m'a affirmé à plusieurs reprises qu'il n'est nullement *kòm* à sa femme d'habiter sa maison pendant ses règles ; mais que c'est à lui-même qu'il est interdit de se trouver sous le même toit qu'elle ; c'est lui et non elle qui tomberait malade si le tabou était violé ; c'est néanmoins elle et non lui qui quitte la maison et va habiter au dehors.

Dans la description du bouddhisme, il n'est pas exact qu'il prêche de « s'abstenir de procréer ». Obtenir le triomphe du bien par le suicide de l'humanité s'abstenant volontairement de toute procréation est une idée manichéenne mais non bouddhique. Elle ne présenterait aucun sens dans le bouddhisme, puisque la naissance étant la conséquence des actes commis dans les vies antérieures et les causes ne pouvant cesser de produire leurs effets, tant qu'il y aura des êtres dont les actes passés exigent la renaissance, il y aura des mondes où ces êtres iront naître et mourir.

Je ne reprocherai pas à M. B. d'avoir fait une description purement extérieure des populations indochinoises et n'avoir jamais cherché à expliquer les faits religieux ou sociaux par la psychologie des diverses populations. C'est évidemment une chose voulue par lui, probablement pour ne pas faire perdre pied à ses auditeurs indigènes. Il est néanmoins permis de regretter les pages intéressantes qu'il aurait écrites sur un sujet difficile, mais qui lui est familier. Car bien peu de Français connaissent aussi bien que lui les populations indigènes, non seulement dans leurs coutumes et leurs rites extérieurs, mais encore dans leur mentalité et leur conscience.

Je terminerai en relevant quelques erreurs de détail.

P. 15. Le « tribut du Yu » ne remonte pas à 2200 av. J.-C. Aucun livre chinois n'a pareille antiquité. Sur ce chapitre du *Chou king*, cf. CHAVANNES, *le Dieu du Sol dans la Chine antique*, p. 458.

P. 16. Le mot annamite *sắt*, fer, n'est pas apparenté au chinois 鐵 *t'ie*, ancien *t'iet*.

P. 21. Est-ce que vraiment M. B. est satisfait de l'explication du caractère 主 par « celui dont les lumières éclairent les hommes » ? Les soi-disant explications à l'aide des jeux de mots plus ou moins heureux du *Chouo wen* devraient être bannies de tout ouvrage sérieux.

P. 50. Le mot *avatar* est principalement vichnouite et désigne les «descentes» des divinités, en particulier les incarnations de Viṣṇu. Il ne peut être employé pour désigner les vies successives d'un homme dans la théorie bouddhique.

P. 55. A propos du lévirat, M. B. aurait pu indiquer que c'était une coutume régulière au Tonkin dans la région Việt-trì au début de l'ère chrétienne. Cf. *BEFEO.*, XVIII (1918), III, p. 10.

P. 79. Le mot *mọi* n'est certainement pas apparenté à *người*. C'est la forme annamite du mot mường *mol*, homme, que les Mường de la région située entre le Tonkin et le Thanh-hoá emploient fréquement pour se désigner eux-mêmes. On comprend aisément que ce mot qui s'appliquait primitivement à des populations non annamites habitant les collines de la frontière tonkinoise ait fini par devenir un terme générique désignant tous les sauvages montagnards.

Le livre de M. B., bien que spécialement composé pour des étudiants annamites, pourra rendre service à bien des lecteurs européens qui y trouveront, présentées sous une forme facile, des notions générales d'ethnographie et de sociologie, et même quelques faits particuliers relatifs à l'Indochine. Il faut féliciter l'auteur d'avoir su réaliser en quelques pages une œuvre qui sera aussi largement utile.

H. Maspero.

L'Information française. Nam Phong, văn-học khoa-học tập-chí [Revue en annamite et en chinois]. — Hanoi, Imprimerie tonkinoise, 1917-..., in-8°.

Il y a une quinzaine d'années, — la réforme de l'enseignement traditionnel commença vers 1905 — le Gouvernement du Protectorat de l'Annam-Tonkin, s'étant avisé qu'il ne suffisait plus de s'occuper uniquement de la formation primaire d'expéditionnaires indigènes pour les besoins de ses services administratifs, tourna les yeux vers ce qui pouvait constituer la classe pensante et lettrée, l'élite intellectuelle de la collectivité annamite ; et, comme cette classe continuait à se former suivant les antiques disciplines de l'école chinoise, on décida d'introduire dans cette école, pour la renouveler et la moderniser, quelques unes des matières de l'instruction occidentale, telles que : histoire générale, géographie, sciences physiques. Ces matières furent inscrite au programme des examens traditionnels qui sanctionnaient périodiquement, tous les trois ans, l'application studieuse d'un nombre considérable d'écoliers de tous âges et de toutes conditions. Les premiers examens passés sous l'empire du nouveau régime révélèrent, à la fois, la curiosité impatiente qu'avaient depuis

longtemps déjà ces étudiants pour les *Tân-học*, c'est-à-dire les « connaissances nouvelles », et surtout l'influence désastreuse qu'exerçaient sur leur esprit certains livres importés de Chine qui, à défaut d'ouvrages et manuels modernes en caractères composés sous notre contrôle, s'étaient introduits dans le pays et constituaient la source principale des informations de la classe lettrée sur le monde occidental. Les constatations faites à cet égard, après le concours de doctorat de Huế de 1911, furent décevantes.

On en jugera par ces quelques extraits de l'intéressant rapport présentés au Gouverneur Général sur les résultats de ce concours :

« Ces compositions, même mis à part le caractère chinois de la culture dont elles « procèdent, apportent une nouvelle preuve de l'emprise écrasante et persévérante de « la Chine et de ce qui est chinois sur les esprits annamites de la classe dirigeante. « Tout ce qui est chinois est grand, éminent, vraiment important ; le reste est peu de « chose. La Chine a tout su, tout connu, tout découvert ; les autres peuples ne sont « que ses élèves et se sont instruits de tout à son école (voir la composition de science). « Un chinois a fait faire un calendrier ; un autre à déclaré que « le ciel est semblable « à un œuf dont la terre formerait le jaune » ; voilà l'origine de l'astronomie et les « principes essentiels de cette science ; le reste n'est qu'application pratique. Et on « revient sur cette idée dans la composition sur le livre des Changements. Deux com- « binaisons de signes divinatoires, de signification toute morale d'ailleurs, « tonnerre « dans la terre » et « eau et feu mélangés », contiennent le secret de nos connaissances « en électricité et de la construction des machines à vapeur ; et je pourrais multiplier « les exemples. Toute l'obstination et l'inintelligence du lettré à la chinoise sont là.

« Chose plus grave : la Chine continue à imposer ici ses méthodes vaines et de pure « forme. C'est toujours la pure littérature, au sens péjoratif du mot, qui l'emporte... La « manie des citations a du moins un effet intéressant, elle nous permet de connaître « de façon à peu près sûre quels sont les ouvrages modernes les plus répandus et « jouissant de la plus grande autorité ici. Il est inutile de dire que ce sont des ouvrages « chinois ou des traductions d'ouvrages étrangers en chinois. A l'heure actuelle et « depuis quelques années déjà, il en existe en assez grand nombre, et il en est de « sérieux. Mais pour diverses causes, éloignement, manque de relations et de maisons « en correspondance avec les grands centres d'édition du Nord, difficultés opposées à « l'introduction des livres chinois, manque d'initiative et pauvreté des Annamites, inuti- « lité relative de ce genre d'ouvrages jusqu'à ces derniers temps, etc., ceux-ci sont peu « au courant de cette littérature nouvelle. La faveur va à quelques rares ouvrages sans « grande valeur et déjà anciens, sauf un dont je parlerai plus loin. « Le principal, celui « qu'il faut mettre hors de pair et qui semble jouir d'uue vogue et d'une autorité sin- « gulière, est celui que tous les candidats citent sous le nom de Ly Dê-ma-thai. Il s'agit « d'un abrégé d'histoire moderne de l'Europe (Nineteenth Century), œuvre de l'Améri- « cain Mackensie, traduit en chinois par le Rev. Timothy Richard, qui a pris en cette « langue le nom de Li Ti-ma-t'ai. Lors d'une réédition en 1895, celui-ci y ajouta une « préface. C'est sous cette forme que l'ouvrage est connu ici. Il y a peu, et peut-être « pas d'Annamites instruits qui ne l'aient lu. Etant donné la nationalité de l'auteur et « celle du traducteur, il est normal qu'il ne soit pas favorable à la France ; cependant « il faut reconnaître qu'il y a pis en ce genre.

« Non seulement tous les candidats le citent, expressément ou non, et emploient « presque toujours ses transcriptions, mais ils en savent des passages par cœur et les « transcrivent de mémoire, les incorporent dans leurs phrases. Bien plus, et ceci don- « nera une idée de l'autorité de ce livre médiocre et de son influence ici, les exami- « nateurs le considèrent comme un ouvrage fondamental, dont il n'est pas permi- « d'ignorer les moindres passages. Qu'on veuille bien relire le texte de la premièrs « question ; on y trouvera mentionnées simplement, sans aucune indication d'espèce « ni de source, « quatre lois » régissant tout le progrès humain. Je ne connais person- « ne qui ait envisagé et résolu de cette façon simpliste cette question si vaste, si ce « n'est le Rév. T. Richard, en quelques lignes de sa préface à la traduction de Mac- « kenzie. Et en fait, aucun des candidats n'a hésité. C'est lui, c'est cette préface qu'ils « citent expressément ; les quatre lois qu'ils exposent sont celles qu'expose le Rév. « T. Richard »..... « Après Mackenzie et le Rév. T. Richard, vient le trop fameux K'ang « Yeou-wei. Son petit ouvrage sur la France, le deuxième de la série *Relation de* « *voyage dans onze pays d'Europe* paraît être en de nombreuses mains. Outre des « appréciations sur la France, il contient un court résumé d'histoire (p. 80-111) et un « chapitre à part sur la Révolution. Bon nombre de transcriptions lui sont empruntées ; « la date de 420 ap. J.-C. donnée par plusieurs candidats comme celle de la fondation « de l'Etat français est de lui ; de lui aussi les phrases sur Mérovée et les Huns, Clovis « et les barbares du Nord, dont on ne semble pas connaître autre chose. Ecrit dans un « esprit défavorable à la France, cet ouvrage ne perd guère d'occasion de montrer « notre infériorité par rapport à l'Angleterre et à l'Allemagne. Il contient d'ailleurs « des erreurs de fait : si la défaite de l'armée française par Jeanne d'Arc (p. 94) n'est « sans doute que le résultat d'une faute d'impression, les lecteurs non prévenus n'ont « aucun moyen de s'en apercevoir ; l'auteur confond manifestement l'Orient et l'Ex- « trême-Orient lorsqu'il dit, que la civilisation chinoise parvint en Europe à la suite « des Croisades (p. 90-91) ; il va jusqu'à affirmer sérieusement à propos de la bataille « de Crécy, qu'à ce moment les premiers canons arrivèrent de Chine apportés par les « Arabes » (p. 92), et que la démocratie 民主 et même le système républicain 共和 « 之民主政體, furent établis en France sous Jean le Bon. »

Ces précisions, dues à une plume des plus autorisées, marquent quel était l'état des connaissances et des jugements de ceux que nous étions habitués à considérer comme constituant la classe dirigeante du pays d'Annam, pendant les années qui précédèrent immédiatement la guerre, années au cours desquelles on eut à enregistrer, du reste, les velléités d'un mouvement insurrectionnel (attentats terroristes de 1913 au Tonkin et en Cochinchine).

Les choses n'étaient guère changées lorsqu'éclata le conflit européen ; une abondante littérature d'origine chinoise et d'inspiration étrangère ou hostile aux intérêts de la France, circulait sous le manteau, dans le monde des mandarins et des lettrés, préparant les voies à l'offensive de la propagande allemande. Dès janvier 1915, le Gouvernement, justement ému d'une situation à laquelle on n'avait pas suffisamment prêté attention dans le passé, prohibait d'une façon générale et absolue l'introduction en Indochine des livres et périodiques imprimés en Chine. Il restait, dans un but d'ordre politique sur lequel il est inutile d'insister, à se préoccuper des moyens propres à réagir

contre les courants d'opinion créés parmi les lettrés par cette littérature pernicieuse. C'est ainsi qu'on fut amené à concevoir l'utilité d'un périodique, comportant une partie en langue annamite et une partie en langue chinoise écrite, lequel fournirait aux intellectuels annamites une lecture intéressante, susceptible de modifier progressivement l'orientation de leur esprit. Telle est l'origine de la revue *Nam-phong*, dont quelques personnalités, connaissant les préoccupations du Gouvernement, se firent les promoteurs dans le cours de l'année 1916. Retardée par des difficultés d'ordre matériel, sa publication commença en juillet 1917 et, depuis, elle a continué sans interruption à raison d'un numéro de cent vingt pages de texte chaque mois.

Cette revue se présente sous une couverture originale, qui a dû certainement contribuer à son premier succès. Le titre *Nam-phong* 南風, *Vent du Sud*, en est bien choisi. Il évoque au souvenir des lettrés la chanson que la légende attribue à l'empereur 舜 Thuân.

南風之薰兮，可以解吾民之慍兮.
南風之辰兮，可以阜吾民之財兮.

L'adjonction d'un titre français très explicite : *L'Information française ; la France devant le monde, son rôle dans la guerre des nations*, précise le caractère propre de cette publication, qui est avant tout une publication de propagande.

Si elle se targue d'être la première et l'unique *revue littéraire et scientifique* qui ait jamais été mise à la disposition du public annamite, c'est surtout parce que ses articles les plus importants, qui sont des traductions ou des adaptations d'ouvrages français, ont essentiellement pour objet de signaler aux lecteurs les œuvres les plus remarquables de la pensée et de la science françaises. Cette tâche, il faut le reconnaître, n'est pas sans mérite et sans difficultés auprès d'un public de lecteurs, qu'aucune formation scolaire n'a préparés à aborder les explications techniques, auxquelles on cherche à les intéresser. Mais il suffit que ces articles aient ouvert les yeux des intéressés sur un monde de connaissances inconnu d'eux, qu'ils leur aient fait apercevoir la complexité des problèmes résolus par les Occidentaux, qu'ils les aient, par des exemples bien choisis, convaincus de l'action prépondérante exercée par les savants et les penseurs français sur le développement de la civilisation moderne, pour que l'œuvre entreprise par les promoteurs du *Nam-phong* soit amplement justifiée. Il importe donc assez peu, en l'espèce, que certains sujets traités ne soient pas toujours à la portée du lecteur ; ils ne le sont peut-être pas davantage à celle des jeunes enthousiastes, qui tirent, à juste titre, quelque fierté d'être les rédacteurs attitrés de la revue *Nam-phong*. L'essentiel est que cette propagande ait commencé à déterminer chez ses lecteurs habituels des réflexions favorables au prestige français, et à découvrir pour eux le néant scientifique de la culture chinoise ; en durant et en se perfectionnant, elle doit nécessairement produire dans les milieux auxquels elle s'adresse, le revirement

d'opinion, qui fut à l'origine son principal objectif. Il faut souhaiter longue vie au *Nam-phong*, puisqu'aussi bien cette revue jouit déjà d'une grande faveur auprès de la classe instruite annamite. En apportant plus de méthode et d'esprit de suite dans le choix des questions traitées sous les diverses rubriques, littérature, histoire, économie politique, sociologie, droit, philosophie, actualités, on lui conservera facilement le caractère d'organe directeur de l'opinion de l'élite indigène, qu'elle aspire à être dès maintenant.

Dans un autre ordre d'idées, il convient de rendre hommage à l'effort tenté par les rédacteurs du *Nam-Phong*, MM. Thàn-trong-Huê et Pham-Quỳnh en particulier, pour amener la langue annamite à exprimer clairement les notions nouvelles, les plus abstraites aussi bien que les plus techniques, importées de l'Occident, à traduire directement sans trahison et en évitant l'abus des périphrases prolixes n'importe quel texte français, littéraire ou scientifique. Le procédé employé consiste dans un enrichissement systématique du vocabulaire annamite en empruntant les expressions chinoises, généralement dissyllabiques, dont l'acception est fixée par un long usage dans les livres chinois modernes, et qui sont l'équivalent exact des expressions correspondantes des langues européennes. Maîtres de ce vocabulaire et doués d'une bonne logique naturelle les auteurs ont pu se flatter qu'ils triompheraient des difficultés les plus ardues dans cette entreprise, qui ne tend à rien moins qu'à créer de toutes pièces pour leurs compatriotes un instrument littéraire, conservant sous le rapport de la phonétique et de la syntaxe son originalité propre, son caractère national.

L'expérience de ce style, qui ne surprend et n'arrête pratiquement que ceux qui n'ont pas de culture chinoise, — et ce n'est pas à eux que le *Nam-Phong* s'adresse — n'a pas duré assez longtemps pour qu'il soit permis de porter un jugement définitif sur la valeur du système et les chances de vulgarisation de ce langage nouveau dans la grande masse indigène. Il a contre lui l'opinion de ceux qui voudraient voir les idiomes vernaculaires de l'Indochine s'enrichir par l'incorporation de mots français déformés pour l'euphonie, et que satisfont des néologismes tels que « la-ga » pour dire « gare », « sa-phòng » pour dire « savon », etc. Je laisse aux sinologues autorisés le soin d'éclairer cette question. Les annamitisants sauront, en tout cas, gré aux rédacteurs du *Nam-Phong* d'avoir publié pendant la première année de l'existence de cette revue un lexique de ces expressions nouvelles, et du soin qu'ils ont pris depuis, chaque fois que cela paraît nécessaire, de placer en regard des expressions chinoises employées pour la première fois, l'expression française équivalente. De nombreuses notes au bas des pages complètent ce travail de lexicographie, dans lequel on peut relever quelques erreurs, mais qui, dans l'ensemble, constitue une œuvre judicieuse et intéressante.

La revue *Nam-Phong* ne devait négliger aucun moyen de gagner les sympathies du public lettré. Aussi a-t-elle fait une part importante dans ses colonnes à la littérature annamite et chinoise. Ses rédacteurs ont eu pour cela la bonne

idée de puiser largement dans le fonds, d'une richesse unique, de la bibliothèque de l'Ecole française d'Extrême-Orient. Ils ont mis à contribution les livres écrits en langue chinoise par des auteurs annamites et les livres composés en langue vulgaire (chữ nôm), que cette bibliothèque conserve. La plupart de ces ouvrages sont, on le sait, inédits et peu nombreux sont les privilégiés qui ont pu en avoir les originaux ou les copies entre les mains.

Je relève la publication dans le *Nam-phong* de contes extraits du recueil intitulé *Văn nang tiểu sử* 雲囊小史 de Phạm-đình-Dục 范廷煜 que les lettrés annamites comparent au célèbre recueil chinois *Liêu trai chí dị* 聊齋誌異; de poésies de Cao Chu-thần 高周臣, de Trần Tử-mẫn 陳子敏, de Phạm Hoa-đường 范華堂, de Nguyễn Thạch-nông 阮石農, etc. Ces textes, dont les lettrés ne connaissaient guère que le titre, ont paru dans la partie chinoise de la Revue. La partie annamite a publié en traduction sous le titre *Tôn-cổ-lục* des extraits de plusieurs recueils de mémoires et de notes d'histoire, en particulier du *Tang thương ngẫu lục* 桑滄偶錄 et du *Vũ trung tùy bút* 雨中隨筆, qui fournissent de curieux renseignements sur l'état social de l'Annam à la fin des Lê, pendant la période de transition qui marque le déclin de cette grande dynastie et l'avénement des Nguyễn.

Les ouvrages d'auteurs célèbres tels que Lê-quí-Đôn (pseudonyme Quế-đường 桂堂), Nguyễn-văn-Xiêu (pseudonyme Phương-đình 方亭), les encyclopédies comme le *Lịch triều hiến chương* 歷朝憲章, les géographies impériales telles que le *Đại-Nam nhất thống chí* 大南一統志, les annales de la dynastie actuelle, ont fourni les sujets de nombreuses études, qui rendront certainement service à ceux qu'intéresse l'histoire des pays annamites.

Les rédacteurs du *Nam-phong* se sont rendu compte qu'il est plus délicat d'utiliser convenablement les recueils en *chữ-nôm*, dont la bibliothèque de l'Ecole Française d'Extrême-Orient renferme une importante collection. Ces recueils présentent, en effet, un mélange désordonné de pièces anciennes originales et de compositions toutes modernes dénuées d'intérêt. Cela tient à la manie qu'ont les scribes chargés de les former, de s'improviser auteurs en même temps que compilateurs. Des fantaisies d'écriture, inévitables avec le système *nôm*, rendent au surplus assez difficile la transcription en *quốc-ngữ* de ce genre de littérature. On s'est donc appliqué à ne publier sous la rubrique *Văn-uyển*, que des textes soigneusement choisis parmi ceux qui présentent les meilleures garanties d'authenticité, le *Nam-phong* fournissant ainsi un premier essai d'anthologie critique pour les lettres annamites.

Je signale notamment la publication des chansons dites *hát nói* et *hát ả đào*, (chansons des chanteuses) de Nguyễn-công-Trứ 阮公著, originaire du Hà-tĩnh et qui vivait sous Minh-mạng et Tự-đức; celles de Trạng-trình, surnom de Nguyễn-bỉnh-Khiêm 阮秉謙, datant de la période *đại-chính* des Mạc (1530-1540); enfin les poésies composées par les hauts mandarins de la cour de la période *hồng-đức* des Lê (1470-1497). Ces pièces sont caractérisées par leur tournure archaïque, qui les distingue nettement des poésies modernes — emploi

de mots et expressions tombés en désuétude, allusions à certains faits contemporains, particularités de la métrique, alternance de vers de six ou même de cinq pieds dans les huitains, etc....

En manière de conclusion, et sans perdre de vue que le *Nam-phong* a été surtout jusqu'à présent une œuvre d'opportunité politique, on peut estimer que cette publication constitue une tentative des plus intéressantes ; il ne tiendra qu'à ceux qui ont charge de la maintenir de faire que cette revue augmente sa valeur éducative pour les classes supérieures de la population indigène.

L. Marty.

Report of the superintendent, Archæological Survey Burma for the year ending 31st March 1919. — Rangoon, 1919.

Parmi les renseignements que nous glanons dans ce rapport l'un sera accueilli avec joie, l'autre avec regret : nous apprenons p. 14 que le palais royal de bois doré à Mandalay sera réparé et entretenu, d'une façon constante et p. 15 que la publication du premier volume de l'*Epigraphia Birmanica*, annoncée pour le début de 1918, est remise à une date non fixée.

Une inscription talaing qui recule de quatre siècles l'ancienneté de celles-ci, découverte il y a quelques années à Lophburi (Siam) et transportée en dernier lieu à la bibliothèque nationale Vajirañāṇa de Bangkok, a été étudiée par M. Cœdès qui la rapporte au VIe ou au VIIe siècle de notre ère. Ainsi se confirme l'antiquité relative de la civilisation talaing, qui n'était encore qu'hypothétique.

Notons également que les identifications proposées par M. Cœdès dans son article sur Çrīvijaya, paru dans le *Bulletin* l'année dernière sont adoptées ici pour celles qui concernent la Birmanie.

Une curieuse découverte faite à Pagan, celle d'un stūpa, en quelque sorte enchassé dans les ruines d'un autre, a attiré l'attention sur cette disposition bizarre dont huit exemples ont été bientôt relevés. Le fait n'est pas aussi extraordinaire qu'il paraît à première vue. Une reconstruction analogue autour d'un sanctuaire préexistant a été relevée à Java au Č. Mendut (1) et il n'est pas rare au Laos français. Un exemple identique est reconnaissable au That Phun de Xieng Khuang, et cette étrange coutume a été appliquée même à des statues en maçonnerie (Buddha du V. Ban-Muong de Ban-Khay, également au Tranninh). Dans les deux cas c'est l'excavation des chercheurs de trésors qui rendit visible la dualité. Cette habitude d'envelopper l'œuvre ancienne par l'œuvre

(1) Cf. *Rapporten van de Commissie in Nederlandsch-Indië.... 1903*, pl. 53, 55-57.

nouvelle s'explique sans doute par la répulsion qu'éprouvaient les fidèles à détruire la première.

Signalons p. 33 une erreur contre laquelle il sera longtemps encore nécessaire de réagir. Dans une discussion au sujet de l'existence de sanctuaires de Brahmā, l'auteur invoque celle de temples remarquables consacrés à cette divinité au Cambodge, et il ressort d'un rapprochement avec les groupes de quatre images de Buddha à Pagan, adossées et faisant face aux quatre points cardinaux, qu'il a dans la pensée les tours à visages du pays khmèr. Mais s'il exista au moins un édifice dédié à Brahmā en Indochine française (1), je ne crois pas qu'aucune inscription n'en indique l'existence au Cambodge ; l'erreur provient certainement de la vieille attribution à Brahmā des tours du Bayon et des quelques édifices similaires à quatre visages. Or le Bayon est certainement désigné comme un temple dédié au liṅga (cf. *Le Bayon d'Angkor Thom*, Introduction, p. 27). Peut-être, bien que leur nombre de quatre surprenne, ces visages sont-ils des faces de Çiva; plusieurs portent en effet l'œil frontal qui semble caractéristique de ce dieu ; mais peut-être aussi l'origine est-elle plus ancienne, et ce décor n'est-il qu'un motif courant de la vieille ornementation indienne disparue, puisqu'une composition analogue peut fort bien avoir existé sur les tours de briques du monastère bouddhique de Nalanda (2) et que la tradition semble s'en être conservée jusqu'au Tibet (3).

H. Parmentier.

Lê-Văn-Phát. — *Contes et légendes du pays d'Annam.* — Saigon, Schneider, 1913 ; in-16, 295 p.

Joli petit livre, remarquablement édité, écrit dans un français excellent et qui conserve sous une forme très agréable une série de légendes intéressantes. Quelques-unes sont des contes édifiants passés des écrits bouddhiques dans les croyances populaires. C'est d'ailleurs le reproche général qu'on peut faire à ces charmants petits récits. Trop d'entre eux n'ont guère de caractère local et pourraient provenir de tout autre pays bouddhique. Il n'en est guère qu'un ou deux comme ceux de « La mère et l'enfant » p. 167, ou la « Légende du bois

---

(1) Au Čampa, cf. H. Parmentier, *Inventaire des monuments čams de l'Annam*, I, p. 80 4°.

(2) Cf. *BEFEO.*, X, p. 206 n. 1.

(3) Sylvain Lévi, *Népal*, I, fig. p. 273, et stūpa de la grande planche de la collection Hodgson à la fin du volume.

d'aigle » p. 159, qui semblent se rattacher directement au pays (1). M. Lê-văn-Phát a encore accusé ce défaut général en terminant ces contes par des morales qui parfois d'ailleurs se rattachent assez mal au récit.

Notons quelques inexactitudes de détail ou quelques rapprochements que nous signale M. H. Maspero : P. 16. « Le Bouddha rappela sa mère dans le Nirvana » ne peut être dit pour signifier que la femme est morte. — P. 113 sqq. Pour le conte « La cloche, le tam-tam et le cái-mỏ », le jugement par les bêtes, il n'est pas besoin de rappeler la fable de La Fontaine ; mais il y a lieu de le comparer a un conte hindou moderne analogue (2). — P. 185, note 1. Il n'y a aucun rapport entre Mục-liên (Maudgalyayāna, le disciple du Buddha qui était « le premier pour les pouvoirs magiques ») et Địa-tạng (c'est ainsi qu'il faut lire le Địa-tạn de M. Lê-văn-Phát) qui est non le Buddha mais le Bodhisattva Kṣitigarbha. La confusion est due sans doute à ce que tous deux sont descendus aux enfers pour le salut des damnés. — P. 199. Le *thần thông* n'est pas une « sorte de longue-vue magique ». C'est ou plutôt ce sont les six pouvoirs magiques des Buddhas qui leur permettent de voir, entendre, etc., ce qui se passe dans tous les mondes. — P. 233 sqq. Le conte intitulé « Le marsouin » a son analogue (sauf la métamorphose finale) dans l'Inde moderne; une version provenant de l'Inde du Sud se trouve dans le petit recueil de Shovona Devi intitulé *The Orient Pearls*, pp. 127-137, The Foolish Vow. — P. 290. Long-vương est le roi des eaux et des mondes sous-marins et non le roi des morts ; ce serait le Neptune et non le « Pluton des Annamites

Malgré ces petits défauts ce livre est œuvre intéressante, car il serait utile que tous ces contes soient recueillis, et les indigènes qui se sont pliés à nos méthodes seraient particulièrement désignés pour ce travail. M. Lê-văn-Phát a donné là un excellent exemple.

H. Parmentier.

---

(1) Voir pour le second : H. Parmentier, *Le Sanctuaire de Po-Nagar à Nhatrang*, BEFEO., II, p. 50.

(2) Cf. Donald A. Mackenzie, *Indian Fairy Stories*, p. 115 sqq., The Wise Ape.

INDE.

L. de La Vallée Poussin. — *The Way to Nirvāṇa*. — Cambridge, University, 1917 ; 1 vol. in-8, x-172 pp.

Il est un peu tard sans doute pour parler de cet ouvrage ; mais la faute en est à la difficulté persistante des communications avec l'Europe, qui ne nous a pas permis de le connaître aussi tôt que nous l'eussions désiré. Pendant le séjour en Angleterre que les circonstances ont imposé à M. L. V. P., le savant professeur a donné au Manchester College à Oxford, une série de six conférences sur le bouddhisme ancien considéré comme une discipline de salut. Elles ont été imprimées en un volume sous le titre *The Way to Nirvāṇa*. L'auteur y traite de l'origine des disciplines de salut indiennes, de l'âme bouddhiste, de la définition bouddhiste du Karman, de la doctrine du Karman et de ses rapports avec la transmigration, la cosmogonie et la théogonie, du Nirvāṇa, et enfin du chemin du Nirvāṇa. C'est en somme un exposé des grands principes et des dogmes fondamentaux du bouddhisme, tels que permettent de les saisir les plus anciens ouvrages en notre possession.

Personne n'était sans doute mieux qualifié que M. L. V. P. pour faire cet exposé ; et il l'a fait avec la maîtrise qu'on lui connaît. Il l'a fait surtout avec une méthode excellente et une parfaite clarté. Ce n'est pas là un mince mérite ; seuls l'apprécieront pleinement ceux qui savent de quelle manière fragmentaire, incomplète, vague et nébuleuse assez souvent, parfois contradictoire, en apparence au moins, ces principes sont posés et ces dogmes enseignés dans les livres sacrés du bouddhisme. « Couper... des avenues dans la forêt, c'est, tout compte fait, le seul moyen de la parcourir », dit très heureusement l'auteur. C'est le système qu'il a adopté, et on le suit en effet avec un réel plaisir dans les larges et claires avenues qu'il a ouvertes à travers cette forêt dont l'obscurité et les multiples sentiers sont quelquefois pour décourager. En somme, M. L. V. P. a écrit là une sorte d'introduction à l'étude du bouddhisme, que liront, qu'ont déjà lue sans doute, tous ceux qui s'intéressent à ce puissant effort de l'esprit hindou. Elle sera particulièrement précieuse pour les commençants ; ils y trouveront sous un mince volume des vues générales nettes et précises sur les points fondamentaux du système, dont ils tireront à coup sûr très grand profit pour leurs études.

N. Peri.

E. B. Havell. — *Indian Sculpture and Painting*. John Murray, London, 1908. in-4° avec nombreuses illustrations.

Id. — *The Ideals of Indian Art*. — Id., id., 1911.

Id. — *Indian Architecture, its psychology, structure, and history from the first Muhammadan invasion to the present day.* — Id., id., 1913.

Id. — *The Ancient and Medieval Architecture of India: a study of Indo-aryan Civilisation.* — Id., id., 1915.

Id. — *Eleven plates representing works of Indian Sculpture...* — Probsthain, London, W. C. (1).

Le premier point à noter, si on veut apprécier avec quelque justice l'œuvre considérable de M. Havell, c'est son profond sentiment et son profond amour de l'art indien, c'est aussi l'intelligence avec laquelle il montre la folie d'appliquer à un art oriental nos modes de critiques, de le comparer sans cesse aux modèles sur lesquels s'est créée notre propre esthétique, sans que l'idée vienne jamais aux gens d'Occident que les chefs-d'œuvre qui les passionnent pourraient ne pas être plus appréciés d'un Hindou que nous ne sommes à même de comprendre les œuvres maîtresses de sa race. Il y a dans cette série de volumes une ardeur de noble et sincère prosélytisme, dignes de toute louange, et d'autant plus méritoires que le bon combat semble plus difficile à livrer en Angleterre que chez nous : plus apte même par un profond sentiment de son intérêt bien compris à concevoir et appliquer une sage politique indigène, l'Anglais paraît moins prêt à sentir l'expression artistique d'un autre peuple, aussi éloignée de notre pensée que ces arts d'Extrême-Orient. Aussi cette étude qui apporte cependant une précieuse contribution à la connaissance de l'art indien est-elle plutôt une œuvre de polémique artistique et sociale que de pure archéologie. M. H. a voulu frapper et frapper fort. Il en résulte que l'outrance de diverses théories, justes dans certaines parties, vient gâter la valeur de l'ensemble. On ne saurait trop louer M. H. d'avoir substitué (*M* p. 40) au décevant système des écoles nationales, qui amène dans l'Inde à tant d'incompréhensibles répétitions, une méthode chronologique infiniment plus sûre. Elle remet en question nombre de problèmes, résolus peut-être autrefois avec trop de hâte. Comme toujours les solutions vraies sont moins simples qu'elles ne paraissaient d'abord, et le travail des premiers archéologues, celui du vénérable Fergusson par exemple, est à revoir. M. H. nous apporte-t-il les réponses définitives ? Je crains que beaucoup ne soient à leur tour trop simplistes ou trop subtiles, suivant le cas.

La thèse principale de l'auteur et qui visiblement conditionne ses opinions archéologiques est que l'artiste indien, en particulier l'architecte, n'a jamais été l'élève qu'on a trop souvent voulu voir en lui, qu'au contraire il fut toujours un maître. Cette idée est exposée nettement à propos des ressemblances de

(1) J'indique les ouvrages de M. H. auxquels je renvoie par les lettres *S, I, M, A, P* dans l'ordre de l'en-tête de ce compte-rendu.

certains chapiteaux bouddhiques avec ceux du vieil art perse. Si, dit M. H., des ouvriers persans sont venus à la cour des Mauryas, ce fut, comme plus tard les artisans gandhariens, pour travailler sous les ordres de maîtres-d'œuvre indiens. « They were but craftsmen *learning* the art language of India, not artists enriching it with their own creative ideas » (*A* p. 83).

Presque tous les arts ont subi ainsi l'inspiration indienne (*S* p. 185), et nos cathédrales gothiques n'eussent peut-être pas existé, si les prisonniers de Charles Martel n'avaient apporté avec eux le souvenir des immenses nefs souterraines du bouddhisme ancien (*A* p. 76).

L'art hindou n'est donc pas un dérivé des arts étrangers ; tout au contraire lorsqu'il semble, comme dans la période musulmane de l'Inde, emprunter, c'est en réalité l'artiste indien qui, au service de nouveaux maîtres, résoud les délicats problèmes posés dans son architecture par l'introduction d'une foi étrangère, et il les résoud avec une adresse incomparable.

La conséquence s'impose. Si au lieu de laisser végéter et disparaître l'artiste indigène faute de commandes, on l'appelait à l'exécution des grandes œuvres que permet et qu'exige l'état actuel de l'empire, il serait parfaitement capable de l'adaptation nécessaire : par lui naîtrait un art franc, fils légitime de de la civilisation indienne, et cette forme nouvelle, répondant au nouvel avatar de l'Inde, en sauvant l'artisan hindou, épargnerait au pays les horreurs censé classiques dont on le couvre (*M* p. 251). Encore faudrait-il, bien entendu, ne pas dénaturer les qualités propres de l'indigène par une sotte éducation d'outre-mer qui ne peut que le dépayser sans lui apprendre rien d'utile (*M* p. 237).

Il n'est pas question ici de discuter les griefs de M. H., que nous comprenons trop bien — car le difficile problème n'est pas spécial à l'Inde, — ni l'espoir qu'il caresse, mais de voir si la thèse sur laquelle il s'appuie est juste. Nous donnerons donc un résumé rapide de ces ouvrages en plaçant en premier ceux qui se rapportent à la forme la plus répandue des arts, l'architecture, et nous en discuterons les points principaux au fur et à mesure. Toutefois une observation d'ensemble s'impose. On peut reprocher une certaine absence de critique à M. H. et regretter la foi aveugle qu'il accorde aux moindres indications des çilpa-çâstras. Rédigés selon lui au Ve ou au VIe siècle, ils conserveraient des tradictions d'antiquité beaucoup plus considérable (*A* p. 7 n.), mais rien à cette heure ne permet de le prouver. Cette belle confiance l'amène à leur suite à attribuer une part énorme au symbolisme dans la création des formes de l'architecture indienne. Sans nier le rôle qu'il a pu jouer, il est imprudent, je crois, de tout expliquer par cette voie : les délicieuses subtilités de notre Moyen Age montrent qu'il n'est pas de détail si minime de rite auquel on ne puisse donner un sens symbolique — ou plusieurs. Mais un édifice doit se tenir debout d'abord, avant de parler ce langage sybillin. Le symbolisme peut expliquer les grandes lignes de la décoration et certaines particularités ; je doute qu'il ait jamais imposé une forme architecturale neuve et que par suite il suffise à fournir une base solide à tout un système archéologique. Encore faudrait-il que ce symbolisme fût accepté

de tous et prouvé contemporain des œuvres. Lorsqu'on voit le même édifice attribué au gré des auteurs à des cultes différents, ou la forme hémisphérique être tantôt la masse pleine d'un tombeau (*A* p. 95), le toit léger et creux d'un ermitage (*A* p. 35), la voûte du ciel (*A* p. 120), le parasol honorifique (*A*. p. 120), et le liṅga (*A* p. 104), on n'est pas sans ressentir une certaine gêne. Et est-il nécessaire que les trois traverses des « rails » anciens représentent soit le soleil au lever, au midi et au coucher (*A* p. 48), soit les trois Vedas (*A* p. 54), bien plus que la reconnaissance d'un quatrième Veda justifie l'introduction d'une quatrième traverse dans les représentations de « rails » à Amaravati (*A* p. 54 n. 1) quand ce nombre n'est pas fixé dans les représentations des « rails » à Barhut, comme le montre ici même la planche IX (*A* p. 38). Le risque de ces méthodes d'explication purement théorique apparaît clairement lorsqu'on voit M. H. (*S* p. 143) retrouver dans les têtes du C. Bhima de Dieng les moindres caractères physiques d'un héros national. Le malheur est que les attributions des temples de Dieng sont arbitraires, conventionnelles, et nées du besoin qu'ont les indigènes de tout expliquer. Il est par suite infiniment probable que ces têtes représentent tout ce qu'on voudra, sauf Bhima.

La faillite de ces explications symboliques se marque encore d'une façon curieuse à l'occasion de l'orientation des temples. On reconnaîtra (*A* p. 108) un sanctuaire consacré à l'idée de Brahmā au fait qu'il est ouvert sur ses quatre faces ; celui de Viṣṇu sera percé à l'Est et celui de Çiva à l'Ouest. J'ignore si la loi s'impose dans l'Inde : en Indochine l'orientation presque constante est à l'Est et le plus grand nombre des temples sont dédiés à Çiva. Aṅkor Vat, qui semble bien consacré à Viṣṇu, avait à l'origine quatre baies et la principale entrée du temple est à l'Ouest. Et l'on ne peut guère considérer nos Indochinois comme des barbares, lorsqu'on les voit suivre jusqu'à de simples « modes » dans les formes de l'écriture.

1. *The Ancient and Medieval Architecture...*

D'après M. H. il n'y eut jamais dans l'Inde d'art spécial à proprement parler à telle ou telle religion ; seul le culte en faveur laisse des souvenirs plus nombreux et plus riches, parce que, dominant, il a éclipsé les autres ; mais ceux-ci employaient dans le même temps les formes architecturales uniques pour l'époque et un langage symbolique analogue. Par suite la division en écoles religieuses adoptée par Fergusson est fausse. En réalité il n'y eut qu'un art indo-aryen, mis au service suivant les temps de l'une ou l'autre religion, tour à tour prédominante : observation de caractère général, qui paraît très vraisemblable et que viennent confirmer d'ailleurs les faits d'Extrême-Orient, en Indochine comme à Java, au moins pour les arts directement dérivés de l'Inde.

Ces réserves faites, l'auteur passe successivement en revue l'architecture villageoise des époques anciennes, qu'il cherche à rétablir à la lumière des bas-reliefs des « rails » bouddhiques et des çilpa-çāstras ; le sens du stūpa, qui fut le tombeau aryen avant d'être le monument commémoratif bouddhique ;

l'interprétation symbolique des divers éléments d'architecture ; les grands édifices souterrains du bouddhisme, les viharas et les curieux modèles monolithes que nous en conservent les « raths » de Māmallapuram ; l'origine et l'évolution du temple brahmaniqne jusqu'aux invasions musulmanes.

Je ne puis suivre dans le détail toute la série des observations et des déductions souvent fort neuves de l'auteur. Je ne citerai que les principales. Encore avant d'entrer dans cette revue rapide, est-il nécessaire d'examiner l'idée principale de l'ouvrage, celle sur qui M. H. fonde les plus grands espoirs et pour laquelle au besoin il torture un peu les faits. Elle concerne la naissance et le développement des temples brahmaniques ; englobant aussi bien la question du stūpa comme celle du grand édifice de Bodhgaya, que les dernières constructions, elle est en quelque sorte la trame même du livre.

M. H. trouve l'origine du temple brahmanique dans le village primitif. Bien qu'il admette, contre l'opinion de Fergusson (*A* p. 41), que les Aryens ont pu avoir des images divines et par suite des édifices pour les abriter, l'auteur cherche cependant le point de départ de ces constructions dans la hutte d'un yogi que ses vertus ont sanctifié et dont on vénère après la mort la demeure et les ustensiles religieux : ce sera le sanctuaire proprement dit ; l'espèce de vestibule qui le précède est donné par le lieu où se tenait le disciple gardien naturel de la cellule et des reliques du défunt, tandis que la salle antérieure, constituée à l'instar du pavillon où se réunissent les notables du village, le *mandapam* est ajoutée ensuite pour servir d'abri à la foule des pèlerins (*A* p. 38). La cellule, circulaire ou carrée, a une toiture importante courbe comme le chaume de la hutte primitive, suivant le type simple des maisons du village et le mandapam au contraire n'a qu'une couverture basse dont la terrasse est supportée par des bois coupant les angles de proche en proche, soit droits soit en cercle, et réduisant finalement à rien la portée dernière.

Cette hutte devenue lieu-saint ne donne cependant pas l'origine unique du temple. En réalité il a un double point de départ et qui remonte aux temps les plus lointains de la pensée aryenne. La série des formes des temples hindous peut se réduire à une dualité qui correspond au double aspect de la conception divine indienne. Car suivant M. H., l'Hindou, au moins l'Hindou supérieur, n'a jamais révéré que des aspects divers de la divinité unique, son aspect créateur ou destructeur dans l'adoration çivaïte, son aspect conservateur dans l'adoration vichnouïte.

A ces deux idées correspondent deux formes de temples. Elles sont employées non pas suivant que l'édifice est consacré à Çiva ou à Viṣṇu, mais suivant le caractère çivaïte ou vichnouïte de la manifestation divine qui y est adorée, et quel que soit le nom sous lequel elle est désignée, Brahmā, le Buddha, Viṣṇu ou Çiva. De telle sorte qu'un temple de la forme adoptée pour l'adoration de la manifestation vichnouïte peut en réalité contenir une image de Çiva, si c'est le caractère vichnouïte de Çiva, son caractère de permanence qui y est adoré (*A* p. 94). J'ignore si cette conception répond à la réalité, si difficile à dégager,

de la pensée hindoue ; elle est, au point de vue archéologique singulièrement souple, mais je le crains, singulièrement dangereuse.

A l'aspect destructeur, plus proprement çivaïte, correspond la forme du stūpa, qui est le tombeau ancien (*A* p. 95), et l'orientation Ouest, celle du soleil qui se couche (*A* p. 108) ; à la forme conservatrice, plus proprement vichnouïte, le sikhara (*A* p. 96), le motif de composition qui s'étire en hauteur et qui correspond au Mont Meru, pilier de l'univers (*A* p. 94), le sthambha, qui a le même sens, l'amalaka (*A* p. 62), l'orientation au soleil levant (*A* p. 108), et encore la baie outrepassée, qu'accompagnent souvent deux makaras et qui est le soleil sortant de la mer (*A* p. 56) ou la fenêtre par laquelle Viṣṇu attend Çrī, qui en réalité est Uṣas, l'aurore (*A* p. 96).

Les deux formes du temple hindou apparaissent juxtaposées dans un bas-relief de Ninive qui représente le palais de Sennacherib (VIIIe siècle av. J.-C.). La forme demi-sphérique, qui n'a pris qu'accidentellement un caractère bouddhique (*A* p. 46), vient se fondre avec la forme sphérique ou à quatre pans courbes de la maison du yogi mort pour caractériser le type du temple hindou consacré à l'aspect destructeur de la divinité. C'est au moins ce que semble indiquer l'attribution par l'auteur à l'idée çivaïte, du rath de Draupadi à Māmallapuram (*A* p. 101). On le retrouve ensuite dans tous les temples qui seront terminée par une coupole, répétant ainsi la forme du stūpa.

L'autre type, correspondant au caractère vichnouïte, conservateur, de la divinité apparaît comme simple modèle dans les réductions de sikharas découvertes à Sarnath (*A* p. 96) et comme édifice dans le Bodhgaya (*A* p. 45) que M. H. reporte au moins à la première date proposée par Cunningham, c'est-à-dire aux débuts de l'ère chrétienne (*A* p. 100). On le retrouvera dans les édifices de Bhuvaneshwar, également plus anciens qu'on ne le suppose, qui dateraient des Guptas et qui viendraient boucher l'hyatus entre les temples souterrains bouddhiques et l'architecture construite du VIIe ou du VIIIe siècle (*A* p. 133). Ainsi se résoudrait une des énigmes de l'histoire architecturale de l'Inde.

Mais le principal avantage de cette conception est de rendre plus compréhensibles quelques cas, trois au moins je crois parmi les exemples connus à cette heure (*A* p. 101), où deux édifices de type différent, qui paraissent de la même époque et de la même main, voisinent, alors que l'un des deux semble une exception dans la contrée. Le plus frappant de ces faits, à Pattadakal, dans le Sud-Ouest de l'Inde (*A* p. 77) n'a pu encore être clairement expliqué. On a proposé de voir dans le bâtiment du type plus septentrional une fondation faite par un royal pèlerin venu du Nord, hypothèse assez peu rassurante surtout s'il s'agit d'un cas qui se répèterait. Celle que donne M. H. (*A* p. 178) l'est-elle beaucoup plus, dans son caractère si général ? Selon lui la longue période obscure qui précède l'époque où les monuments apparaissent brusquement constitués dans leur perfection, résultat probable d'un long développement artistique, ne correspond pas à une période de construction en matériaux peu durables, comme on serait tenté de le croire. En réalité les temples principaux

de l'Inde se sont développés par cristallisation autour du lieu de la vie et de la mort d'un yogi, près de l'arbre où un jour il devait obtenir l'illumination. A sa mort son tombeau, son stūpa est élevé près de l'arbre. Les pèlerins affluent, qui viennent adorer devant ce stūpa les deux aspects de la divinité, Viṣṇu le protecteur et Çiva le destructeur. Quand l'arbre meurt à son tour, un temple dédié à Viṣṇu, couronné de son sikhara, s'élève à sa place. Les deux bâtiments peuvent rester longtemps ainsi jusqu'à ce que quelque grand personnage les développe ou les rebâtisse, laissant son nom par une inscription qui dure, tandis que le souvenir du yogi, simple tradition dans l'esprit des habitants, se perd peu à peu.

J'avoue que ce petit roman ne me convainc pas autrement et j'ai peur qu'il n'en laisse d'autres aussi sceptiques. Mais apporterait-il la solution du curieux problème signalé, je doute que cet avantage compte beaucoup à côté des difficultés presque insurmontables que présente la thèse de l'auteur.

Il dit formellement (*A* p. 104) que 1° le sanctuaire çivaïte est un développement du stūpa ; 2° que le stūpa est le prototype du liṅga. Nous laisserons de côté ce second point qui n'importe guère au système. M. H. n'a d'ailleurs qu'ébauché l'hypothèse (*A* p. 107 et p. 159) et nous l'examinerons plus loin.

Pour prouver le premier point, l'auteur compare (*A* pl. XXVIII) le stūpa de la cave 26 d'Ajânta avec le rath d'Ardjuna à Mâmallapuram, qu'il veut çivaïte. Je ne pense pas qu'aucun architecte voie autre chose qu'une simple conséquence du jeu d'une ornementation commune là où M. H. constate une identité de fond. J'admets, sans rechercher si le détail en est proche à ce point, la similitude absolue du décor des deux édifices. J'admets — avec autrement de peine — que le Buddha du temple d'Ajânta est censé sous le dôme du stūpa. Un simple arc formant niche eût d'ailleurs bien mieux exprimé cette intention, si elle est réelle (1), que l'addition d'un faux porche. Mais où il m'est impossible de suivre la similitude indiquée par M. H., c'est dans l'étage du stūpa proprement dit, bien marqué en stūpa massif à Ajânta, ou même en élément purement symbolique, puisqu'à sa surface volent des personnages en relief, — nettement traité au contraire en toiture, percée de fenêtres, à Mâmallapuram. Le toit en coupole du rath d'Arjuna couvre un corps d'étage franc sur lequel il fait saillie et le stūpa d'Ajânta repose par quelques moulures, qui viennent former terrasson, sur son soubassement démesuré.

---

(1) Mais l'intention est-elle réelle ici ? Je crois bien qu'il n'existe guère qu'un stūpa qui ait contenu une statue, encore était-elle invisible, c'est celui central du Bôrôbudur. D'autres exemples d'Ajânta (caves 19 et 26, *I* pl. VI) ne semblent pas exprimer davantage que le stūpa soit véritablement creux. Cependant M. LONGHURST donne dans son « *Influence of the Umbrella on Indian Architecture* » (Journal of Indian Art, n° 122, 1914, p. 4 et pl 5 *b*) un exemple de stūpas remontés sur un haut tambour avec cellule intérieure ; ce sont deux des temples taillés dans le roc à Kholvi, qu'il date du VII° siècle ; mais cette disposition ne paraît pas très courante.

Si encore ce toit supérieur en coupole du rath d'Arjuna était une exception, on pourrait à la rigueur s'étonner du rapport de formes ; mais ce toit est un exemple courant de l'application au plan octogonal, de la toiture employée pour tous les autres édicules qui composent les étages du même ensemble. Bien plus il termine de même des raths à étages beaucoup plus nombreux ou à étage unique comme le rath de Dharmaraja (*A* pl. XXXIII) ou celui de Draupadi (*A* pl. XXVI et pl. IX), en changeant ou non de plan. Ce n'est qu'une seule et même toiture utilisée dans tous les cas, munie au besoin d'un pignon unique (Sahadevaratha) ou de deux (Bhimaratha) (*A* pl. XXIV). M. H. n'hésite pas d'ailleurs à voir dans cette coupole la traduction d'un simple toit quand il s'agit du Dharmarajaratha et nous initie même à la subtilité de ses rejets d'eau (*A* p. 88 et fig. 37).

En réalité la similitude vue par l'auteur entre les deux exemples qu'il donne est toute illusoire ; pas un des autres monuments qu'il présente dans la suite ne vient modifier cette impression et rien ne prouve que cette série si importante d'édifices, dérivés visiblement du vihara à étages multiples, soit plus spécialement civaïte (1).

J'ignore s'il y a un rapport plus réel entre le caractère vichnouïte de la divinité et le sikhara : nous n'avons même plus ici le moindre terrain de discussion puisque M. H. se contente d'affirmer.

Donner pour toute explication (*A* p. 63) d'une forme aussi complexe que le sikhara, qu'il est une application à la couverture d'une cella du lotus, symbole vichnouïte, avec ses quatre pétales renversés, surmonté de l'amalaka (2), autre symbole vichnouïte, est plutôt insuffisant (3) et je ne vois pas un exemple d'un des innombrables sikharas qui se réduise à une telle simplicité, même qui évoque le moins du monde cette composition de fleur retombante : j'avoue, quoiqu'elle n'explique pas la présence de l'amalaka, trouver bien plus satisfaisante l'intéressante hypothèse de Choisy, qui suppose dans ces constructions bizarres le souvenir d'nn système sans doute très vieux par empilage de bois (4). De toute façon il est tout à fait extraordinaire que ce type d'édifice si spécial ne se rencontre nullement dans les bas-reliefs anciens, ou — si c'est lui qu'on doive reconnaître dans la curieuse représentation du palais de Sennacherib — qu'il

---

(1) Dans la description de la Pénitence d'Arjuna à Mâmallapuram (*I* p 151 et pl. XIX) M. H. admet comme le temple de Viṣṇu un édifice nettement du type qu'il considèrera ensuite ici comme civaïte. Bien que l'interprétation de cette curieuse scène ne soit pas rigoureusement sûre, cette attribution de monument ne laisse pas que de troubler.

(2) M. Longhurst, p. 6 de l'article cité précédemment, y voit le parasol, côtelé à l'imitation du lotus.

(3) M. H. avait fait dériver auparavant (*M* p. 98) le sikhara, du dôme par une filiation d'ailleurs aussi impossible qu'elle lui paraissait aisée. Il y renonça ensuite, sans doute quand il admit l'identité : dôme = stūpa = idée civaïte

(4) A. Choisy. *Histoire de l'architecture*. in-8o Paris, Gauthier-Villars, 1899, t. II, p. 160.

ait subi ensuite une éclipse totale jusqu'à l'époque incertaine où apparaissent les sikharas construits. Encore si l'origine supposée par Choisy était exacte, cette absence serait-elle moins étrange, car le mode d'architecture légère figurée dans les bas-reliefs et dont les caves et les toranas nous donnent d'admirables traductions en matériaux durables, présente un esprit de charpente réel, par suite montre une conception autrement évoluée que le système tout à fait primitif d'empilage qu'évoquerait l'idée du sikhara de bois (1).

Il n'est pas moins étrange qu'aucune construction, aucun souvenir d'une construction de ce genre n'existe dans les régions hindouïsées d'Extrême-Orient. Mais ce serait plus bizarre encore si on admet avec M. H. que ces monuments spéciaux appartiennent à l'époque des Guptas et que le Cambodge a été colonisé dans la même période, au Ve siècle (*A* p. 128); on comprendra plus difficilement encore si le Bodhgaya, élevé sur un des points les plus fameux du bouddhisme est d'une date vraiment antique, qu'il n'ait eu aucune influence sur l'art bouddhique postérieur, que notamment au Bôrôbudur on n'en trouve aucun rappel. Et pourtant tout un étage de galeries, le dernier, y est occupé par une série de niches, chacune formant la baie centrale d'un bâtiment, et les sculpteurs se sont efforcés par tous les moyens, d'y apporter quelque variété. Un édifice si connu n'eût pas manqué, semble-t-il, d'y être représenté.

Devant toutes ces difficultés je ne pense donc pas qu'on puisse accepter comme acquise la nouvelle hypothèse de M. Havell.

Ce point réservé, reprenons la série des observations que contient ou que suggère le cours du livre.

L'architecture domestique ancienne, figurée dans les bas-reliefs des « rails », avec son système de couvertures courbes, est expliquée d'une façon fort intéressante par la comparaison des constructions rurales actuelles du Bengale avec leurs curieux chaumes à pans courbes (*A* pl. II et p. 20).

Les « rails » et les « toranas » bouddhiques ne seraient pas autre chose que l'application à la garde mystique du stūpa des défenses des villages ou des villes, enceintes et portes en bois. Un bas-relief d'Amaravati (*A* pl. VI) montre en effet un torana dans ce rôle. M. H. admet d'après cet exemple que le pan de bois du torana est double et supporte un poste de garde dont il forme les deux faces inférieures. Cette hypothèse me paraît sujette à caution même dans l'image du bas-relief donné ici, et je crois qu'il faut y voir deux éléments différents : l'entrée de ville en arrière, et le torana simple en avant. Car autrement, on ne pourrait concevoir le torana que comme moins large que la construction qui est au-dessus, il devrait faire grille dans une baie et dans ce cas le bout des traverses,

---

(1) Les édifices les plus septentrionaux de ce type se voient dans l'Himalaya à 100 milles au Nord de Simla (Longhurst, *art. cité*, p. 6 et 7 et pl. 9 et 10, et Fergusson, *loc. cit.*, I, p. 298 et fig. 165) ; ils ne paraissent pas présenter une forme plus antique que les autres.

apparent ici, et qui est devenu un motif très important dans la copie en pierre à Sanchi, ne s'expliquerait pas.

Le *chaityagriha* (1) est, plus que le stūpa, franchement bouddhique, parce que seule la congrégation bouddhique eut besoin d'une salle commune ; elle est fournie pour les clercs par la nef centrale qu'isole la nef latérale réservée à la pradakṣiṇā des laïcs autour du chaitya terminal. M. H. met très utilement le lecteur européen en garde contre ses préjugés possibles à l'égard des grottes qui, malsaines en nos pays, sont au contraire dans le climat de l'Inde des lieux privilégiés.

D'après l'auteur (*A* p. 116) la médiocre sculpture gandharienne n'aurait eu qu'une influence indirecte sur l'art indien ; elle aurait surtout réagi contre le peu de goût qu'avait l'Inde ancienne pour la représentation directe des divinités.

J'ignore ce que vaut pour l'Inde la division des formes de temples suivant la pose de l'image qu'ils doivent abriter : elle est donnée par M. H. (*A* p. 118) d'après les çilpaçāstras. Rien d'analogue à cette loi n'existe en Indochine et cette division paraît le type mêmes des règles établies après coup. Le fait que tel temple comme celui de Telika Mandir de Gwalior enferme sous sa voûte terminale à deux pignons, accusant une impression rectangulaire, une salle carrée, est inquiétant pour la valeur du système. M H. comme pour le Bodhgaya tend à vieillir de plusieurs siècles ce bâtiment si curieux. Sa date réelle est liée en effet à celle du sikhara dont il porte sur ses parois des représentations très évoluées. Ce genre de bâtiment, qui paraît assez rare dans l'Inde pour les sanctuaires et semble y avoir été employé surtout pour les gopuras du Sud, est fréquent pour les sanctuaires mêmes dans l'art primitif khmèr (VIIe-IXe siècles) et a des exemples dans le premier art čam, mais les formes de détail y sont beaucoup plus simples et bien plus proches de celles des raths et en général de l'art des Pallavas. Ils sont d'ailleurs beaucoup plus petits que le bâtiment considérable de Gwalior.

Je ne reviendrais pas sur la liaison qu'établit M. H. entre l'art des Guptas et les temples d'Orissa et de Khadjurâho si ce n'était un exemple typique de la méthode de ses ouvrages (*A* p. 132). Pour des raisons historiques les temples des Guptas doivent être dédiés à Viṣṇu, dit-il ; — ceux qui jusqu'ici ont été attribués à cette période sont à toit plat et par suite, suivant lui, de forme civaïte (2) ; il n'hésite pas alors, sur la foi de ses propres affirmations précédentes à rejeter ces derniers comme œuvres des Guptas et à les remplacer par les monuments qu'il croit vichnouïtes et qui n'ont pas encore été datés avec précision, par exemple ceux de Bhuvanéshwar (*A* p. 133).

---

(1) C'est le terme que propose M. H. et je crois à juste titre pour remplacer « *chaitya* » qui est à peu près l'équivalent de stūpa (*A* p. 65 n. 1).

(2) Nous en avons un exemple dans le temple 17 de Sanchi, Marshall, *A Guide to Sanchi*. Calcutta, Superintendent Government Printing, 1918, p. 105 et pl. XI *b*.

Le chapitre XI consacré à Ajânta et qni donne des principales caves une excellente description avec de remarquables photographies ne renferme pas de corrections nouvelles aux idées reçues jusqu'à ce jour. Nous retrouvons ces découvertes avec les caves d'Elephanta dont il faut, suivant M. H., remonter la date de quatre ou cinq siècles, les reportant ainsi au Ve ou même au IVe siècle de notre ère M. H. donne une nouvelle interprétation de la fameuse Trimûrti de cette grotte : au lieu d'y voir de gauche à droite en regardant : Çiva — Brahmā — Viṣṇu, il faut, suivant lui, reconnaître Çiva — Viṣṇu — Parvatī (*A* p. 163). C'est ici que nous apprenons la filiation étrange du liṅga (*A* p. 159), processus bizarre qui va du stūpa au liṅga par l'intermédiaire d'un stūpa mahāyaniste à quatre faces et de la belle statue à quatre visages qui représente Brahmā dans cette grotte d'Elephanta. L'exemple de l'Indochine vient contredire cette hypothèse. Les liṅgas y sont les plus fréquentes représentations de Çiva dans l'art čam et l'art khmèr primitif ; ils sont généralement antérieurs au Xe siècle et les plus anciens remontent au VIIe siècle. Cet âge montre d'abord, contre une supposition de M. H. (*A* p. 108, *I* p. 135 et *S* p. 56 n. 1), que l'aversion islamique pour les représentations antropomorphiques n'est pour rien dans l'adoption de ce système de représentations du dieu. D'autre part le sens naturaliste du liṅga, nié pour les temps anciens par M. H. (*S* p 56 n. 1) est indiqué par leur aspect parfois étrangement réaliste (1) en Indochine ; ils y sont toujours nettement caractérisés en penis par le filet dès le VIIe siècle et leur forme plus souvent cylindrique qu'hémisphérique jure avec la filiation supposée. Je ne sais si les nombreux liṅgas anciens à quatre visages conservés au Musée de Calcutta (*I* p. 68 n.) permettent d'établir la relation supposée. Mais nos arts d'Indochine parlent de koça à quatre, six et un visages (2) et il subsiste des mukhaliṅgas soit en représentation (4), soit en exécution (3). Tout cela ne paraît pas très favorable à la thèse de l'auteur.

M. H. croit qu'il n'y eut aucun tradition architecturale dans le Sud de l'Inde avant l'influence aryenne (*A* p. 169) ; pour lui l'art si spécial de ces régions serait dû entièrement à cette culture aryenne qui y eut repris une nouvelle force (*A*

---

(1) Cf. H. Parmentier, *Relevé archéologique de la province de Tây-ninh*, BEFEO., IX, p. 742, fig 39 B, C, K, L.

(2) Cf Finot, *Notes d'épigraphie, les inscriptions de Mĩ-sơn*, BEFEO., IV, pp. 937, 950, 976

(3) Cf. H. Parmentier, *Inventaire descriptif des monuments čams de l'Annam*, II, fig. 115, p. 411 La lecture de ce tympan de Trach Phô paraît d'ailleurs être fausse. Le présence de l'oiseau au-dessus de Brahmā et du sanglier sur lequel est assis Viṣṇu se rapportent sans doute à la mesure du liṅga, et peut-être la tête de Çiva devrait-elle être considérée comme placée là pour exprimer l'idée du dieu qui est dans le liṅga, que le liṅga symbolise. Ce ne serait pas alors une représentation de mukhaliṅga, à proprement parler du moins.

(4) Cf. *Id.*, II, p. 396, fig. 102.

p. 170). La plupart des monuments de cette région que l'auteur présente sont de la famille directe de l'architecture interprétée en monolithes dans les raths de Mâmallapuram. Quelques-uns de ces monuments montrent de remarquables dalles ajourées (*A* p. 180) et nous conviendrons aisément avec M. H. qu'il n'est pas nécessaire de rapporter aux Arabes l'introduction de ce système dans l'Inde : c'est d'ailleurs une nécessité de tous les pays chauds et nos temples offrent des modes similaires bien que d'esprit tout différent (baies à balustres čames et khmères, etc.).

Dans les derniers chapitres consacrés au pèlerinage d'Ellora, notons une nouvelle rectification de l'auteur. Les caves civaïtes seraient plus anciennes que les bouddhiques (*A* p. 191) parce qu'elles sont plus près de la chute d'eau, centre et cause du pèlerinage (*A* p. 189).

Malgré la décadence du Nord de l'Inde après le VIIIe siècle et son état troublé, les constructions religieuses ne diminuent pas et leur développement semble même favorisé par l'abaissement de l'idée religieuse qui se rapproche de l'idolâtrie (*A* p. 205). Un certain nombre de gopuras à multiples étages du Sud de l'Inde, appartiennent à cette période où l'art se complique, tandis que plus au Nord les temples multiplient dans leur ensemble le type plus simple du sikhara. C'est le cas des remarquables édifices de Khajurâho. M. H. suppose que le principal temple, si connu, celui de Kandarya Mahâdeva montre deux états successifs et que le couloir intérieur délimite et enferme la construction primitive (*A* p. 209). Il est difficile de juger de cette curieuse hypothèse sur un plan à petite échelle et des aspects seulement extérieurs ; à première vue elle semble difficile à admettre ; car l'immense soubassement, d'une proportion fort heureuse pour un édifice de cette hauteur, serait exagéré pour la petite construction enfermée par la masse extérieure et qui à l'origine eût été seule à se dresser sur ce piédestal formidable.

M. H. se refuse à admettre l'existence du style chalukya, assez mal déterminé, il faut le confesser, dans la classification de Fergusson. Mais je crains que l'explication qu'il en donne à son tour (*A* p. 215) par une fusion de ses deux types vichnouïte et civaïte ne soit guère plus admissible et le rapprochement qu'il fait du temple d'Ittagi (*A* m. p.) avec un sanctuaire de Pattadakal n'est rien moins que concluant.

Le dernier chapitre nous amène aux invasions musulmanes et comme tout dans l'Inde doit être indien — même le mal — M. H. suppose que la folie iconoclastique de l'Islam est un simple reflet des doctrines hînayânistes dont Mahomet a pu subir l'influence lointaine (*A* p. 217).

Indian Architecture... from the first Muhammadan invasion to the present day...

La composition de ce second volume, antérieur en réalité au précédent dans l'ordre de publication, est assez bizarre. Pour mieux assurer sa thèse de l'originalité propre de l'art hindou, M. H. s'attaque tout d'abord au monument qui

passe près du monde européen, surtout des Anglais sans doute, pour l'édifice par excellence de l'Inde, le Tâj Mahall, et il lui semble nécessaire de prouver — avant toutes choses — qu'il ne doit rien à d'autres civilisations, qu'il doit tout à l'Inde; système de démonstration un peu naïf, qui amène une suite de réduplications gênantes et que nous ne suivrons pas à notre tour.

D'après M. H., il n'y eut jamais à proprement parler (*M* p. 3) d'antagonisme réel entre la pensée hindoue et la pensée islamique, qui pour une certaine part en dérive. Tous les éléments qu'on trouve dans l'architecture musulmane de l'Inde ont leur origine dans l'art hindou et notamment dans l'art bouddhique : ils reviennent seulement à l'Inde par un détour (*M* p. 11). L'arc et la voûte appareillés, le dôme bulbé sont indiens et ce furent des artistes indiens, qui passés au service de maîtres arabes, turcs, ou mongols, résolurent tous les problèmes nés des circonstances nouvelles. Il suffira que le bigotisme d'Aurangzeb les écarte de l'œuvre, pour que l'art musulman de l'Inde commence à décliner (*M* p. 38).

Autant le premier point paraît insuffisamment établi par M. H., autant le second semble exact. Nous discuterons le premier un peu plus tard. Résumons d'abord la suite de l'ouvrage.

Quand Mahmud de Gazni remporte ses premières victoires sur l'Inde et embellit sa capitale de ses dépouilles, celle-ci, en partie construite sans doute à l'aide des artisans qu'il ramène de force, subit déjà l'influence du pays vaincu. Lorsque nous trouvons les premiers monuments musulmans dans l'Inde du Nord, au XIIIe siècle, l'art qu'ils offrent est formé d'éléments indiens (*M* p. 11). Leur étiquette arabe ou perse est trompeuse. Ils ont été en réalité apportés à Bagdad (*M* p. 12) et en Perse par les constructeurs indiens alors les plus réputés du monde (*M* p. 21).

Le mirhab lui-même est né des niches bouddhiques (*M* p. 5) et l'arc brisé — symbole islamique avant d'être un moyen de construction (*M* p. 7) — n'est pas inconnu de l'Inde (*M* p. 44). L'artiste indien au service de ses nouveaux maîtres le ramènera au symbolisme de sa propre race par le relèvement de la pointe qui rappelle la feuille du pipal, l'arbre de la Bodhi (*M* p. 83).

Les premiers royaumes de Delhi et de Gaur n'ont laissé que peu d'édifices. Encore les mosquées du vieux Delhi sont-elles construites d'éléments empruntés aux temples hindous démolis à cette intention. Ceux-ci, qui par malheur ne nous sont pas autrement connus, auraient été, en pierre, le développement des anciens styles indiens en construction légère (*M* p. 41). De leurs hautes colonnes, avec leurs chapiteaux à corbeaux, de leurs poutres de pierre, et de leurs voûtes basses de mandapams fut aisément constituée l'ossature des mosquées. Elles offraient une cour entourée de portiques avec une salle plus complexe au fond, le liwan où se trouvent mirhab et mimbar (*M* p. 41).

Les bâtiments édifiés par ce procédé expéditif devinrent le modèle des constructions postérieures comme celle d'Adjmir. L'élément le plus différent de l'art indien proprement dit est le mur de façade percé de trois baies ogivales,

basses, à pointe retroussée et exécutées par assises horizontales. M. H. rapproche (*M* p. 46) le Qutb Minar des stambha anciens par l'intermédiaire de tours analogues à celle de la Victoire à Chittor, plus récente d'ailleurs, sans donner de ce rapprochement des raisons bien précises.

Au XIVe siècle, à l'Ouest, les architectes du Gujerat construisent leurs mosquées entièrement à l'indienne, à la réserve de l'écran, et leurs édifices font suite aux remarquables monuments de Mudhera, Dabhoi, etc. A l'Est, le Bengale avec Gaur comme capitale, élève près de cette ville à Pandua la mosquée d'Âdînah. Quoi qu'en dise l'auteur, je ne sais ce qu'il y de nettement indien dans le plan, et le liwan avec sa voûte ogivale énorme, par malheur écroulée, ne rappelle rien de ce que nous connaissons dans l'Inde antérieure. M. H. voit dans cette construction robuste, aux grands nus, la suite d'une architecture locale en briques (*M* p. 53). Il est étrange alors qu'il ne soit resté aucuns vestiges de cette première architecture, d'une résistance cependant sans égale ; car nul édifice n'était plus facile à adapter au culte islamique, puisque tout décor peut y être pris dans un revêtement d'enduit sans intéresser la maçonnerie.

Au XVe siècle, à Mandu (Malwa) — Ouest — l'usage croissant de l'arc donne à l'architecture une apparence plus étrangère. A Jaunpur (Est) au contraire un caractère plus habituellement indien est gardé par le mélange des encorbellements, tandis qu'à Admedabad est obtenue une fusion complète de la composition par arcs et par hauts piliers ; la splendide mosquée Jâmi Masjid en donne un bon exemple. D'intéressants tombeaux montrent dans cette période une composition très ample, celui de Sayyid Mubârak (1) est un des plus remarquables.

Le chapitre VI s'interpose ici pour l'examen des éléments qui entrent dans cet art. Nous les discuterons plus loin.

Avec le chapitre VII nous arrivons au XVIe siècle. C'est, suivant M. H., bien plus que le XVIIe, l'époque où l'art musulman de l'Inde acquiert sa plus puissante expression.

Le début du siècle est caractérisé au Bengale par ces constructions curieuses où les moulures horizontales sont remplacées par des moulures en arc à grand rayon, concentriques aux corniches également courbes. Cette disposition si bizarre provient, suivant Fergusson et à sa suite M. H., de l'influence des couvertures locales à ossature en panneau de bambou, arqué à force dans les deux sens pour le rendre indéformable sous la charge (*M* p. 125). Pourquoi cette étrange traduction d'un système sans doute fort ancien n'apparaît-elle qu'à une date si basse, alors que le mode d'architecture légère à couverture en

(1) Il est figuré dans des dessins très complets mais qui ne paraissent pas concorder (fig. 13, pl. XXVIII et fig 14); le plan et la vue extérieure indiquent une partie centrale carrée à la base, et la coupe accuse un octogone au rez-de-chaussée comme dans le tambour portant le dôme. J'ajouterait que sur cette coupe la stabilité de la coupole paraîtrait bien problématique.

arc en fer à cheval figure seul dans tous les bas-reliefs, c'est un étrange problème que M. H. ne signale pas (1).

Le Gujerat dans la même période montre des monuments qui peuvent compter parmi ceux où la fusion des deux formes est presque parfaite. — Ajoutons que cette architecture témoigne d'un respect des nus rare dans l'art de l'Inde.

Avec la dynastie mongole qu'ouvre Baber l'influence persane s'accentue; elle est bien caractérisée dans la tombe d'Humayun et masque un instant la continuité de la tradition indienne. Cette influence est inégalement accusée dans les édifices de la période d'Akbar qui se rattachent néanmoins tous à cette même tradition et montrent à Fatehpur Sîkri et au fort d'Agra l'apogée de cet art.

Le voisinage du royaume hindou de Vijayanagar et des remarquables monuments qu'il a édifiés au XVIe siècle a, suivant M. H., influé sur l'architecture du royaume musulman de Bijapur. Il semble plutôt que la réaction soit inverse. L'auteur croit saisir sur le vif l'origine du petit dôme bulbé détaché à la base par une collerette de lotus et qui termine tant de minarets postérieurs Je ne sais si ce détail, sans grande importance d'ailleurs, est affirmé par d'autres exemples que ceux figurés dans ces planches ; ce n'est pas ceux-ci qui garantiraient la filiation. Les rapports sont moindres encore entre cet art de Vijayanagar et les grands tombeaux de Bijapur, celui d'Ibrahim et celui de Mahmud. Ce dernier surtout offre un caractère tout spécial par l'importance qu'il donne au curieux système de pendentifs en voûtes entrecroisées, dont le plan est d'un esprit géométrique si arabe, et que rien ne prépare, quoi qu'en dise M. H., dans l'art indien antérieur.

Les temples jaïns et hindous de la même période montrent à peu près les mêmes formes que les monuments musulmans, surtout à l'intérieur, marquant ainsi par contre combien la deuxième partie de la thèse de M. H. est juste.

Après le puissant développement architectural du XVIe siècle, la période du XVIIe considérée d'ordinaire comme le summum de l'art musulman dans l'Inde montre une recherche d'effets, une certaine afféterie, qui présage la décadence sous le fanatisme d'Aurangzeb. Le Tâj Mahall est une œuvre purement indienne et l'achèvement d'un développement continu qui a, d'après l'auteur, son origine la plus lointaine dans l'art bouddhique ancien.

En face de cette architecture amenuisée, les palais du Rajputana continuent l'art plus énergique de l'époque d'Akbar.

Dans le Sud de l'Inde le mouvement architectural qui a pris naissance à Vijayanagar au XVIe siècle donne à Madura l'étonnante grande salle bien connue,

---

(1) Ce système à base de bambou aurait il été au Bengale la construction vulgaire tandis que la construction légère, figurée dans les bas-reliefs, d'origine peut-être plus septentrionale, eût nécessité l'emploi de bois de charpente et eût présenté ainsi un caractère plus dispendieux, partant plus honorable

d'un esprit si européen. L'auteur explique ce caractère par l'influence des architectes indiens qui durent être employés par les Portugais à la construction de leurs églises et que les persécutions de l'Inquisition à la fin du XVIe siècle chassèrent de Goa; ils sont sans doute descendus dans la capitale nouvelle qui a hérité des rapports commerciaux établis entre la colonie portugaise et Vijayanagar, au temps de son ancienne splendeur. Cette hypothèse fort admissible expliquerait mieux, à notre avis, l'adoption de la grande voûte en berceau portée sur une série d'arcs doubleaux que celle des colonnes trapues. Celles-ci n'ont rien de classique et ne durent guère être utilisées de cette façon robuste dans des églises portugaises du XVIe siècle.

Il est curieux de voir, s'opposant à cette architecture tout en arcs réels, des compositions contemporaines tout en encorbellements, comme la remarquable chaultri de la même ville.

Au XVIIIe siècle, à côté de misérables copies de formes européennes pour lesquelles l'auteur montre parfois trop d'indulgence, les traditions d'art conservent une réelle vigueur dans le Nord-Est de l'Inde, comme l'attestent divers monuments, par exemple le palais de Dig (Bhartpore).

Tout cet art paraît encore très viable aujourd'hui si l'on en juge par les remarquables spécimens que l'auteur a recueillis dans le Nord-Est de l'Inde à Lashkar (Gwalior) et à Bénarès.

Le point important de la thèse de M. H. est la question de l'arc et subsidiairement du dôme. L'arc est-il un apport extérieur dans l'art musulman de l'Inde ? Est-il au contraire d'origine indienne ? La voûte et le dôme qui apparaissent dans cette architecture sont-ils de filiation directe indienne ? M. H. résoud les deux problèmes par l'affirmative et n'hésite même pas à déclarer que « from the more extended use of the Indian pointed arch for structural purposes « a new era in architectural history was opened both in Europa and in India » (*A* p. 122). C'est faire à cette dernière la part belle. Par malheur, même pour l'Inde, les arguments de l'auteur ne paraissent pas convaincants.

Le défaut de la méthode de M. H. est qu'il considère trop, ici encore, la forme en elle-même. Ce qui caractérise, à mon sens, l'arc, quand il s'agit de la pierre ou de la brique, ce n'est nullement le fait d'être courbe, c'est l'emploi d'une construction à joints rayonnants, qui permet avec une certaine matière de franchir une portée que la même matière, d'une seule pièce, ne pourrait traverser utilement. Que l'arc soit en cintre, en fer à cheval, en ogive, tréflé ou multilobé de diverses façons, s'il n'est pas construit par claveaux, c'est un décor pur, ce n'est pas un arc.

Dans le décor la forme « arc » peut naître de deux façons : 1° en pur dessin, et alors en une foule de variantes (1) ; 2° par copie ou souvenir d'arcs réels,

(1) C'est le cas de la série des niches du Bôrôbudur. Cf. H. Parmentier, *L'Architecture interprétée dans les bas-reliefs anciens de Java*, BEFEO., VII, fig. 2, p. 5.

qu'ils aient été, dans les modèles, composés de claveaux ou exécutés en quelque matière élastique ployée, comme c'est le cas, semble-t-il, pour les couvertures légères, type probable des chaityagriha.

Dans l'exécution, l'arc, s'il est employé pour sa forme plutôt que pour son rôle ou s'il est une simple copie, pourra être obtenu par encorbellements soit multiples et dont les saillies successives seront ravalées suivant la courbe simple ou complexe du modèle imité, soit peu nombreux dans un ou plusieurs blocs de pierre découpés d'après la courbe désirée. Il pourra même à la rigueur être composé de claveaux, mais dont les joints ne tendront pas à passer par le ou les centres de l'arc modèle. S'il s'agit d'un arc brisé, pointu, ogival, etc., pour le désigner sous les multiples noms qu'il reçoit, son caractère de copie pourra se reconnaître encore, bien que d'une façon moins certaine, à l'absence de joint dans l'axe. C'est en effet ce joint qui est la raison même de l'arc brisé et ce n'est pas du tout faire acte de « skilled arch-builder » (*M* p. 66), c'est même faire tout le contraire, que de terminer un arc brisé par une clef unique.

Il n'est guère qu'un cas où l'arc, forme courbe, apparaît dans l'exécution sans copie antérieure : c'est alors le parement extérieur ou intérieur de certains empilages qui constituent soit un encorbellement continu dans un intérieur, soit un parement en talus sur un extérieur. La plupart des voûtes en briques des Čams ou des Khmèrs se présentent dans les édifices avec des assises encorbellées, bien tranchées, chacune constituée par deux ou trois lits ; l'aspect est d'un escalier renversé. Mais parfois au contraire les rangs de briques ne se dépassent l'un l'autre que légèrement, formant une surface continue irrégulière; cette forme peu élégante est parementée ensuite dans quelques cas suivant une courbe, et la section en est alors un arc aigu, simple ou complexe, concave bien entendu (1). A l'extérieur le même ravalement peut donner une forme courbe dont la section ordinaire se rapproche d'un arc brisé assez aigu (2).

M. H. croit que l'arc, forme ou moyen, n'a pas été apporté à l'Inde par l'Islam ou qu'il y revint avec lui, après avoir été connu et employé par les bouddhistes anciens. Bien plus il admet que l'arc pointu (*M* p. 6) qui aurait pris dans l'art arabe une valeur de symbole (3) (*M* pp. 5 et 45) a été généralisé

---

(1) Chiên Đàng, cf. *IC.*, pl. LXI, LXIII.

(2) Bằng An, Yaň Proň, coupe de Mĩ-sơn B5, cf. *IC.*, pl. LXV, CVII, LXXXI.

(3) Que la niche figure le mirhab sur les tapis de prière et prenne la valeur d'un symbole, soit, mais pourquoi l'arc brisé ? Les Croisés eussent alors été singulièrement naïfs d'adopter cette forme dans l'église du St Sépulcre qu'ils construisaient contre les Infidèles. Il semble que ce ne soit pas pour une problématique valeur symbolique que les Musulmans emploient l'arc dans les mosquées indiennes, mais bien parce qu'à des besoins nouveaux correspond l'emploi naturel de moyens nouveaux, auxquels d'ailleurs l'Islam s'était depuis longtemps habitué.

par son emploi dans le mirhab qui serait né de la niche postérieure des temples bouddhiques de l'Asie occidentale, vidée par les iconoclastes arabes de sa statue (*M* p. 5).

Je ne sais si cette hypothèse explique le mirhab : il pourrait aussi bien alors venir de l'abside syrienne et nous ne connaissons guère ces monuments bouddhiques qui eussent montré cette niche postérieure. Encore dans ce dernier cas faudrait-il prouver que la voûte en était construite par claveaux (1). En réalité l'auteur ne paraît pas avoir serré la question de très près et, s'il lui semble impossible que les bouddhistes du Bengale aient pu ignorer l'arc appareillé (*M* p. 58), c'est simple affaire de sentiment. Au fond la forme seule l'intéresse et c'est la présence de la forme plus que du système qu'il veut expliquer par l'Inde dans l'architecture musulmane indienne.

Je n'ai pas vu qu'il donnât aucune filiation de l'arc ogival, du bouddhisme à l'art musulman. Il rappelle bien la grande baie des chaityagriha où il voit l'origine de l'arc outrepassé, apporté à Alexandrie par des artisans indiens dans les derniers siècles avant l'ère chrétienne (2) (*M* p. 6). Mais il se contente d'affirmer que l'arc brisé était connu des Indiens avant l'Islam (*M* p. 44) quoique peu utilisé par eux et seulement en petites dimensions (*M* p. 79) et il n'hésite pas à le croire dérivé des anciens sanctuaires bouddhiques (*M* p. 85). Nous avons vu comment les architectes indiens au service des Musulmans refont leur cet arc en lui donnant la pointe de la feuille de pipal. J'ignore si cette fâcheuse invention, qui lui enlève la plus grosse part de sa résistance et tous ses avantages constructifs, a cette valeur symbolique ; elle suffirait à prouver que l'architecte indien n'avait aucun sens de la construction d'un arc ogival. Notons à son honneur que ceux du premier monument hindou que l'auteur accepte comme inspiré de l'art musulman, le temple de Govind Deva à Brindaban, ne montrent justement pas cette pointe de pipal.

Pour rester toujours dans la question de pure forme, ajoutons que M. H. tient à ce que l'arc trilobé et multilobé soit indien également ; il admet comme origine du premier l'encadrement qu'eût formé la niche d'une image qui en suivait de près le contour supérieur, tête et épaules. Il est certain que cette forme est antérieure à l'hégire et l'exemple des découpures des niches multilobées du Bôrôbudur et du Č. Sevu montre qu'elles peuvent fort bien ne pas avoir été empruntées par l'Inde à l'étranger.

---

(1) J'ignore s'il s'agit de ces niches ou mieux d'autres postérieures, quand M. H. affirme dans une note (*M* p. 44) qu'elles furent voûtées à l'occasion en ogive appareillée. Encore faut-il nous contenter de sa simple affirmation que n'appuie uul exemple.

(2) Hypothèse singulière et d'autant moins probable que l'arc outrepassé ne semble jamais avoir été employé en Orient autrement qu'en matériaux appareillés. Il est faux d'ailleurs que nulle explication de l'origine de cet arc n'ait jamais été donnée et celle de Choisy, *ibid.*, II, p. 91, est très admissible.

Rien n'empêche donc de supposer que l'arc en tant que forme, au moins dans certains aspects spéciaux, n'est pas une innovation pour l'Inde dans son architecture musulmane. Mais ce n'est pas le point important : il faudrait montrer qu'elle a connu, sinon créé l'arc appareillé et ceci M. H. ne me paraît pas l'avoir prouvé le moins du monde. Son seul argument sérieux — démonstration par l'absurde — est celui-ci. Pour lui le Bengale, qui manque des matériaux excellents dont le reste de l'Inde regorge, a dû depuis les temps anciens du bouddhisme construire en briques. L'architecte bengali a employé l'arc-forme et a dû le réaliser en briques ; il est inadmissible alors qu'il n'ait jamais eu l'idée de placer les briques par la tranche (*M* p. 55). Il est évident qu'on ne peut s'inscrire en faux contre une possibilité sous le prétexte qu'aucun exemple subsistant n'en fut reconnu, et le fait que les Birmans, si voisins du Bengale, ont dès le XIIe siècle construit des arcs appareillés — dans une architecture de forme d'ailleurs très différente — ferait supposer qu'à cette époque au moins, et même plus tôt, les Indiens du Bengale ont pu l'employer. Mais la moindre preuve active serait plus convaincante. Les difficultés en revanche ne manquent pas contre cette hypothèse. Pourquoi si le Bengale, pays du bouddhisme ancien, a adopté si tôt l'arc appareillé ne l'a-t-il pas répandu dans le reste de l'Inde pour la brique comme pour la pierre ? Pourquoi nos arts d'Extrême-Orient, que certains détails prouvent en rapports intimes avec l'Inde, et qui n'utilisent guère que la brique avant le IXe siècle, pourquoi les Javanais du plateau de Dieng qui n'eurent à leur disposition qu'une pierre de très petit échantillon semblent-ils ne pas avoir la moindre idée de l'arc appareillé alors que les seconds emploient couramment des formes de baies courbes ? Pourquoi, si l'arc appareillé est une vieille connaissance de l'Inde, les architectes indiens l'exécutent-ils si maladroitement à la mosquée d'Ajmir, où les arcs, quoique bas sont entièrement construits par assises horizontales, au prix de coupes biaises d'une acuité folle ? Pourquoi enfin au Bengale même, nulles traces, nulles ruines de ces massives constructions ne subsistent-elles ? Pourquoi si l'arc y est d'un usage si ancien, cette timidité dans son emploi nouveau dans les lourdes façades de Gaur (*M* pl. XVI et XVII), où le problème était si aisé ? Quel contraste dans cette région même entre ces arcades mesquines et les nobles et puissantes arches, la voûte hardie de la mosquée Âdînah (*M* pl. XV), construite presque aux premiers jours de l'architecture musulmane dans l'Inde, deux siècles au moins avant les piteux exemples que nous montrent les planches XVI et XVII. Vraiment il y a trop de difficultés en face d'hypothèses sans aucun appui et l'on se demande pourquoi, si ce n'est pour les besoins de sa cause, M. H. se refuse à adopter l'hypothèse naturelle de l'influence musulmane dans l'introduction de l'arc appareillé.

Est-il nécessaire alors de rechercher si l'Indien a utilisé, dans l'emploi de cet arc importé, de vieilles formes complexes anciennement bouddhiques ou si son goût trop marqué en tous temps pour l'accumulation des décors lui a fait préférer dans le bagage des formes nouvelles les plus compliquées, les plus touffues ? Ce serait là une discussion de faible intérêt. La grosse affaire est la

préférence donnée soit à l'arc appareillé, soit à l'encorbellement. C'est l'introduction du premier qui, quoi qu'en dise l'auteur, donne au nouvel art, son caractère propre parmi les arts indiens; c'est le mélange des deux systèmes qui apporte une forme originale parmi les monuments construits dans le monde entier.

Suivant M. H. tant pour la voûte intérieure que pour le dôme extérieur, l'Inde encore n'a rien emprunté à l'étranger. Le fait me paraît évident pour la voûte intérieure, qui n'est en somme qu'un plafond bombé construit par assises encorbellées et ici il semble même que l'Inde avec son habitude du jeu des encorbellements soit l'initiatrice. Par contre il est impossible de trouver l'origine des dômes dans les toitures courbes primitives en bambou des bas-reliefs anciens. Suivant M. H., ces couvertures ont passé par trois périodes : dans la première, elles avaient une ossature de bambous ployés; — dans la seconde, de charpentes assemblées; — dans la troisième, de pierre. C'est ce dernier système qui aurait donné d'une part mais en un cas unique l'admirable type de la couverture centrale à la Jâmi Masjid de Champanîr; de l'autre et en multiples exemples les sikharas, avec cette curieuse ossature angulaire, que présente un certain nombre d'entre eux, véritables piles de vertèbres (*M* p. 98). M. H. paraît avoir renoncé ensuite à cette origine improbable du sikhara et nous n'y insisterons pas, nous contentant de dire un mot de la question des dômes.

Il y a une telle différence de réalisation entre la construction d'une couverture légère sur ossature de bambou ou de bois, aux arêtes marquées à l'extérieur, système dont la traduction en pierre nous est donnée par les raths ainsi que par le temple construit de Māmallapuram, et les dômes exécutés en pierre des édifices musulmans de l'Inde, que la filiation des deux types est impossible à réaliser, alors qu'aucun intermédiaire ne se rencontre; ici encore M. H. n'y penserait même pas, n'étaient les besoins de sa thèse. A plus forte raison le système si curieux des trompes et des pendentifs sur arcs croisés des grandes tombes musulmanes ne peut être rattaché au mode habituel d'encorbellement; que ces combinaisons soit des solutions originales fournies par les constructeurs indiens aux délicats problèmes posés par l'ambition architecturale des derniers souverains musulmans, cela n'a rien d'impossible; que ce genre de dômes ait son origine dans l'art bouddhique ancien, c'est une toute autre affaire et le symbolisme du *panca ratna* (*M* p. 22) dont M. H. donne un exemple au Č. Sevu de Java (1) ne prouve absolument rien. Il ne faut aucun symbolisme pour éprouver le besoin d'occuper par un motif accessoire chacun des quatre angles que

(1) Une fois encore est répétée à cette occasion (*M* p. 23) la vieille date attribuée à tort par Raffles à ce monument et que M. Phené Spiers a eu le tort de ne pas rectifier dans la nouvelle édition de la *History of Indian and Eastern architecture* de Fergusson (in-8° Murray, London, 1910). Il semble en réalité du début du XIe siècle. Cf. J. F. Scheltema, *Monumental Java*. in-8° Mac millan, London, p. 196.

laisse à vide un cercle sur un carré ; ce sont justement les tombeaux du Caire avec leurs angles abattus (*M* pl. V A) qui sortent de la pensée naturelle.

Pour conclure, je crois qu'il serait plus juste de dire que l'art musulman de l'Inde est né de la collaboration étroite des dominations islamiques et des artistes fils du pays, et qu'il serait aussi faux de croire que l'art musulman de l'Inde est tout indien que tout étranger. Il a une sobriété que semble n'avoir jamais eue l'art local, même dans ses formes les plus simples, aux moments où l'utilisation d'une matière rebelle arrêtait quelque temps le ciseau du sculpteur, instants que nous conservent les traductions en pierre des chaityagriha bouddhiques et des temples en vihara de Māmallapuram. Dès que l'artisan s'est rendu maître des difficultés nouvelles, il retombe dans la profusion qui le charme et qui nous fatigue : c'est le cas de la façade de la cave de Karli avec ses innombrables niches pareilles ; c'est le cas des édifices monolithes ou construits qui apparaissent presqu'immédiatement après les raths de Māmallapuram.

A nos yeux ce n'est pas par le simple apport de procédés nouveaux : arc appareillé, ou de formes spéciales : ogive, arc persan, coupole bulbée, etc , que s'est marquée l'influence islamique dans l'art musulman de l'Inde ; c'est par un esprit différent, par une certaine sécheresse, une certaine froideur qui tempèrent heureusement — à notre goût d'Occidentaux — l'exubérance et le manque d'esprit d'échelle de l'Hindou. L'opposition se marque nettement dans l'admirable fond du liwan de l'Âdînah Masjid : c'est le contraste entre la simplicité des nus et la richesse des colonnes et du décor de l'arc, c'est, et on pourrait y voir comme la signature de l'ouvrier hindou chargé par ses nouveaux maîtres de l'exécution de ce puissant ensemble, la présence dans le décor du mirhab des ridicules réductions de sikharas qui, comme quatre nids de guêpes, viennent boucher la rainure entre le grand cadre si noble de la composition inférieure et le large motif de couronnement supérieur (*M* pl. XXXIII).

III. *Ideals of Indian Art...*
IV. *Indian sculpture and painting...*
V. *Eleven plates...*

Les deux premiers ouvrages examinés ici traitent surtout de l'architecture, les trois derniers sont consacrés presque entièrement aux éléments des arts plastiques, moins intimement liés à la décoration des monuments.

M. H. estime que la grande période de ces arts dans l'Inde n'est pas, comme on le croit trop souvent, celle du bouddhisme ancien, mais bien celle qui va du IVe au XIVe siècle, et surtout du VIIe au Xe siècle, de la fin du bouddhisme aux premières invasions musulmanes (*I* p. 11 et p. 132). Ce n'est pas dans l'art gréco-bouddhique du Gandhāra qu'il faut chercher l'origine de la sculpture indienne. Elle s'était constituée bien avant ; mais la pensée religieuse aryenne étant toute personnelle, n'a que faire de prosélytisme et c'est pourquoi peut-être elle fut longue à se traduire en images (*I* p. 7). L'étonnante aptitude des Hindous même de basse classe pour la spéculation philosophique (*I* p. XIX) peut expliquer

peut-être la part énorme que tient le symbolisme dans l'art indien. Il ne faut pas supposer d'ailleurs que la période védique ait été entièrement dépourvue d'art. Il semble en effet qu'elle ait donné au moins une certaine place à la décoration (*I* p. 9). D'ailleurs (*A* p. 41, *I* p. 126) on exagère l'absence de représentations figurées dans cette période. Néanmoins il faudra attendre les temps du bouddhisme ancien pour rencontrer des sculptures sur pierre; mais leur perfection réelle suppose une longue habitude de travail sur pierre, sur bois ou sur métal. M. H. préférerait pour désigner cette époque où affluent vers l'Inde des courants artistiques venus des quatre coins de l'Asie le nom de période de transition, car selon lui le bouddhisme dut seulement y prédominer. En réalité l'art de cette époque unit ensemble la vigoureuse tradition indigène des peuples non aryens du Nord dont la nouvelle religion a relevé la situation sociale et des formes originaires de la Perse, comme elle un peu hellénisées. Celles-ci sont importées par les artisans qu'Açoka appelle à l'aide pour réaliser son grand programme de constructions à la gloire du Sage. L'art de Barhut (IIIe av. J.-C.) montre nettement les deux éléments et la sculpture en est trop remarquable pour qu'on puisse faire une part considérable à l'influence postérieure de celle du Gandhāra ; celle-ci n'est qu'un simple épisode dans l'histoire artistique de l'Inde, et son rôle principal a été surtout d'habituer à la représentation directe du Buddha et, à sa suite, à celle des êtres divins. Cet art se développe à Sanchi et prend sa forme dernière à Amaravati, dont la sculpture est loin cependant, quoi qu'on en dise, de représenter la plus belle expression de l'art indien. Toute cette période montre un esprit de réalisme très net. qui passera dans l'art chinois et par lui au Japon. Ce n'est qu'au début de l'ère chrétienne dans les grandes universités bouddhiques de l'Inde septentrionale et sous l'influence de la doctrine du yoga que se crée l'idéal divin de l'Inde, tout suggestif. Au lieu que l'Occident voit dans l'étude de l'homme le summum de l'art et y cherche la représentation divine, l'Inde s'éloigne de cette étude trop matérielle et pour créer cette image invente une humanité supérieure ; l'artiste la dote par symbolisme d'attributs et de formes spéciales tandis qu'il néglige sciemment tous les détails matériels, comme la musculature dont la représentation trop serrée nuirait, suivant M. H., à cette impression de spiritualité.

A propos des divers éléments introduits dans la représentation des images divines, l'auteur donne une interprétation curieuse de l'ūrṇā, indiquée d'ordinaire par une perle ou un joyau et qu'il croit être le troisième œil divin, qui devint ensuite l'apanage de Çiva. Ce serait par cet œil supplémentaire du Buddha que passeraient, pour se réunir dans l'uṣṇīṣa où se forme sa connaissance parfaite, les rayons émanés des divers mondes. Ces rayons furent comparés à des éclairs qui, dans l'habitude indienne, sont figurés par des lignes ondulées et leur réunion aurait formé comme une touffe de poils, d'où l'origine du mot, *ūrṇā*, laine (*I* p. 50).

La pensée indienne du Buddha est caractérisée par la sobre image assise sur le trône de lotus trouvée à Anuradhapura (*S* pl. III) et l'Avalokiteçvara du

Č. Mendut (*I* pl. II) attribué par erreur (*I* p. 34) au Bôrôbudur et ramené par l'auteur je ne sais pour quelle raison au Xe siècle.

L'idéal féminin qui viendra représenter la çakti, l'énergie divine de chaque dieu, n'est pas pour l'Inde la vierge, mais la jeune épouse dans tout son développement. Son aspect le plus spiritualisé est donné par la Prajñā Pāramitā de Singosari (*S* pl. XIV et p. 51).

Tout l'art indien est animé par un sentiment d'amour, de pure dévotion et d'oubli de soi-même, groupe de sens qui traduisent mal le terme *bhakti*, et c'est le sentiment que cette bhakti est partagée par tous les êtres qui amène l'artiste à grouper les animaux de la création et à leur donner une place aussi importante qu'à l'homme même, dans certaines de ses grandes compositions, comme la Pénitence d'Arjuna à Māmallapuram ; — qui le conduit ainsi, lui qui veut ignorer le détail du corps humain, à une si remarquable maîtrise de l'étude des animaux (*I* pl. XVIII, pl. XXI-XXIII) ; — qui lui fait enfin ajouter détail sur détail, en sculpture comme en architecture, multiplier, prodiguer la richesse des motifs, pour symboliser la diversité du monde dans l'unité divine (*I* p. 115). Et c'est encore ce sentiment de la bhakti qui conduit l'artiste indien à se perdre derrière son œuvre, si rarement signée. L'idée de l'art pour l'art n'apparaîtra qu'à la cour trop raffinée des Mongols (*I* p. 115).

Quand le bouddhisme s'affaiblit, les arts hindouïstes prennent la place qu'occupaient les représentations bouddhiques, et, suivant M. H., Java et peut-être le Cambodge profitent des émigrations qu'amène la chute des royaumes de l'Inde septentrionale où fleurissait la doctrine du Sage (*I* p. 130). M. H. donne un certain nombre de remarquables statues de Java, dont quelques-unes du Bôrôbudur (1), fait un examen détaillé des bas-reliefs de ce célèbre monument (*S* ch. VI) ; il loue le naturel, la simplicité et le gracieux idéalisme de leurs personnages, images qu'encadre et fait valoir la richesse décorative des accessoires. Il les préfère aux bas-reliefs du Č. Prambanan, plus vivants mais d'esprit plus matériel (*S* p. 133). Il signale également les bas-reliefs d'Aṅkor Vat, qu'il croit, sans doute à tort, avoir été dorés, et qu'il rapproche, je ne sais pourquoi, des sculptures d'Amaravati.

C'est surtout dans le volume consacré à la sculpture et à la peinture que M. H. examine plus en détail les images de la période hindouïste qui selon lui représente la forme supérieure de l'art indien. Il en donne toute une série de remarquables représentations ainsi que des bronzes népalais mahâyânistes,

---

(1) La tête de bodhisattva de la Glyptotèque de Copenhague que M. H. indique comme du Bôrôbudur n'en provient pas, je crois, et semblerait plutôt une des têtes des statues du Č. Plaosan, d'ailleurs à peu près contemporaines. Elle a les plus grands rapports, si même ce n'est elle, avec la tête du bodhisattva donnée par IJzerman, *Beschrijving der oudheden nabij de grens der residentie's Soerakarta en Djogdjakarta*. in-4°, Batavia, Landsdrukkerij ; S'Gravenhage, M. Nijhoff ; 1891.

dont peut-être il recule trop l'ancienneté. Il oppose à toute cette sculpture une œuvre des temps modernes (*S* pl. I) d'un réalisme remarquable d'ailleurs et qui l'indigne autant que la présence du Buddha émacié du Gandhara dans l'art indien (*S* p. 39).

La peinture ne fut jamais négligée dans l'Inde, mais a plus souffert que les autres arts. Les quelques fresques indiennes conservées à Ajanta (IIe av. J.-C. -VIIe après) émanent probablement des écoles de peinture religieuse des grandes universités ; les origines de cette peinture ont pu être étrangères, mais l'influence de ces universités la ramena graduellement à la pensée hindoue. Les fresques anciennes montrent suivant lui les mêmes qualités d'idéalisme que les bas-reliefs du Bôrôbudur. Bien qu'après l'effacement du bouddhisme, la sculpture semble avoir été préférée dans les temples, il est intéressant de noter que les palais royaux ont toujours conservé une galerie de fresques.

Cet art laïc de la peinture a pris une place considérable à la cour des Mongols. Bien que sans doute d'exécution indienne, il est d'inspiration persane, renovée par un influx de traditions indiennes, naturalisées antérieurement en Chine ; il ne montre plus l'idéalisme de l'art indien pur, mais par contre offre une extraordinaire intensité de vie, en même temps qu'une remarquable fidélité dans l'étude de la nature. M. H. donne de la peinture actuelle d'heureux exemples (*S* pl. LXXIV et surtout l'admirable pl. LXXVI); il estime que peinture comme sculpture peuvent de nos jours reprendre rapidement un caractère intense d'idéalisme et qu'il serait bien regrettable que le contact des arts trop matérialistes d'Europe vînt à le leur enlever.

J'ai exposé aussi brièvement que possible les principales idées réunies dans ces trois ouvrages et éclairées par le choix des diverses planches. Je n'y ferai qu'une critique générale. Elle porte sur ce caractère d'idéalisme que l'auteur tient à voir dans la plus grande part de ces œuvres et qui suivant lui, en fait la principale valeur, si mal jugée par les critiques européens. J'admets sans difficulté que l'artiste hindou n'a pas attaché la même importance que nous à la représentation anatomique et que cela est fort légitime ; cela peut être en effet une simple question de goût national ; mais qu'il ait écarté toute étude de ce genre dans un subtil sentiment d'idéalisme, j'avoue que cela me paraît plus difficile à admettre ; dans bien des cas je crains qu'il n'y ait simple négligence. Opinion un peu terre-à-terre, je le confesse, mais je ne devine guère, même pour un Hindou ce que gagne en impression divine le Buddha du Bôrôbudur (*S* pl. II) à avoir cette indication fausse et laide des membres inférieurs, la délicieuse Prajnāparamitā à se composer d'un torse de femme debout et démesuré placé sans hanches sur des jambes croisées qui ne s'y rattachent pas, ou le Narasiṃha d'Ellora, qui par ailleurs à tant d'allure, à poser d'un geste si mou sa main sur l'Asura qu'il va dévorer. Je ne vois pas d'ailleurs pourquoi s'il s'agit d'exprimer un idéal de férocité et de force divine l'artiste se priverait de l'expression profonde d'une musculature énergique. La Durga de Singosari (*S* pl. XX), qui est d'un beau mouvement, gagne certainement à avoir la mollesse

de ses membres cachée par les étoffes, et je doute que la statue fût moins belle et fît moins d'impression si le démon était d'un dessin plus ferme et le buffle un peu plus nerveux. On sent trop l'admiration voulue qui s'il s'agit de réalisme, trouve les mêmes qualités — en un autre sens — sur la figure féminine de Barhut, tout aussi médiocre d'anatomie dans les membres inférieurs (*S* pl. XXVIII) bien qu'ici nous ne soyons plus conviés à en admirer l'idéalisme. Il y a dans cet art, comme dans tous, des inégalités et s'il est absurde de tout en mépriser, il est peut-être aussi dangereux de vouloir en admirer tout bouche bée Que nous soyons incapables de juger de la pensée d'une autre race me paraît d'ailleurs trop prouvé par l'interprétation que donne M. H. de la puissante figure du Gaṇeça indien en grotesque. Quelque esprit réel de comique que l'on rencontre dans certaines sculpture indiennes, c'est à mon sens une erreur de l'y chercher ici (*I* p. 85) de même que, pour trouver dans Gaṇeça le facile contraste de la sagesse humaine et par suite enfantine opposée à la sagesse divine de Çiva, de voir dans son corps replet un corps d'enfant (*I* p. 51). C'est le corps massif d'un gros homme qui est appelé par le cou considérable de la tête d'éléphant et la forme des pieds qui le plus souvent sont d'éléphant aussi. Peut-être plus simplement ce gros corps humain est-il simplement amené par l'idée de l'éléphant liée à celle de Gaṇeça. La plupart des Gaṇeça čams et javanais, et ils sont nombreux, n'éveillent aucune impression de comique, mais plutôt d'une réelle majesté, pour peu qu'on soit fait à cette composition bizarre et certes dans le cas du Gaṇeça de Singosari (*S* pl. XXVII) l'intention cherchée est loin d'être gaie : il suffit de noter le lit de têtes de mort sur lequel est assis le dieu, leur répétition dans ses bijoux et jusque dans le tissu de son sarong. Le seul comique est involontaire, il n'ajoute rien certes à l'idéalisme spécial de la figure ; il est dans le manque d'observation de ces têtes de mort qui en font des hochets ridicules. Ils ne le sont pas moins dans certaines statues du Népal qui visent à l'horreur, et l'atteignent au contraire fort bien dans les traits mêmes de la divinité.

H. Parmentier.

Ananda K. Coomaraswamy. — *Bronzes from Ceylon, chiefly in the Colombo Museum*. (Memoirs of the Colombo Museum, edited by Joseph Pearson, director of the Colombo Museum, Series A, n° 1). Grand in-4° avec 28 planches. Ceylan, 1914.

La direction du Musée de Colombo a entrepris en deux séries la publication des richesses de cet établissement. L'une sera consacrée aux collections zoologiques. Le présent volume est le premier de celle réservée à l'archéologie, l'ethnographie, etc.

L'ouvrage donne en excellentes phototypies les sculptures en métal que conserve le Musée : représentations hindouïstes — bouddhiques — objets usuels — et images d'animaux. A titre de comparaison figurent quelques-unes des plus belles pièces du Sud de l'Inde que contiennent d'autres collections publiques ou particulières. Les planches sont accompagnées de listes détaillées et le tout est précédé d'une introduction qui signale l'intérêt de cet ensemble.

Les représentations hindouïstes proviennent pour une bonne part de Pollonnāruva et datent sans doute en général du Xe au XIIIe siècle. Quelques-unes comme les remarquables Naṭarāja ont déjà été publiées, mais il est nécessaire qu'un tel recueil soit complet et on les revoit d'ailleurs avec un nouveau plaisir.

Les bronzes bouddhiques paraissent pour la plupart plus anciens. L'un est d'un intérêt particulier pour nous (fig. 46, pl. XVII). C'est, en image assise et dans des proportions correspondantes, presque un pendant du Buddha de bronze trouvé dans un des tertres, vestiges d'un sanctuaire voisin des temples principaux de Đồng-dương (1). La physionomie est du même esprit, la tunique et les mains sont traitées d'une façon presque identique et un détail spécial vient marquer une parenté indéniable. La main gauche de cette statue tient relevée l'extrémité du pan plissé de la tunique (2), geste qui n'est pas très courant, et le bout d'étoffe est exécuté de la même manière conventionnelle dans les deux pièces. Cette statue, de grand mérite, de 0 m. 545 de hauteur, provient de Badulla et est attribuée au Ve-VIe siècle. L'hypothèse de l'origine hindoue du Buddha de Đồng-dương prend à cette comparaison une presque certitude.

Signalons encore deux statuettes : l'une du British Museum (p. 7, fig. 175, pl. XVII et p. 21, n° 4) est une image d'Avalokiteçvara qui offre la particularité de le représenter sur la montagne, l'autre est un Buddha qui provient d'Anuradhapura (fig. 35, pl. XIV et p. 19, n° 51). Il est assis sous un makaratorana qui semble du IXe ou Xe siècle. Si la statuette en est contemporaine, elle donnerait un des plus anciens exemples de l'uṣṇīṣa en forme de flamme que présentent souvent les images modernes de Ceylan et toutes celles du Laos. Mais il est possible que l'ensemble ne soit pas de même date. Torana d'une part, statue et piédestal de l'autre sont de matières différentes et l'exécution de la statue est si médiocre que son ancienneté est peu probable.

Curieuse est la série des petites statuettes et des objets usuels, par malheur souvent en documents un peu trop réduits. C'est là seule critique que nous adresserons à ce recueil, avec le regret de ne pas y trouver un mode de renvoi commode des planches à leurs descriptions. Le classement des listes

---

(1) Cf. *BEFEO.*, XI, fig. 42 et 43, pp. 471 et 472 et *BCAI.*, 1912, pl. IX, p. 212.

(2) Ce bout d'étoffe à été interprété par erreur dans la description comme une tige de lotus, mais à l'aide de notre statue, la lecture de cette partie dans l'image de Colombo n'est pas douteuse.

a été dressé suivant un groupement logique auquel la composition des planches ne pouvait guère se plier Il semble que quelque système simple de renvoi qui eût facilité le retour au texte pouvait être trouvé. Ces petits défauts n'enlèvent pas grand'chose au mérite réel de cette publication appelée à rendre de précieux services.

H. PARMENTIER.

E. G. MITTON. — *The lost cities of Ceylon.* — Londres, John Murray, 1916; un vol. in-8°, 256 pp. avec illustrations, plans et carte.

Ce petit volume, fort bien présenté, est un bon exemple de ces livres de vulgarisation qui font profiter le touriste des derniers résultats scientifiques en lui évitant de recourir aux publications spéciales. C'est en outre un heureux intermédiaire entre le véritable guide dont il évite la sécheresse rebutante et le volume d'impressions de voyage trop souvent gâté par les partis pris ou les lamentables ignorances des auteurs.

Le début de l'ouvrage donne un rapide historique de la connaissance des monuments de Ceylan, résume l'histoire du pays, indique en quelques pages ce qu'il est nécessaire de savoir sur le bouddhisme, dont l'île est restée le boulevard. Puis M. M. conduit le lecteur à travers ses splendides paysages aux temples souterrains de Dambulla, aux innombrables ruines bouddhiques d'Anuradhapura, aux dagobas de Mihintale, à Polonnaruva dont les édifices plus modernes sont d'un intérêt spécial pour l'archéologie d'Indochine, aux vénérables et curieuses forteresses de Sigiriya et de Yapahuva. Tous ces points sont décrits avec une précision suffisante d'après les dernières indications fournies par les travaux en cours, accompagnés de plans d'ensemble communiqués par le Service archéologique de l'île, et illustrés d'excellentes photographies dont quelques-unes, nouvelles et fort intéressantes, n'ont pas été obtenues par l'auteur sans de grandes difficultés.

L'époque des monuments est rapportée aux règnes des souverains dont les dates sont réunies en un tableau donné au début du livre, et un index clair permet au lecteur de retrouver rapidement la somme nombreuse des renseignements que contient cet excellent ouvrage.

H. PARMENTIER.

CHINE.

GRANET. — *Fêtes et chansons anciennes de la Chine.* (Bibliothèque de l'Ecole des Hautes Etudes, Sciences religieuses, tome XXXIV). — Paris, Leroux, 1919; 1 vol. in-8, 301 pp.

M. G. avait publié dès 1912, dans un article du *T'oung pao* qui avait été très remarqué, un étude intéressante où, à l'interprétation traditionnelle du *Che king*, que tout le monde s'accordait à reconnaître comme insuffisante sans oser l'abandonner complètement, il substituait une analyse immédiate du texte même, et en tirait des conclusions fort curieuses sur les coutumes chinoises anciennes. C'est une étude approfondie et élargie du même sujet qu'il donne maintenant, étude achevée depuis longtemps, mais dont la publication avait été retardée par la guerre.

L'originalité du travail de M. G. porte sur deux points : d'abord, dans son interprétation et sa traduction du *Che king*, il s'efforce d'être aussi littéral que possible, et, écartant résolument toutes les notions qui ne ressortent pas directement du texte, il extrait de celui-ci tout ce qu'il contient sans en rien éliminer ; en second lieu, ce travail préliminaire achevé, il trace des mœurs anciennes des Chinois un tableau vraiment neuf et très documenté. Dans l'un et l'autre cas, il applique le même principe : laisser parler le texte lui-même sans s'occuper de l'exégèse traditionnelle. Il y a là un effort considérable et couronné de succès pour lire les poèmes du *Che king* tels qu'ils sont, et non tels que deux mille ans d'utilisation pédagogique continue les ont faits aux yeux des Chinois. Le but de M. G. est d' « aller plus loin que les simples explications littéraires, « et, par delà l'interprétation symbolique, retrouver le sens original des chan- « sons » (p. 18). Il y a pleinement réussi, et, pour la première fois peut-être depuis le temps de Confucius, les vieilles chansons populaires que les archivistes des Tcheou avaient recueillies se montrent avec le sens que leur attribuaient les paysans chinois, lorsqu'ils les chantaient aux fêtes du printemps et de l'automne.

Le plan de l'ouvrage est simple : l'auteur présente d'abord les textes, c'est-à-dire environ soixante-dix pièces choisies par lui parmi les poëmes de la première partie du *Che king* comme étant « les plus importantes parmi celles qui lui paraissent être des chansons d'amour » (p. 31) ; elles sont disposées non pas dans l'ordre où elles se rencontrent dans le recueil classique, mais « dans l'ordre où elles s'expliquent le mieux l'une par l'autre ». L'ensemble classé « d'après les thèmes essentiels » est divisé an trois groupes : 1° « les thèmes champêtres », 2° « l'amour au village », 3 « les thèmes de la promenade sur les monts et près des eaux ». Chaque pièce est accompagnée d'un résumé des commentaires principaux, et à la fin de chacun des trois groupes sont

réunies les remarques auxquelles donnent lieu les pièces qui y sont contenues. Enfin une dernière partie expose la conception générale de l'ancienne société chinoise que M. G. croit pouvoir tirer de ses recherches.

Les thèses principales, très claires, se déduisent logiquement les unes des autres. Un certain nombre de pièces de vers du *Che king* sont véritablement des chansons d'amour et non des satires politiques ; Tchou Hi l'a déjà reconnu, mais sans oser pousser ses idées jusqu'au bout. Ce sont des chansons populaires qui « apparaissent comme les produits d'une improvisation paysanne » (p. 94). Elles se chantaient à des époques déterminées, quand « à des temps réglés, en des lieux consacrés, l'usage voulait qu'il se tînt de grandes réunions champêtres » (p. 130). Elles peuvent donc servir à nous renseigner sur les coutumes qui y ont donné lieu, à condition d'être étudiées en elles-mêmes et sans parti pris. M. G. arrive ainsi à établir un « type moyen » des fêtes de printemps et d'automne (p. 133 et suiv.) qu'on peut résumer ainsi. La fête se passait en un lieu consacré, probablemement unique pour chaque seigneurie. Le jour venu, les jeunes gens s'y rendaient en bande, les uns à pied, les autres en char ; arrivés au lieu de rendez-vous, ils se promenaient le long de la rivière ou du coteau. Puis venaient les jeux : le passage de l'eau, l'ascension des monts ; ces exercices s'accompagnaient d'une grande émulation et étaient des occasions de défis ; l'agitation se faisait sans désordre : « les mouvements et la voix se réglaient sur le son des instruments, on battait le tambour, on faisait résonner le tambourin d'argile et, sur le rythme qu'il donnait, au fil de l'eau, au penchant des collines, se déroulaient en chantant des danses processionnelles ». A ces fêtes, les jeunes gens et jeunes filles, d'ordinaire séparés, se rencontraient avec ceux des villages voisins, « tandis qu'au son du tambourin, en procession dansante, on passait l'eau, on gravissait les monts, d'une bande à l'autre on s'envoyait des défis rythmés... Tout en improvisant, rapprochés l'un de l'autre par leur tournois poétiques, les étrangers de tantôt... se sentaient liés d'amitié, ils s'appariaient et des déclarations galantes, des cadeaux de fleurs terminaient courtoisement la joute ». Puis les couples s'isolaient et allaient s'unir sur le gazon des prairies basses ou sous les grands arbres et les hautes fougères des monts. Tout cela est parfaitement établi par des séries des textes du *Che king*, et si parfois certains détails prêtent à discussion (je ne crois guère par exemple aux danses processionnelles, et je pense que M. G. a étendu là indûment une coutume particulière de Lou, et qui se rattachait à un ordre d'idées très différent), du moins l'ensemble nous donne-t-il une vue suffisamment exacte de ce que pouvaient être les grandes fêtes de printemps et d'automne de la Chine antique.

Ce « type moyen » une fois établi, M. G. le compare aux données fournies soit par les commentateurs des classiques, soit par les anciens rituels, soit par d'autres ouvrages, et il arrive à reconstituer dans leurs grandes lignes quatre « fêtes locales », celle de Tcheng, celle de Lou, celle de Tch'en et la fête royale du printemps. Ici encore, on ne peut qu'admirer l'ingéniosité avec laquelle

l'auteur a su rassembler et mettre en œuvre les documents déjà connus, mais jusqu'à lui interprétés de façon incohérente.

M. G. a tenu à ne tirer autant que possible ses renseignements que du *Che king* lui-même. C'est évidemment le plus sûr, et cela contribue à donner plus de force à ses interprétations. Il y a quelque cas cependant où les textes modernes lui auraient fourni des précisions de fait et auraient pu lui être utiles. Je n'en citerai qu'un, celui des « joutes » dont il parle fréquemment. Parmi les jeux des fêtes de printemps, il y en a au moins deux qui ont survécu jusqu'à nos jours, c'est le jeu de balle *ts'ieou kiu* 蹴鞠, et l'escarpolette qu'on appelait *ts'ieou ts'ien* 鞦韆 (on écrit aussi 秋遷) dans le Nord, et *hi kiu* 搶鞠 ou *t'o keou* 拖鉤 dans le pays de Tch'ou. Le jeu de balle (1) consistait à lancer et à recevoir la balle avec le pied (c'est le sens propre de 蹴鞠) ou avec les mains, auquel cas on l'appelait 擊鞠. Le jeu de *ts'ieou-ts'ien* (2) était une balançoire rudimentaire. On attachait une longue corde au haut d'un arbre, jeunes gens et jeunes filles revêtus de leurs plus beaux habits s'y suspendaient, les pieds reposant probablement sur un morceau de bois attaché à la corde, et on les balançait. Au temps des Han, on racontait que l'escarpolette était d'origine barbare et avait été rapportée de chez les Jong du Nord par le duc Houan de Tsin, et que le jeu de balle avait été inventé par Houang-ti 黃帝 pour exercer ses soldats. Ces légendes n'ont d'autre intérêt que de montrer que, aux environs de l'ère chrétienne, ces jeux étaient considérés comme très anciens. On les rencontre encore aujourd'hui associés aux fêtes du printemps un peu partout en Chine et au Tonkin.

Peut-être serait-il possible d'ajouter ainsi de place en place quelques détails ; mais cela n'aurait pas grande importance, et, comme M. G. le dit à plusieurs reprises, il ne vise pas à des reconstitutions pittoresques. Encore ne trouverait-on que peu de chose. Toute cette première partie du travail de M. G. est excellente, et ne laisse guère à glaner ; les résultats qu'il a obtenus pour l'interprétation des chansons et les reconstitutions générales des fêtes peuvent, dans l'ensemble, être considérés comme définitivement acquis. Je serais moins affirmatif au sujet des conclusions qu'il croit pouvoir tirer de là sur le « sens profond » de ces fêtes dans la vie de la Chine antique et sur l'organisation de l'ancienne société chinoise.

D'abord sur la signification immédiate des fêtes, M. G. insiste à plusieurs reprises sur leur caractère matrimonial, qu'il considère visiblement comme un

---

(1) *Pie lou* 別錄 de Lieou Hiang 劉向 ap. *T'ou chou tsi tch'eng, Souei kong tien, Ts'ing-ming houei k'ao*, 2 b ; *Souei che tsa ki* 歲時雜記, ap. *Souei che kouang ki* 歲時廣記 k. 16, 9 b.

(2) *Chouo wen kiai tseu* 說文解字, k. 15下, 10 a ; *King Tch'ou souei che ki* 荆楚歲時記 ap. *Souei che kouang ki*, k. 16, 7 b ; *Souei che tsa ki, ibid.* 9 b ; *Tsing-k'ang siang souo tsa ki* k. 8, 31 (éd. *Cheou chan ko ts'ong chou*).

de leurs caractères essentiels. Que les fêtes du printemps aient servi de préparation aux mariages dans la Chine ancienne, ce n'est pas douteux, et jusque là je reste d'accord avec M. G. ; mais je crois bien que ce n'est là qu'une utilisation, résultat secondaire d'une évolution relativement récente, dûe au changement de la base de la morale sexuelle : quand les mœurs antiques parurent mauvaises aux nouvelles générations, elles tentèrent, n'osant pas les changer, de leur donner au moins un but qui les moralisât à leurs yeux. On sait que les fêtes du type que M. G. a reconstitué pour la Chine existent encore chez les peuplades de l'Asie Sud-orientale ; l'auteur en a cité de nombreux exemples, tant dans son ouvrage même qu'en appendice Malheureusement, si ces fêtes ont été souvent signalées, aucune n'a jamais été décrite complètement. J'ai eu l'occasion de les étudier de près chez divers groupes tăi du Nord du Tonkin, en particulier chez les Tăi-noirs de la région de Nghĩa-lộ de qui j'ai pu recueillir un assez grand nombre de chansons. Nulle part chez ces populations, qui n'ont pas subi l'influence moralisatrice du lettré, elles n'ont de caractère matrimonial. Naturellement, il arrive fréquemment qu'elles sont un prélude au mariage, mais celui-ci n'est pas une conséquence nécessaire : les filles déjà fiancées vont à cette fête et chantent avec un autre que leur fiancé. Indépendamment de l'opinion constante des indigènes, le contenu même des chansons, dont la plupart sont assez anciennes (elles ne s'improvisent pas, mais s'apprennent par cœur de génération en génération) montre que les jeunes gens admettent fort bien que leur liaison sera passagère, et qu'ils se marieront ensuite chacun de leur côté Voici à ce sujet une strophe caractéristique (1 :

Hơng lai pi fu₂ pên nhĩng⁵ kwen² fua,
chi lưm⁵ sia luông⁵ tang⁵ chu₄,
chi lưm⁵ sia chu₄ kăi² l'ưon² tô he,
chi lưm⁵ sia chu₄ lưot² le⁵ lăm lăi₂,
pan-lăng² swa₂ pôk² văi¹,
mu⁵ păi₂ bŏu² χêu hot₄ ha⁵ lo₂ kwa⁵ peng⁵ hơi.

Le jeune homme. — Plus tard, après plusieurs années, ô jeune fille, tu aimeras ton mari, tu oublieras ton bien-aimé ; tu oublieras ton bien-aimé pareil à un coq sauvage timide ; tu oublieras ton bien-aimé qui te lançait des œillades. Tu seras comme couverte de la tête aux pieds par un voile ; tu seras comme si tu te cachais le visage dans les mains ; tu ne penseras plus à moi, ô ma chérie !

ou bien celle-ci :

Keo²-ban-păn k'ŏu₂ nôi²
chu₄ k'ŏu₂ nôi² ven⁵ hơn su⁵-lê⁵.

Le jeune homme. — ..... L'amant qui viendra après moi, l'amant qui me suivra sera meilleur, peut-être !

---

(1) Le texte tăi-noir est donné dans le même transcription que celle de *BEFEO.* XVI (1916), III, 29, note 1.

ou encore :

So k'ăm^{2} k'en wơi$_{2}$ luk$_{4}$ lun^{5} nha^{5} kwai$_{2}$.
K'oi$_{2}$ fu$_{2}$ hai$_{4}$, kwơi ba^{2} nha^{5} maň.
so puk^{2} k'ĭng kem k'a^{2},
so puk^{2} k'a^{2} kem k'ang$_{2}$,
so ing sang$_{2}$ noi$_{4}$ nŭng kon^{2} fua peng^{5} te$_{4}$ nơ^{5}
Tôn chai^{5} săt$_{4}$ k'ău$_{2}$,
leo$_{4}$ tôn nhĭng^{5} nha^{5} săt$_{4}$ ok^{2} le^{2} nơ^{5}.
săt$_{4}$ so^{2} nha^{5} săt$_{4}$ sia.

Le jeune homme. — Je t'en prie, laisse-moi te tenir par le bras, ma sœur, ma cadette ; n'écarte pas ma main. Je suis laid, mais quand je pose ma main sur ton épaule, ne la repousse pas. Je t'en prie, laisse le gingembre se planter auprès de la cardamome ; je t'en prie, laisse la cardamome se planter auprès des rhizômes (de gingembre). Je t'en prie, laisse-moi m'appuyer à ton côté un moment, avant ton mari. Moi, je m'approche, toi, jeune fille, ne t'écarte pas. Oh ! je m'approche, ne t'écarte pas !

ou encore cette autre :

Pi hăk$_{4}$ nong$_{4}$ tham thi^{2} lang^{5} făn :
lăng^{5} făn li song hău^{5} nhăng^{5} lăi$_{2}$;
lăng^{5} făn pên tak$_{4}$ tăi$_{4}$,
lăi$_{2}$ păi kăn văng^{5} kăn sư^{5} lê^{5}.

La jeune fille. — Si tu m'aimes, consulte soigneusement sur l'heure de mon songe ! Si le temps de mon songe est faste, nous pourrons tous deux nous marier ; si le temps de mon songe est néfaste, nous devrons nous séparer, nous quitter.

ou enfin cette dernière :

Bău^{2} lăi$_{2}$ nhĭng^{5} mưa nham^{5} hon$_{4}$,
chai^{5} chi^{2} ău mưa nham^{5} nao ;
bău^{2} lăi^{2} peng^{5} mưa nham^{5} bao$_{2}$ keng^{2} nham^{5} sao,
chai^{5} chi ău mưa nham^{5} mai$_{2}$ te lo$_{2}$ nhĭng^{5} hơi^{5}.

Le jeune homme. — Si je ne puis t'épouser au temps des chaleurs, je t'épouserai au temps des froids ; si je ne puis t'épouser pendant que je suis encore garçon et que tu es fille, je t'épouserai quand nous serons veufs, ô mon aimée !

Les Tăi-blancs qui forment des villages importants dans la région de Nghĩa-lộ, ont des chansons qui présentent exactement la même idée. Je ne citerai que quelques vers d'une des plus caractéristiques :

T'ong pi nong$_{4}$ răk kăn te^{2} mư kweng^{2} long$_{2}$ rang^{5} mu,
răk kăn te^{2} mư nhăng^{5} noi$_{4}$ hap^{2} nhu^{5} va diêu la-lin$_{2}$
t'ưông kăn bŏu^{2} dăi$_{2}$ kăn, răk kăn bŏu^{2} dăi$_{2}$ kăn,
t'ĕn nong$_{4}$ lew$_{4}$ mi^{5} ma$_{2}$, dĕt^{2} tong$_{2}$ t'a$_{2}$ la$_{4}$ t'ưông tôi niên^{5}.

. . . . . .

Kăm^{5} k'ao^{2} nong$_{1}$ mưa^{5} fuo te^{2} t'ip^{2} ha$_{2}$,
vĕn^{5} pi chăng^{2} hên ngŭn^{5} chĕt^{2} lăn$_{4}$ ma^{5} mai ;
kăm^{5} k'ao^{2} nong$_{1}$ mưa^{5} ma te^{2} t'ip^{2} t'ong,
vĕn^{5} pi chăng^{2} hên fŏng pyu^{5} di ma^{5} rot,
ho$_{1}$ kĭn ho$_{1}$ bŏu^{2} pya^{2}.

Nous nous aimons depuis le temps où, tout petits, nous jouions à frapper l'auge des porcs, nous nous aimons depuis le temps où, tout petits, nous jouions à porter des hottes de fleurs d'herbe à balais. Nous nous chérissons sans pouvoir être l'un à l'autre, nous nous aimons sans pouvoir être l'un à l'autre. Tu as déjà un mari, moi j'attends, je reste célibataire par amour pour toi... On dit que tu as été mariée à quinze ans : j'ai vu l'homme qui apportait sept bracelets pour t'acheter. On dit que tu as été mariée à douze ans : j'ai vu la boîte de bétel excellent qu'on portait chez toi ; ta famille l'a mangée, ta famille ne l'a pas rendue.

Cette pièce est intéressante parce qu'elle marque bien à quel point en ce pays les fêtes du printemps et les fiançailles sont choses distinctes. On fiance parfois les filles sinon à douze ans, au moins à quatorze ou quinze ans, mais le mariage n'est célébré que cinq ou six ans plus tard, et dans l'intervalle la jeune fille va « chanter » avec des jeunes gens.

Pour ne pas prendre tous mes exemples dans la même région, je citerai encore une chanson, que j'ai recueillie dans une province très éloignée, au Nghệ-an, chez les Tăi-nhai de Phu-qui. C'est la plainte d'un jeune homme dont la partenaire aux fêtes du printemps va se marier avec un autre.

Koi$_{1}$ yu$_{1}$ nơ, nang^{5} nơ !
ơ pan$_{1}$ nhơn ting^{5} te$_{1}$ chơ^{5} nhăng^{5} noi^{5} ;
ngia song$_{2}$ ha^{5} te$_{1}$ chơ^{5} nhăng^{5} kai$_{2}$.
Bo$_{1}$ kông$_{2}$ lơ^{5} nong luk$_{1}$ păi$_{2}$ ki^{5} k'ăo tang$_{1}$ lung$_{1}$,
nang^{5} luk$_{1}$ păi$_{2}$ ki^{5} pa$_{2}$ tang$_{1}$ năm,
luk$_{1}$ păi$_{2}$ tăm$_{1}$ hăm lang k'ak$_{1}$ kăi$_{2}$ ta$_{1}$.
Nhăng^{5} nang^{5} nhăng^{5} muon$_{1}$ hưon^{5} ʒao^{5} hong ;
nhăng^{5} muon ban ha^{5} ;
leo^{5} t'e$_{1}$ cheng$_{2}$ hung$_{1}$ nan$_{1}$ dao$_{2}$.

Doucement, ô jeune fille ! Nous nous sommes aimés depuis que nous étions enfants ; notre amour a commencé depuis que nous étions petits. Il n'y a pas de raison pour que tu ailles manger le riz d'un autre village, manger le poisson d'une autre rivière, tisser des étoffes dans un village étranger, loin l'un de l'autre (1). Si tu restais, j'aurais plaisir à ma maison à travées, j'aurais plaisir à mon village, et un jour nous serions radieux comme les étoiles.

---

(1) *Manger le riz* ou *le poisson*, ou *tisser les étoffes d'un village étranger*, sont des périphrases pour désigner le mariage.

Ces citations montrent assez que les fêtes ne servent nullement de préliminaires de mariage. On pourrait évidemment supposer que la coutume actuelle n'est qu'une forme dégénérée, et que les unions du printemps se sont conservées comme simples survivances après que les rites du mariage en ont été complètement dissociés. Mais je ne vois pas l'avantage de cette hypothèse : rien ne la justifie, et ces fêtes s'expliquent parfaitement sans elle. J'ajoute que la fête ouvre une période de licence sexuelle de deux à trois mois, pendant laquelle les jeunes gens et jeunes filles vont « chanter ensemble » dans la grotte de Thăm-le.

N'en était-il pas de même en Chine ? L'auteur de la préface du *Che king* nous dit que « garçons et filles ne restaient pas séparés, mais allaient ensemble dans les champs et se demandaient leurs faveurs. La fleur fanée et le désir passé (1), ils se tournaient le dos » (cf. p. 128, note à la pièce LXI) ou encore simplement que « garçon et fille se délaissaient et la débauche florissait » (p. 106). Les conclusions que cet écrivain en tire pour l'interprétation de la pièce sont bizarres, mais cela n'infirme pas le fait, d'observation pure et simple, qu'il a noté. A mon avis, le mariage comme conséquence des unions des fêtes du printemps était considéré par les ritualistes comme une obligation morale, mais dans le peuple « désir passé, on se tournait le dos ». La pièce XXXII (p. 64) *Le long de la grande route* 遵大路, me paraît s'expliquer fort bien ainsi, et je la crois bâtie sur le thème de l'abandon plutôt que sur celui des « fâcheries et promenades ». De même la pièce XXIV (p. 66) *Sur la digue il y a des nids de pie* 防有鵲巢 me semble être la plainte d'une fille abandonnée. C'est parce que les unions des fêtes printanières ne sont pas régulières que la jeune fille de la pièce XL *Je te supplie, seigneur Tchong* 將仲子 (p. 73) craint les médisances. Les lettrés chinois, attribuant à l'antiquité leurs propres notions morales, considèrent ces unions non suivies de mariage comme dues à la corruption progressive des bonnes mœurs des anciens temps, mais c'est là une interprétation qu'on est quelque peu surpris de voir adopter, pour d'autres raisons il est vrai, par M. G. ; le fait, c'est que ni à la fin des Tcheou, quand fut composée la *Préface*, ni au milieu des Tcheou, au temps des chansons de *Che king*, les jeunes gens qui avaient « chanté ensemble » n'étaient

(1) 華落色衰. M. G. traduit « fleur tombée, beauté passée ». *Beauté* est en effet l'interprétation traditionnelle de 色 probablement parce que les commentateurs chinois ont vu dans cette phrase un souvenir du mot 老 de la pièce de vers Mais je ne pense pas que l'auteur de la *Préface* ait voulu faire une allusion aussi précise, et je crois plutôt qu'il se contente de développer son thème de la débauche 淫風大行 à Wei. Le sens serait, à mon avis, que les jeunes gens se demandaient leurs faveurs, mais que la fleur qu'ils se donnaient en gage était à peine fanée, que déjà le désir était passé, et ils se quittaient.

obligés de se marier. Seulement ils le faisaient souvent, et l'influences croissante des mœurs aristocratiques tendait à détourner la coutume en ce sens.

Admettre que ces fêtes, loin d'être primitivement et foncièrement matrimoniales, n'ont au contraire acquis ce caractère que tardivement sous des influences philosophiques et morales, c'est supprimer un argument important des conclusions générales de M. G. Or celles-ci sont surtout séduisantes parce que, dans l'explication d'ensemble qu'elles fournissent de la société chinoise antique, tout se tient, tout s'enchaîne harmonieusement; mais dans ces conditions, en abandonner une partie, c'est risquer de ruiner le tout. Aussi la conception générale de la valeur de ces fêtes dans la vie religieuse et sociale me paraît-elle difficile à soutenir.

M. G. reconstitue le schéma des fêtes de la façon suivante (p. 174) : « Nous avons trouvé la trace de fêtes anciennes, communes à tous les pays chinois, mieux connues pour Tcheng et Tch'en. Ouvertes à tout le peuple, elles étaient saisonnières et se tenaient dans la campagne, près d'une montagne, près d'une rivière ; le passage de l'eau, l'ascension des monts y avaient une place importante ainsi que la cueillette des fleurs ou la récolte des fagots. L'assistance était nombreuse, l'activité rituelle considérable; *la jeunesse du pays jouait le rôle principal ; des joutes de danses et de chants formaient la partie essentielle de la fête ;* elles opposaient face à face des garçons et des filles appartenant à des villages différents. Après un duel d'improvisation poétique, ils s'appariaient ; des rites sexuels achevaient leurs accordailles ; une orgie terminait le tout. L'émotion dégagée par ces fêtes était à ce point intense que tout un genre littéraire est sorti, matière et forme, des sentiments qui naissaient alors et de l'expression qu'ils recevaient ».

J'ai souligné les mots « jouait le rôle principal » et « formaient la partie essentielle de la fête » parce qu'ils montrent clairement ce que, dans cette remarquable interprétation des données du *Che king.*, M. G. ajoute de personnel et de non supporté par les textes. Dans tout ce travail, il s'appuie sur un document unique, l'anthologie des chansons chantées à un moment des fêtes ; il est naturel que, dans un pareil recueil, les jeux amoureux dont les chansons sont le prélude tiennent la place principale, et qu'il n'y soit question que d'aimer et de chanter. Est-ce à dire que dans la réalité c'était là « la partie essentielle de la fête » ? Je suis loin d'en être aussi persuadé que M. G, et voici pourquoi.

J'ai déjà parlé des fêtes de ce type qui se célèbrent encore aujourd'hui chez les peuplades du midi de la Chine. Or on peut en examiner les chansons; elles ne font allusion qu'aux amours des jeunes gens, et si nous n'avions qu'elles (comme nous n'avons que le *Che king*) nous pourrions croire, comme fait M. G. pour la Chine ancienne, qu'elles constituent à elles seules la cérémonie entière. Il n'en est rien cependant. Où j'ai pu les étudier, le schéma général, qui en est à peu près le même, diffère de celui qui nous est proposé pour les fêtes chinoises. On commence par la cérémonie du *lôn tôn*, sacrifice en plein air et rites de l'ouverture des travaux des champs, puis on se livre à une série de joutes,

jeux de balles, jeux de cordes, etc., destinés à pronostiquer la récolte future. Enfin, vers le soir, les jeunes gens et les jeunes filles s'en vont soit simplement dans les champs, soit en des lieux consacrés, chanter et s'unir. Fête avant tout agraire de populations dont la vie est exclusivement agricole, l'essentiel n'en est pas le « renouvellement du lien social » comme le suppose M. G., mais c'est, au sens étroit, la reprise des travaux des champs interdits depuis la récolte, au sens large, la reprise de la vie en plein air et de l'activité générale tant de la nature que de la société après la saison froide, période de travaux domestiques.

Il ne s'en suit naturellement pas que je veuille reconstituer les fêtes chinoises anciennes sur le modèle des fêtes tăi modernes. Pour n'en marquer que la différence la plus apparente, la cérémonie d'ouverture des travaux des champs forme en Chine une fête spéciale, le *chŏ je* 社日. Mais M. G. a fort bien fait remarquer la tendance chinoise à dissocier les divers éléments d'une fête générale pour en faire des cérémonies séparées, ayant chacune un but particulier. Si on applique ici cette remarque, il apparaîtra que la période proche de l'équinoxe de printemps était une époque de fêtes prolongées. Quand le premier coup de tonnerre avait indiqué le retour de la belle saison, les hommes, sortant des demeures où ils s'étaient enfermés tout l'hiver, marquaient le changement de genre de vie par une immense fête. Lustration (bain physique et moral) après la longue réclusion, extinction du foyer qu'on rallumait avec un feu pur, car on ne se sert pas du vieux feu pour la nouvelle année, sacrifice au dieu du sol le jour de la première pluie, car on ne lave pas le dieu du sol avec de vieille eau, suivi d'un repas où les gens du même village se partageaient les viandes du sacrifice, cérémonie d'ouverture des champs, joutes de toute sorte, jeux de balles, de cordes, etc., pour pronostiquer les moissons prochaines, chants et unions sexuelles des jeunes gens, tout cela formait une série de fêtes qui duraient non un jour, mais une longue période pendant laquelle tous travaux étaient interrompus. Toute la société prenait part aux fêtes, l'empereur le premier par le sacrifice qu'il offrait au Ciel dans la banlieue Sud de la capitale. L'ordre dans lequel les cérémonies se suivaient ne pouvait être fixé régulièrement, puisque l'une au moins, le sacrifice au dieu du sol, était subordonnée à la chute de la première pluie. Même la religion moderne, malgré sa tendance à régler une fois pour toutes les rites et les dates, n'a pu ranger en un ordre immuable les diverses cérémonies qu'elle a dissociées: le *chŏ je* est un jour *meou* 戊 faste du deuxième mois, avant ou après l'équinoxe, la lustration a fini par se fixer au 3e jour du 3e mois, tandis que la fête du Ts'ing-ming (avec celle des Aliments froids qui la précède immédiatement), dernier vestige de la fête d'éteindre le feu ancien et rallumer le feu nouveau, est fixée au 105e jour après le solstice d'hiver, et se trouve ainsi, suivant les années, précéder ou suivre toutes les autres. Et en automne, bien que les faits soient moins clairs, il semble qu'autour de l'équinoxe, et après le deuxième *chŏ je* qui fermait les travaux des champs, avait lieu une deuxième série de fêtes, analogue à la première.

M. G. a décomposé ces ensembles et a isolé ce qu'il appelle « les fêtes des eaux et des monts ». C'était son droit de choisir son sujet et d'étudier exclusivement les cérémonies qu'il retrouvait dans le *Che king* et saisissait ainsi toutes vivantes sur les lèvres même de ceux qui y prenaient part, au lieu de les déterrer mortes, et comme momifiées, dans les rituels. Mais quand, oubliant le choix préalable qu'il a fait d'une cérémonie particulière, il veut expliquer par là toute la société et la religion chinoises anciennes, quand il nous dit que « ces fêtes tenaient lieu de tout culte », et que c'est là que « toutes les croyances populaires se sont formées », sa conclusion dépasse ses prémisses. Et comme il n'expose clairement nulle part les raisons qui l'ont amené à considérer une partie de la fête comme essentielle, et à écarter les autres, le choix semble un peu arbitraire, ce qui enlève à la théorie une part de solidité.

En somme, M. G. se fait de la société chinoise antique une idée très particulière : il la considère visiblement comme une société très rudimentaire, qui se rapproche de certains types australiens ; les petits groupes locaux vivaient isolés et sans liens, le régime féodal n'existant pas encore ; la religion, encore amorphe, consistait exclusivement en grands *corroborrees* à l'occasion des changements saisonniers du mode de vie ; comme les *intichiuma* australiens, ils étaient tenus par chaque groupe en des endroits spéciaux, lieux saints que la tradition faisait regarder comme sacrés. Les idées religieuses, élémentaires, ne comportaient pas encore la notion de divinité individualisée : celle-ci se forma plus tard, aux dépens de celle du lieu saint, qui se décomposa peu à peu et donna naissance, d'une part au culte du dieu du sol, de l'autre à celui des montagnes et des fleuves.

J'avoue que j'ai quelque peine à suivre M. G. sur ce terrain. Au contraire, j'ai tendance à considérer le société chinoise ancienne comme déjà très évoluée, et fort éloignée du type « primitif » ; la forme féodale, ou plus exactement un système de hiérarchie aristocratique à la fois civile et religieuse, me paraît être un de ses caractères fondamentaux, ainsi que la croyance et le culte à des divinités, sinon personnalisées, au moins bien définies, comme le dieu du sol. Les deux conceptions ne sont pas a priori irréductibles, et il peut sembler à première vue qu'il n'y a là qu'une question de date, que je m'en tiens à la société féodale des Tcheou, telle que M. G. l'admet et l'a décrite (voir son excellente analyse des *Pa tcha*), tandis que ses conclusions se rapportent à une période beaucoup plus ancienne, l'époque préféodale. Mais cet essai de conciliation ne me paraîtrait pas justifié. Les sociétés actuelles des sauvages de la Chine méridionale et du Tonkin, en particulier des Thăi (1), concordent si bien

(1) Je ne veux pas dire par là que les sociétés des Thăi se rapprochent plus qne toute autre de l'ancienne société chinoise, mais seulement que je m'appuie particulièrement sur elles parce que je les connais mieux que celles des autres peuplades.

avec ce que nous pouvons savoir de l'ancienne société chinoise que (toute question d'influence directe et d'emprunt étant historiquement écartée) il me semble impossible de chercher à les expliquer par des développements parallèles de sociétés primitives du type que décrit M. G. aboutissant à des formes analogues ; je ne puis y voir que l'évolution, très rapide en Chine, plus ou moins retardée chez les diverses populations sauvages, d'un type unique de société préhistorique qui, dès cette période commune, avait déjà atteint, sous des formes évidemment plus rudimentaires et plus grossières, le genre d'organisation que nous lui voyons à l'époque historique. Pour n'en prendre qu'un exemple, le système féodal, le culte du dieu du sol et les fêtes du printemps et de l'automne n'étant pas, à mon sens, des faits exclusivement chinois, mais leur origine remontant à la période commune où Chinois, Lolos et Thăi appartenaient au même cycle de culture, leur « sens profond », que cherche M. G., ne peut être élucidé par l'étude des formes chinoises seules.

Ces critiques n'affaiblissent en rien la haute valeur du livre de M. G. Ce ne sont là, somme toute, que conflits d'hypothèses sur un sujet presque inconnu. Du reste, le vrai mérite de cet ouvrage, celui qui le met réellement hors de pair, n'est pas à chercher dans sa conclusion, mais bien dans la remarquable mise en œuvre des chansons du *Che king* : on trouvera là l'interprétation à la fois la plus originale et la plus juste qui en ait été tentée jusqu'à ce jour. Il faut bien se répéter que M. G. a, par une analyse pénétrante, véritablement découvert tout un côté de la vie religieuse et sociale de la Chine ancienne, que personne n'avait même soupçonné avant lui. Si, sur certains points, ses conclusions peuvent être parfois sujettes à discussion, il ne faut pas oublier que, sans son remarquable travail, les éléments mêmes de la discussion nous manqueraient. C'est un des livres qui feront époque dans les études sinologiques.

H. MASPERO.

The New China Review, 1re année 1919, vol. I, nos 1-6 ; Hongkong, Kelly and Walsh.

La résurrection de la *China Review*, après une vingtaine d'années, est un événement important pour les études extrême-orientales. Depuis longtemps il n'y avait plus à proprement parler de revue sinologique en Chine, car le journal de la *China Branch of the Asiatic Society*, qui aurait pu jouer ce rôle, se meurt depuis des années, et réussit à grand peine à publier un numéro par an. Cependant, les travailleurs ne manquent pas, qui sont capables de faire d'excellente besogne. Une revue publiée en Chine même était un besoin réel et pressant. Il faut savoir gré à M. Samuel COULING, qui a déjà bien mérité de la sinologie par la publication de son *Encyclopædia Sinica*, de s'être chargé de la besogne ingrate, mais nécessaire, d'organiser cette revue et de la publier.

La première année de la *New China Review* se présente dans son ensemble comme excellente, à la fois par la variété et l'intérêt des articles publiés. Bien que les études sur la religion et les mœurs chinoises y dominent, ni l'histoire tant ancienne que moderne, ni l'archéologie, ni la littérature, ni l'histoire de l'art, ni la géographie n'y sont oubliées. L'article le plus important est une longue étude du P. Doré sur le pélerinage de Lang-chan, à Tang-tcheou, qui remplit toute l'année et n'est pas encore achevée. C'est une étude critique de divers ouvrages de géographie locale sur la montagne et le temple bouddhique qui s'y trouve ; elle est très intéressante, et il serait à souhaiter que nous ayons un plus grand nombre de monographies de ce genre sur les lieux saints les plus importants des diverses parties de la Chine ; la seule chose que je reprocherais au P. Doré est de s'en tenir exclusivement aux livres, et de ne pas décrire le pélerinage lui-même, les pratiques réelles qui y sont observées, ce que les pélerins désirent obtenir, enfin ce qui est la vie même de la religion populaire. Mais je n'insiste pas ; l'article n'est pas achevé, et peut-être l'auteur réserve-t-il cette description pour la conclusion.

Dans un ordre d'idées analogue, le Rev. J. Hutson a publié un article remarquable intitulé « *Chinese Life in the Tibetan Foothills* » (n° 3 et suivants). Cet article non plus n'est pas encore achevé, et sera continué l'an prochain ; mais dès maintenant il est possible de voir le plan général qui est excellent, et la méthode impeccable avec laquelle l'auteur a traité son sujet. Il n'a heureusement pas de théorie générale sur la religion et la société chinoises, il les prend telles qu'il les trouve, et cherche à les décrire telles qu'il les voit, d'abord les coutumes « domestiques », naissance, enfance, mariage, mort et funérailles, autel domestique, ensuite, « sociales », théâtre, jeux, préparation à la vie future, achat d'immeubles, mise en gage, mendiants et voleurs. Il manque encore l'étude des grands fêtes annuelles, une sorte de contrepartie pour le Sseu-tch'ouan des *Fêtes annuelles célébrées à Emoui* de De Groot, et aussi celle de l'organisation politique, sociale et économique des communes, en prenant pour base un ou plusieurs villages caractéristiques et bien connus de l'auteur. Probablement M. H. les donnera prochainement, à moins qu'il ne réserve pour quelque article ultérieur ces études nécessaires, sans lesquelles son travail, incomplet, ne donnerait qu'une notion inexacte et imprécise de la vie aux confins du massif tibétain. Une étude sur la sorcellerie, telle qu'elle est pratiquée dans ce pays d'élection du taoïsme, serait également très importante. Il faut souhaiter que le Rev. Hutson continue jusqu'au bout le travail qu'il a si bien commencé, le premier de ce genre qui ait été publié sur une province de l'Ouest de la Chine.

C'est dans un monde tout différent que nous conduit l'article de M. Arthur Morly, *A Study in Early Chinese Religion* (n° 2-4). Ce n'est plus la religion actuelle et vivante qui y est décrite, mais la religion ancienne de la Chine primitive que l'auteur s'efforce de reconstituer. L'article est un résumé un peu confus, mais exact, des idées courantes sur ce sujet, et l'auteur ajoute même, de temps

en temps, quelques précisions. Il n'y a pas grand chose à dire sur le fond de l'article : je ne pense pas que M. M. ait voulu faire œuvre originale en traitant cet immense sujet en quelques pages, et du moment qu'il ne fait que résumer les opinions communes, ce n'est pas sa faute si les théories qu'on pourrait appeler classiques sur la religion chinoise antique ne supportent pas l'examen. Cependant, il est impossible de ne pas lui reprocher de n'avoir connu ni le *Dieu du Sol* de Chavannes, qui devrait être le fondement de tout travail sur cette question, ni (bien qu'il se rapproche moins de son sujet) le *Mariage dans la Chine antique* de Granet. Un autre point singulier est la position de M. M. en regard du *Chou king*. Une partie importante de cet ouvrage, ce qu'on appelle le texte en caractères anciens (et non pas l'ancien texte, the Ancient Text, comme traduit à tort M. M.) est considéré par nombre de lettrés chinois et par la plupart des savants européens comme un faux. M. M. en tire cette conclusion déconcertante que « comme cette opinion n'est pas adoptée universellement, les lecteurs seront probablement partagés entre les deux écoles (celle qui regarde le texte en caractères anciens comme authentique, et celle qui le regarde comme faux) ; en sorte que ces livres douteux ne pouvaient être complètement laissés de côté dans cet article, mais que chaque fois qu'ils seront utilisés, ce sera indiqué expressément » ! Ou bien l'auteur juge les textes authentiques, ou bien il les juge faux, il n'a pas le droit de ne pas avoir d'opinion. Il faut reconnaître d'ailleurs que la bizarre position adoptée par M. M. enlève moins de valeur critique à son article qu'il ne semblerait d'abord, car, en réalité, il cite à peine les chapitres non authentiques du *Chou king*, et même quand il les cite n'en tire guère parti.

C'est également à la religion antique que se rapporte l'article de M. Hopkins, *Working the Oracle*. Mais le terrain est à la fois plus solide, puisqu'il étudie des documents réellement contemporains de l'antiquité chinoise, et moins sûr, puisque le manque de commentaires rend les lectures et les interprétations trop souvent douteuses. M. H. qui fait depuis longtemps une étude particulière des fragments d'os et de carapace de tortue antiques trouvés au Ho-nan, se meut à l'aise parmi les difficultés innombrables que présentent ces documents, et son article est fort intéressant.

Pour terminer l'examen des articles sur la religion chinoise, il faudrait dire quelques mots du travail de M. Herbert Chaley, *Studies in Psychologie* (n° 2). Je préfère m'abstenir : les rêveries confuses et les déductions bizarres sur quelques notions souvent inexactes et toujours mal comprises, grâce auxquelles cet auteur a cru pouvoir se passer de l'étude psychologique-réelle des individus et des milieux chinois ne présentent aucun intérêt.

L'histoire ancienne est représentée par un court, mais substantiel, article de M. Maybon sur *la Domination chinoise en Annam* (n° 3, p. 237-248 ; n° 4 p. 340-355); une étude un peu superficielle, mais intéressante, du Rev. G. G. Warren sur le duc Siang de Song, sous le titre de *The first league of the Nations* (n° 4, p. 356-367) ; il faut y ajouter quelques anecdotes sur divers

personnages du VIe siècle a. C. réunies par M. PARKER sous le titre de *Some incidents in Confucius'days* (n° 4, p. 339-396). M. WERNER a un article très curieux sur l'emplacement de la tombe de Gengis-khan (*The Burial place of Genghis khan*, n° 6 p. 453-456), etc.

Je ne puis citer ici tous les articles ; ce que j'ai dit suffit à montrer l'activité de la nouvelle revue dans tous les domaines de la sinologie au cours de sa première année. L'éditeur a véritablement réussi à lui donner, ainsi qu'il y aspirait, en même temps qu'une haute valeur scientifique, une variété de contenu telle qu'elle puisse intéresser d'autres que des sinologues de profession. Il ne reste à souhaiter à la *New China Review* qu'une longue existence, où chaque année future se maintiendra au niveau où a su s'élever du premier coup la première année.

H. MASPERO.

JAPON.

J. DAUTREMER. — *Dictionnaire japonais-français des caractères chinois.* — Paris, Garnier, 1919 ; 1 vol. petit in-8°, XVI-326 pp.

« Ce dictionnaire est le premier ouvrage de ce genre qui paraisse en français » dit l'auteur en commençant sa préface. Il se flatte ; M. Bourgois a publié dès 1908 *Langue japonaise. Caractères idéographiques. Dictionnaire et méthode d'étude*, et on s'explique mal que cet ouvrage ait échappé à M. D.

Le système de classement adopté pour ce dictionnaire ne paraît pas heureux. On range ordinairement les caractères sous chaque clef en groupes formés d'après le nombre des traits composant les phonétiques ; cela permet de répartir la masse de ceux qui usent d'une même clef en un nombre de groupes pouvant aller jusqu'à vingt et plus ; chacun d'eux ne contient donc qu'un nombre relativement restreint de caractères, entre lesquels il n'est pas très difficile de trouver ceux qu'on peut avoir à chercher. M. D. ne fait au plus que trois groupes sous chaque clef ; il en résulte que les caractères sont proportionnellement beaucoup plus nombreux dans chacun d'eux, et par suite plus difficiles à trouver. Sans doute il ne s'agit que d'un petit dictionnaire contenant relativement peu de caractères ; il y a pourtant tels groupes qui atteignent ou dépassent la centaine, il en est qui vont à 120. La méthode ordinaire de classement les partagerait en cinq ou six ; et il est évidemment plus aisé et plus rapide de parcourir une série de vingt termes qu'une de cent. La méthode de M. D. présente une autre originalité. Dans chaque groupe, aucun ordre perceptible ne préside au rangement des caractères. Il eût été assez facile de présenter d'abord ceux dont la phonétique est la plus simple, et de les disposer dans un ordre approximatif de complication des phonétiques. M. D. n'en a eu cure. 付 succède à 傾, 杠 à 械, 札 à 欄, 汁 à 濤, 什 vient après 傲 et 侯, 梨 et 梲 après 樣 et 醫, 品 est entre 嚴 et 轉, 束 ne paraît que bien après 聚 ; 二, 入 et 人 qui sont des radicaux et n'ont donc pas de phonétique, sont placés après des caractères à phonétique, etc. Ce n'est pas d'ailleurs que l'auteur ait cherché à donner la première place aux caractères les plus usités, car 喇 n'est sûrement pas de plus d'usage que 君 qu'il précède, ni 劉 que 完, ni 憑 que 急, ni 戮 que 戒. etc.

Le défaut le plus grave est que la transcription en caractères romains ignore délibérément la distinction entre les voyelles brèves et les longues, si importante en sino-japonais. Pour un ouvrage didactique, cela est simplement rédhibitoire et dispenserait de toute autre critique. On ne trouve d'indication de longues que dans les pages 123-159, si je ne me trompe ; mais alors l'accent circonflexe semble tomber au hasard et assez souvent surmonte malencontreusement des voyelles qui en réalité sont brèves. Ainsi p. 130, *bô* pour *bo* 母 ; p. 132 *riô* pour *ro*, 盧 ; p. 134, *hô* pour *ho* 浦 ; *shô* pour *sho* 渚 ; p. 136, *yû*

pour *yu* 油, *tô* pour *to* 渡, etc. Cette même confusion existe aussi dans les mots japonais ; on trouve les verbes *o* pp. 277 et 311, *to* p. 32, *muko* p. 281, etc. et aussi, bien que rarement, *uranau*, *ukagau* (p. 24) qui sont corrects.

Il n'est tenu compte qu'assez irrégulièrement de la double prononciation *kan-on* et *go-on*, et il arrive que la moins usitée soit seule donnée, *to*, qui devrait d'ailleurs être *tô*, pour 同, et lorsque l'auteur en cite plusieurs, rien ne permet de savoir s'il s'agit de *kan-on* et *go-on* pour un seul et même sens, ou de prononciations différentes suivant les sens divers d'un même caractère. Il en est de simplement erronées. 能 ne se prononce pas *tai* ; 著 se lit *cho*, *to*, ou en un autre sens *chaku*, *jaku*, mais jamais *choku* ; 競 ne se prononce jamais ni *kyo*, ni *to*, mais *dō*, *nyō*, et aussi *gyō*, mais dans le sens de « craindre » que M. D. ne donne pas ; 都 se prononce aussi souvent *tsu* qui n'est pas donné que *to*, tandis que *cho* peut être considéré comme inusité.

Mais il y a beaucoup plus grave. « Pour trouver un caractère, explique l'auteur, une fois le radical connu, il faut voir si la phonétique commence par le trait — ou par le trait | ou par le trait ノ ». La recherche peut être fort difficile, et par exemple, où situer des caractères comme 憑 dont la phonétique commence par un point que l'on forme en appuyant légèrement le pinceau de gauche à droite ? M. D. le range (p. 88) parmi ceux dont la phonétique commence par un trait oblique dirigé de droite à gauche ! Ailleurs le point de 太 est considéré comme un trait vertical (p. 51). Le principe est du reste d'application si difficile que l'auteur y contrevient souvent. Et d'abord dans l'exemple qu'il donne p. VIII : 宣 proposé comme type de phonétique commençant par un trait vertical, commence en fait par un accent qui ne peut paraître vertical que dans les caractères d'imprimerie. Au reste l'accent subit les traitements les plus variés : p. 283, 郎 se trouve sous le trait vertical, et p. 75, 廊 l'était sous l'oblique ; p. 188, 笄 est sous le trait horizontal, et p. 189, 窪 sous l'oblique ; 叫 (p. 30) est sous le trait horizontal, mais 科 (p. 186) est sous l'oblique ; 儀 est sous le trait vertical p. 12, et 議 sous l'oblique p. 258 ; 信 p. 6 est sous le trait horizontal, et 這 p. 279 sous le vertical ; 巒 est sous le trait vertical p. 67, et 變 sous l'horizontal p. 146 ; 佯 est sous le trait horizontal p. 13, et 洋 sous l'oblique p. 140 ; 塡 est sous le trait vertical p. 45, et 愎 sous l'oblique p. 88. Mais les deux merveilles sont sans doute : 咏 donné d'abord sous le trait horizontal p. 27, avec la prononciation *ei* qui est *kan-on*, et la signification *utau* traduit « chanté », puis répété p. 35 sous le trait vertical avec prononciation *yo* pour *yō*, qui est *go-on*, et signification *uto*, pour *utau*, correctement traduit « chanter » ; et en second lieu la série des trois caractères 偏, 篇 et 編, dont le premier est classé p. 7 sous le trait horizontal, le second p. 194, sous le trait vertical, et le troisième p. 205, sous l'oblique.

L'accent n'est pas seul à être traité avec cette fantaisie. 叱 p. 27, 通 p. 277, 焙 p. 143, 稱 p. 184, 汗 p. 191 sont rangés sous le trait horizontal tandis que, avec des phonétiques identiques ou dont le premier élément est le même, 疋 p. 166, 埇 p. 48, 燄 p. 147, 稻 p. 187, 迂 p. 282, sont sous l'oblique ; 悲 est

sous le trait vertical p. 85, et 輩 sous l'oblique p. 275 ; 僕 p. 6, 伸 p. 7, 個 p. 9, 嬌 p. 52, 完 p. 59, sont sous le trait horizontal, tandis que 壊 p. 45, 帥 p. 34, 塀 p. 45, 箸 p. 61, 禍 p. 212 sont sous le vertical.

Il y a mieux encore : à côté de caractères simplement répétés dans le même groupe, comme 回 p. 40, 婉 p. 56, 杜 pp. 117 et 120, 鴆 p. 320, quelques uns le sont dans des groupes différents ; tels 呑 p. 27 sous l'horizontal avec prononciation *don* pour *ton*, et p. 36 sous l'oblique avec prononciation *o* que je ne crois pas exister ; 喫 sous le trait vertical p. 35 avec prononciation *ken* qui est inconnue, sous l'horizontal p. 32, et enfin sous l'oblique p. 40 ; 稗 d'abord sous l'horizontal, et ensuite sous l'oblique, dans la même p. 186. Et il ne s'agit pas toujours de doubles emplois fortuits dont l'imprimeur pourrait jusqu'à un certain point être rendu responsable ; car il y a le plus souvent quelques différences dans la prononciation, la lecture japonaise ou la traduction française. Le système est simple, dit l'auteur p. VIII ; en apparence, peut-être ; en réalité et à en juger par les résultats, il est parfaitement inacceptable. Il a de plus l'inconvénient de ne pas préparer l'étudiant au maniement des vrais dictionnaires japonais ou chinois, dont il est important que celui-ci soit à même de se servir dès qu'il peut le faire utilement, c'est-à-dire à mon sens, dès qu'il connaît environ un millier de caractères.

La correction des épreuves paraît avoir été fort négligée. Quelques caractères sont à l'envers : p. 1, 三 ; p. 40, 固 ; p. 130, 氐, etc. Il en est mis pour d'autres : ainsi 曰 et 日 aux clefs 72 et 73, le second étant de plus à l'envers ; 汨 pour 泊, p. 137. Des mots japonais sont mal écrits ou coupés d'une façon qui les rend inintelligibles ; voici ce qu'on trouve en quelques pages prises au hasard à la suite l'une de l'autre : p. 244 *chi mata* devrait être en un seul mot ; *tsukosa* pour *tsukasa* ; *matsurikoto* pour *matsurigoto* ; p. 245, *oginu* pour *oginau* ; *kenokomoro*, *kawagomoro*, pour *ke no koromo*, *kawagoromo* ; p. 246 : *kumoto* pour *tamoto*, *tsumabosa* pour *tsumabasamu* ; p. 247 : « un » pour « nu » comme traduction de *hadaka* ; p. 248 : on retrouve deux fois *komoro*, *kegomoro*, *oginu*, puis *yaburagi* pour *yaburegi*, *nodai* pour *nedai* ; p. 249 : *uma ni niku* (chair, viande) *no hibo* pour *uma ni kinu* (soie) *no hibo*, expression qui même sous cette forme reste peu compréhensible ; *kasbira* pour *kashira*. Cela va fort loin ; *nuguu* est écrit *nogo* p. 72 et même *no go* en deux mots p. 71. Dans un autre genre, *nakunatta no haha* (p. 52), *minukushi onna* (p. 55), *toshitotta no uma* (p. 313), sont de simples solécismes.

Le vulgaire et classique tableau des 214 radicaux lui-même est terriblement mal traité et offre à peu près tous les genres de fautes possibles. Le n° 161 est 辰 et non 辱 qui n'est pas un radical ; le n° 185 est 首 et non 音 qui occupe le n° 180 ; pour le n° 129 聿 la prononciation a été omise. Le n° 141 虍 signifie proprement « rayures du tigre », et non « tigre », qui s'écrit 虎. Beaucoup des prononciations indiquées sont inexactes ; n° 38, 女, *myo* ; n° 60 彳, la prononciation *tei* n'existe pas ; n° 96 玉 *kiyoku*, *koku* pour *gyoku*, *goku* ; n° 102 田 *chin* n'existe pas ; n° 135, 舌, *setsu* pour *zotsu* ; n° 149 言 *gan* pour *gon* ; n° 170, 阜,

hiu n'existe pas en japonais ; etc., etc. Et naturellement ici non plus rien ne différencie les longues des brèves. Certaines transcriptions sont inconsistantes ; 戈 *kuwa* et 瓜 *kwa* s'écrivent et se prononcent en japonais de la même façon ; et p. 91, 戈 est écrit simplement *ka*.

J'arrête ici ces exemples ; il serait trop aisé de les multiplier. Ceux qui précèdent suffisent à donner une idée de la valeur de cet ouvrage.

N. Peri.

R. Torii. — *Etudes archéologiques et ethnologiques. Les Aïnou des Iles Kouriles* (Journal of the College of Science, Imperial University of Tokyo, vol. XLII, Art. 1). — Tōkyō, Université Impériale, 1919 ; 1 vol. in-4°, 337 pp. et xxxviii planches hors texte.

Les Ainu de l'île Yezo (Hokkaidō) sont relativement assez connus ; mais on est moins documenté sur ceux qui habitent plus au Nord, et notamment sur ceux des îles Kouriles. Aussi convient-il d'être reconnaissant à M. T. du travail qu'il a publié à leur sujet. Il laisse de côté les habitants des deux grandes îles méridionales de cet archipel, Kunashiri et Eturup, qui ne diffèrent en rien des Ainu du Yezo, et ne s'occupe que de ceux des îles septentrionales. Ils sont à la vérité en si petit nombre, — une soixantaine d'individus au plus, — qu'on pourrait se demander s'il vaut la peine de leur consacrer une aussi longue étude. L'ouvrage de M. T. est la preuve que celle-ci peut conduire à d'intéressants résultats, grâce à la personnalité et aux caractères particuliers que l'isolement de cette petite communauté lui a permis de conserver. Il abonde en observations précises, en descriptions minutieuses et complètes. Les croyances et légendes, coutumes religieuses, etc. y sont soigneusement étudiées ; et leur comparaison avec celles des populations voisines, notamment des Ainu du Yezo, sont des plus instructives. On y trouve une bonne collection de documents importants et de première main sur cette petite communauté.

Ces derniers survivants des habitants des Kouriles septentrionales sont, d'après M. T., de véritables Ainu, et de même race que ceux du Yezo. Toutefois ils présentent avec ceux-ci certaines différences au point de vue précisément des mœurs, des cérémonies religieuses, des croyances et de l'outillage général, différences qui les classent à un stade de développement moins avancé. Un point est à noter particulièrement : tandis que les Ainu du Yezo habitent des huttes construites à même le sol, celles des Ainu kouriliens sont en partie souterraines, c'est-à-dire qu'elles sont creusées dans le sol à une certaine profondeur, et que la toiture même, faite de roseaux, est recouverte de terre. Des vestiges de trous de ce genre se voient encore au Yezo, et sont attribués par les indigènes aux anciens habitants du pays, qu'ils nomment *Koropokkuru*

« hommes habitant sous les roseaux », ou *Toichisekuru* « hommes habitant des huttes sous terre ». Cette coutume paraît très propre à rendre compte du nom de Tsuchigumo, abréviation de *tsuchi-gomori* « demeurant en terre », donné par de vieux textes japonais à certaines populations anciennes du Hondō.

D'autre part, l'étude des vestiges archéologiques et ethnographiques découverts en différents points du Japon semble bien prouver qu'il fut habité autrefois dans toutes ses parties par une seule et même race. Admettant que cette race fut la race ainu, M. T. pense qu'un premier groupe s'en détacha à à une époque assez reculée, qu'il évalue à 1.000 ans environ avant l'ère chrétienne, et vint s'établir dans l'île de Yezo, qu'il occupa longtemps et où l'on retrouve encore aujourd'hui çà et là des vestiges de ses habitations souterraines. Plus tard, lorsque l'empire japonais se fut fondé et repoussa progressivement vers le Nord les Ainu qui occupaient encore le Hondō, ceux-ci se retirèrent à leur tour au Yezo. Mais au contact de leurs vainqueurs, il avaient accompli certains progrès; ils se trouvaient à un stade de civilisation plus avancé que celui où étaient restés leurs frères établis au Yezo depuis des siècles. Les deux branches de la famille ainu ne se connaissaient plus et ne se reconnurent pas. Les nouveaux venus qui depuis longtemps se construisaient des habitations sur le sol, donnèrent aux anciens occupants du Yezo le nom d'hommes habitant des huttes souterraines; et devant eux, ceux-ci durent émigrer vers le Nord, en partie dans les Kouriles où on retrouve aujourd'hui leurs derniers descendants.

L'hypothèse est ingénieuse et doit contenir une part au moins de vérité. Mais elle n'est pas sans soulever quelques objections. Par exemple, je ne sais si l'on admettra aisément qu'après l'installation au Yezo de ce que M. T. appelle le premier ban des Ainu, toute relation ait cessé pendant des siècles entre ses membres et les occupants du Hondō, au point de les rendre complètement étrangers les uns aux autres. Le détroit de Tsugaru n'est pas très large à certains endroits, dix à douze milles peut-être; cela suffit-il à empêcher tout rapport d'une rive à l'autre ?

M. T. paraît porté à croire que les Ainu sont originaires des bassins du Tigre et de l'Euphrate. La question ne semble pas avoir été étudiée d'assez près pour qu'il soit possible d'asseoir une opinion à ce sujet. Mais on regrette de voir l'auteur s'attarder à ce propos à des rapprochements et des comparaisons de mots isolés dont le caractère éminement décevant est bien connu depuis longtemps.

L'ouvrage se termine par cinq Appendices traitant de sujets ayant rapport plus ou moins directement, sinon aux Ainu des Kouriles, du moins aux Ainu en général. Inscription lapidaire — c'est rupestre qu'il faudrait dire — d'Otaru. Inscription de l'île Nam-hai (Corée). Inscription d'Inaba. Vestiges toungouses du Yezo. Considérations sur les origines du Japon proprement dit. Dans ce dernier, l'auteur dépense beaucoup d'ingéniosité à essayer une fois de plus d'interpréter historiquement certains passages du *Kojiki* et du *Nihongi*. On

regrette même qu'il en dépense autant, car on sait ce que peuvent valoir, au point de la saine histoire, ces interprétations de textes écrits des siècles après les événements.

C'est par distraction sans doute que M. T. dit que le *Sangoku tsūran zusetsu* 三國通覽圖說 de Rin Shihei 林子平 n'existe qu'en manuscrit (p. 97). Il fut imprimé la cinquième année Temmei (1786) à Edo, Muromachi san chōme, chez Suwaraya Ichibei 須原屋市兵衛. Les exemplaires n'en sont même pas d'une grande rareté.

Une dernière remarque: le R. P. Tulpin, auteur de la traduction française sous laquelle M. Torii a eu l'heureuse idée de faire paraître son ouvrage, a cru devoir abandonner la transcription généralement usitée du japonais, et en employer une se rapprochant plus de la prononciation française de certaines lettres ou de certains groupes de lettres. Cela n'offre aucun avantage sérieux, et expose au danger d'inconcordance dans la transcription, danger qu'il n'a pas évité. Ainsi on trouve par exemple, à une ligne d'intervalle, *Kaitakoushi* et *Tchishima-jūnkō-gaiki* (p. 25), ou *Aïnou* et *Aïnu gogakou* (p. 50). Beaucoup de longues ne sont pas indiquées ; par contre on trouve un certain nombre d'*ū* qui devaient être simplement des *u*, comme dans l'exemple ci-dessus ; *shi* ne se justifie pas à côté de *tchi*.

N. Peri.

Report upon archæological Research in the College of Literature, Kyoto Imperial University.

Vol. II. — Hamada Kōsaku. — *Report on the excavation of a Neolithic Site at Kō in the Province of Kawachi.* — Umehara Sueji. — *Notes on Neolithic Sites at Takayasu and at Kishi in the Province of Kawachi.* — Suzuki Buntarō. — *On the human Skeletons found at Kō, Kawachi, and at Todoroki, Higo, with some Remarks on the Stone Age People, in Japan.* — Kyoto Imperial University, 1918 ; 1 fasc. in-4°, 7 et 76-24 et III pp., illustré, avec 24 planches hors texte dont une en couleurs, et une carte.

Vol. III. — Hamada Kōsaku, Umehara Sueji et Shimada Sadahike. — *Ornamented Tombs in the Island of Kiushū.* — [Hamada Kōsaku.] *Types of the Yayoishiki Pottery.* — Kyoto Imperial University, 1918-1919 ; 1 fasc. in-4°, 9 et 62-8 et III pp., illustré, avec une carte et 30 planches hors texte, dont cinq en couleurs.

J'ai eu occasion précédemment de signaler cette importante publication et de dire le bien que j'en pensais (1). Deux nouveaux fascicules ont paru depuis,

(1) *BEFEO.*, XVII, VI, p. 29 sqq.

qui ne le cèdent en rien au premier. Ils se recommandent par une très heureuse innovation, dont il convient de féliciter les éditeurs; chaque fascicule se termine par un substantiel résumé en anglais de son contenu, résumé qui ne peut qu'être très précieux aux savants étrangers et très favorablement accueilli d'eux.

Le deuxième fascicule est consacré aux trouvailles faite sur le territoire des villages de Kō, de Takayasu et de Kishi, en Kawachi. Le village de Kō a fourni d'importants documents aux archéologues japonais. C'est à la suite de trouvailles antérieures dues à un glissement de terrain produit par une inondation, que MM. H. et U. y entreprirent au mois de juin 1917, des recherches qui donnèrent un grand nombre d'outils de pierre taillée et de fragments de poteries, recherches dont rend compte cette publication. Subséquemment d'autres recherches furent entreprises à peu de distance de là, à Takayasu et à Kishi, qui fournirent également une précieuse moisson. La découverte inopinée de parties de squelettes dans les fouilles faites à Kō amena M. S. à se joindre à eux. Peu après, M. Torii et M. Ōgushi en amenaient d'autres au jour dans les mêmes endroits (1). Malheureusement tous étaient fort incomplets ; ce qui restait des crânes notamment était réduit en fragments. M. S. avait de son côté découvert plusieurs squelettes en meilleur état de conservation à Todoroki dans la province de Higo ; il en traite dans le même article, ainsi que de ceux trouvés au lieu dit Tsukuno, sur le territoire du village d'Ōshima en Bichū par M. Uchida.

A quelle race appartiennent ces squelettes ? Quels étaient les hommes qui se servaient des instruments de pierre et des poteries au milieu desquels on les retrouve ? Question déjà vieille, que chaque découverte pose à nouveau. L'hypothèse des Koropokkuru soutenue autrefois par Tsuboi Shōgorō, est universellement abandonnée. Reste que ce soient des Ainu, ou les ancêtres directs des Japonais actuels. M. Koganei se range à la première opinion ; M. S., tout en se déclarant incapable de conclure encore de manière certaine, semble pencher vers la seconde. Les particularités nettement relevées sur ces squelettes n'existent pas chez les Ainu actuels, mais non plus chez les Japonais ; certaines semblent pouvoir se modifier avec le changement de mode d'existence. La position dans laquelle les corps étaient ensevelis, couchés sur le dos, la tête tournée vers l'Est, les genoux relevés, ne donne non plus aucune indication, ce mode d'ensevelissement n'étant connu ni chez les uns ni chez les autres. En somme la question reste ouverte. On en aperçoit tout l'intérêt: les ancêtres directs des Japonais — non pas les Ainu — ont-ils eu leur âge de la pierre au Japon même ?

M. S. insiste sur la nécessité d'une méthode sévère dans ces recherches, et sur les inconvénients qui peuvent résulter de ce fait que les représentants des

---

(1) Voir à ce sujet un article de M. Torii dans la *Jinruigaku zasshi* 人類學雜誌, septembre 1917, et un autre de M. Koganei, *ibid.*, décembre 1917.

diverses disciplines qui y sont intéressées, travaillent à part les uns des autres. On ne saurait mieux dire.

Le troisième fascicule est consacré en entier à la description d'une douzaine de tombeaux décorés des provinces de Higo et de Chikugo, celle-ci n'étant représentée que par celui de Nikenjaya. C'est en somme la suite des travaux qui avaient fait l'objet du premier fascicule. On y remarquera le même soin et la même abondance de détails précis, dont le résumé anglais donne un idée suffisante.

M. H. a joint à ce qui précède une courte notice, qu'on voudrait plus longue, sur la poterie connue au Japon sous le nom de *yayoishiki* 彌生式, poterie qui dut être en usage fort longtemps, car elle apparaît associée à des instruments de pierre, et on en trouve encore des spécimens à côté d'objets en métal dans certains tombeaux. Elle parvint à une remarquable élégance de formes, comme en témoignent certains spécimens de la belle collection de l'Université de Kyōto, publiés dans ce fascicule en quatre planches hors texte.

N. Peri.

CHRONIQUE.

INDOCHINE FRANÇAISE.

Ecole française d'Extrême-Orient. — Malgré l'achèvement heureux de la guerre, la reconstitution du personnel de l'Ecole n'a pu se réaliser aussi vite qu'il eût été désirable et la marche de ses travaux a dû par suite se poursuivre dans des conditions assez difficiles.

— M. Henri PARMENTIER, chef du service archéologique, a continué à exercer les fonctions de directeur p. i. en l'absence de M. MAITRE, retenu en France. Dès le début de l'année, il s'est rendu au Cambodge pour l'inspection des travaux d'Aṅkor qui n'avait pu être faite en 1918, puis après un court séjour à Nhatrang il est venu à Tourane installer enfin le Musée čam. Rappelé à Hanoi par la session d'examens de langues orientales, il a dû quitter à nouveau la ville en octobre pour assister à Phnompenh à la réunion de la Commission des Antiquités historiques et archéologiques du Cambodge, après une seconde inspection des travaux d'Aṅkor. Il a continué ce voyage par une nouvelle tournée archéologique en Cochinchine. Il a publié dans le *Bulletin* une étude sur une forme un peu spéciale de l'art cambodgien, l'art d'Indravarman, un Catalogue du Musée čam de Tourane et une note complétant ce catalogue pour les pièces conservées à Huê.

— M. Louis FINOT a repris à Paris son cours de philologie indochinoise et ses fonctions de représentant de l'Ecole en France.

— M. Noël PERI, secrétaire de l'Ecole, a exercé sans arrêt durant cette période ses fonctions complexes et absorbantes de secrétaire, de bibliothécaire et de comptable de l'Ecole ; il a en outre surveillé la publication du *Bulletin* où il a donné une note sur une question de philogie : *A propos du mot « sampan »*. Il a continué ses études sur la littérature dramatique japonaise dont une nouvelle part sera publiée dans le *Bulletin* de l'année prochaine.

— M. Henri MASPERO, professeur de chinois a pu regagner l'Indochine en juillet, et est remonté à Hanoi par voie de terre. Il a recueilli dans la région de Phanrang d'intéressantes prières čames, objet d'une note qu'il a donnée dans le *Bulletin ;* dans la région de Konthum, parmi d'autres recherches philologiques et ethnologiques il a exécuté des fouilles dans les vestiges d'un monument čam à Plei Ku. Retenu quelque temps sur ce point par une grave maladie, il a pu enfin atteindre Hanoi en novembre pour y présider, en remplacement du directeur p. i., les examens de langues orientales. Ses remarquables travaux antérieurs lui ont valu d'être choisi pour

succéder au regretté Chavannes dans la chaire de langues et littératures chinoises au Collège de France, le 29 décembre, élection flatteuse pour l'Ecole mais qui la privera sous peu d'un collaborateur dévoué et particulièrement distingué.

— M. Léonard AUROUSSEAU, professeur d'histoire et archéologie de l'Annam, a été retenu en France après sa démobilisation et n'est attendu en Indochine qu'en 1920.

— M. Pierre-Marie AUCOURT a secondé M. Peri dans ses diverses fonctions et a dirigé les travaux du catalogue de la bibliothèque chinoise jusqu'au retour de M. Maspero.

— M. Henri MARCHAL, conservateur p. i. du groupe d'Aṅkor, a continué à Aṅkor Thom les travaux de dégagement et de protection immédiate des édifices et à Aṅkor Vat les réparations que nécessite l'état des avancées du monument. Les remarquables qualités dont il fait preuve dans cette œuvre depuis 1916 ont été récompensées le 28 novembre 1919 par une titularisation que l'Ecole réclamait depuis longtemps.

— M. Léopold CADIÈRE, nommé pensionnaire le 28 octobre 1918, n'a pu participer qu'indirectement aux travaux de l'Ecole ; il a publié dans le *Bulletin* un important article, suite de ses « *Croyances et pratiques religieuses des Annamites dans les environs de Huê* ». Il y a contribué au développement du Musée par l'acquisition de diverses pièces annamites à Huê.

— Des deux nouveaux pensionnaires, l'un, M. GERMAIN, a donné sa démission, l'autre, M. DEMIÉVILLE, ne pourra arriver en Indochine que l'année prochaine.

— M. Charles BATTEUR, inspecteur des bâtiments civils, qui a fait ses preuves de conscience archéologique dans la délicate reconstruction du that du Phu Si à Luang Prabang, a été détaché à l'Ecole en qualité d'inspecteur du Service archéologique à la date du 24 mars 1919. Il est à craindre qu'il ne puisse venir prendre ses nouvelles fonctions qu'en 1920.

— M. Henri de PIREY, correspondant de l'Ecole, a poursuivi ses recherches dans la région de Đồng-hới et a signalé quelques nouveaux vestiges čams.

— M. le docteur Albert SALLET a justifié sa nomination de correspondant-délégué par la continuation d'une enquête serrée sur les traces de l'occupation čame de la province du Quảng-nam, qui semble préparer la découverte de quelques points nouveaux d'un réel intérêt, et par l'envoi au Musée de Hanoi de quelques remarquables pièces dont il a tenu à lui faire don.

— M. George CŒDÈS, conservateur de la Bibliothèque Vajirañāṇa à Bangkok, a continué sa collaboration désintéressée aux travaux de l'Ecole et malgré les difficultés et les retards qu'entraîne l'éloignement de sa résidence, son aide précieuse rendra moins pénible l'absence momentanée d'un indianiste. Il a recueilli pour le Musée un certain nombre de bronzes khmèrs égarés au Siam et de pièces siamoises. L'important article qu'il a publié sur Çrīvijaya dans le tome XVIII du *Bulletin* a été pour le docteur N. J. Krom le point de départ d'une intéressante étude qu'on trouvera plus loin à la rubrique « Indes néerlandaises ».

— Le tome II et dernier de l'*Inventaire descriptif des monuments čams de l'Annam* de M. H. PARMENTIER, avec le second atlas de planches qui complète l'ouvrage, a enfin paru.

— Nous sommes heureux de signaler ici qu'une récompense de 200 fr. sur le prix Giles a été décernée au cours de la séance de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres du 4 avril 1919, au mémoire sur *Les Thaï blancs de Phong-tho*, publié dans le tome XVIII du *Bulletin*, après la mort de son auteur, le capitaine Silvestre, disparu dans le naufrage de l'Athos en 1917.

— Les travaux de l'Ecole française d'Extrême-Orient en 1917-1918 ont été l'objet du rapport suivant qui nous est parvenu trop tard pour être inséré dans le volume de l'année dernière ; il a été lu par M. Henri Cordier, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, dans la séance du 11 octobre 1918.

« Pour la première fois un rapport sur les travaux de l'Ecole française d'Extrême-Orient était présenté à l'Académie, dans sa séance du 16 novembre 1917, par M. Chavannes qui remarquait avec raison que vous aviez droit d'être tenus au courant de ce que nos jeunes savants font en Indochine aussi bien que de ce qu'ils accomplissent pour le bon renom de la science française soit en Grèce, soit en Italie.

Je vais essayer de retracer en quelques pages la laborieuse et parfois difficile existence de l'Ecole pendant le période qui s'étend du mois de juillet 1917 au mois d'avril 1918. Tout d'abord, examinons la situation du personnel.

Le Directeur de l'Ecole, M. Maitre, ainsi que deux professeurs, MM. Henri Maspero et Léonard Aurousseau, sont en France, mobilisés. Le Directeur p. i., M. Louis Finot, qui pendant plus de quatre ans a rempli ses fonctions avec le plus entier dévouement, a été obligé de rentrer pour raison de santé. Un troisième professeur, M. George Cœdès, envoyé en mission à Bangkok, a été nommé par le gouvernement siamois conservateur de la Bibliothèque nationale Vajirañāṇa à la place du Dr Frankfurter ; on sait que cette bibliothèque qui a entrepris une série de publications a été fondée en 1881 par les fils du roi Mahā Mong Kut pour honorer la mémoire de leur père dont le nom religieux est Vajirañāṇa ; elle a été installée dans de nouveaux bâtiments inaugurés en janvier 1917. Un pensionnaire, M. Demasur, architecte, qui donnait les plus belles espérances, rentré en France, est tombé glorieusement aux Dardanelles, à Sedulbahr. Un autre pensionnaire, M. Paul Boudet, archiviste paléographe, qui avait été nommé le 4 mars 1917, pour organiser les archives de l'Indochine, placées dans les attributions de l'Ecole, a donné sa démission le 30 novembre pour occuper le poste de directeur des archives et bibliothèques de l'Indochine créé par arrêté du Gouverneur général en date du même jour. Il ne reste dont plus à l'Ecole que le chef du service archéologique, M. Parmentier, qui remplit les fonctions de directeur p. i., et le secrétaire, M. Noël Peri ! Heureusement que tout récemment l'Ecole a pu recruter un excellent pensionnaire, le P. Cadière, des Missions étrangères de Paris, bien connu par les nombreux travaux qu'il a consacrés à l'Indochine depuis plus de vingt-cinq ans qu'il est dans le pays. Mais il manque toujours un indianiste pour remplacer M. Cœdès et un architecte pour remplacer M. Demasur.

Dans son rapport annuel, M. Finot remarquait : « La diminution de notre personnel a été compensée dans une certaine mesure par le concours obligeant de plusieurs collaborateurs bénévoles qui s'intéressent à notre œuvre. Le P. H. de Pirey et le Dr

Sallet en Annam ont particulièrement bien mérité de l'archéologie du Champa et nous leur devons plusieurs découvertes appréciables. Le P. Kemlin nous a fait part de ses recherches sur les Reungao, si importantes pour la connaissance des peuplades non civilisées de l'Indochine. Notre correspondant M. Meillier, commissaire du Gouvernement à Luang Prabang, a obtenu la création dans cette ville d'une Bibliothèque royale où il a réuni près de 1.200 manuscrits, en même temps qu'il enrichissait celle de l'Ecole. M. Holbé, de Saigon, a témoigné de son intérêt pour notre Musée en lui offrant quelques pièces précieuses de ses collections. C'est pour nous un sujet de grande satisfaction que l'œuvre de l'Ecole soit de mieux en mieux comprise et appréciée. »

D'autre part, tandis que le Musée de Tourane est en voie d'installation, M. Henri Marchal, conservateur p. i. des monuments d'Angkor, a commencé la réfection de la chaussée d'Angkor Vat et continué le dégagement de Baphuon et de Phimānakās.

« Il a fait preuve dans ces travaux délicats, dit M. Finot, d'une remarquable habileté technique en même temps que d'un sentiment très juste de l'intérêt que présentent ces vieux édifices pour l'étude de l'ancienne civilisation du Cambodge. Nous sommes heureux de pouvoir affirmer à l'Académie que les monuments d'Angkor sont en bonnes mains. D'autre part, le vif intérêt que leur témoigne M. le Gouverneur général Sarraut nous donne toute sécurité au sujet des ressources nécessaires pour continuer et même activer les travaux de conservation. »

M. Aucourt, professeur appartenant à la Direction de l'Enseignement en Indochine, a été attaché à l'Ecole en qualité de secrétaire-adjoint de M. Peri, et chargé de surveiller la confection du catalogue de la Bibliothèque chinoise.

Malgré les difficultés de l'heure présente, grâce au zèle et à l'activité de M. Louis Finot et de ses collaborateurs, le *Bulletin* de l'Ecole a continué de paraître et ses fascicules parus au cours de l'année dernière ne le cèdent en rien en intérêt et en valeur scientifique à ceux qui les ont précédés.

Dans son article sur les *Anciens tombeaux au Tonkin*, M. H. Parmentier étudie des tumulus recouvrant des caveaux voûtés en briques sèches, dont la première découverte fut signalée à l'Ecole dès 1896 par Dumoutier ; le principal de ces tombeaux fut découvert, en 1913, dans une butte voisine de l'hôpital de Quang Yen, et c'est lui que décrit tout spécialement M. Parmentier qui en indique cinq autres dans la même région, tout en n'oubliant pas ceux d'Annam, en particulier ceux de Qui Chinh et de Quang binh. Un autre mémoire de M. Parmentier est consacré aux *Anciens tambours de bronze* dont l'Ecole possède un beau spécimen qui n'a jamais été publié ; il le décrit ainsi qu'un certain nombre d'autres pièces appartenant à divers collectionneurs. Ces objets ont été étudiés par divers savants en particulier par Fried. Hirth, A. B. Meyer, J. J. M. de Groot, G. P. Rouffaer et surtout Franz Heger de Vienne (1902) qui en a connu 165 (cf. *Alte Metalltrommeln aus Südost-Asien*) ; le travail de M. Parmentier porte à 188 le nombre des tambours publiés.

M. George Cœdès publie et analyse des *Documents sur la dynastie de Sukhodaya* qui brilla au Siam d'un vif éclat à la fin du XIIIe siècle et fut éclipsée par celle d'Ayudhya fondée en 1348 ou 1350.

M. Noël Peri, en traitant de *Harītī, la Mère des Démons*, dont le pèlerin bouddhiste Yi Tsing donna un résumé de la légende et une notion sommaire d'une des formes de son culte, complète les travaux de divers savants, en particulier de Waddell, de Chavannes et de M. Foucher.

Dans son article sur l'*Alliance chez les Reungao*, le P. J. E. Kemlin, des Missions étrangères de Paris, continue les recherches sur cette tribu appartenant à la famille Mon-Khmère, qu'il avait commencées dans le Bulletin précédemment : *Rites agraires des Reungao ; les songes et leur interprétation chez les Reungao.*

Enfin M. Louis Finot lui-même nous donne le résultat de ses *Recherches sur la littérature laotienne*, importantes pour l'historien, l'épigraphiste et le folk-loriste, qui ont pour point de départ la réunion des manuscrits et l'histoire de Luang Prabang appelé ordinairement Murong Long par les indigènes et qui serait le premier Etat constitué par les Thai descendant de Murong Thang.

Outre le *Bulletin*, le second fascicule et la table de l'Inventaire alphabétique du fonds européen de la Bibliothèque de l'Ecole ont été imprimés ; on jugera de l'importance de ce travail quand nous aurons dit que cet inventaire ne comprend pas moins de 977 pages grand in-8° à deux colonnes.

D'autre part, la série déjà considérable des publications de l'Ecole est continuée : le premier fascicule du tome II de l'*Art gréco-bouddhique du Gandhâra. Etude sur les origines de l'influence classique dans l'art bouddhique de l'Inde et de l'Extrême-Orient*, par M. A. Foucher, vient de paraître ; le premier volume de ce grand ouvrage avait été donné en 1905. M. Foucher, qui vient de partir pour une longue mission aux Indes, a laissé le manuscrit complet du second et dernier fascicule de cette importante publication dont l'achèvement est ainsi assuré.

Nous apprenons également que le tome II et dernier de l'*Inventaire des Monuments Chams* dû à M. Parmentier va prochainement sortir des presses.

L'une des missions confiées à l'Ecole française d'Extrême-Orient est la conservation et la surveillance de plus d'un millier d'édifices souvent fort importants, répartie sur une surface de pays un peu plus considérable que celle de la France et dans des régions souvent désertes, qui incombe au chef du service archéologique. M. Parmentier, actuellement directeur p. i., se plaint avec juste raison de l'impossibilité, faute de personnel, d'assurer son service d'une manière satisfaisante. Dans un rapport adressé le 5 août dernier à la Commission spéciale de l'Académie, il faisait la proposition suivante :

« Pour assurer la conservation des monuments, des tournées devraient être exécutées au moins tous les quatre ou cinq ans, afin que les indigènes sentent une suite réelle dans la surveillance. L'extrême minimum nécessaire pour assurer ces tournées et les travaux d'entretien serait de quatre inspecteurs : un à Angkor, — il existe déjà avec le titre de conservateur, — un autre pour le reste du Cambodge, qui serait chargé de faire l'intérim d'Angkor, lorsque le conservateur prend son congé normal, — un pour les monuments chams et laotiens, — un pour les édifices d'art annamite au Tonkin, en Annam et en Cochinchine. Ce dernier, dont le rôle au point de vue conservation serait moindre, aurait par contre une tâche considérable : celle de l'étude de l'art annamite qui est encore entièrement à faire. Il devrait, en outre, s'occuper de la préhistoire que nous sommes obligés de négliger, et pourrait suppléer les autres inspecteurs pendant leurs congés, la présence des quatre inspecteurs ne pouvant être qu'exceptionnelle en raison de la durée de trois ans des séjours réguliers. Un personnel de surveillants et de dessinateurs indigènes devrait nécessairement être organisé pour aider les inspecteurs dans leur tâche, qui serait encore très lourde ».

Le Gouverneur général Sarraut accepte ce projet en principe, mais il ne pourra être mis à exécution qu'après la guerre, le recrutement du personnel étant à peu près impossible en ce moment.

Nous rappellerons que l'Ecole d'Extrême-Orient a un triple objet : exécuter des fouilles, conserver les monuments existant dans l'Indo-Chine et publier des ouvrages traitant de l'histoire, de l'archéologie et de la linguistique de notre belle colonie. Comme on le voit par le rapport que je viens d'avoir l'honneur de lire devant l'Académie, l'Ecole, malgré la pénurie de personnel et les embarras de toute sorte créés par une situation anormale, a accompli sa mission, toute sa mission. On me permettra de dire que c'est un vrai tour de force exécuté grâce à la ténacité de son directeur p. i. »

Bibliothèque. — Nous avons reçu du Gouvernement Général de l'Indochine les ouvrages suivants :

Pierre ALYPE. *La Provocation allemande aux colonies et les Problèmes coloniaux de la Guerre.* 2e édition. — Paris, Berger-Levrault, 1916.

The Diary of ANANDA RANGA PILLAI, translated from the tamil by order of the Government of Madras, édited by H. DODWELL. Volume VI. — Madras, Government Press, 1918.

Annuaire général de l'Indochine 1919. — Hanoi-Haiphong, Imprimerie d'Extrême-Orient, 1919.

L. BONNAFONT. *Guide du Tonkin.* — Hanoi-Haiphong, Imprimerie d'Extrême-Orient, 1919.

Paul BOUDET. *Les Archives et les Bibliothèques de l'Indochine.* — Hanoi, Imprimerie d'Extrême-Orient, 1919 (Extrait de la *Revue indochinoise*).

A. BOUDILLON. *Le Régime de la propriété foncière en Indochine. Ce qui a été fait. Ce qu'il faudrait faire.* — Paris, Larose, 1915.

Budget général et budgets locaux de l'Indochine. — Hanoi-Haiphong, Imprimerie d'Extrême-Orient, 1919.

Bulletin agricole de l'Institut scientifique de Saigon. — Saigon, Ardin, 1919.

A. CHEVALIER. *Catalogue des plantes du Jardin botanique de Saigon.* — Saigon, Portail, 1919.

Conseil de Gouvernement de l'Indochine. Session ordinaire de 1919. Discours prononcé par M. Maurice MONGUILLOT, *gouverneur général p. i. de l'Indochine.* — Saigon, Héloury, 1919.

Rapports au Conseil de Gouvernement. Session ordinaire de 1919. — Hanoi-Haiphong, Imprimerie d'Extrême-Orient, 1919.

Ch. CREVOST et Ch. LEMARIÉ. *Catalogue des produits de l'Indochine.* Tome II, Plantes et produits filamenteux et textiles. Fascicule 1. — Hanoi-Haiphong, Imprimerie d'Extrême-Orient, 1919.

C. FIDEL. *La Paix coloniale française.* — Paris, Tenin, 1918.

Fondation de l'Institut scientifique de l'Indochine. — Saigon, Portail, 1919.

L'Indochine, Les Indochinois en France. — Paris (*La Dépêche coloniale illustrée*, numéro spécial publié par le Comité d'assistance aux Travailleurs indochinois).

A. KIRCHER. *Rapport sur la Navigation et le Mouvement commercial de l'Indochine pendant l'année 1917.* — Hanoi-Haiphong, Imprimerie d'Extrême-Orient, 1919 (Extrait du *Bulletin économique de l'Indochine*).

Règlement et instructions pour l'organisation et le classement des archives (Arrêtés du 29 novembre 1917 et du 26 décembre 1918). — Hanoi-Haiphong, Imprimerie d'Extrême-Orient, 1919.

Gouvernement-général de l'Indochine. Chemin de fer. Statistiques de l'année 1918 dressées à l'Inspection générale des Travaux publics. — Hanoi-Haiphong, Imprimerie d'Extrême-Orient, 1919.

R. Vitalis de Salvaza. *Essai d'un traité d'entomologie indochinoise.* — Hanoi, Minsang, 1919.

— Les ouvrages ou tirages à part suivants nous ont été adressés par leurs auteurs :

V. Barbier. *Dictonnaire français-annamite.* Hongkong, Imprimerie de Nazareth, 1919.

Lieutenant-Colonel Bonifacy. *Cours d'ethnographie indochinoise,* professé aux élèves de l'Ecole supérieure d'Agriculture et de Sylviculture. — Hanoi-Haiphong, Imprimerie d'Extrême-Orient, 1919. Cf. *infra* p. 26.

A. Cabaton. *Les Hollandais au Cambodge et au Laos au XVIIe siècle.* — Leide, Brill, 1919 (Extrait de *Tijdschrift van het Koninklijk Nederlandsch Aardrijkskundig Genootschap*).

F. Chaize. *Địa cầu văn vật luận, Histoire naturelle. Thực vật, Botanique. Nhân loại thân thể, Anatomie et physiologie de l'homme.* — Hongkong, Imprimerie de Nazareth, 1918-1919.

G. Cordier. *Les personnages célèbres du Yunnan. Le dernier descendant des Ming : L'Empereur Yong-li (1647-1662).* — Hanoi-Haiphong, Imprimerie d'Extrême-Orient, 1918 (Extrait de la *Revue indochinoise*).

M. Dubard et Ph. Eberhardt. *Le Ricin.* 2e édition. — Paris, Challamel, 1917 (Bibliothèque d'agriculture coloniale).

Ph. Eberhardt et M. Aufray. *Contribution à l'étude du thé en Indochine.* — Hanoi-Haiphong, Imprimerie d'Extrême-Orient, 1919 (Extrait du *Bulletin économique de l'Indochine*).

A. Gasperment. *Etudes de chinois. Langue mandarine.* I, *Grammaire.* II, *Mélanges.* III, *Dialogues.* — Sienhsien.

T.-V Holbé. *Chandoo, Alcool ou Morphine ?* — Paris, Alcan, 1919. (Extrait de la *Revue anthropologique*).

B. Laufer, *Edouard Chavannes.* — New Haven, 1918 (Reprinted from the *Journal of the American Oriental Society*).

Id. *Loan-words in tibetan.* — Leide, Brill, 1918 (Extrait du *T'oung-pao*).

Id. *Malabathron.* — Paris, Imprimerie nationale, 1918 (Extrait du *Journal asiatique*).

Id. *La Mandragore.* — Leide, Brill, 1918 (Extrait du *T'oung-pao*).

H. Le Breton. *La province de Thanh-hoá.* — Hanoi-Haiphong, Imprimerie d'Extrême-Orient, 1918 (Extrait de la *Revue indochinoise*).

Id. *Thanh-hoá địa-dư* (Monographie de la province de Thanh-hoá). Nguyễn-qui-Toản dịch. — Hanoi-Haiphong, 1919.

Id. *Thanh-hoá sử-ký yếu-lược* (Aperçu historique du Thanh-hoá). Nguyễn-qui-Toản dịch. — Hanoi-Haiphong, Imprimerie d'Extrême-Orient, 1919.

G. Le Cadet. *Observatoire central de l'Indochine. Service météorologique. Bulletin pluviométrique. Année 1918.* Phu-liên, Observatoire central, 1919.

Phạm-Quỳnh. *Một tháng ở Nam-kỳ.* — Hanoi, Imprimerie tonkinoise, 1919. (Extrait du *Nam-phong tạp-chí*).

TACHIBANA Shundō. *Pari go bunten* 巴利語文典. — Tōkyō, 1910.

R. TORII. *Etudes archéologiques et ethnologiques. Les Aïnou des Iles Kouriles.* Traduit par le P. E. A. TULPIN. — Tokyo, 1919 (*Journal of the College of Science, Impérial University of Tokyo*). Cf. *infra* p. 82.

— Nous avons reçu des éditeurs les publications suivantes :

Quarante ans d'indianisme. Œuvres de Auguste BARTH. Tome IV, Comptes rendus et notices (1887-1898). — Paris, Leroux, 1918.

BHADANTÁCARIYA DHAMMPÁLA THÉRA'S *Paramattha dipani or the Commentary of the Thera-Gáthá of the Khuddaka Nikáya, Sutta pitaka.* Edited by SURIYAGODA SUMANGALA THÉRA and WEBADA SANGHARATANA THÉRA. Finally revised by MAHAGODA SIRI ÑÁNISSARA THÉRA. Published by the trustees Dr. Charles Alwis Hewavitarne, Srinath Kumaradas Moonesinghe Esq. — Colombo, Tripitaka Publication Press, 1918.

BHADANTÁCARIYA DHAMMAPÁLA THÉRA'S *Paramattha dipani or the Commentary of the Theri-Gatha of the Khuddaka Nikáya, Sutta pitaka.* Edited by BIHALPOLA SIRI DÉWARAKKHITA THÉRA. Finally revised by MAHAGODA SIRI ÑÁNISSARA THÉRA. Published by the trustees Dr. Charles Alwis Hewavitarne, Srinath Kumaradas Moonesinghe Esq. — Colombo, Tripitaka Publication Press, 1918.

BHADANTÁCARIYA BUDDHAGHOSA THÉRA'S *Sumangalavilásini or the Commentary of the Dighanikáya of the Sutta Pitaka.* Part 1. Edited by HEYYANTUDUWE DHAMMAKITTI SIRI DEWAMITTA MAHÁTHERA. Published by the trustees Dr. Charles Alwis Hewavitarne, Srinath Kumaradas Moonesinghe Esq. — Colombo, Tripitaka Publication Press, 1918.

Catalogue of European Books in the Kyoto Imperial University Library 1897-1913 (Authors). — Kyoto, 1919.

Catalogus van de historische tentoonstelling ter gelegenheid der herdenking van het Drie-Honderd-Jarig Bestaan, 30 mei 1919. — Weltevreden, Albrecht.

Darah Bharata verzameling van hoofdpersonen uit de Wajang Poerwa. — Weltevreden, Indonesische Drukkerij.

J. DAUTREMER. *Dictionnaire japonais-français des caractères chinois.* — Paris, Garnier (cf. *infra* p. 79).

P. DE ROO DE LA FAILLE. *Bataviaasch Genootschap van Kunsten en Wetenschappen. Iets over Oud-Batavia.* — Batavia, Kolff (Popular-wetenschappelijke Serie n° 1).

M. DUFOSSÉ. *Monographie de la Circonscription résidentielle de Kompong-thom.* — Saigon, 1918 (Publications de la Société des Etudes indochinoises).

C. M. ENRIQUEZ. *Kachin military terms.* — Rangoon, Superintendent, Government printing, 1919.

Indochine au 1.000.000e. — Hanoi, Service géographique de l'Indochine, 1919 (*Atlas de l'Indochine*, cartes n°s 23 à 40).

H. KERN. *Verspreinde Geschriften.* VIII, *De Nāgarakṛtāgama, slot spraakkunst van het oudjavaansch*, eerste gedeelte. — 's-Gravenhage, Nijhoff, 1918.

Kōin-sōsho 甲寅叢書. N°s 1-6. — Tōkyō, Yanagida Kunio, 1914.

Koloniaal Instituut te Amsterdam. Medeeling n° IX, Afdeeling volkenkunde n° 3. *Volkenkundige Opstellen*, I. — Amsterdam, Van Ellerman, 1917.

Ch. B. MAYBON et RUSSIER. *Lectures sur l'histoire d'Annam depuis l'avènement des Lê, suivies de notions élémentaires d'administration.* 3e édition. — Hanoi, Imprimerie d'Extrême-Orient, 1919.

The New China Review. Edited by Samuel Couling. — Hongkong, Kelly and Walsh, 1919.

Observatoire de Zi-ka-wei. Calendrier-annuaire pour 1920. — Zi-ka-wei, Imprimerie de la Mission catholique, 1920.

T. B. Roorda. *Tentoonstelling van Oost-aziatische kunst. Exposition d'art d'Extrême-Orient. 1919.* — Amsterdam.

Rapporten van den Oudheidkundigen Dienst in Nederlandsch-Indië. 1915. Inventaris der Hindoe-oudhenden op den grondslag van Dr. R. D. M. Verbeek's *Oudheden van Java, samengesteld op het Oudheidkundig Bureau onder leiding van Dr. F. D. K.* Bosch. — Weltevreden ; Albrecht, 1918.

A. Rousseau. *Monographie de la Résidence de Kampot et de la côte cambodgienne du Golfe de Siam.* — Saigon, Imprimerie de l'Union, 1918 (Publications de la Société des Etudes indochinoises).

Wetboek « Poerwa = Agama » in het hoog-balisch en maleisch vertaald door I Goesti Poetoe Djlantik. *Herzien en verbeterd door H. J. E. F.* Schwartz. — Batavia, Landsdrukkerij, 1918.

Dai Nihon Shiryō 大日本史料, 第六編之十六.

Dai Nihon komonjo 大日本古文書, tomes X et XII.

— Le Service Archéologique de l'Inde anglaise nous a fait don des rapports et ouvrages suivants :

R. D. Banerji. *Progress Report of the Archæological Survey of India, Western Circle, for the year ending 31st March 1918.* — Bombay, Government Central Press, 1918.

Lionel D. Barnett. *Inscriptions at Palampet and Uparpalli.* — Calcutta, Baptist Mission Press, 1919 (*Hyderabad Archæological Series*, n° 3).

H. Cousens. *Bījāpūr and its architectural remains, with an historical outline of the Ādil Shāhi dynasty.* — Bombay, Government Central Press, 1916 (Archæological Survey of India, vol. XXXVII, Imperial Series).

K. N. Dikshit. *Annual Report of the Archæological Survey of India. Eastern Circle for 1917-18.* — Patna, Superintendent, Government Printing, 1918.

R. Narasimhachar. *Annual Report of the Mysore Archæological Department for the year 1918.* — Bangalore, Government Press, 1919.

Id. *The Kesava Temple at Belur* — Bangalore, Mysore Government Press, 1919 (*Mysore Archæological Series*, n° 2).

J. A. Page. *Annual Progress Report (abridged) of the Superintendent, Muhammadan and British Monuments, Archæological Survey of India, Northern Circle, for the year ending 31st March, 1918.* — Allahabad, Government Press, 1918.

V. Rangacharya. *A Topographical List of the inscriptions of the Madras Presidency (collected till 1915), with notes and references.* Vol. I-III. — Madras, Government Press, 1919.

Daya Ram Sahni. *Annual Progress Report of the Superintendent, Hindu and Buddhist monuments, Northern Circle, for the year ending 31st March 1918.* — Lahore, Superintendent, Government Printing, 1918.

Taw Sein Ko. *Report of the Superintendent, Archæological Survey, Burma, for the year ending 31st March 1919.* — Rangoon, Superintendent, Government Printing, 1919.

G. Yazdani. *Annual Report of the Archæological Department of His Exalted Highness the Niẓam's Dominions, 1916-17 A. D.* — Calcutta, Baptist Mission Press, 1918.

— En échange de publications que nous avions en double, la Bibliothèque Vajirañāṇa de Bangkok nous a envoyé une collection de manuels scolaires rédigés en siamois. Elle y a joint les ouvrages suivants :

Chronicle of the Kingdom of Cambodia, with a preface by H. R. H. Prince Damrong Rajanubhab. — Bangkok, 1917.

Chulalongkorn. *History of the holy image called Phra Buddha Jinaraj*, with a preface by H. R. H. Prince Damrong Rajanubhab. — Bangkok, 1917.

A Collection of « Sakrava » Songs improvised on certain occasions in presence of H. M. King Chulalongkorn, with a preface by H. R. H. Prince Damrong Rajanubhab. — Bangkok, 1918.

A Collection of stanzas composed by ancient poets, with a preface by H. R. H. Prince Damrong Rajanubhab. — Bangkok, 1917.

A Collection of Travels. Part I. With a preface by H. R. H. Prince Damrong Rajanubhab. — Bangkok, 1918.

Eighteen ancient moral proverbs with commentary. — Bangkok, 1917.

Abraham Mendis Guṇasékara. *A Comprehensive Grammar of the Sinhalese Language.* — Colombo, Skeen, 1891.

History of the holy image called Phra Buddha Sihing. Bangkok, 1918.

The History of Khun Ch'ang Khun Phēn, a poem intended for recitation. Vol. I-II. — Bangkok, 1917.

History of the holy relic of Nagor Sri Dharmaraj. — Bangkok, 1917.

The Jātaka, or stories of the Buddha's former births, translated from the pāli into siamese. Book I, vol. 3, 4a, 5 ; III, 1, 4, 5. — Bangkok, 1918.

Paramanujit Jinoros. *A Sermon on the duties of sovereigns illustrated by some examples taken from the history of Siam.* 2d edition. — Bangkok, 1918.

Phra Prajakich Karachakr. *Short history of the various religions.* — Bangkok, 1918.

A. Lillie. *The popular Life of Buddha.* — London, Kegan Paul, 1883.

A. J. Loftus. *Notes of a journey across the Isthmus of Krà, made with the French Government Survey Expedition, january-april, 1883.* — Singapore, Straits Printing Office, 1883.

Manners and Customs. Part I, Customs of the Lao. — Bangkok, 1918.

F. McNair. *Perak and the Malays : « Sārong » and « Krīs ».* — London, Tinsley, 1878.

H. M. King Mongkut. *A collection of discourses.* — Bangkok, 1914.

Id. *The Inscriptions of Wat Rajapradit.* — Bangkok, 1918

Ovāda Krasatri. On duties of wives towards their husbands. — Bangkok, 1917.

Sangharaj Pussadeb. *A Sermon being a translation of Āyācanasutta, translated from the Pāli into Siamese.* — Bangkok, 1918.

Id. *A Sermon being a translation of Cūlataṇhāsaṅkhyasutta, translated from the Pāli into Siamese.* — Bangkok, 1918.

Id. *A Sermon being a translation of Dhammacetiyasutta, translated from the Pāli into Siamese.* — Bangkok, 1917.

ID. *A Sermon being a translation of Dhammadāyādasutta from the Pāli into Siamese.* — Bangkok, 1917.

ID. *A Sermon on the life of Buddha.* — Bangkok, 1917.

ID. *A Sermon being a translation of Sabbasāmaññānusāsani and Ukkaṭṭhapaṭipadānusāsanī from the Pāli into Siamese.* — Bangkok, 1918.

ID. *Soḷasapañhā, translated from the Pāli into Siamese.* Part I-IV. — Bangkok, 1917-1918.

Sāratthasamuccaya. A Commentary on buddhist prayers, translated from the Pāli into Siamese. Chap. 1, 4, 17, 21 — Bangkok, 1908-1917.

J. SHAKESPEAR. *Muntakhabāt-I-Hindī, or selections in hindustani.* — London, Cox, 1840.

A. P. SINNETT. *Esoteric Buddhism.* 2d edition. — London, Trübner, 1883.

Syāmūpadasampadā. The adoption of the Siamese Order of priesthood in Ceylon, Saka Era 1673 (1751 A. C.). Compiled by the Rev. SIDDHARTHA BUDDHARAKHITA THERO. — Bangkok, Americain Presbyterian Mission Press, 1914.

Rajavang Pavara VIJAIYAJĀN. *Nang Chintarā, an épisode from the drama « Inao ».* — Bangkok, 1917.

Traduction khmère du *Dhammapada* et de la *Maṅgaladīpanī* 1e et 2e parties (manuscrit sur olles).

— M. Thân-trọng-Huề, membre de la Cour d'appel du Tonkin, nous a fait don d'un ancien portulan annamite intitulé *Toản tập thiên Nam địa đồ* 纂集天南地圖.

— Nous avons reçu de M. G. Cordier, directeur des Ecoles françaises du Yunnan, les deux ouvrages suivants :

Tch'en Yuen-yuen siao ying 陳圓圓小影.
Yi sseu Yong-li Houang-ti che-lio 議祀永歷皇帝事畧.

— M. L. Marty, administrateur des Services civils, nous a fait présent d'un ouvrage de Phạm-đình-Dục, *Vân nang tiểu sử* 雲囊小史.

Musée. — Au cours de l'année 1919 le musée s'est augmenté dans presque toutes ses classes.

La section préhistorique s'est accrue de nombreux outils et objets de parure de pierre, dont une hache du Sseu-tchouan I 4607, d'armes de bronze et de quelques pièces assez énigmatiques, notamment I 4221, données par M. Coupard, de Haiphong, qui peuvent passer pour des accessoires de vêtement ou de parure.

On serait tenté de rapprocher de cette série de bronzes ornés une curieuse cloche plate trouvée à Thanh-hoá et qui nous a été remise par M. Labbez, résident de la province, I 4355.

S'il n'est entré au musée aucune nouvelle inscription, par contre la numismatique s'est enrichie de quelques pièces cambodgiennes ou siamoises et d'empreintes de matrices données par M. Rives, de Phnom-penh, I 4797, et de nombreuses sapèques trouvées avec d'autres débris aux environs de Hanoi et de Thanh-hoá, plus intéressantes d'ailleurs par les indications d'époque qu'elles peuvent fournir sur les vestiges qu'elles accompagnent qu'en elles-mêmes.

Dans la section annamite, il convient d'enregistrer de nombreux débris de céramique et d'éléments ornés de construction, en terre cuite, trouvés aux environs de Hanoi

et de Thanh-hoá, notamment une série de fragments qui proviennent de la pagode de Đại-khánh, I 4692 et de Đại-lí, I 4563, près de Thanh-hoá; de remarquables motifs décoratifs en pierre qui viennent de la citadelle des Hồ, I 4568, etc., et un vase presque complet, à décor brun, trouvé dans la mine de fer de Đại-Khánh et donné avec d'autres pièces par M. Rey, concessionnaire de cette mine, I 4116.

Ces vases et ustensiles, qu'ils proviennent de la mine de M. Rey, du canal nouvellement creusé, ou de divers points des environs de Thanh-hoá, rappellent de très près les pièces qu'on trouve, mais en fragments seulement, près de Hanoi. Le vase cylindrique légèrement bombé I 4117, orné autour de l'ouverture d'un rang de pétales de lotus saillants, muni de six petites anses et d'un couvercle à bouton était déjà représenté dans nos collections par le vase sans anses trouvé dans un tombeau à Vinh D 10, 46 et le vase à six anses D 112, 2424 des environs de Hanoi. Un autre type de même forme mais sans anses et sans cadre de feuilles à l'ouverture, I 4116, orné par contre d'un large motif floral simple sur la panse, en ton brun, nous donne le ton d'émaille blanc vitreux du fond qui à Hanoi a généralement disparu sur les vases de décoration analogue. Parmi les autres pièces toutes apparentées à celles trouvées en débris aux environs de Hanoi, relevons dans I 4339 le curieux et fréquent motif d'enfants nus jouant dans les feuillages dont D 112, 2191 donne un bon exemple.

De même les fragments architecturaux recueillis dans la citadelle des Hồ ou dans les gradins de la pagode de Dai-khanh (voir p. 102) offrent des motifs de dragon ou de décors particuliers tout à fait parents de ce que nous rencontrons aux environs de Hanoi.

Parmi la céramique moins ancienne signalons un beau plat I 4522, dont l'aspect rappelle la céramique des Song et qui peut en être une copie, un curieux vase en terre rouge d'un profil très élégant, I 4652, une remarquable parure d'autel, de cinq pièces, d'émail vert, qui répètent des formes simples de bronzes ou de cuivres I 4653 (pl. I); un grand vase de Bát-tràng formant brûle-parfum, à décor de phénix et de pins, dont le couvercle est ajouré, I 4648 (pl. II), une curieuse représentation de sabre de génie en terre cuite de même fabrication, mais qui pourrait être d'exécution moderne, I 4329, une paire de grands vases, à couverte brun-jaune, à dessins larges, à quatre anses, I 4137, qui sont sans doute d'une fabrication assez récente, peut-être chinoise, du Sseu-tch'ouan et de l'époque de Tao-kouang.

L'art annamite du bois est représenté par des décors provenant d'une pagode en réparation, d'une exécution remarquable, I 3521 (pl. III), deux vases d'offrandes en bois ajouré, laqué et doré, I 4138, système qui paraît assez rare, une grande niche d'autel enfermant une figure de Buddha sur un siège important, niche et statue acquis ensemble, mais où contenant et contenu ne paraissent pas se rapporter exactement, I 4437, deux de ces curieux personnages à genoux qui dans certaines pagodes passent pour des esclaves čams, I 4123 (m. pl.), etc.

Comme bronzes sont entrés un élégant brûle-parfum à couvercle surmonté d'une licorne, I 3876 (pl. II), un autre à quatre pieds avec anses plates en dragons, I 4334 (m. pl.). Enfin M. Dufresne nous a cédé toute une série d'objets en fer forgé dont quelques-uns peuvent passer pour les chefs-d'œuvre de l'art annamite dans cette forme jusqu'ici peu connue. Citons en particulier une splendide lampe I 4641 de plus de deux mètres de haut (pl. IV) parmi d'autres pièces élégantes I 4642-4647 et 4656.

Un groupe d'acquisitions faites en notre nom par les soins du P. Cadière à Huê est arrivé trop tard pour être enregistré ici. Nous le ferons l'année prochaine.

La section čame s'est enrichie d'un tympan, apsaras en prière, mains jointes, don de M. Dufresne, I 4396 (pl. v) et d'une remarquable petite tête de statue, trouvée au village de O Gia, au Quảng-nam, don du docteur Sallet, D 21, 28 (m. pl.), enfin de divers débris dont un dépôt nouvellement trouvé à Pô Nagar de Nha-trang, D 22, 65, 66.

L'art khmèr est représenté dans ces additions par deux petits bronzes acquis de paysans des environs d'Aṅkor, D 32, 83, 84 ; l'un, 83, Viṣṇu sur Garuḍa, qui forme douille pourrait être une terminaison de bâton sacerdotal ; l'autre, 84, est une plaque peut-être bouddhique assez énigmatique, image d'Avalokiteçvara (?) entre le Buddha et un assistant. Un curieux vase en forme d'éléphant trouvé en mai 1919 en terre en Cochinchine dans la région de Tan-chau, Châu-đốc, près d'un Buddha et donné par M. Holbé, qui le tenait lui-même de M. Lê-văn-Cư, délégué de Trang-bang, D 342, 44 (pl. v), est d'origine moins sûre, mais semble bien devoir être rapporté à cette civilisation et non à l'annamite.

Quelques remarquables bronzes d'origine khmère non douteuse ont été acquis au Siam par M. Cœdès avec un lot d'intéressants objets siamois. Pour la même raison que l'envoi du P. Cadière, ils seront mentionnés seulement en 1920.

Comme pièces chinoises, nous avons reçu de M. Holbé un about de tuile creuse à canal, avec lambrequin orné d'un dragon, le tout émaillé du jaune impérial, rapporté des tombeaux des Ming près de Nankin en 1892, D 610, 6. Nous avons acquis également l'about circulaire d'une tuile ronde de recouvrement à décor très archaïque qui provient en dernière origine du Sseu-tchouan, D 610, 7.

Une curieuse petite gargoulette à col désaxé de l'époque des Han, don de M. Ozame de Hongkong, D 613, 47, augmente notre série de pièces chinoises anciennes. Il n'en est pas de même d'un très bizarre récipient de terre, D 613, 49, don de M. Dolgorouckoff, que des experts japonais ont reconnu pour une vieille fabrication de Manille très appréciée autrefois au Japon comme alcarazas, fait curieux qui donne à la pièce un intérêt presque aussi grand que l'origine chinoise des T'ang ou Song qu'on lui avait attribuée au début.

Un vase de céramique verte, de l'époque des Song, D 613, 47, donne une réplique d'une forme en bronze des Han.

Un certain nombre de pièces de céramique de la même période ou qui la copieraient acquises au Sseu-tchouan prennent un intérêt particulier pour nous en raison de leurs rapports directs avec les pièces les meilleures que nous ne trouvons qu'en cassons aux environs de Hanoi. C'est un grand plat creux, bel émail bleu verdâtre clair, craquelé, avec des défauts, décor à deux poissons tête bêche au fond, et fleur jetée sur l'intérieur du bord relevé, I 4610, un bol à décor intérieur semblable à ce dernier dessin, et de couverte vert sombre, I 4612, un flacon du même vert sans décor, I 4613, une potiche d'un ton beaucoup plus clair à fleurs jetées gravées en creux sous la couverte, I 4614 et un joli bol de porcelaine fine, à motifs en touches à traits concentriques, presque comme des empreintes de pouce, ornementation souvent rencontrée dans les débris recueillis à Hanoi, I 4611. Une marmite en bronze à décor intérieur très archaïque, poissons stylisés et sapèques des Six Dynasties, I 4608, provient du même achat [1].

---

[1] Voir un bassin trouvé dans un des tombeaux de Sept Pagodes D 10, 60. Cf. *BEFEO.*, XVII, 1, fig. 11, p. 22.

Une figurine féminine, don de M. Dolgorouckoff D 616, 52, vient s'ajouter à nos séries d'images funéraires de l'époque des T'ang.

Dans les pièces de bronze, notons deux vases, l'un D 6213, 16 (pl. II) est en forme de bouilloire à trois pieds avec couvercle à charnière spéciale et anneau mobile perdu; l'autre D 6213, 17, (m. pl.) de fonte grossière, à coutures marquées, avec anneaux mobiles disparus tenus par des têtes stylisées, rappelle les types en terre des tombeaux fouillés au Tonkin D 10, 14 et D 10, 64 (cf. *BEFEO.*, XVII, I, pl. II et VII). Ces deux objets semblent pour cette similitude devoir être considérés comme fort anciens et d'origine chinoise, bien qu'ils aient été acquis au Tonkin, dans le phủ de Nho-quan.

Enfin une paire d'éléphants couchés, très stylisés, servant de brûle-parfums I 4220, viennent augmenter notre collection de Ming.

Aucune pièce tibétaine ou japonaise n'est entrée cette année au musée : par contre nous avons reçu du Musée commercial par échange un bizarre bâton de commandement coréen, en bois sculpté et peint, dont le bout principal forme une tête de monstre, de dragon sans doute D 83, 8 (pl. III).

Le même musée nous a remis avec un certain nombre de pierres qui entrèrent dans la décoration de la citadelle de Hanoi, la stèle I 3561 qui fut placée à l'endroit où Garnier a été tué, pièce que nous avons recueillie dans la section historique du Musée, et le regretté Russier, qui vint mourir si lamentablement en France, triste récompense de son dévouement à l'Indochine, témoigna de l'attachement qu'il avait toujours montré à l'Ecole d'Extrême-Orient en lui léguant une série de bronzes modernes, buste d'Annamite signé du sculpteur Boudon et statuettes cambodgiennes récentes.

Par suite de l'encombrement déjà presque total du musée, la plupart des nouvelles acquisitions n'ont pu prendre place dans les salles d'exposition et l'agrandissement de cet édifice devra être bientôt envisagé. En raison de la vétusté du bâtiment il y a lieu d'examiner un projet de reconstruction complète ; seule elle nous donnerait la facilité de présenter nos remarquables collections d'une façon digne d'elles et permettrait leur accroissement régulier; elle pourrait en même temps fournir l'espace suffisant pour les manutentions qu'exigent le classement et l'étude première des objets à leur arrivée.

—

Tonkin. — Les réparations commencées au Văn-miêu de Hanoi en 1917 ont été menées régulièrement et il est probable qu'elles seront achevées au début de 1920 ; il sera rendu compte alors de leur ensemble.

L'examen des innombrables tessons et débris qui marquent sans doute l'emplacement auprès de Hanoi d'un centre important, citadelle ou mieux groupe de palais des Lí ou des Trần, pillé et saccagé de fond en comble, se continue sans arrêt depuis plusieurs années sans avoir fourni encore de données absolument sûres. Les travaux d'aménagement des terrains d'essais pour l'Ecole d'agriculture et de sylviculture près du Jardin Botanique ont permis de reconnaître quelques rares vestiges de constructions, si l'on considère comme une ligne de pilotis de fondation une véritable haie de pieux encore dressés qui semblent avoir fait un long séjour dans l'eau. De nombreux débris ont été trouvés dans ces travaux et recueillis par les soins de M. Eberhardt qui les a déposés au musée. Par malheur, en cette occasion unique où l'extraction des débris s'est faite sous un contrôle éclairé, les éléments recueillis, entrés au Musée sous les numéros I 3939-4115, sont peu caractéristiques et se rapportent surtout aux fabrications moins soignées, dont la datation est particulièrement difficile, et qui sont par suite moins instructives.

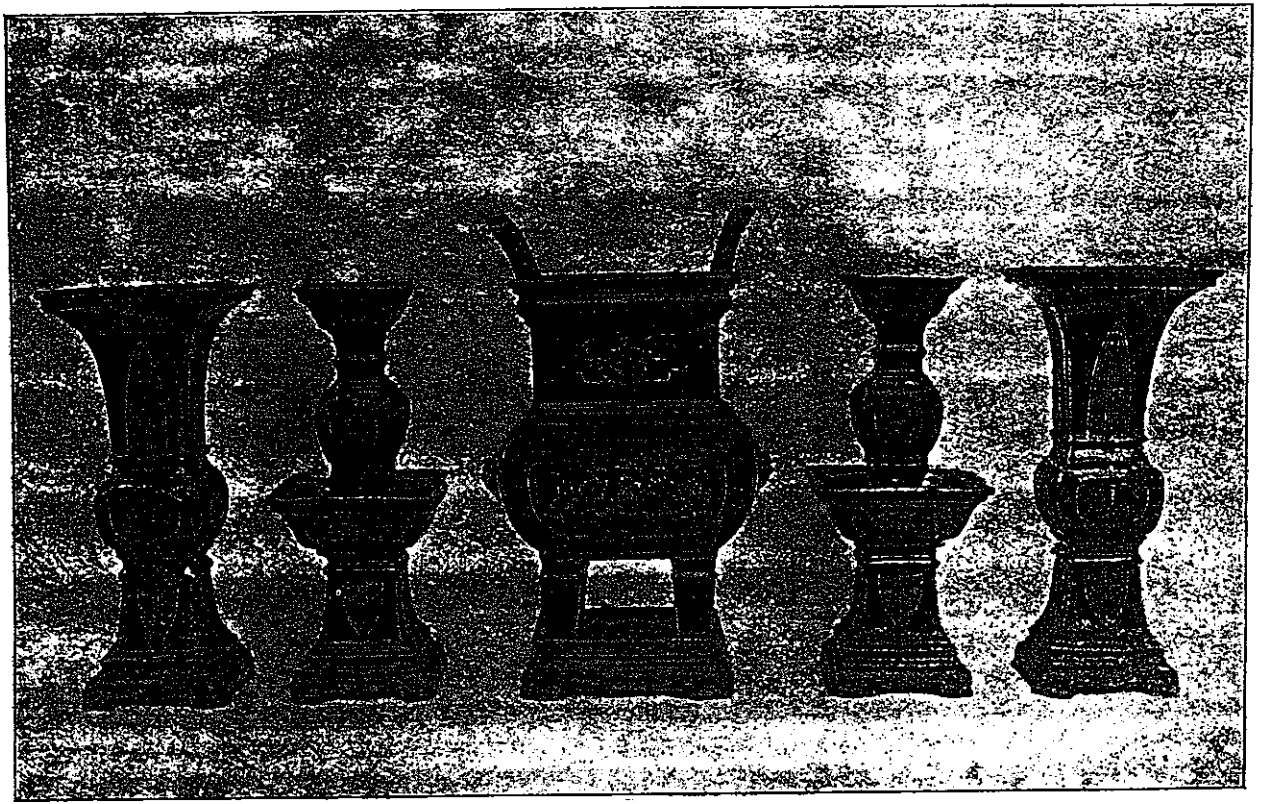

Faïences annamites.

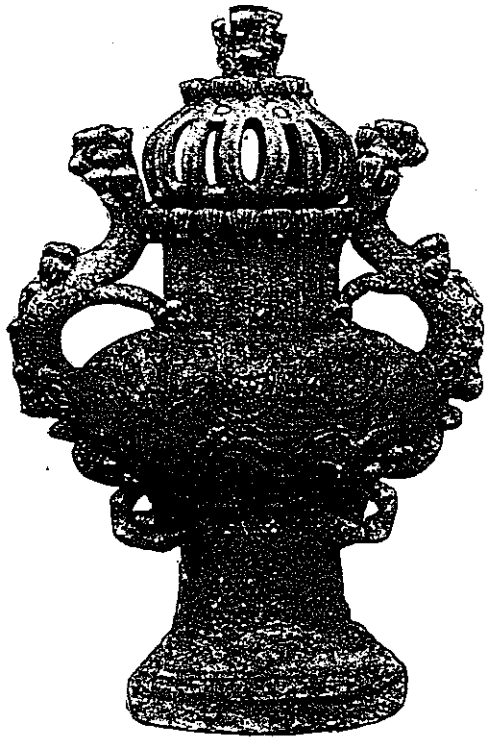

Vases d'art annamite ou chinois.

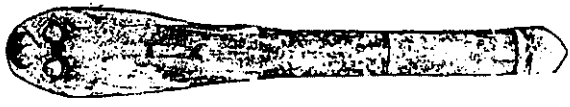

Bois annamites et coréen.

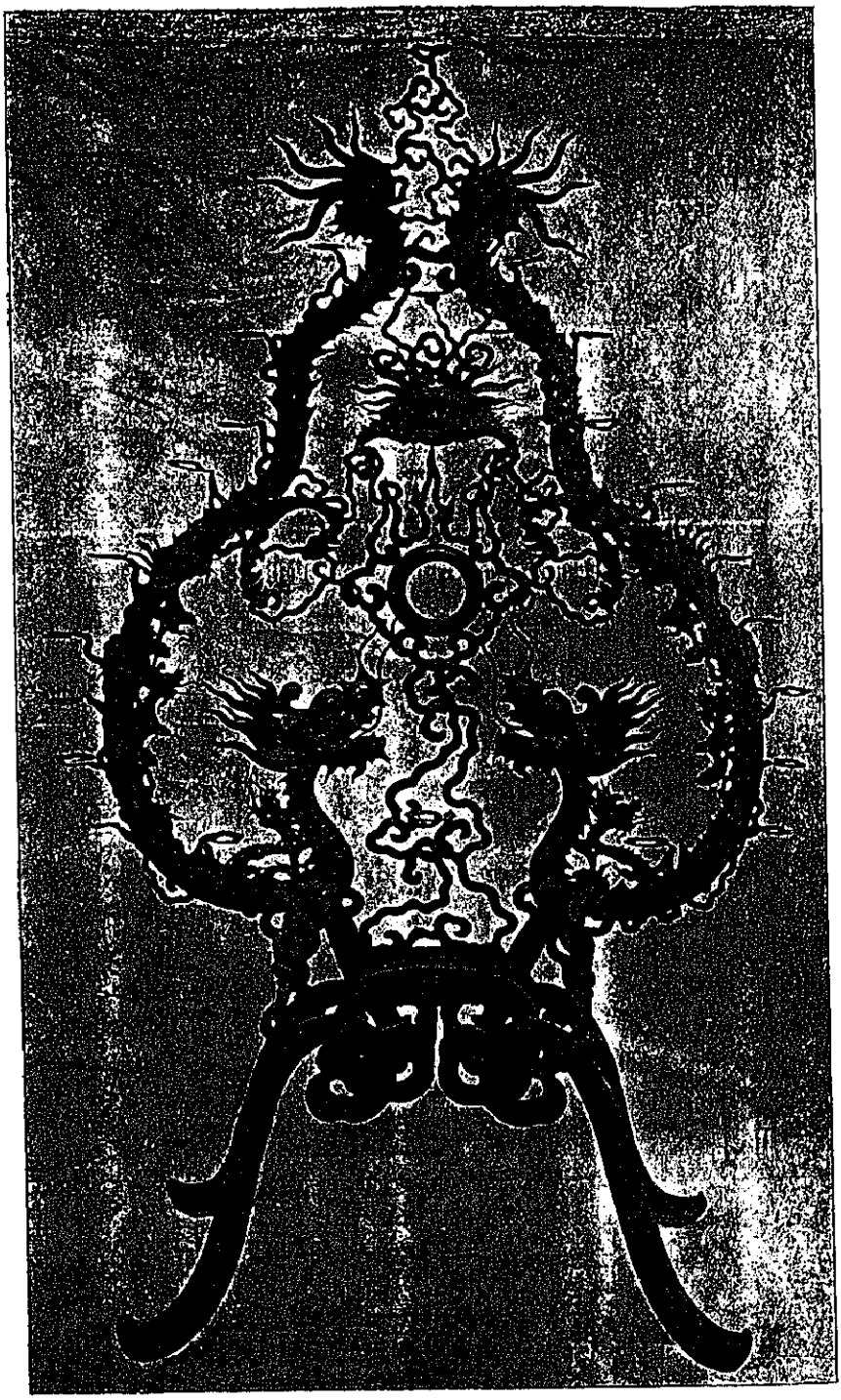

Lampadaire annamite en fer forgé.

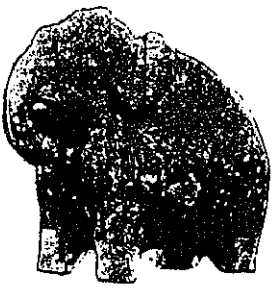

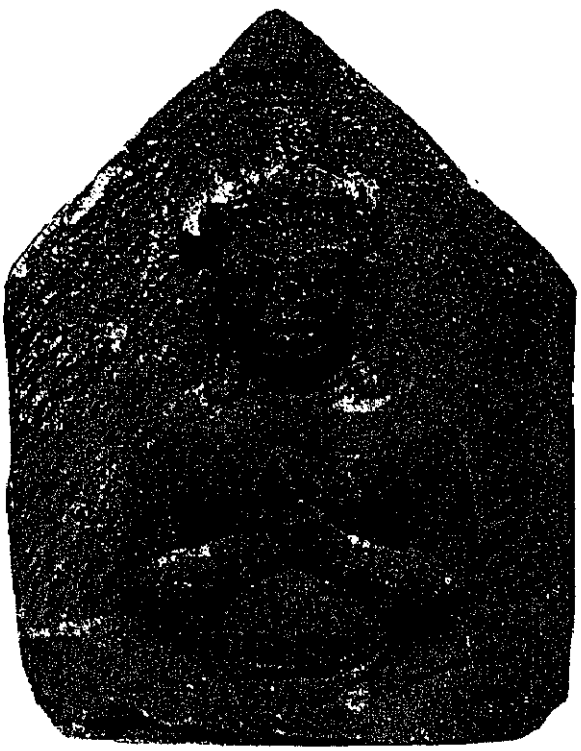

VASE CAMBODGIEN (?)
EN FORME D'ÉLÉPHANT ET SCULPTURES ÇAMES.

Dans les autres villages de cette région, la récolte de fragments de pièces qui semblent les uns de la porcelaine des Song, ou du début des Ming, les autres des copies locales des mêmes fabrications, continue à donner un nombre effrayant de morceaux ; mais il est rare à cette heure qu'apparaissent quelques débris indiquant un type nouveau, et il semble que nous soyons à peu près en possession de toute la série des modèles utilisés. Quelques-uns ne s'indiquent encore que par des fragments minuscules ; nulle pièce intacte, fût-elle toute petite, n'a été rencontrée et presqu'aucune n'a pu être reconstituée absolument entière avec les fragments recueillis.

Près de Haiphong, des débris nombreux d'époques diverses ont été trouvés dans la propriété de M. Coupard, qui a eu l'amabilité de nous renseigner avec précision sur ces découvertes, et nous a fait don en particulier d'un vase en terre cuite mince, D 112, 2823, à impression réticulée, presque intact, type d'âge incertain qui pourrait être préhistorique, et que nous ne connaissions encore que par de minuscules débris, et de quelques objets de bronze bizarres rencontrés dans les mêmes lieux, une sorte de fibule au fin décor à spirale, I 4221, et une des plus belles lances connues, malheureusement brisée, I 4222.

La découverte dans la province de Yên-bay, au village de Van-long, canton du même nom, huyện de Trần-yên, en septembre 1918, de fragments importants et remarquables d'un de ces édifices à étages dont les débris se rencontrent en tant de points, et qui sont encore en usage comme monuments commémoratifs, donne une indication d'autant plus précieuse sur l'époque possible de ces représentations qu'elles eussent pu paraître beaucoup plus anciennes. Un de ces fragments que nous devons à M. Thézeloup, résident de la province, porte en effet la date de 1714.

La récolte des armes de bronze et de pierre, d'objets de parure en pierre et parfois en bronze se continue, et est spécialement fructueuse dans la province de Sơn-tây. Il ne paraît pas jusqu'ici qu'aucun centre de fabrication ait été rencontré, et il semble que les Annamites qui se livrent pour nous a cette recherche intéressée recueillent surtout des trouvailles faites parfois depuis longtemps dans leurs rizières par les laboureurs.

Annam. — *Thanh-hoá.* — Un certain nombre de découvertes intéressantes ont eu lieu au Thanh-hoá. Une pièce des plus curieuses et que l'on serait tenté de rattacher par le genre de ses décors à la famille des tambours et des objets de bronze censé préhistoriques est une splendide cloche à éléphant I 4355, trouvée en creusant un canal d'irrigation près du village de Một-sơn, au voisinage de Thanh-hoá, et qui nous fut envoyée par l'administrateur, M. Labbez.

Une série importante d'objets et d'armes de bronze, de la période préhistorique de cette région, nous ont été donnés par M. Feutrier.

En outre, des travaux de creusement de canaux et de mise en exploitation d'une mine de fer ont mis à jour de nombreux débris anciens : briques ornées, vases ou fragments de vases, vieilles sapèques, etc., débris qui sont plus ou moins de la même famille que ceux trouvés aux environs de Hanoi. MM. Rey, Feutrier, Clavaud nous ont fait don des plus belles pièces et, chose plus précieuse encore, nous ont tenu au courant des circonstances de leur découverte. Parmi les objets que nous avons été ainsi mis à même d'examiner sont plusieurs miroirs, dont l'un, d'un intérêt particulier, (pl. VI) répète une forme courante à l'époque des Han (cf. *Si ts'ing Kou kien* 西清古鑑, k. 39, 7 a, 9 a ; UMEHARA Sueji, *Notes on an ancient sepulchre called*

Takaradzuka at Samida in the Province of Yamato, and on Mirrors found in it, dans *Kōkogaku zasshi* 考古學雜志, vol. VII (1916) n° 3, p. 165). Il porte l'inscription suivante 尙方佳竟莫大巧上有山人不知老樂兮 qui a également des analogues sur des miroirs anciens (竟 = 鏡 ; 山人 = 仙).

Le mamelon ferrugineux du lieu dit Đại-khánh du village de Dinh-xá mis en exploitation par M. Rey paraît avoir été percé de tombeaux anciens à sa périphérie. Le village de Dinh-xá, nommé vulgairement Vôm, est marqué sur les cartes du service géographique sous le nom de Doanh-xa ; il est à 8 km. environ au nord de Thanh-hoá, sur la rive droite du Sông Ma. Ces vestiges signalés par M. Rey dès leur découverte ont été reconnus à deux reprises par MM. Peri et Maspero. L'un des caveaux a pu même être l'objet d'une fouille rapide mais méthodique. Il consistait en une chambre rectangulaire, voûtée de briques. Il semble qu'une excavation à ciel ouvert ait été d'abord pratiquée dans le roc, de dimensions un peu plus grandes que la chambre actuelle qui y a été exécutée ensuite en briques de 0 m. 28 × 0 m. 13 × 0 m. 03. Le caveau ainsi obtenu était une salle longue de 3 m. 65 × 1 m. 72, couverte en berceau demi-circulaire. La voûte faite de deux rangs de briques n'avait plus que 1 m. 50 sous clef, mais il semble bien que cette hauteur ait été réduite par la pression des terres supérieures. Le sol était dallé de briques posées en point de Hongrie, de 0 m. 25 × 0 m. 11 × x. Sur cette surface et près de la paroi terminale furent trouvés divers vases analogues à ceux des tombeaux fouillés au Tonkin et spécialement au tombeau 4 de Sept-Pagodes : une dizaine de vases, I 4670-4681, en terre jaunâtre avec légère couverte, d'une forme voisine de D 10, 79 et D 10, 82 de Sept-Pagodes (1), quelques pièces un peu plus grandes et beaucoup plus larges I 4684 et un fragment de vase en terre noirâtre, I 4683, à impression réticulée comme D 10, 80 (2) et D 112, 2823, la plus grande de ces pièces, citée plus haut. Ce fond de petits carrés en creux encadre ici un décor à motif en croix dans un carré. Une bonne partie des vases, très friables d'ailleurs, étaient brisés, ou se sont rompus à l'extraction ; il est probable que le tombeau avait été pillé antérieurement; car l'espace vide y était assez petit, et la voûte n'était pas complète, hypothèse que confirme l'absence de tout débris de matière précieuse. Les briques n'ont montré aucun décor, soit vétusté, soit absence de toute ornementation. Une seule ramassée dans l'éboulement voisin offrait sur la tranche un motif de rayures.

La tradition veut qu'à l'époque des Trần et des Lí plusieurs grandes familles aient choisi ce mamelon comme lieu de sépulture. Parmi les sapèques recueillies au cours des travaux par M. Rey, l'une est datée de 1170.

A une centaine de mètres à l'Ouest de la base du mamelon, au pied d'un grand rocher calcaire se trouve un temple bouddhique qui paraît ancien. Dans le roc même où s'appuie la pagode est sculptée une statue énorme de Buddha assis, qui a été redorée il y a quelques années

Le temple possède une série de huit portes de bois sculpté à jour par malheur très rongées. Dans la cour du temple, utilisés en réemploi étaient dix ou onze fragments de terre cuite présentant des ornements de caractère assez ancien, déposés depuis au Musée, I 4685-4699, où se voient quelques parties de dragon du type propre aux débris

---

(1) Cf. H. Parmentier, *Anciens tombeaux au Tonkin*, BEFEO., XVIII, 1, fig. 6.
(2) Cf. *Ibid.*, pl v.

Estampage d'un Miroir de bronze chinois.

trouvés aux environs de Hanoi et des décors spéciaux à l'allure de flots ou de montagnes semblables au motif de la pièce D 111, 248, qui a cette dernière origine.

Musée čam de Tourane. — Le Musée čam de Tourane a été enfin installé et les intéressantes pièces qu'il contient ont été présentées dans d'excellentes conditions, le pavillon s'entourant d'un jardin, grâce à la complaisance du Résident-maire, M. Lapouyade. Le choix de la situation avec sa jolie vue sur la lagune et la beauté réelle de certaines pièces s'ajouteront à l'intérêt archéologique qu'elles présentent pour faire du Musée un lieu de promenade agréable pour les passagers qui touchent Tourane comme pour les gens de la ville. Le petit Musée a été complété par une bibliothèque qui fournira une documentation suffisante aux habitants de Tourane que ces études intéresseraient.

Quảng-nam. — Quelques vestiges nouveaux ont été signalés par le Dr Sallet, mais n'ont pu encore être reconnus.

Kon Tum. — Le passage de M. Maspero à Kon Tum a permis de préciser les quelques données que nous avions sur l'art čam dans cette région et d'en acquérir de nouvelles il nous a envoyé à ce propos la note suivante (1).

« Les fouilles ont porté sur deux endroits différents: 1° les environs du chef-lieu de la province même, 2° le village de Plê Wao, dans la plaine de Kodo.

Tous les endroits fouillés étaient déjà connus.

I. — Village de Kon Klor. — L'emplacement, signalé par E. Navelle, puis par le P. Jeannin, avait été décrit succinctement (2). C'est un coin de forêt appelé par les indigènes Chonang bya, et situé à 1 km. environ du village de Kon Klor. Le déblaiement (3) a fait découvrir, à une profondeur d'environ un mètre, un grand pavage en briques formant actuellement un cercle presque régulier ; aucune trace de mur ni de colonnes. Le pavage a partout deux briques d'épaisseur seulement. Divers blocs de pierre y sont dispersés irrégulièrement :

1° deux cuves à ablutions, l'une, intacte, portant une inscription qui en fait tout le tour ; l'autre, anépigraphe, ayant un coin cassé ;

2° trois piédestaux en pierre, dont deux servaient probablement à porter les deux cuves à ablutions ci-dessus ; tous trois sont cassés, mais l'un est complet.

Tous ces objets (numérotés I. 1 à I. 5) ont été déposés à la résidence de Kon Tum. L'inscription, admirablement conservée, a été estampée ; un exemplaire de l'estampage a été déposé à la Bibliothèque de l'Ecole, *n.* 291.

II. — Village de Phương-hoà. — Phương-hoà est un village annamite situé sur la rive gauche du Bla, juste en face du chef-lieu. Dans le jardin du lí-trưởng annamite,

---

(1) Les noms moï y sont orthographiés suivant la transcription courante des missionnaires de la région.

(2) Cf. H. Parmentier, *IC.*, I, p 564.

(3) Pour l'état avant le déblaiement, voir *BEFEO.* XVIII, x, p. 62. Quant au point de Kon-monei, signalé dans la même passage, il n'a pu être revu par M. H. Maspero.

avait été trouvé, il y a une quinzaine d'années, un fragment de cuve à ablutions ; la pierre a servi à repasser les couteaux, et est aujourd'hui très usée ; mais la destination première est encore reconnaissable. Le li-trưởng actuel a indiqué l'endroit où la pierre avait été ramassée. Une fouille pratiquée en ce point a montré l'existence d'un petit pavage en briques d'environ 1 m. 50 de diamètre. C'est probablement le reste d'une aire plus importante qui peu à peu fut détruite par la culture.

2° — A l'extrémité Ouest du village, dans un terrain appelé Hăpăl bya (le mortier de la déesse) et appartenant au tri-huyện bahnar qui le faisait défricher pour préparer un ray, un réseau de tranchées perpendiculaires les unes aux autres a mis à découvert une énorme quantité de fragments de tuiles et de briques čames ; mais rien d'autre. Ici encore il est probable que la préparation des ray a fait disparaître tous les vestiges anciens.

III. — Village de Kon Hơngo (Phương-qui). — A peu de distance de la chrétienté de Kon Hơngo, sur la rive droite du Bla, dans la forêt, se trouvent les restes d'une tour čame. Au milieu d'un pavage analogue à celui de Kon Klor s'élèvent encore les soubassements de l'édifice. C'est une petite chambre carrée. Ce qui reste des murs a environ 0 m. 60 de haut près de la porte, à l'endroit le mieux conservé, à peine quelques centimètres du côté opposé ; des morceaux du dallage en briques intérieur ont subsisté dans les angles et dans le couloir d'entrée. Le plan est celui qu'affectent ordinairement les tours čames, un carré intérieur, avec une porte véritable et trois fausses portes, une sur chaque face. Un monticule, à quelques mètres de là, n'est pas une ruine ; c'est ce qui reste d'un tas de briques provenant de la démolition d'une partie de la tour, exécutée, il y a une cinquantaine d'années, pour construire l'escalier de la mission de Kon Hơngo.

IV. — Village de Plê Wao. — Ce temple très important a été décrit succinctement sur les indications du P. Jeannin par M. Parmentier, *IC.*, I. p. 563-564 sous le nom de Kơdơ. On appelle ainsi la plaine que traverse la rivière Mơtơng ; la ruine se trouve sur le territoire du village de Plê Wao, à 15 km. environ du poste de milice de Plê Ku. La population de la région est en majorité Jarai. Mais le village de Plê Wao est habité par des Bahnars de la tribu Gơlar.

Il y a deux monuments différents, distants de 1500 m. environ, séparés par une petite rivière, et qui ne paraissent pas avoir été en dépendance l'un de l'autre.

Le premier, situé au Nord, porte encore le nom čăm de Bơmòng yang (1). Il se compose d'une large surface carrée dallée en briques ; trois petits autels en pierre, visiblement déplacés, s'y trouvent encore, l'un d'eux portait primitivement la statue de pierre décrite par Parmentier, *IC.*, I., p. 564 ; cette statue se trouve actuellement dans le jardin de la Résidence de Kon Tum et porte le n° II 1. A quelque distance autour de ce dallage se voit le soubassement d'un large mur en briques ; du côté Sud, un petit monticule de 2 mètres environ de haut semble marquer l'emplacement d'une porte. Les constructions sont méconnaissables, une partie des briques des murs

(1) En čam *bamuñ yañ*, le temple du dieu. Le mot *yañ* est courant dans la région pour désigner les divinités, mais le mot *bơ-mòng* n'existe dans ce pays ni en bahnar ni en jarai. Dans quelques villages jarai des environs de Kon Tum, il sert à désigner la hutte élevée pour sacrifier au moment des funérailles.

ayant été enlevée lors de la fondation du poste de milice voisin de Plê Ku et ayant servi à renforcer l'épaulement placé à l'intérieur du fossé, tout autour du poste.

Le deuxième monument, plus au Sud, et séparé du premier par une petite rivière, est une grande tour, dont la partie supérieure n'existe pas. Les Gơlar l'appellent Rong yang, la maison du dieu (1).

La tour s'élève sur un petit monticule de quelques mètres de haut. Tout autour s'étend un dallage de briques que le soubassement d'un mur sépare encore des champs environnants. En face de l'entrée du temple, le seuil ancien marque l'emplacement de la porte percée dans ce mur d'enceinte extérieur: c'est une dalle de pierre sans ornement encastrée dans les briques. Le dallage actuellement recouvert de terre, n'a pas été déblayé entièrement : je n'en ai fait nettoyer que la partie située dans l'axe de la porte, ainsi que quelques plaques sur les quatre côtés pour me rendre compte de son étendue.

La tour avant le déblaiement avait l'aspect d'une sorte de tronc de cône couvert d'herbes, d'où émergeait, du côté Sud, la partie supérieure d'une porte en pierre. La terre qui remplissait la chambre intérieure a été entièrement enlevée : il n'existe que la partie inférieure des murs, celle où ils étaient verticaux, et il n'y a pas trace de la voûte. Etant donné que la tranche supérieure des murs est parfaitement plane, et que les débris de briques sont relativement peu importants, il est permis de se demander si la construction a jamais été achevée, et si, à l'époque où le temple fut abandonné, un simple toit provisoire en paillotte n'y prenait pas la place de la voûte de briques encore à édifier (2). Un dallage de briques soigneusement ajusté recouvre le sol. Les montants de pierre de l'entrée sont gravés d'une rainure, et dans le seuil également en pierre se creusent deux cupules destinées à recevoir les gonds de la porte en bois ou en métal. Les godets de bronze qui servaient à cet usage étaient encore en place ; ils ont été enlevés et rapportés au Musée de l'Ecole française d'Extrême-Orient ; l'un deux est absolument intact. La chambre, presque carrée, a 4 m. 80 sur 4 m. 90. On y accède par un corridor de 1 m 20 de large et de 4 m. 90 de long. La porte de pierre se trouve à 2 m. 90 de l'entrée extérieure et à 2 m. de la chambre intérieure. Au milieu de la salle se dressait sur un socle une cuve à ablutions portant une statue de Buddha debout en bronze. Il n'en subsiste actuellement que les pieds nus, caractéristiques par leurs doigts égaux, avec un fragment de draperie et le croc triangulaire (0 m. 47) qui la scellait à la pierre. Les pieds ont 0 m. 23 de long (3) et 0 m. 06 de large ; ils sont séparés l'un de l'autre également de 0 m. 06. La cuve à ablutions sur laquelle repose la statue est carrée et a 0 m. 80 de côté; le socle de pierre, en trois parties, a 1 m. de haut. Le long de ce socle, sur trois faces, court dans le dallage une rigole probablement destinée à recevoir les eaux lustrales tombant de la cuve; mais il n'y a pas de conduit d'évacuation des eaux.

Au pied du socle, sur le côté qui fait face à la porte, trois marches en briques permettaient à l'officiant de procéder au lavage de la statue. On a retrouvé au pied de

---

(1) Parmentier, *loc. cit* p. 563, donne le nom de *San biā* que je n'ai pas entendu. *Rong* est la maison commune, et *sān* désigne une maison particulière.

(2) Toutefois un fragment d'un ornement d'angle en pierre sculptée a été présenté par un Moï qui l'avait, disait-il, ramassé l'année précédente au pied du monticule; la première terrasse était donc complète.

(3) D'après la longueur des pieds, la statue devait avoir plus de 1 m. de haut.

ces marches quelques fragments d'une cuve à ablutions en terre cuite. Quatre petites niches à luminaire (une de chaque côté de la porte et une dans chacun des murs latéraux) permettaient d'éclairer la partie antérieure de la salle et l'officiant ; il ne s'en trouve aucune dans la partie postérieure de la salle qui restait ainsi plongée dans l'ombre.

L'extérieur de la tour n'a pu être déblayé faute de temps. De même le pavage ancien de la rampe qui conduit du pied du monticule jusqu'à la porte n'ayant pas été atteint, il m'a été impossible de reconnaître si elle formait un plan incliné ou un escalier. »

Khanh-hoà. — Au cours de sa tournée du début de l'année, le Chef du Service archéologique a profité de son passage à Nha-trang pour procéder aux travaux d'entretien nécessaires. La mort du grand arbre qui s'élevait au milieu des tours et la ruine du pagodon très vénéré qu'il abritait (cf. *IC.*, I, fig. 25, p. 119) a permis de dégager l'entrée des vestiges de la tour Ouest.

Cette fouille (16-18 février 1919) a mis au jour à l'Est de ces restes une sorte de terrasse qui semble avoir été carrée et dont le contour n'apparaît bien qu'en avant, dans la partie dégagée déjà depuis le début des travaux. (cf. *IC.*, pl. XX 2, angle P). Il est possible que ce soit la base d'un petit pavillon, antérieur sans doute à la réédification et peut-être à l'édification du temple Sud-Ouest, postérieur à la tour Ouest et qui ne bouchait pas l'entrée de celle-ci. Une fouille n'y a pas révélé de cuve intérieure, mais la trace d'une effraction ancienne. Des débris de briques cassées ont ainsi apparu dans les terres de déblai jusqu'à une profondeur assez grande. On a trouvé ensuite une partie de mur non parallèle aux bâtiments conservés, comme il en fut reconnu sur tout le chantier (cf. *IC.*, I, p. 129) puis plus bas une autre trace de mur d'une autre direction, en énormes briques, qui pourrait être les restes de la plus vieille construction de ce lieu. Par malheur ces vestiges sont si informes que rien ne peut être affirmé à leur sujet ; leur reconnaissance complète à laquelle on eût dû sacrifier les parties supérieures encore conservées, a dû par suite être abandonnée. Le sol vierge apparaît enfin à plus d'un mètre au-dessous du sol général du groupe.

Cette fouille sans grand intérêt a pourtant donné (16 février 1919) une trouvaille curieuse, mais dont l'histoire est assez difficile à déterminer. En démolissant les restes du pagodon, on a rencontré sous le sol de celui-ci et par suite presque à la surface du tas de décombres où il fut élevé, un petit pot de terre cuite, anciennement verni et d'un profil élégant (hauteur 0 m 065). Il contenait un peu de terre, des débris d'une matière noirâtre, légère et qui n'est pas du charbon, quelques fragments de métal, cuivre, argent, un fil d'argent, une perle minuscule et une pierre transparente, de coloration irrégulière, violet rose, [1], non taillée, de plus d'un centimètre de longueur. La situation de ce récipient ne permet pas de se rendre compte s'il fut placé en ce point lors de la construction du pagodon ou, fait plus probable, s'il se trouvait déjà enterré quand celui-ci fut bâti. Nous n'avons d'autre part aucune donnée sur la date de ce dernier, d'origine annamite et exécuté avec des briques čames en réemploi

---

[1] Cette pierre est analogue à celle enchassée au sommet du mukuṭa du trésor de Mĩ-sơn. Ces pièces ont été déposées au Musée de l'Ecole à Hanoi sous les n^os D 22, 65 et 66.

Cochinchine. — *Baria.* — Le Buddha du Cap Saint-Jacques a été l'objet d'une étude nouvelle de la part du chef du Service archéologique, et il semble résulter de cet examen que cette pièce ne serait pas čame, mais nous donnerait plus probablement un nouvel exemple de la sculpture si remarquable et si peu connue encore de l'art khmèr primitif.

Tây-ninh. — Une enquête très serrée de M. Balencie, résident de la province, à révélé dans celle-ci plusieurs groupes de vestiges. Sur cette base nouvelle et aidée de la complaisance de M. de Cuniac, qui avait pris la succession de M. Balencie, le chef du Service archéologique a exécuté une seconde tournée dans cette région. Quelques sculptures, deux édifices, ainsi que divers emplacements de monuments disparus viennent s'ajouter à la liste des restes antérieurement signalés. L'un des sanctuaires, la tour de Prey Chet, est d'une conservation assez complète pour permettre des observations précieuses. La plupart des points nouveaux et notamment les deux temples en partie debout, Prei Chet et Rung Tháp, sont encore de la période préangkorique Ces divers vestiges seront l'objet d'une note détaillée dans le courant de l'année prochaine.

Vinh-long. — Grâce à la complaisance de M. Gallois-Montbrun, administrateur, aidée de la remarquable connaissance du pays acquise par M. Lê-văn-Phát, son délégué, quelques vestiges anciens et une borne curieuse ont été repérés dans la province. La borne, au village de My-hung, porte une inscription de la fin de la période d'Aṅkor et indiquait la limite d'une terre seigneuriale. Elle sera publiée l'année prochaine.

Cân-thơ. — Nous avons pu obtenir un estampage suffisant de l'inscription de Cân-thơ signalée par M. Quesnel (cf. *BEFEO.*, XIII, 1, p. 60 — est. *n.* 293). Elle se trouve sur un piédroit en dalle, conservé au Vat Sambor du village de Hoà-thinh, délégation de Câu-khê. Cette inscription consiste en une ligne qui, d'après M. Cœdès, est d'écriture préangkorique, quart de stance sanskrite, de l'espèce çārdūla-vikrīḍita, qui se lit :

bhogīndrāsyasahasranissṛtacalajjihmātadiccumbita,

ce qui signifie : « embrassé (ou caressé) par le zigzag lumineux émanant des mille bouches du roi des Serpents »

C'est évidemment le fragment d'un de ces éloges amphigouriques qui sont trop fréquents dans les dédicaces de monuments. Peut-être s'agit-il seulement d'un essai de lapicide.

Long-xuyên. — Une importante statue de Viṣṇu trouvée au Vong-thê, de Long-xuyên et indiquée par M. Cabannes de Laprade en fin 1912 n'a pu encore être examinée mais nous avons reçu un estampage d'une inscription voisine. Signalé depuis par M. Le Bret, administrateur de la province, ce point paraît devoir être identifié avec le Phnom Ba-thê de MM. Aymonier et L. de Lajonquière, mais il ne semble pas cependant que l'inscription soit une des deux qu'ils mentionnent (*Cœ. Camb.* 3 ou 4) L'estampage (*n.* 295), bien que très mauvais, permet de reconnaître qu'il s'agit d'une inscription préangkorique. Dimensions et nombre de lignes (0 m 75 × 0 m. 25 environ ; 5 lignes) ; ces caractéristiques ne correspondent pas à celles des deux inscriptions connues.

Rach-gia. — Enfin une remarquable statue extraite du canal de Rach-gia a été transportée à Saigon, chez M. Hao, gendre de M. Lê-pha-đat qui nous a donné les plus grandes facilités pour l'étudier. Elle sera publiée l'année prochaine.

Cambodge. — La Commission des Antiquités historiques et archéologiques du Cambodge créée ou remaniée par l'arrêté du 12 août 1919 s'est réunie pour la première fois à Phnom Penh le 7 novembre 1919, sous présidence de M. Baudoin, résident supérieur au Cambodge, et la vice-présidence du directeur p. i. de l'Ecole. La Commission s'est occupée spécialement de la question des travaux d'Aṅkor. Après un échange de vues sur les méthodes à employer dans les délicates opérations que nécessite l'état inquiétant des édifices, et la difficulté de sauver les monuments de la ruine sans leur enlever l'aspect romantique que leur a donné l'envahissement de la végétation, leur principal ennemi, la Commission se rallie aux vœux suivants : « Respecter le plus possible les grands arbres dans la mesure où ils ne sont pas nuisibles à la conservation des monuments. — Dégager les édifices de la basse végétation qui les masque et entrave la circulation, tout en gardant les plantes grimpantes qui cachent les plaies des dits édifices. — Réduire au minimum les étayements en ciment armé nécessaires en évitant le plus possible les étais en chandelles et en donnant la préférence aux étayements par cadres ainsi qu'à tous systèmes les moins apparents ».

Le programme des travaux prévu pour l'année 1920 reçoit l'assentiment de la Commission ; il comporte outre les travaux d'entretien sur Aṅkor Vat et les monuments d'Aṅkor Thom déjà aménagés et protégés, le dégagement sommaire et la consolidation des temples Ta Prohm, Bantăy Kedei et Ta Kev. Le Résident supérieur, président de la Commission, s'engage à obtenir un relèvement de crédits suffisant pour permettre l'exécution de ces diverses opérations et en faciliter la direction par divers moyens, notamment l'acquisition d'une automobile nécessitée par l'extension toujours croissante des parcours de surveillance. Enfin divers vœux sont émis concernant la multiplication des réunions de la Commission et les facilités nouvelles à donner au tourisme d'Aṅkor.

Une part des desiderata de la Commission a été réalisée, le crédit d'Aṅkor pour 1920 a été porté à 25.000 piastres dont 10.000 par le Cambodge et 15.000 par le budget général, par réduction partielle il est vrai du crédit accordé pour la conservation des pagodes du Laos (2000 au lieu de 4000) et la conservation d'Aṅkor a pu être dotée dès la fin de cette année même de l'automobile demandée sans succès depuis si longtemps.

Musée khmèr de Phnom Penh. — Par arrêté du 12 août 1919, il a été décidé que le Musée khmèr viendrait se fondre dans le nouveau Musée du Cambodge placé sous le contrôle scientifique de l'Ecole et qu'il en formerait la section archéologique.

Kompoṅ Čam. — Une découverte fort intéressante qui sera l'objet d'une note détaillée ultérieure, a été faite, à peu de distance de Kompoṅ Čam. C'est celle d'un ensemble de sanctuaires semi-souterrains sur un point désigné sous le nom de Prah Vihăr Thom. La présence d'une inscription très curieuse sur une sorte de triçula semble indiquer que ces bizarres vestiges doivent être rapportés à l'époque préangkorique. Ils seront l'objet d'une description complète l'an prochain.

Kompoṅ Thom. — Le docteur Dufossé a publié dans une monographie de cette province (1) une note intéressante sur deux épées sacrées (Prah Khan) à peine moins réputées que le glaive gardé au Palais de Phnom Penh ; elles sont présentées d'ailleurs chaque année au roi. En temps ordinaire elles sont conservées dans une maison située près de la pagode de Phum Prasat, village situé à 2 km. au Sud-Ouest de Baray, et sont confiées à un gardien Bakou qui descendrait des anciens Brahmanes : il « les montre à qui veut les voir sauf toutefois à une seule personne qui n'est autre que le gouverneur même de la province de Baray. De par ses fonctions, le chef cambodgien du territoire ne saurait les contempler sans qu'il arrive malheur à lui ou au pays qu'il administre. » Contenues dans des fourreaux de bois laqué noir et rouge, ces deux épées, identiques, mesurent 0 m. 81 et pèsent environ 2 kilogrammes chaque. « La poignée longue de 0 m. 25 est en ivoire très jauni par le temps et de forme carrée. Sur chaque face est gravée une figurine représentant en demi-relief, un éléphant, un bœuf, un tigre et un lion (seng). La lame longue de 0 m. 56 a la forme d'une épée gauloise à double tranchant avec une arête médiane très marquée et épaisse d'au moins un centimètre. Sur chaque face ont été imprimées au burin des inscriptions bien conservées... » dont nous attendons un estampage.

Aṅkor. — L'année 1919 a marqué un progrès sérieux dans les facilités de visite d'Aṅkor ; le petit circuit qui l'année précédente était interrompu dans la partie comprise entre la Porte de la Victoire et le Pràsàt Ta Kev par la suppression du pont provisoire est rouvert et en grande partie réempierré. Le second circuit, qui s'amorce sur celui-ci près du Sraḥ Sraṅ et vient le rejoindre sur la grande place d'Aṅkor Thom, est attaqué par les deux bouts et les terrassements le conduisent jusqu'au Baray d'une part, jusqu'au Praḥ Khan de l'autre.

Toute une série de sentiers ou d'avenues, aménagés entre les divers monuments d'Aṅkor Thom, rend la lecture du plan d'ensemble plus facile et donne au visiteur une liberté plus grande : il peut se passer ainsi plus aisément de la présence souvent lassante d'un guide indigène. Pour cette raison encore une échappée a été aménagée entre le Baphuon et le Phĭmānàkàs en étêtant quelques arbres de la forêt qui sépare ces deux monuments ; de même une avenue montre le rapport d'axe de la Terrasse des éléphants et du Bayon. Derrière le Pràsàt Klāṅ Nord un sentier circulaire appelé à desservir tout l'ensemble des édifices de cette région Nord-Est d'Aṅkor Thom repose un peu les touristes par ses points de vue pittoresques sur la forêt et sur le joli sraḥ voisin du Praḥ Pithu, de la monotonie qui pourrait naître de la continuité du spectacle des ruines.

Les travaux ont continué d'une façon normale, interrompus seulement pendant quelques semaines par le besoin de repos du conservateur et par sa présence à la Commission des Antiquités du Cambodge réunie pour la première fois à Phnom Penh le 7 novembre 1919.

---

(1) Dr. M. Dufossé, médecin d'Assistance au Cambodge, *Monographie de la circonscription résidentielle de Kompong Thom*. Publications de la Société des Etudes indo-chinoises; in-8° avec plusieurs plans et cartes autographiées Saigon, Imprimerie de l'Union Nguyèn-van-Cua, 1918.

Aṅkor Vat. — Les travaux actuels dans ce temple représentent la seconde phase des opérations que nous proposons d'exécuter sur les monuments d'Aṅkor. La première consiste à suspendre la ruine et à permettre l'étude et la visite des édifices. La seconde doit leur rendre un aspect plus agréable et qui les rapproche autant que faire se peut de leur effet ancien sans donner lieu à aucune de ces restaurations problématiques auxquelles l'Institut est nettement opposé.

Dans la première phase, nous avions dû renoncer, en raison de la longueur du travail, à réparer la chaussée et les bords du fossé occidental le long duquel s'étend le beau système de galeries qui forme l'entrée du temple. Parer à la ruine des édifices principaux d'Aṅkor Thom était plus pressé. Ce travail a été repris maintenant et dès 1917 les réparations nécessitées par l'état de ces parties étaient menées activement.

Le gros œuvre de la chaussée était terminé en 1918 et dès le début de cette année le rejointoiement du dallage s'achevait. Le revêtement du bord Est du fossé devant l'aile Sud des galeries occidentales, assez aisément réparé en 1918, fut parachevé en 1919 par la régularisation d'une sortie d'eau naturelle sous les gradins. L'opération fut plus difficile dans la section Nord de ce bord Est, où un profond affaissement s'était produit entre la chaussée et le perron correspondant au Passage des éléphants. Il a fallu installer au point le plus bas une canalisation d'eau souterraine, afin d'éviter de nouveaux affouillements après le redressement des gradins et le remblai de la cuvette ainsi formée. Le perron extrême dessus dit avait particulièrement souffert et son socle d'échiffre Nord a dû être entièrement refait avec des blocs non taillés.

Le même travail fut plus difficile encore sur le bord Ouest, où le revêtement avait été bien plus disloqué. On sait que ce revêtement se compose de larges dalles de grès formant gradins surmontés d'une sorte de margelle également en grès, moulurée et sans balustrade. Le tout est soutenu par une série de blocs de latérite qui forment les fondations. Dans la partie Sud, justement celle le plus en vue puisque voisine du bungalow, il ne reste presque rien de ce revêtement. Les dalles ont glissé dans le fossé où elles ont fortement souffert de l'humidité. Encore en manque-t-il un certain nombre. Aussi le travail sera-t-il long, difficile et coûteux dans cette section. Il est achevé dans la partie Nord. Pour l'exécuter il fallut déplacer les dalles de grès pour extraire les nombreuses racines glissées dessous et efaire les fondations de latérite. Elles avaient disparu pour la plupart et on dut en remplacer les éléments par des blocs provenant des déblais, soit de même matière, soit de grès à défaut de celle-ci. Puis on établit un alignement en se servant des quelques morceaux de la bordure supérieure que la végétation n'avait pas dérangés, et on vint replacer les dalles supérieures de grès sur de la pierraille concassée ; elles ne reposaient en effet que sur de la terre et cette négligence de construction est une des causes du délabrement actuel.

En même temps que s'effectuaient les réparations de la bordure Est les abords des galeries occidentales et des passages des éléphants étaient dégagés des terres accumulées et de la brousse qui les masquaient. Les blocs tombés des parties hautes étaient rangés parallèlement au fossé, tandis qu'un certain nombre de pierres du soubassement, culbutées surtout près des perrons, étaient relevées et remises en place.

Une opération analogue a été exécutée tout le long de la chaussée intérieure, et sur l'admirable façade postérieure, orientale, des galeries d'entrée. Dans la première phase des travaux, Commaille avait dû se limiter au dégagement immédiat de la chaussée intérieure, enterrée sur presque toute sa longueur mais sur une hauteur inégale, et il avait dû se contenter de rejeter les terres sur le bord même du fossé ainsi creusé. Il en

résultait que la chaussée dégagée et dont une partie des balustrades avait pu être reconstituée filait à son début entre deux bourrelets de terre que la végétation avait bientôt envahis et qui arrêtaient les vues latérales.

Il s'agissait de faire disparaître ces cordons de déblais en les régalant sur une plus grande surface. Le dégagement définitif de cette chaussée et des abords des galeries occidentales sur leur face postérieure Est a permis de résoudre divers problèmes qu'avaient soulevés les premières opérations.

Il apparaît aujourd'hui que le remblai qui a enterré les côtés de la chaussée intérieure n'est pas accidentel (1), mais fut exécuté à dessein. En effet les premiers perrons Nord et Sud de cette chaussée ont existé et s'ils sont apparus d'abord comme des saillies pleines à Commaille (2), c'est que les creux des marches entre les échiffres ont été soigneusement remplis par des blocs de grès bien ajustés (3). De même le perron Est du passage secondaire Nord des galeries occidentales a été bloqué par un massif de latérite. De nombreuses fondations, en moëllons de la même matière, dont le sommet arrive à peu près au niveau de la chaussée, montrent que des constructions, légères sans doute, et de plan assez complexe se sont élevées sur ce remblai. Autour de ces fondations la terre se compose de sable et de grès pilonné qui formaient sans doute le sol entourant ces édifices.

Divers repentirs dans l'exécution du soubassement des galeries occidentales avaient été signalés sur la face Ouest (4). Il en apparaît d'autres sur la face Est ainsi que des départs de murs peu soignés.

Le reste des soubassements protégé par les remblais se montre presque neuf. Tentatives de remaniement ou substructions de constructions annexes sont fort importantes devant le passage Sud du gopura central. Un plan coté de toutes ces maçonneries a été établi avec le plus grand soin ; car le plus souvent elles ne descendent pas jusqu'au niveau inférieur de la chaussée et sont par suite infailliblement destinées à disparaître, étant soutenues seulement par un faible dé de terre que rien ne viendra retenir. Dans l'angle Sud-Est ces bâtiments prolongeaient les deux perrons : d'autres vestiges plus à l'Est apparaissent épars sans liaison nette avec les constructions actuelles.

---

(1) Commaille s'en était déjà rendu compte dans la campagne 1908. Il signalait dans son rapport de juillet-août de cette année que la terre qui cachait le soubassement de la chaussée était de hauteur très irrégulière, allant de 0 m. 10 à 2 m. 30, qu'elle était mélangée d'argile, de sable, de pierres concassées, de fragments de poteries et qu'elle contenait, outre un certain nombre d'éléments de la balustrade renversée, des traces de constructions, massifs de maçonnerie qu'il dut démolir, épis de faîtage, tuiles de bordure, de fine exécution, dont il a donné des exemples dans son Guide, fig. 2, p. 21 (J. Commaille, *Guide aux ruines d'Angkor*, in-8°. Paris, Hachette, 1912).

(2) Même rapport. Dans le rapport de novembre 1908, il signale en ce point l'existence primitive de perrons et note : « Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que l'escalier en question a été condamné de tout temps, puisque nous trouvons sur la bordure une pièce identique à celles qui sont disposées tout le long de la chaussée et qui supportent les dés de la balustrade de nāga ».

(3) Quelques-uns de ces blocs ont été enlevés pour laisser voir les marches ciselées et permettre la réutilisation nouvelle de ces perrons.

(4) *BEFEO*. XVII, vi, p. 50.

Le même parachèvement dut être mené auprès des deux bibliothèques et le travail est effectué près de celle du Sud. Les blocs de pierre qui gisaient autour ou qui furent ainsi dégagés ont été rangés soigneusement et quelques pièces du décor furent ainsi retrouvées, en particulier toute une série de dalles moulurées sur la tranche et qui appartenaient au soubassement de cet édifice ; le plus grand nombre consistait en pierres d'angles avec bandeau et doucine. Seize de ces dalles ont pu être rétablies à leur place primitive restituant ainsi au soubassement son profil intégral.

Le travail fut conduit ensuite jusqu'à l'esplanade du temple du côté Sud et les terres régalées pour niveler le sol autour du bassin situé tout près : elles ont servi également à combler un reste de puits à l'angle Nord-Est de ce trapāṅ, puits qui doit être l'ouvrage des bonzes au temps où ils habitaient sur l'esplanade. Ces remblais ont été arrêtés à l'Est du bassin suivant une ligne prise en prolongeant le bord oriental du trapāṅ symétrique Nord, mieux délimité que celui du Sud, devenu presque informe.

Ces travaux ont donné lieu à quelques trouvailles intéressantes en elles-mêmes ou par les renseignements qu'elles apportent sur l'état ancien des édifices. De ce dernier genre est celle de pierres taillées en secteur qui semblent préciser la forme du couronnement de l'élément central du gopura Ouest.

Dans l'angle Nord-Est, entre celui-ci et la chaussée intérieure, au milieu des vestiges de fondations postérieures, plusieures pierres rondes et longues furent découvertes ; leurs profils sont restés frustes et elles sont percées de part en part d'un trou rond ; leur rôle est assez énigmatique. Plusieurs fragments de motifs décoratifs en toṅvā (?) d'un assez beau travail et des débris d'une statue en grès analogue à celle qu'on voit à l'intérieur du passage Sud, furent trouvés près du perron Est du passage Nord des galeries centrales.

Près de la chaussée intérieure, du côté Sud, entre les premiers perrons, fut dégagée une statuette de dvārapāla en toṅvā ; au Nord de la même chaussée un débris de vase qui semble avoir été taillé dans de la pierre et une lame de couteau en fer emmanchée dans un morceau de bois à trois nodosités terminées par des cercles d'argent, d'un travail assez moderne.

Mais l'ensemble le plus intéressant fut fourni par deux buttes de terre symétriques qui contenaient divers débris dont plusieurs sabres japonais. L'un de ces tertres a pu être exploré méthodiquement et le détail de la fouille fera l'objet d'une note dans un des premiers numéros de l'année prochaine.

Le sol de l'esplanade qui pourtourne le temple a été aplani par l'enlèvement de quelques protubérances de terre entourées de blocs empruntés au temple. Les nombreux débris de poteries contenant des ossement calcinés, poteries modernes qui, à part une ou deux, n'offrent aucun intérêt, témoignent que ces tumulus avaient une origine funéraire. On y trouve encore quelques pièces métalliques, des praḥ patima (plaquettes triangulaires), une bague sans chaton très oxydée, des fragments de statues de Buddha en bronze, des phtels ou bols, une lame de sabre très rouillée sans poignée, etc.

Les différents étages du monument, des cours inférieures du premier étage, au sol de terre, à celles du IIe et du IIIe étages, dallées, ont été l'objet d'un nettoyage minutieux des nouvelles pousses et d'un rangement ou d'une évacuation systématique des blocs écroulés autrefois et laissés provisoirement en tas lors des premiers travaux.

Aux cours dallées et notamment dans celles du IIe étage, ces blocs, la plupart sans intérêt, permettaient à la végétation de se développer dans les endroits cachés du

dallage où il restait de la terre. Plusieurs banians dont la taille atteignait parfois 2 m. 50 étaient ainsi en pleine croissance. Découvertes, les solutions de continuité ont pu être bouchées, après enlèvement des racines, par un blocage de ciment.

Ces pierres étaient particulièrement nombreuses dans l'angle Sud-Ouest de la cour du premier étage, autour de la bibliothèque Sud. Là encore on a pu retrouver et replacer quelques dalles de l'assise supérieure du soubassement de cet édicule. Quelques blocs taillés en secteur et ornés sur l'extérieur de feuilles de lotus ou de moulures, découverts à la base de la tour d'angle Nord-Ouest, semblent correspondre au couronnement d'un pràsàt. On peut alors se demander si l'apparence d'inachèvement de ces tours n'est pas trompeuse.

Un dernier travail a contribué à rendre plus aisée la visite de ces parties. La tour Sud-Ouest du IIe étage à demi-écroulée, barrait la circulation des galeries, libre partout ailleurs. Cet embarras a cessé. Dans ce dégagement on a trouvé un très grand nombre de feuilles d'or estampées de figurines assez grossières et plusieurs vases en terre cuite dont un vernissé blanc avec décor bleu sans grand intérêt.

Ta Prohm Kel. — Ce petit pràsàt, très difficile à trouver autrefois malgré sa proximité d'Aṅkor Vat, a été dégagé. Les murs de ce sanctuaire sont encore debout dans la presque totalité de leur hauteur sur les côtés Est et Nord ; mais les deux autres faces se sont renversées. Quelques pierres des soubassements et quatre blocs d'angle décorés de tevodas retrouvés dans les déblais ont pu être remis en place.

Le dégagement du pràsàt a fait reconnaître l'existence d'une rigole d'écoulement d'eau qui traverse l'angle Nord-Est du sanctuaire pour aboutir extérieurement sous la dalle supérieure du soubassement.

Une statue de divinité debout, sans intérêt, une petite tête coiffée d'un mukuṭa et deux tiges rondes décorées, en toṅdeṅ — abouts de traverse de palanquin ou de brancards de charrette — ont été trouvées dans les déblais.

Les blocs moulurés et décorés provenant des divers éléments du pràsàt — frontons, linteaux, pilastres, etc. — ont été redressés tout autour, le plus près possible de l'endroit où ils furent rencontrés. Certaines de ces pierres avaient été employées, probablement par des bonzes, pour constituer une terrasse à l'Est du monument ; une double rangée de blocs de grès, provenant du pràsàt, alignés sur une longueur de 6 à 7 mètres et séparés par une largeur de 2 mètres correspondait sans doute à la travée latérale Sud relevée des anciennes terrasses bouddhiques d'Aṅkor Thom (1). Tout ce terre-plein, plus récent que le pràsàt, a été décapé pour ramener le sol au niveau de la base du monument.

L'enlèvement des terres a fait découvrir à une vingtaine de mètres du perron oriental les traces d'un petit gopura dont subistaient seules en place les premières assises moulurées des murs ainsi que le bas des portes.

Ces premières assises en grès, dont le décor s'apparente avec celui du sanctuaire, ne reposent pas sur un soubassement mouluré, mais sur un simple massif en latérite, et le dallage intérieur se trouve par suite au niveau du terrain extérieur.

---

(1) Cf. Marchal, *Monuments secondaires et terrasses bouddhiques d'Aṅkor Thom*. BEFEO. XVIII, viii, p. 10.

Au milieu de ce dallage, mais légèrement désaxée vers le Nord, une cuve à ablutions affleure le sol ; un petit piédestal sans rapport avec elle a été trouvé près de cette cuve.

Les terres enlevées ont servi à remblayer le sol de l'avenue créée entre le pràsàt et la route d'Aṅkor Thom pour appeler l'attention des visiteurs sur ce curieux petit sanctuaire d'ordinaire ignoré et y donner un accès facile.

Baksei Čam Kroṅ. — Pour la même raison une avenue a été ouverte dans la brousse entre la base du pràsàt Baksei Čam Kroṅ et la route, mais légèrement désaxée pour éviter de couper deux arbres magnifiques.

Ce monument, qui a été dégagé de sa végétation, fut autrefois entouré par un mur d'enceinte dont on retrouve des traces et un fragment presque complet dans l'angle Sud-Ouest : il mesurait environ 1 m. 50 de hauteur sur 0 m. 80 d'épaisseur et était en briques en ce point. Ailleurs on ne retrouve que de vagues fondations avec des débris de briques et ça et là quelques blocs de latérite. Dans l'axe Nord un petit gopura interrompait ce mur ; il en subsiste deux petits perrons en grès et quelques dalles affleurant le sol. Près du mur Nord de l'enceinte non loin de l'angle Nord-Est on a déterré une statue de divinité brisée en deux morceaux, à chignon rond, diadème, et bras multiples.

Pràsàt Bei, etc. — Plus près d'Aṅkor Thom, sur la berge Sud du fossé Sud de la ville, à une petite distance de la route, à l'Est, les restes du Pràsàt Bei ont été aussi l'objet d'un dégagement mais n'ont pu être rendus visibles de la route même.

La base de ces édicules disparaissait sous un amas de matériaux, briques et terre, qui montait à l'Est jusqu'aux trois-quarts de la hauteur des portes. Les deux pràsàts latéraux dont toute la partie haute est tombée sont obstrués complètement à l'intérieur : celui du centre seul a tous les éléments en grès de sa porte encore en place, et l'intérieur est complètement dégagé.

Le linteau de la porte du sanctuaire Sud que M. de Lajonquière indique comme surmontant encore l'appareil en grès de la dite porte (*IK.* III, p. 85), a été trouvé gisant devant la façade dans les déblais : nouvelle preuve que l'état de ruine des édifices livrés à eux-mêmes va toujours s'accentuant. Une terrasse en latérite de 24 m. × 9 m. 60 supporte les trois pràsàts et domine de 5 mètres le niveau de la berme du fossé d'Aṅkor Thom qui fut dégagée à cet endroit ; le mur de cette terrasse a été mis à découvert partout où cela a été possible sans couper les racines des arbres qui se trouvaient au voisinage.

Plus près de la route, le Thma Bai Kaek, encadrement de baie dont le nom cambodgien, commun à tous les vestiges de ce genre, signifie « pierre (servant à poser) le riz pour les corbeaux », a été l'objet d'un sondage qui n'a rien révélé d'intéressant.

Entrée Sud d'Aṅkor Thom. — La porte Sud a été débarrassée des deux monticules de terre qui s'appuyaient de chaque côté sur la face extérieure, celle du Sud. Cette opération a laissé voir une base de massif en latérite, correspondant aux murs dont on rencontre des traces aux autres portes. Dans les déblais on a retrouvé des pierres sculptées appartenant aux parties hautes de la porte et des blocs provenant de la balustrade des géants. Les parties ravinées de chaque côté de la chaussée ont été dégagées de toute la brousse qui les encombrait ; elle masquait les quelques assises encore en place des deux murs de soutènement et de nombreux blocs sculptés appartenant aux géants.

Les déblais ont servi à élargir légèrement la route à l'Est, côté le plus abîmé. Les massifs terminaux des murs de soutènement à l'extrémité Sud de la chaussée et une partie du mur Ouest encore debout ont été consolidés. Quelques fragments des motifs finaux Sud de la balustrade redressés sur leur place exacte, repèrent la direction vraie de la chaussée, un peu différente de celle de la route actuelle.

Aucun géant malgré les débris retrouvés n'a pu même partiellement être reconstitué. Les blocs ramenés des talus ont été alignés sur les accotements, le plus près possible de l'endroit d'où ils furent remontés, et en respectant le côté où ils furent découverts. C'est ainsi que dans la partie Est, certainement réservée aux Asuras, on peut voir se dresser six têtes de Devas qui probablement appartiennent à l'autre rangée.

Les talus ont été débarrassés de la végétation qui masquait la jolie vue des fossés encore pleins d'eau. Il en fut de même pour un éperon de terre qui coupait la perspective du bord Sud de la section Est du fossé. Seuls cinq grands yaos qui s'y trouvaient furent respectés, de même que deux splendides arbres poussés sur la chaussée et qui ont motivé autrefois le désaxement de la voie. Il est à noter que les gradins de latérite qui forment le côté Sud du fossé dans sa partie Ouest ne se retrouvent pas dans la partie Est au moins sur la longueur, une centaine de mètres, qui a été débroussaillée.

La façade Nord de cette porte a été débarrassée sur les côtés d'une partie des terres formant talus, et qui recouvraient des gradins en latérite. Les pierres tombées des parties hautes ont été soigneusement alignées de part et d'autre de la route. Quelques-unes appartenant aux têtes d'éléphants d'angle pourront reprendre leur place quand on aura les instruments de levage nécessaires.

Bayon. — Le même travail de présentation exécuté à Aṅkor Vat est commencé au Bayon. Sur la terrasse supérieure un rejointoyage des dalles et quelques réparations assurent la facilité de la visite. Un sondage pratiqué sous ce dallage semble montrer que toutes les constructions centrales du Bayon reposent sur un vaste massif en latérite, disposition un peu rassurante, dans ce monument si inquiétant sur tant d'autres points : il est regrettable que le Baphuon n'ait pas été construit d'après les mêmes principes.

La partie Est de la grande cour Nord a été nettoyée à nouveau, et les piles de blocs sculptés provenant des bas-reliefs rangés le long des restes du mur dont ils firent partie. Cette opération était nécessaire, car dressés par la mission Dufour-Carpeaux à une époque où le dallage n'était pas encore dégagé, ils posaient sur un dé de terre qui commençait depuis le déblaiement des cours à s'effondrer, rendant ainsi leur équilibre instable.

Le soubassement des galeries extérieures et la terrasse orientale ont été l'objet d'un dégagement nouveau et d'une série de reprises des endroits où les racines avaient déplacé les pierres. Un certain nombre de blocs du bandeau de cimaise ont été remis en place à demeure. Leur chute ancienne est due à leur excès de saillie sur une base réduite par la profondeur extraordinaire de l'évidement du profil Seul un appareil raisonné eût pu éviter ce renversement ; mais on sait que l'art khmèr a toujours négligé cette partie si importante de la science de construction Aux emplacements convenables ont été redressés quelques lions et plusieurs abouts de balustrades en nāga qui sont d'un type si curieux (garuḍa au centre et double rangée de têtes de serpent superposées sur la face postérieure) ; ils gisaient perdus dans les décombres et la verdure. Sur la terrasse orientale on a relevé quelques blocs tombés et resserré ceux qui avaient été seulement déplacés par des racines. Un arbre qui avait culbuté

tout le socle d'échiffre Est du perron latéral Sud a dû être abattu ; on a pu alors redresser la balustrade et le seń qui se trouvaient à cet endroit ; mais un très grand yao occupe la partie supérieure du dit perron et ses racines n'ont pas permis le rétablissement du dallage supérieur à son niveau d'autrefois.

La balustrade avec motifs d'abouts de nāga qui se retourne de chaque côté du perron central dans l'axe de la face Est a pu être replacée sur des dés retrouvés dans les décombres de chaque côté de la terrasse. Parmi les pierres sculptées éparses au pied du soubassement de la galerie extérieure Nord, quelques fragments très intéressants comme motifs décoratifs ont pu être réunis, notamment des morceaux de garuḍas d'angle provenant sans doute des tourelles de la terrasse supérieure. Les perrons au centre des faces Ouest, Sud, et Nord légèrement enterrés par le remblai des chemins d'accès exécutés de niveau avec la route, ont été dégagés et ces passages établis en pente légère pour éviter cet inconvénient. En faisant cette rectification, on a trouvé dans le sous-sol du perron Ouest des massifs de latérite arasés à 1 m. 40 au-dessous du niveau supérieur du perron ; peut être est-ce une amorce de base de pont-chaussée, car les moulures inférieures des murs d'échiffres ne se retournent que sur les angles extérieurs et laissent une partie nue près de la marche inférieure. Des traces de fondations analogues apparaissent au perron Sud.

Une découverte plus intéressante est celle de trois orifices d'écoulement d'eau à droite et à gauche de ce dernier perron. Un sondage dans les conduits à la base du mur de soubassement a permis d'enfoncer un bambou jusqu'à une profondeur de 6 m. 80. Tous les conduits d'écoulement d'eau du Bayon observés jusqu'ici avaient leur point d'arrivée le plus bas au niveau de la cour intérieure ; dans le dallage de celle-ci se creuse à ciel ouvert la rigole qui recueille les eaux ; après avoir traversé la galerie elle les évacue ensuite par un conduit vertical percé au travers du corps d'un curieux éléphant dressé le long du soubassement. Une fouille fut exécutée dans la cour intérieure, en face des orifices nouveaux, à six ou sept mètres du mur postérieur de la galerie ; elle a révélé que deux de ces rigoles se poursuivaient sous la cour ; elles sont creusées à la surface d'un dallage inférieur et paraissent avoir été prévues à ciel ouvert ; en effet aucune dalle ne les recouvre et elles sont remplies du sable qui supporte le dallage supérieur des cours sur ce dallage inférieur (1). Il semble qu'il y aît là les traces de quelque disposition antérieure ou de quelque remaniement. Un sondage pratiqué dans la cour Nord à l'Ouest de l'entrée centrale et dans le prolongement de la rigole supposée d'écoulement d'eau dont l'orifice est marqué extérieurement sur les moulures du soubassement par l'éléphant sculpté a donné des résultats beaucoup moins précis que le sondage analogue pratiqué dans la cour Sud. Sous le dallage supérieur en grès de la cour une assise de latérite repose sur du sable et, comme dans la cour Sud, à un peu plus d'un mètre sous le niveau supérieur, apparaissent des vestiges de dallage en grès sur une assise de latérite, mais ici ce dallage est très incomplet et deux entailles dans une dalle de grès qui pourraient correspondre aux deux départs d'écoulement d'eau se trouvent obstruées presque immédiatement. D'ailleurs

(1) L'excavation s'étant partiellement comblée, il a fallu consolider le dallage supérieur et pour cela établir par dessous un muret de soutien en latérite ; il serait à négliger comme moderne, si quelque fouille devait être reprise en ce point.

ce sondage ne put être continué, car on se trouvait à proximité des entassements de blocs de pierre accumulés près de la face interne du mur des bas-reliefs et il eût été dangereux de creuser plus avant.

Baphuon — L'édifice a été l'objet des travaux d'entretien courant. Un énorme yao s'est renversé en avril devant l'escalier Sud qui conduit au deuxième étage ; il n'a heureusement pas fait d'autre mal que de défoncer un peu le dallage du temple. Au contraire en avant un fromager qui s'est cassé par le milieu a renversé une partie du mur encore debout (1) du gopura.

Terrasse des éléphants. — Celle-ci a également souffert de la chute de plusieurs arbres. Trois yaos de forte taille se sont renversés au cours du même orage écrasant des balustrades et un groupe de têtes de nāga et démolissant un pan de mur du perron Sud. La plupart des dégâts ont pu heureusement être réparés.

Enceinte du Palais royal. — Les travaux ont continué sur les divers gopuras (2), notamment sur le gopura Ouest de la face Nord. Ce gopura, dont la base était enterrée jusqu'à la moitié de la baie latérale, est l'un des mieux conservés de ces édicules qui, par leur proportion, la richesse de leur décor, de facture plus grasse que de coutume, se rangent parmi les meilleurs exemples de l'architecture khmère. Les parties hautes disparaissent ici sous un réseau de racines ; il a recouvert ce qui était encore visible sur la photographie qu'en donne M. Aymonier (*Cambodge*, t. III, p. 355). Pour arrêter cet envahissement le bas des racines a été coupé pour tenter de faire mourir les arbres, et les branches hautes qui auraient pu donner prise au vent ont été élaguées.

Une allée reliant le sanctuaire de Prah Palilay à ce gopura a été ouverte dans la forêt : les axes Nord-Sud de ces deux édifices ne sont séparés que par une distance de 4 à 5 mètres.

Une remarque déjà faite sur les gopuras de la face Sud trouve confirmation ici : la courette extérieure est fermée au Nord par un mur de latérite sans trace aucune de porte axiale, et l'accès se fait par une brèche latérale.

Dans l'enceinte même trois édicules de la partie Sud-Est ont été déblayés. Celui du Nord, le plus important et le mieux conservé, fut complètement dégagé sur une largeur moyenne de deux mètres autour du soubassement extérieur. L'intérieur, qui était comblé à mi-hauteur par de la terre et des briques, a laissé voir un dallage en grès sur lequel repose une assise de blocs de même matière, formant un rectangle. Un trou central sans doute fait par les pilleurs de trésors interrompt le dallage : un sondage sur un mètre de profondeur n'a laissé voir que de la terre et des débris de briques.

Les pierres moulurées et décorées retirées des déblais ont été alignées autour du pràsàt : parmi elles se trouvent des fragments de frontons, des morceaux de socle rond,

---

(1) Ce mur fortement incliné vers l'intérieur avait été, il y a deux ans consolidé par trois gros contreforts en béton : ils ont localisé la ruine à l'endroit même où le tronc est tombé et ont ainsi sauvé le reste du mur.

(2) Une petite couleuvrine complètement rongée par la rouille, de 0 m. 44 de long, a été trouvée près du gopura Est de la face Sud.

une stèle représentant le Buddha entre deux personnages, un Buddha assis sous le chaperon de nāgas, le tout de médiocre facture. Une statue un peu meilleure est un Çiva sur Nandin (?) ; manquent les têtes du dieu et de sa monture. On a trouvé également trois pièces de monnaie chinoises des T'ang et des Song qui s'enferment entre les dates de 713 et 1086, des morceaux de peṣaṇī (1), un liṅga de 0 m. 26 de hauteur et des débris de poteries modernes sans aucun intérêt.

Les deux autres édicules sont dans l'angle même, l'un presque devant l'autre ; le plus occidental montre un soubassement sur lequel subsistent des bases de murs avec trois fausses portes. L'entrée réelle est à l'Est. A l'intérieur le dallage est à 0 m. 50 environ en contrebas du seuil de la porte ; il est fait de briques à plat dans la partie antérieure, de dalles de grès dans le sanctuaire proprement dit ; au milieu une cuve à ablutions affleure le sol.

Les déblais ont fait trouver un petit pied en toṅvā en forme de nāga analogue à ceux rencontrés dans les fouilles du Phīmānàkàs.

Tout près de la porte Est de cet édicule on a dégagé quelques blocs de grès constituant un petit perron d'accès au dernier bâtiment ; il ne subsiste plus de celui-ci qu'un massif de fondation rectangulaire en latérite ; la partie centrale devait être remblayée en sable et l'on y a retrouvé des débris de briques. Une jolie rondelle en toṅvā, décorée, de 0 m. 08 de diamètre, y fut découverte.

Praḥ Palilay. — Le dégagement des soubassements importants du pràsàt a été achevé dans toute la hauteur des angles Est et pendant cette opération on a pu remettre en place plusieurs morceaux décorés, bandeaux et doucines, retrouvés parmi les pierres retirées des déblais et alignées le long des murs d'enceinte. Les angles Ouest cachés et aux trois quarts démolis par des arbres énormes ont été laissés dans cet état. En raison de la ruine menaçante des maçonneries intérieures, les sculptures les plus intéressantes parmi celles qui étaient disposées près du Buddha ont été transportées au point qui sert de dépôt.

Devant la stèle du Buddha adossée au mur d'enceinte Nord (signalée par tous les auteurs) le sol dégagé laisse voir des blocs de grès dont quelques-uns moulurés sont en réemploi : ces blocs constituent une sorte de dallage d'environ 4 mètres de côté. Dans le dégagement de l'unique gopura d'entrée à l'Est, on a relevé et mis de côté devant le perron central de la face Ouest un fragment de linteau à décor inachevé.

Près du perron latéral Nord de la face Est quelques blocs sculptés sortis du sol ont permis de reconstituer en partie une statue de Buddha assis, mais la tête n'a pu en être retrouvée.

Devant l'enceinte et y conduisant une jolie terrasse royale (2), à deux étages de balustrades, qui a fortement souffert de l'emprise de la végétation a soulevé un problème de conservation fort délicat. La balustrade Sud du niveau supérieur a été prolongée par erreur jusqu'auprès du perron extérieur au lieu d'être arrêtée à deux mètres de celu-ci conformément à ce qui existe du côté Nord. Il est fort probable que la faute est due à quelque restauration maladroite comme semble l'indiquer également le fait que des

---

(1) Cf. un des numéros précédents III, p. 62.
(2) Cf. *BEFEO.*, XVIII, x, p. 66, n. 2.

pierres-socles de la balustrade sont mélangées au bandeau de cimaise et réciproquement, mais les traces de remaniements sont tellement nombreuses dans les monuments khmèrs (sans présenter toutefois l'évidence du cas qui nous occupe) que nous ne nous sommes pas crus autorisés à rétablir les dispositions primitives préférant maintenir le principe toujours adopté jusqu'ici de conserver strictement l'état actuel. Des erreurs analogues ont été respectées sur le perron de la branche Nord de la terrasse. Le reste se présente normalement.

Divers débroussaillements de reconnaissance ont été exécutés dans la brousse qui s'étend entre le mur Nord du Palais royal, le Praḥ Palilay et la Terrasse du Roi Lépreux. Cette partie d'Aṅkor Thom contient quelques vestiges de murs et de constructions qui n'ont jamais été repérés, et une vague terrasse bouddhique à une centaine de mètres au Nord du Praḥ Palilay, sans aucun intérêt d'ailleurs.

Grande place. — De l'autre côté de la place l'ensemble des deux bâtiments longs dits les « Pràsàt Klāṅ » (ou magasins) et les douze « Pràsàt Suor Pot » (ou tours des danseurs de cordes) ont été l'objet de travaux importants qui, bien qu'inachevés encore, ont apporté quelques indications intéressantes.

Pràsàt Klāṅ Sud. — Cet édifice était assez bien conservé et la circulation y fut toujours très aisée. Seuls les avant-corps et la salle centrale montraient des écroulements. Les deux galeries latérales présentaient au contraire un niveau régulier, couche de terre qui s'était entassée régulièrement sur une hauteur de 0 m. 60. Comme on devait s'y attendre l'enlèvement de cette terre n'a révélé aucune pierre de voûte et il est certain que ces galeries n'ont jamais reçu qu'une couverture légère.

Le sol de ce groupe de salles n'était pas constant ; les avant-corps et les chambres extrêmes ont leurs dallages de grès en contrebas de celui de la salle centrale et des galeries. Des perrons entre échiffres relient ces divers niveaux (1).

Les façades extérieures étaient enterrées jusqu'au niveau de la cimaise du soubassement principal. Les apports qui le masquaient ont été enlevés sur la plus grande partie de la longueur de la facade, sauf aux points où des arbres importants méritaient d'être réservés.

Le porche d'entrée occidental a été débarrassé des blocs de pierres qui l'encombraient et dont beaucoup étaitent décorés ; ces blocs ont été alignés à quelque distance du monument le plus près possible de l'endroit où ils furent trouvés. Quelques-uns donnent une partie des frontons. Leur simple et puissante ornementation rappelle la large disposition de ceux qui ornent les gopuras de l'enceinte du Palais royal. Les terres enlevées ont été utilisées pour remblayer la dépression à l'Ouest du monument et ménager un accès à la route qui relie la chaussée Est du Bayon au groupe du Praḥ Pithu. Ce raccord est plus haut que le dallage en partie conservé, devant le perron Ouest ; ce dallage d'une largeur de 3 m. 20 s'étend sur une longueur de 7 m. 60.

Derrière le monument, dont l'avant-corps oriental paraît avoir subi des remaniements, une disposition de galeries assez confuse dont il ne reste presque rien, pourrait avoir été en croix.

---

(1) Le même dénivellement se retrouve aux édifices analogues de Vat Phu. Cf. H. Parmentier, *Le Temple de Vat Phu* (BEFEO., XIV, II, pl. IV et p. 3).

En dégageant la porte Est de la chambre extrême-Sud, on a découvert une petite stèle en grès de 0 m. 46 de hauteur, tenon compris, dont la face principale est décorée d'une figure féminine et dont les tranches latérales ont reçu chacune une inscription presque complètement effacée (est. 826 et *n* 290) En outre au pied du soubassement de l'extrémité Nord les coulis ont déterré un garuḍa formant comme un petit piédestal qui devait supporter un groupe de personnages malheureusement disparu.

Pràsàt Klāṅ Nord. — Celui-ci était dans un état de ruine beaucoup plus avancé que son symétrique. Le centre et l'aile méridionale étaient obstrués par l'amas des blocs tombés d'en haut, du sommet des murs pour l'aile, de la voûte pour le centre. Le bras Nord était moins encombré, encore que des chutes sans doute récentes s'y fussent produites. Une différence de composition dans les deux édifices explique cette différence d'états. Ici les murs, plus épais et plus hauts, présentaient un faux étage de grès dont tout le poids portait sur le profond ébrasement des baies. Elles ont presque toutes cédé dans l'aile méridionale et il n'en reste guère dans l'aile Nord.

La partie centrale intérieure du monument, où l'encombrement des blocs tombés de la voûte montait à hauteur des linteaux en bois des portes latérales a été déblayée et le dallage apparaît avec la cavité ordinaire du milieu correspondant aux fouilles des chercheurs de trésors.

Cette partie centrale avait sûrement son couronnement supérieur terminé en tour ronde, car plusieurs pierres taillées en secteurs de cercle ont été retrouvées dans les déblais : ce fait indique peut-être qu'on se trouve en présence d'un sanctuaire malgré le plan un peu spécial de l'édifice. La même particularité signalée au sujet des niveaux en contrebas des deux avant-corps du Khlāṅ Sud se retrouve au Khlāṅ Nord, et il est probable que les salles extrêmes présentaient le même abaissement du sol. Elles ne forment plus qu'un amas de matériaux avec quelques bases de murs encore debout. Les bras intermédiaires sont dans un état de ruine trop avancé et souvent trop inquiétant pour que le déblaiement en ait été tenté et seuls les travaux d'étaiement indispensables ont été exécutés lorsque le péril n'était pas trop grand pour les ouvriers chargés de cette opération.

A l'extérieur le vestibule du porche central disparaissait sous un amas de matériaux effondrés et d'arbres. L'enlèvement des terres servit à remblayer les nombreuses cavités creusées par les indigènes pour laver l'or du déblai dans le sraḥ voisin. Ce dégagement a laissé voir un profil de moulures identique à celui du soubassement du Khlāṅ Sud avec cette différence qu'ici les moulures présentent une surcharge de décor et d'ornements au lieu d'être nues.

Le sous-sol renferme des traces de fondations (grès et latérite) ; elles semblent indiquer que des constructions venaient condamner l'accès de cette façade Ouest. La porte extérieure de l'avant-corps central était même murée sur une hauteur de 0 m. 65 avec des blocs de latérite. Des terrasses et chaussées dont on retrouve des vestiges dans la brousse (notamment plusieurs fragments de balustrade en nāga) devaient compléter ces diverses bâtiments.

Le dégagement de la façade orientale dut être limité aux parties centrales par suite de la ruine des extrémités et de la présence d'un fromager aux racines gigantesques.

Le bâtiment en façade était accompagné à l'Est par une cour de plain-pied avec la cimaise du soubassement. Elle était limitée sur les trois autres côtés par des galeries et occupée au centre par un élégant petit sanctuaire relié peut-être au vestibule Est

du Khlāṅ par un passage ; car un massif de latérite bloque le perron du porche de ce dernier.

Ce temple cruciforme, à peu près ignoré jusqu'ici et dont les soubassements étaient complètement enterrés, est un petit prāsāt aux moulures finement ciselées au décor assez riche bien qu'inachevé. Quelques pierres des soubassements, retrouvées dans les déblais ont pu être remises en place à l'aide d'un soutien provisoire. Pour éviter l'encombrement des déblais le bâtiment n'a pas encore été vidé des décombres qui l'obstruent. Bien qu'il soit réduit à son étage inférieur, sa terminaison en tour ronde ne fait aucun doute puisqu'on a retrouvé une pierre circulaire de 0 m. 80 de diamètre, moulurée en bourrelets et d'autres pierres taillées en secteur de cercle.

La galerie qui entourait cette cour présente un problème curieux. Il ne reste de traces que du mur extérieur qui s'est renversé au dedans. C'est ainsi que presque toute la façade orientale subsiste mais couchée et plus moins disloquée, le parement en l'air. Seules les assises inférieures de base en pierre sont encore en place, les blocs de latérite du parement ont souffert, mais les fenêtres gisantes avec leurs cadres de pierre rectangulaires sont alignés à deux mètres environ de ces bases, tandis que les deux assises qui reçurent les moulures de corniche, allongées un peu plus loin, donnent à première vue l'impression de la base renversée du second mur des galeries, celui qui serait en façade sur la cour. En réalité il n'existe aucune trace de ce mur intérieur ni des piliers qui auraient pu le remplacer, ni même de la fondation continue qui eût dû soutenir l'un ou les autres, de telle sorte qu'on en vient à se demander si la galerie fut achevée, si elle fut simplement légère ou même, fait peu probable, si cette muraille n'est pas une simple clôture ornée (1).

Quoi qu'il en soit, ce mur était percé sur la face Sud d'une porte et sur la face Est d'une entrée, l'une et l'autre précédées d'un perron d'accès.

Les deux montants de la porte de la chambre extrême Sud du Khlāṅ offrent des restes d'inscriptions très effacées : celle du montant Sud est illisible, celle du montant Nord laisse voir quelques commencements et fins des lignes. La partie inférieure montre un rectangle subdivisé lui-même en six autres où se distinguent des traces de lettres et semble un plan, par malheur incompréhensible. Près du perron extérieur Ouest du Khlāṅ fut trouvé un petit bloc de quartz translucide, taillé, de forme cylindrique et ovoïde à son extrémité (liṅga ?) ; il mesure 0 m. 190 de longueur et 0 m. 075 de diamètre.

Une petite statuette en alliage assez bien conservée représentant une divinité coiffée du mukuṭa, assise à la javanaise sur un petit piédestal rond, a été découverte au cours du dégagement de la porte de la chambre extrême Nord, tandis que les abords de l'édifice central ont donné un petit flacon en terre émaillée d'un galbe assez pur, deux Gaṇeças dont un à quatre bras, deux têtes en grès d'un type un peu différent de celui qu'on trouve couramment et enfin un about de tuile vernissée avec indication de deux yeux simulant une vague tête.

Derrière l'ensemble du Khlāṅ Sud rien n'a été reconnu jusqu'ici. Derrière le groupe du Khlāṅ Nord est un temple entier avec son enceinte ouverte uniquement à l'Ouest

(1) Un pan de mur encore en place dans l'angle Nord-Est jusqu'à la pierre d'appui de la fenêtre dormante confirme cette lecture délicate

par un petit gopura dont il ne subsiste que fort peu de chose ; celui-ci est à plan carré avec peut-être deux minuscules saillies latérales.

L'ensemble qui comporte en outre un sanctuaire central et deux bibliothèques est conçu dans des formes d'art très voisines de celles du joli monument de Bantāy Srĕi (1). Les bibliothèques ont les plus grands rapports avec celles de ce temple mais sont entièrement en grès et leurs pignons ont des tympans et une ornementation générale plus conventionnelle. Fait intéressant : malgré le renversement d'orientation de l'ensemble, elles restent ouvertes à l'Ouest, ce qui leur donne une entrée beaucoup moins libre.

Lors du dégagement du sanctuaire-pràsàt, très détérioré par les arbres qui le surmontent, il ne restait guère des piles d'angles que les bases ; les recherches minutieuses du conservateur ont permis de remettre en place plusieurs des blocs appartenant à ces angles ; malgré l'usure de la pierre on peut distinguer la composition-type du parement de cette forme d'art : une figure féminine se distingue sous l'arcature niche : au-dessus et de chaque côté apparaît un motif de rinceaux triangulaires avec deux figurimes vues à mi-corps et au-dessus l'anse rinceau avec figurime centrale dansant.

Des motifs d'amortissement en forme de pràsàt et des antéfixes très analogues à celles du Bantāy Srĕi retrouvées en très grande quantité dans les déblais du sanctuaire, divers décors dans les moulures : creux garnis de balustres et cavet orné de feuilles obliques, accentuent encore la parenté entre les deux monuments.

On put obtenir ici — pour la première fois — la réalisation d'un des projets indiqués dans les premiers programmes des travaux, la reconstitution presque intégrale d'éléments décoratifs renversés intéressants (2). Ainsi purent être remontés presque en entier les pignons orientaux des deux bibliothèques en deux points de la cour, sur une assise de latérite soutenue par une couche de pierraille concassée pour éviter tout tassement ; des potelets en ciment et des contreforts par derrière sont venus consolider certaines pierres en porte-à-faux et assurer la stabilité générale.

L'un des pignons ainsi rétabli atteint une hauteur de 4 m. 40 (3).

Pràsàt Suor Pot. — En dehors de quelques travaux d'étaiement urgents, les Pràsàt Suor Pot n'ont été encore dégagés que dans le voisinage du Pràsàt Klāṅ Sud et du Sraḥ Ta Set qu'ils enferment de ce côté. Ces édifices anormaux, construits en latérite et couverts, fait exceptionnel à cette époque pour des constructions aussi en hauteur, par une voûte à deux pignons, semblent avoir été des sanctuaires ; au moins

---

(1) Cf. H. Parmentier, *Art d'Indravarman*, supra, I, p. 66.

(2) Cf. H. Parmentier, *Rapport sur les travaux à exécuter à Angkor* (BCAI, 1908., p. 60).

(3) Il va sans dire que cette reconstitution n'eût pu être faite sur le monument lui-même puisqu'il manque les parties basses, piles, colonnettes, murs, qui devaient soutenir ces frontons : exemple qui établit bien l'impossibilité où l'on se trouve de rétablir en place les parties écroulées d'un édifice. Une faute faite dans ce remontage, faute qui met le linteau au niveau du tympan et diminue ainsi beaucoup l'effet de l'ensemble, montre également les risques graves que présente toute restauration directe des édifices mêmes.

renferment-ils encore des divinités ou des fragments de divinités, de facture d'ailleurs assez grossière; une cuve à ablutions fut même trouvée dans la tour qui est au Nord du srah.

Il semble évident que ces bâtiments avaient leur entrée du côté de la place ou de la route, sous le porche en saillie (face Ouest, pour les tours à l'Ouest du srah) et que la baie opposée et par suite du côte du srah était une fenêtre munie de balustres ; on voit encore des traces de ces derniers. Il se pourrait même que les porches en saillie aient été une adjonction postérieure, car le sol intérieur de ces porches est en contrebas de celui de la salle et aucun vestige de perron ne subsiste pour y accéder de l'extérieur, alors que deux marches non terminées relient le sol du porche à celui de la salle. La baie d'accès de ces porches a son cadre en grès composé de pierres en réemploi ; quelques unes en effet portent des décors de petits personnages indiquant que ces pierres appartenaient à des frontons. Ces baies ont dû être murées, car quelques assises en bloquent encore la partie inférieure. Du côté du srah on a dégagé à la base des tours un massif de latérite qui semble avoir servi de soubassement inférieur ; il repose sur une couche de conglomérat en pierraille de latérite qui comble également l'espace étroit entre la tour et le premier rebord supérieur des gradins du srah. Il faut ajouter, nouvelle bizarrerie, que le bas du porche était comblé avec de la pierraille jusqu'au niveau de la marche supérieure précédemment indiquée.

Un fragment de dallage en grès de 5 m. × 1 m. 90 a été mis à jour dans le sol, extérieurement, près de l'angle Nord-Ouest de la tour située elle-même à l'angle Nord-Ouest du srah. Parmi les déblais on retrouve plusieurs pierres triangulaires (antéfixes d'angle) décorées de nāgas et de personnages de facture classique.

A la suite d'une forte pluie une énorme dalle en grès d'un fronton supérieur d'une de ces tours (près du Khlāṅ Nord) est tombée. A l'emplacement de la pierre on peut voir serpenter une racine assez grosse. Ceci prouve une fois de plus que la végétation, — si pittoresque à voir sur les monuments, — n'est pas absolument inoffensive.

Srah Ta Set. — Le Srah, perdu dans la végétation et envahi par les herbes, a été nettoyé, les gradins en latérite dépouillés de la couche de terre qui les recouvrait et les arbustes sans valeur abattus Après dégagement les parties de gradins les mieux conservées ont montré l'existence de huit degrés dont le premier disparaît sous la vase. Elle masque une partie de dallage en latérite qui revêt le fond du srah sur une surface d'environ 10 mètres Nord-Sud sur 8 mètres Est-Ouest à quelques mètres du bord occidental.

Prah Pithu. — Le dégagement des temples *t* et *u* de cet ensemble a été poursuivi. Le mur d'enceinte du temple *t* a été complété, sur les faces Est et Ouest, du chaperon et des assises supérieures tombées au pied.

Le sanctuaire *u* a tout un angle, l'angle Sud-Ouest, écroulé, et des arbres ont poussé sur les décombres. Cette partie a été abandonnée, le reste a été dégagé et consolidé, sous la réserve du sanctuaire lui-même qui provisoirement est resté encombré des blocs supérieurs.

Un passage d'écoulement d'eau vers l'extérieur a été reconnu dans le soubassement du mur d'enceinte Nord.

Dans l'angle intérieur Nord-Ouest du même mur une faible surélévation du sol, vestige probable d'une construction légère disparue, est bordée sur le côté Sud par un

reste de muret en latérite. Des sondages à l'intérieur de ce tumulus n'ont rien révélé : on a trouvé à cet endroit une pierre ronde ornée d'une rosace, une petite stèle à personnage dansant très abîmée et une pierre longue portant en haut-relief les neuf divinités. Une pierre analogue a été rencontrée à l'extérieur de l'enceinte près de l'angle Sud-Ouest.

Parmi les blocs tirés des déblais du pràsàt et qui sont alignés suivant la méthode adoptée se trouvent plusieurs morceaux de sculptures assez intéressants, fragments de frontons pour la plupart décorés de scènes brahmaniques, une statue sans tête représentant une femme tenant sur son genou une petite figure, un petit liṅga, deux statues décapitées et des fragments d'antéfixes ornées de dvārapālas ou de figures féminines dont le chignon terminal forme plusieurs boucles.

Parmi ces pierres sculptées les principales ont été ramenées auprès du magasin où elles s'entassent en attendant un abri définitif.

Le pràsàt *x* moins soigné comme moulures est inachevé. Il a dû être utilisé pour le culte bouddhique comme en témoignent les grossières figures qui décorent le linteau Est et aussi l'intérieur du sanctuaire complètement vide. La voûte, si elle a existé, se serait écroulée et les décombres auraient été enlevés par les bonzes.

Il s'élève sur une première terrasse de près de 4 mètres de hauteur : à 60 ou 80 cm. du bord supérieur de cette terrasse court une suite de pierres longues, avec une feuillure à l'intérieur, dont il est assez difficile d'expliquer la présence : peut-être est-ce la base en grès d'un petit mur de clôture d'une autre matière.

La terrasse bouddhique à l'Est du pràsàt *x* a été dégagée et une percée, ouverte dans le prolongement oriental de la chaussée qui précède à l'Est cette terrasse, laisse voir une étendue de rizières d'un heureux effet. De la chaussée même ne subsiste guère que le perron d'accès : les deux éléphants qui en ornaient les socles d'échiffres ont pu y être relevés avec quelques crampons et quelques soutiens.

Diverses trouvailles intéressantes furent faites dans ce temple : la plus remarquable est celle d'un fragment de stèle, inscrit sur une face de deux colonnes en caractères de 19 millimètres de corps. (est. *n* 288). Elle a été découverte sur la première terrasse au pied du perron Est. D'autres pierres, relevées sur la même terrasse, portent des sculptures bouddhiques : un fronton montrant le Boddhisattva se coupant les cheveux avec son épée a pu être reconstitué ; une apsaras vole au-dessus. Divers débris de statues du Buddha portent encore des traces de dorures Une autre, d'une exécution supérieure, de 0 m. 80 de haut, a été trouvée dans l'angle Nord du perron Ouest. Par malheur, n'ayant pu, faute d'un abri fermé, être mise en dépôt, la tête fort jolie en a été volée quelques semaines après. Les Cambodgiens avaient commencé à lui rendre un culte sur place, et par suite le vol ne peut leur être imputé : c'est sans doute le fait de quelque visiteur indélicat.

Les deux derniers pràsàts situés le plus au Nord du groupe diffèrent légèrement en plan des trois autres déjà dégagés : l'avant-dernier *v* ressemble aux trois premiers sauf dans la façade Est qui montre une adjonction d'ailleurs inachevée. La chambre qui forme avant-corps à l'Est du sanctuaire et son soubassement ont été en effet visiblement ajoutés après coup et leurs moulures restées en épannelage tranchent sur le reste du pràsàt. Le soubassement de celui-ci offre un bel exemple d'ornementation khmère ; nombre de pièces tombées à terre ont pu reprendre leur place dans la partie Nord ; par contre la présence d'un superbe fromager qui empiète sur le perron Sud a conduit à réserver une partie des terres qui masquent cette face. Trois énormes piliers

monolithes de quatre mètres de longueur qui durent former porche devant l'addition Est, renversés en avant, ont été laissés provisoirement dans leur situation actuelle.

Sur la face Ouest une chaussée reliait le perron à la terrasse royale Nord. Une base de mur en latérite est encore visible au Nord du perron Ouest, avec un fragment de dallage en briques ; de nombreux débris de tuiles en terre cuite ont été reconnus en ce point.

On a trouvé dans les déblais du sanctuaire deux petites statuette en toṅ deṅ, dieu et déesse, assez bien conservées, un petit piédestal avec cuve à ablutions dont le bec porte un graffito d'une ligne, un énorme liṅga et de nombreuses pièces en forme d'antéfixes d'angle à décor de nāgas : la place de ces pierres dont plusieurs dépassent un mètre de hauteur n'apparaît pas très clairement.

Le temple le plus septentrional *y* diffère totalement des autres : surélevé par une butte de terre isolée, il n'a aucun soubassement et se dresse sur un simple socle posé directement sur une ou deux assises de latérite. Le curieux sanctuaire Ouest a été laissé provisoirement dans son état d'encombrement qui contrastait avec le vide de la salle antérieure. Celle-ci, peut-être encore une addition, offre le problème de sa couverture ; la largeur entre murs et l'absence de décombres à l'intérieur éloignent toute idée de voûte en pierre, alors que la présence sur la corniche Sud de quelques blocs taillés en départ de voûte semble en appeler une ; d'autre part aucun débris de tuile ne fut rencontré dans les déblais.

Monuments extérieurs. — Le Pràsàt Thommanon et l'édifice de Chausay Tevada ont été l'objet d'un dégagement partiel qui a permis de reconnaître leur état inquiétant. Il y fut paré par l'établissement de quelques étais puissants qui permettront d'attendre le jour où leur conservation pourra être sérieusement entreprise.

Enfin les reconnaissances nécessaires ont été faites dans le grand temple de Ta Prohm dont la visite est très difficile et dont les travaux de dégagement et de consolidation sont inscrits au programme de 1920.

Edicules nouvellement découverts. — Quelques monuments non mentionnés par M. de Lajonquière ont été signalés dans la brousse au Nord-Ouest de Siemrāp dans un rayon de 3 ou 4 kilomètres. Le plus au Nord est désigné par les indigènes sous le nom de Pràsàt Čak. C'est un groupe de deux sanctuaires en briques, placés sur un front Nord-Est, carrés, à simple redent, trois fausses portes, et une porte à l'Est. Ils sont relevés sur une petite éminence dessinée par les restes d'un fossé. Toutes les parties hautes sont effondrées et la base disparaît sous un tumulus de décombres. Le sanctuaire Sud un peu mieux conservé laisse voir le haut de l'encadrement d'une porte, en grès, d'art classique, linteau inachevé du type III : le montant Sud, de largeur plus grande que d'ordinaire au moins pour la proportion générale de la porte, offre une inscription de 16 lignes assez lisibles.

Le sanctuaire Nord presque entièrement ruiné et submergé par les décombres laisse apercevoir au-dessus de l'entrée un linteau en grès semblable à celui du sanctuaire Sud. Le tableau du montant Sud porte également une inscription de 15 lignes mais beaucoup plus effacée que la précédente.

Un second temple à environ un kilomètre à l'Ouest-Sud-Ouest du pràsàt Čak est appelé par les indigènes Pràsàt Patri ou Pratri (?). Il n'en subsiste plus que deux édicules qui ne sont pas sur un même axe : ce sont deux petits sanctuaires carrés, en

briques, assez ruinés, qui ne présentent plus de motif décoratif encore en place. En revanche gisent tout autour divers blocs de grès sculptés : fragments de linteaux, colonnettes, débris de statues, dont une partie a dû être enlevée par les bonzes qui ont résidé là ; leur présence ancienne est attestée devant l'entrée principale par un reste de terrasse bouddhique avec balaṅ dont les matériaux furent empruntés aux pràsàts. Un fossé carré, peut-être aux bords façonnés, isole le groupe de ces deux sanctuaires ; une chaussée d'accès le franchit à l'Est.

Enfin un peu au Sud du Pràsàt Čak est un monticule d'éboulis d'où surgit un cadre de porte en grès ; il est entouré de quelques blocs taillés, dont un morceau de linteau ; ce point est appelé par les indigènes Răč Čantol. En outre les restes d'un petit édifice, qui se présentent sous la forme d'un tumulus avec quelques blocs de grès moulurés, ont été découverts à environ 200 mètres à l'Ouest de la borne kilométrique n° 4 sur la route d'Aṅkor Vat. Dans une autre direction, un sraḥ entouré de gradins de latérite, non mentionné jusqu'ici et appelé Sraḥ Phoṅ, a été reconnu au Nord de Pré Rup un peu avant d'arriver au Baray.

De plus quelques terrasses bouddhiques nouvelles viennent s'ajouter à la série de celles qui ont été publiées l'année dernière dans le Bulletin (1). L'une signalée plus tard (2) est située exactement à 46 mètres à l'Est de la route Sud allant au Bayon et à environ 230 mètres au Nord de la garderie forestière près du village de Tatru : elle se présente comme une légère surélévation de terre limitée sur trois côtés par un cordon de pierres, partie en latérite, partie en grès : sur la face Ouest du côté de la route ce cordon de pierre est en grès et profilé. Un grand nombre de blocs de grès moulurés et taillés qui se voient aux environs semblent avoir appartenu à un pràsàt de l'époque classique. Peut-être même ont-ils été pris au Bayon. Quelques-uns ont été retaillés maladroitement en tympans de frontons et décorés du nāga entourant une image du Buddha ; près de l'emplacement du balaṅ à l'extrémité Ouest et un peu plus loin on a trouvé deux bornes parallélipipédiques en deux morceaux de 1 m. 30 de hauteur dont une face porte un Buddha debout en bas-relief. Un deuxième cordon de pierre double la face Sud enfermant quatre semas qui ne paraissent plus en place. L'accès à l'Est n'est pas visible.

A l'angle Sud-Ouest du sraḥ voisin du Praḥ Pithu est un reste de terrasse que l'on hésite à qualifier de bouddhique malgré la présence d'un unique sema à l'Est et des traces de fondations qui pouvaient peut-être appartenir à un balaṅ. Cet emplacement de terrasse a été, surtout dans sa partie occidentale, absolument saccagé par les indigènes chercheurs d'or qui y ont prélevé des terres pour en faire le lavage.

Une autre, plus nette, découverte à 100 mètres au Nord de la terrasse bouddhique du Pràsàt x du Praḥ Pithu ne présente aucun intérêt et ne laisse voir que des débris sans importance. Il faut y noter seulement deux beaux nāgas polycéphales avec garuḍa central, du type de ceux du Bayon ; ils gisaient près d'un vestige de perron à l'Est et ont pu être relevés.

Une autre enfin à une centaine de mètres à l'Ouest-Nord-Ouest du Praḥ Kuk Thlok (à l'Ouest du Bayon) montre une plateforme d'une vingtaine de mètres sur 7

---

(1) Cf., *BEFEO*. H. Marchal, *monuments secondaires et terrasses bouddhiques d'Ankor Thom* (XVIII, viii).

(2) Cf. *BEFEO.*, XVIII, x, p. 67.

mètres de largeur avec décrochement à l'Est sans trace de perrons. Près de l'emplacement du balaṅ on a trouvé une grande quantité de débris de statues bouddhiques de différentes grandeurs, mais dont aucune n'a pu être reconstituée intégralement. La plus grande, dont il subsiste un bas de visage, devait atteindre la taille du Buddha de Tép Praṇam. A une dizaine de mètres en avant de cette terrasse, on voit un massif de maçonnerie de 1 m. 20 de hauteur et de 4 mètres environ de côté qui devait supporter un ćetdei en grès sur plan octogonal. Les pierres retrouvées, dont la pointe, montrent que le plan, contrairement à ce qui a lieu le plus souvent, se maintient octogonal jusque dans les parties les plus hautes.

Les travaux de la route du nouveau circuit au Nord du Sraḥ Sraṅ ont fait trouver quelques objets, vases en terre cuite de forme élégante, statuettes et débris sculptés en grès sans grande importance qui ont été transportés au magasin. Par contre quelques-unes des plus belles pièces qui y avaient été déposées ont dû être ramenées à Pnom-penh pour les préserver des risques qu'elles couraient, dans les mauvaises conditions où elles sont conservées. Ce fut le cas du beau Buddha trouvé au Bayon par Commaille et publié dans le *Bulletin de la Commission archéologique de l'Indochine* (1913, pl. VII, 1).

Laos. — *Luang-Prabang.* — La recherche des manuscrits se continue au Laos, mais devient de plus en plus difficile en raison du nombre des volumes disparus dans le sac de Luang Prabang. 28 manuscrits nouvellement recueillis [1] par Chao Sithammarat, chargé de la Bibliothèque Royale, se sont ajoutés à ceux déjà réunis et le tout est conservé provisoirement aux bureaux de la direction des cultes au Hosanam. La nouvelle bibliothèque ainsi constituée est assez fréquentée par les indigènes, surtout par les bonzes

Indes néerlandaises.

A l'occasion de son entrée en fonctions comme Professeur extraordinaire (Buitengewoon Hoogleeraar) à l'Université royale de Leide, Mr. le Dr. N. J. Krom a prononcé une leçon d'ouverture qu'il vient de faire paraître sous le titre : « De Sumatraansche périodo der Javaansche geschiedenis » (Leiden, E. J. Brill, 1919, 33 pp. in-8°). Après avoir retracé dans ses grandes lignes l'histoire des études archéologiques relatives aux Indes Néerlandaises, l'auteur aborde son sujet en ces termes :

« Par les mots Archéologie et Histoire ancienne des Indes Néerlandaises on entend généralement Archéologie et Histoire ancienne de Java. En fait, les vestiges archéologiques dans les autres contrées sont en grande minorité vis-a-vis des nombreux monuments de Java ; et, tandis que nous pouvons suivre dans ses grandes lignes le cours de l'histoire javanaise dans les temps préislamiques, on ne sait rien, ou bien peu de chose, des autres îles de l'Archipel ; le peu qu'on en connaît, on ne le connaît qu'en tant qu'elles se sont trouvées en rapport avec Java. A cela vient s'ajouter que dans les deux derniers siècles de la période hindoue, Java, c'est-à-dire le royaume de

(1) Nous en donnerons la liste ultérieurement

Madjapahit, obtint la suprématie dans l'Archipel, et que dans quelques-uns des pays soumis à son autorité, ce royaume a laissé la trace de son influence dans les titres, les noms et les usages. Tout cela confirme l'impression que, en réalité, c'est Java seul qui est en cause ; l'on oublie trop facilement qu'il y eut un temps où l'éclat de Madjapahit n'avait pas encore mis dans l'ombre le reste de l'Archipel, et que durant cinq siècles et demi — temps écoulé entre la plus ancienne inscription datée de Java et la fondation de Madjapahit — les changements les plus considérables ont pu se produire, dans l'ordre politique comme dans l'ordre social.

Quelque pauvres que soient nos données sur la plus ancienne période de l'hindouisation de l'Archipel, on peut s'attendre cependant à ce que des changements très importants aient laissé quelque trace. Je me propose de suivre une de ces pistes, et fais appel à votre attention pour quelques remarques sur les rapports entre Java et Sumatra à partir du VIIe siècle de notre ère.

Il est certain qu'à cette époque les deux îles étaient hindouisées, au moins partiellement. A Java, où, dès le IVe-Ve siècle, les signes d'une immigration hindoue se manifestent dans l'Ouest, nous avons comme points de repère pour la partie centrale, deux inscriptions du VIIIe siècle, une çivaïte de 732 et une bouddhique de 778 ; et c'est de cette époque que semblent dater quelques-uns des monuments les plus anciens qui soient parvenus jusqu'à nous. A Sumatra, les Chinois, à en juger par les informations contenues dans leurs ouvrages historiques, connaissent à partir du Ve siècle un royaume hindou dans le voisinage de l'actuel Palembang, sur lequel d'ailleurs on manque de renseignements détaillés. Ce n'est qu'au Xe siècle que les données deviennent plus précises : ce royaume s'appelle alors San-fo-ts'i, et est représenté comme ayant quinze pays sous sa dépendance. A la fin du Xe siècle, il est conquis par les Javanais, mais il semble retrouver rapidement son indépendance et l'on a même conservé une nouvelle liste de pays placés sous sa domination au XIIIe siècle. Si peu que l'on connaisse de ses relations avec l'étranger, et bien que dans tous les cas Palembang soit définitivement tombé au XIVe siècle sous la dépendance de Madjapahit, on a cependant l'impression qu'à partir du Xe siècle, ce San-fo-ts'i était un royaume de quelque importance, surtout comme centre commercial, mais en tout cas bien moins considérable que Java. Pour la période antérieure, l'état de choses le plus vraisemblable est le suivant : à Java un puissant royaume dont les inscriptions et surtout les monuments attestent l'état florissant ; et à côté, à Sumatra, un autre état, indépendant sans doute, mais pour le reste très insignifiant.

Une découverte due à M. Cœdès va nous amener à modifier cette conception. Celui-ci a réussi récemment à prouver que ce vieux royaume de Palembang n'est autre que le royaume de Çrīvijaya, connu par un certain nombre de documents, mais localisé jusqu'ici d'une manière peu satisfaisante (1). Nous savons maintenant qu'au VIIe siècle Çrīvijaya étendait son autorité sur Bangka, et qu'au VIIIe siècle le roi de ce pays pouvait, en qualité de suzerain, faire construire un temple sur la Péninsule Malaise près de la Baie de Bandon. Plus de deux siècles après, des rois de la même dynastie fondaient un sanctuaire dans l'Inde du Sud, sur le territoire des Čolas, et lorsque l'un de ces derniers, peu de temps après, prit les armes contre Çrīvijaya et s'en rendit maître pour quelque

(1) *Le royaume de Çrīvijaya*, BEFEO., XVIII, vi (1918).

temps, il semble que Çrīvijaya ait fait alors partie d'un puissant royaume, comprenant un nombre important d'états dans Sumatra et sur la Péninsule Malaise. On peut, pour certains détails se trouver en désaccord avec M. Cœdès, mais ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il nous a révélé Çrīvijaya-Palembang comme une des grandes puissances de l'Archipel à partir du VIIe siècle.

Prenant cette découverte comme point de départ, nous pouvons tout d'abord préciser davantage encore les relations du vieux Palembang avec son entourage. Nous savons déjà que le plus ancien document a été rencontré dans l'île de Bangka : c'est un manifeste sur pierre daté de 686 prononçant des malédictions contre ceux qui, au pays vassal, se conduiraient mal à l'égard des chefs investis par Çrīvijaya, et des bénédictions pour ceux qui se montreront dociles envers ces chefs. Ce texte singulier est d'autant plus remarquable qu'il rappelle un autre document trouvé à des milles de distance, au cœur même de Sumatra. Haut dans l'hinterland de Djambi, sur le cours supérieur du Morangin, existe une pierre servant maintenant aux visiteurs de la mosquée pour le lavage de leurs pieds, et portant une inscription connue depuis des années, mais réputée illisible. Sauf quelques divergences sans importance, elle semble être une réplique textuelle du document de Bangka. La date manque, mais l'écriture tout à fait analogue et tout aussi archaïque, garantit une antiquité à peu près aussi haute. Cette constatation donne à l'érection de telles pierres dans des régions vassales différentes le caractère d'une sorte de prise de possession. Cela prouve de plus que Çrīvijaya, dès le debut de son expansion, ne se confinait pas comme état côtier dans une politique maritime mais s'assurait, loin dans l'intérieur, un point d'appui solide. D'autre part, nous savons par les Chinois que le Malayū, actuellement Djambi, avait déjà dû reconnaitre auparavant la suzeraineté de Palembang. Nous devons donc, dès le VIIe siècle, considérer ce royaume comme maître d'une grande partie de la portion centrale et méridionale de Sumatra, et nous ne devons plus nous étonner de rencontrer un siècle plus tard la fondation du roi de Palembang sur la Péninsule Malaise. Nous apprenons à ce propos que la dynastie régnante est celle des Çailendra, et que le sanctuaire fondé est bouddhiste et très probablement mahāyāniste.

Et ceci ramène notre esprit à Java. Car trois ans exactement après la fondation de la Baie de Bandon, s'élève au centre de Java un sanctuaire qui est lui aussi bouddhique et mahāyāniste, et qui est lui aussi construit par ordre d'un roi de la race des Çailendra. Ce sanctuaire existe encore aujourd'hui : c'est celui de Kalasan près de Jogjakarta, dont l'inscription votive porte la date de 778.

Voilà donc, presque au début de l'histoire de la partie centrale de Java, la surprenante apparition du nom de la puissante dynastie sumatranaise. Comment expliquer ce fait ? On ne saurait, à notre avis, songer à une similitude de noms fortuite pour une maison princière aussi célèbre. De ce que, juste à la même époque, des Çailendra régnaient à Java et à Sumatra, il y a deux explications possibles : ou bien dans chacune des deux îles régnait une branche de la grande dynastie ; ou bien il n'y avait qu'un Çailendra dans l'Archipel, soit un sumatranais qui étendait en même temps son pouvoir sur Java, soit un javanais qui étendait en même temps son pouvoir sur Palembang. Comme ce Çailendra se nomme expressément roi de Çrīvijaya et que durant les siècles suivants sa dynastie est restée établie à Palembang, il est clair que si les deux documents émanent d'un seul et même prince, celui-ci était le roi de Palembang, et que Java devait se trouver sous sa dépendance. Un troisième possibilité à laquelle on pourrait songer théoriquement, à savoir une fondation pieuse faite par un

prince étranger sur un territoire ne lui appartenant pas, mais dont le souverain indigène lui donnait l'occasion de faire cette bonne œuvre, cette possibilité se trouve exclue par les termes mêmes de l'inscription. Le Çailendra qui fait construire Kalasan dit expressément qu'il agit dans son propre royaume, donne des terrains au sanctuaire, bref apparaît absolument comme le maître du pays.

Quelle que soit la façon dont nous nous représentions l'état de choses, soit une branche de la dynastie sumatranaise régnant à Java, soit le roi de Palembang exerçant directement son autorité sur Java, dans tous les cas il dut y avoir au VIIIe siècle, entre les deux pays des relations bien plus étroites qu'on ne l'avait cru jusqu'ici. La constatation de l'influence de Sumatra sur Java précisément à l'époque où s'élevèrent les monuments classiques de Java moyen a naturellement une plus grande portée que de nous aider simplement à résoudre la question des relations politiques entre les deux pays. Cependant, cette question mérite de nous retenir encore un instant.

Un demi-siècle environ avant l'inscription de Çailendra, nous trouvons dans cette même région centrale de l'île de Java, un document émanant d'un tout autre prince, un prince çivaïte qui se donne expressément comme le roi de Java et qui sait qu'il descend d'un courant d'immigrants venus du Sud de l'Inde. Cette contrée est connue comme étant le berceau du culte du prophète Agastya ; aussi a-t-on eu raison d'établir un rapprochement (1) entre ce roi de Java central et un autre prince qui trente ans plus tard fit ériger une image de ce prophète, mais dans une tout autre région, dans l'Est de Java. En revanche, on constate dans le centre de Java un phénomène remarquable : après la dite inscription çivaïte, et durant une période de un siècle et demi, on ne trouve plus dans le centre de Java aucune charte royale authentique, à l'exception justement des inscriptions des Çailendra. On connait un nombre assez considérable de chartes, mais les cérémonies consécratoires ne sont jamais accomplies par un roi : elles le sont pas un haut dignitaire. Durant cette même période, les témoignages chinois rapportent bien quelques ambassades de Java central, mais ne disent nulle part qu'elles aient été envoyées par un roi, et ne donnent non plus aucun nom de roi, comme ils le font d'ordinaire si volontiers. La première explication qui se présente provisoirement est que durant cette période les anciens rois de Java central s'était retirés dans l'Est, Java central étant tombé sous la domination des Çailendra de Sumatra, qui firent ériger quelques monuments importants en leur nom propre, mais s'en remirent pour le reste à leurs représentants et aux autorités locales. Le témoignage des inscriptions favorise donc l'hypothèse d'après laquelle Java central aurait été positivement vassal du royaume de Palembang.

Environ cent ans après la fondation de Kalasan, se manifestent les signes que la période, que nous pouvons appeler maintenant la période sumatranaise a pris fin. De nouveau se montrent des chartes royales d'un caractère indigène, et il apparaît bientôt que les mêmes princes gouvernaient à la fois l'Est et le centre de Java. La disparition de l'influence sumatranaise semble coïncider avec la reprise de Java central par les anciens rois de Java établis alors dans l'Est. Il semble que ces derniers aient

---

(1) Bosch, in *Tijdschrift* LVII (1916), pp 441-444.

provisoirement maintenu dans l'Est le siège de leur autorité, bien qu'il y ait des indices que vers 900 la résidence royale soit revenue dans le centre de Java où eurent lieu à cette époque d'imposantes fondations, telles que celle du Prambanan. On doit en conclure que l'intention était d'établir à nouveau la capitale dans le centre de Java. Cette renaissance fut pourtant de courte durée : au bout de quelques années une catastrophe, dont nous pouvons à peine nous imaginer la nature, mit fin définitivement à la prospérité de Java central. Ce que fut au juste cette catastrophe, nous ne le savons pas : probablement quelque signe manifeste de la colère divine, sous la forme, par exemple, d'une éruption volcanique, rejeta la population vers l'Est. En tout cas, c'est un fait qu'à partir du début du Xe siècle, tout signe de vie disparut du centre de Java, et que, en même temps, commencèrent le développement et la prospérité de la partie orientale de l'île.

Ainsi les circonstances ont voulu que la période de l'histoire ancienne de Java qu'on nomme d'habitude la période médio-javanaise, c'est-à-dire l'époque classique de l'art javanais, se soit trouvée nettement séparée d'avec la période orientale qui la suit. Si nos données ne nous ont pas induits en erreur, Java central subit pendant la plus grande partie de ce qu'on appelle la période médio-javanaise, l'influence de Palembang. Il s'agit maintenant de rechercher les traces de cette influence dans des domaines autres que le domaine politique.

Mais avant d'aborder ce sujet, il nous faut achever d'indiquer brièvement les faits les plus remarquables dans l'histoire des relations entre Palembang et Java, c'est-à-dire désormais Java oriental. Sans aucun doute, la partie orientale de Java constituait au Xe siècle un état complètement indépendant. Si, conformément à l'opinion qui vient d'être émise, les rois indigènes de Java avaient dû autrefois se replier devant Palembang, la conséquence naturelle dut en être un antagonisme entre les deux royaumes, et, en fait, à la fin de ce Xe siècle, nous voyons un ambassadeur javanais en Chine raconter que son pays est en luttes continuelles avec Palembang. A peu près vers la même époque, les Javanais s'enhardirent jusqu'à attaquer Palembang même, d'abord avec succès ; mais quinze ans plus tard, les envahisseurs étaient repoussés. Cette défaite était probablement une conséquence de l'état de choses dans leur propre pays, où de grands dangers commençaient à les menacer. Au début du XIe siècle, Java fut complètement envahi par des ennemis venus du dehors, le roi tué, et la capitale brûlée. On ignore quels étaient ces ennemis : la principale attaque vint probablement de la Péninsule Malaise, mais il est vraisemblable que Palembang joua un rôle dans cette affaire : c'est ce que semble indiquer le fait que Java ne commença à se relever qu'après que Palembang eût dû à son tour se soumettre provisoirement devant l'expédition du prince indien, à laquelle il a déjà été fait allusion tout à l'heure. Quoiqu'il en soit, il semble qu'après avoir reconquis son indépendance Java ait profité de la leçon et se soit gardé désormais de porter ses armes contre son puissant voisin de l'Ouest. Nous voyons en revanche son attention se porter vers l'Est de l'Archipel. Les inscriptions ne tardent pas à parler des « îles vassales » et ce n'est pas vaine jactance, car on peut précisément noter au cours de ce même siècle que dans les chartes de Bali le vieux-balinais fait place au vieux-javanais. On ignore jusqu'où alla cette expansion, mais il est certain qu'elle fut dirigée exclusivement vers l'Est, car un édit du commencement du XIVe siècle nomme comme les deux principales possessions de Java, d'abord l'île de Madura toute voisine et ensuite Bornéo. Malgré bien des vicissitudes Palembang demeurait la grande puissance de l'Ouest

Une relation de la fin du XIIe siècle nommé Java et Palembang comme les deux grands centres commerciaux de l'Archipel, et quelques années plus tard, une liste remarquable des dépendances de ces deux états dressée par un chinois montre clairement comment se sont développés les rapports dans l'Archipel. Les deux grands royaumes apparaissent égaux l'un à côté de l'autre, l'un dominant dans l'Ouest, l'autre dans l'Est de l'Archipel ; et ce qu'il y a de remarquable, c'est que le pays de Sunda, bien que situé sur la même île que le royaume javanais, se trouve dans la sphère d'influence de Palembang.

Au moment où paraissait cette liste, la dynastie de Singasari qui devait rompre avec cette politique d'équilibre venait d'entrer en scène à Java. Cinquante ans plus tard, une expédition javanaise remonta le Batanghari, s'empara de Djambi, et laissa des traces de la domination javanaise jusqu'au cœur de Minangkabau. On ignore si l'état vassal constitué à ce moment continua à exister sans être inquiété. Il se peut qu'une réaction temporaire se soit produite, mais le nouveau royaume de Madjapahit, héritier de Singasari, accomplit systématiquement la conquête de l'Archipel, et en 1377 Palembang tomba à son tour, cette fois définitivement. Java maître des iles avait atteint l'apogée de sa puissance, mais les royaumes indiens ont la vie courte, et cent ans plus tard Madjapahit sombrait à son tour. Ainsi se terminait une période d'au moins sept siècles qui avait commencé avec la suprématie de Palembang dans l'Archipel, puis avait vu un état d'équilibre entre ce royaume et Java, et s'était terminé par la suprématie javanaise.

Le siècle durant lequel Palembang fut soumis à Madjapahit fut une bien triste conclusion à son ancienne splendeur. Les Javanais négligèrent manifestement le pays, peut-être dans le but de causer le plus de tort possible à leur ancien rival. Ils ne vinrent pas en nombre suffisant pour uue occupation complète, et laissèrent l'autorité locale entre les mains des chefs de la colonie chinoise, gens qui faisaient de la piraterie leur principale occupation. Cela se passait à une époque où la gloire de Madjapahit commençait bien à s'éclipser mais où ce royaume était encore parfaitement en état d'exercer une politique maritime dans l'Archipel : évidemment la décadence de Palembang n'était pas sans causer quelque plaisir. Les témoignages s'accordent aussi pour nous montrer, malgré les richesses naturelles du sol, la capitale abandonnée, le pays appauvri et le commerce diminué. Bref ce dernier siècle fut à tous les points de vue une période de décadence pour Palembang.

En face de cette triste image de Palembang sous la domination javanaise, représentons-nous celle de Java à l'époque de l'influence sumatranaise (VIIIe-IXe siècles). Ce fut, ainsi que nous l'avons déjà vu, le temps où s'élevèrent les monuments classiques de l'art indo-javanais. Nous savons que Kalasan et un autre sanctuaire furent fondés par les Çailendra eux-mêmes ; de plus, c'est au début de cette période et seulement peu de temps après que durent être construits le gracieux Mendut et l'imposant Barabudur. Ce fut aussi sous les auspices d'un roi Çailendra que fut composé un dictionnaire sanskrit-vieux-javanais, preuve que le sanskrit était étudié dans cette période. C'est à la même époque que nous faisons connaissance avec une administration bien organisée. A tous les points de vue, Java donne alors l'impression d'une grande prospérité. La question qui se pose est celle-ci : quel fut dans tout cela le rôle joué par Palembang ? Admettrons-nous que nous sommes ici en présence d'une évolution purement javanaise, qui aurait été précisément la même sous une royauté indigène que sous la suzeraineté purement accessoire de Sumatra ? Ou bien au contraire l'influence de

Sumatra fut-elle justement un facteur important de la prospérité de Java à cette époque ? Il va de soi que nous ne pouvons espérer suivre dans ses détails le processus qui s'est déroulé ici. Mais il est du moins un domaine sur lequel nous sommes mieux renseignés. Il s'agit d'une chose qui fut d'une importance prépondérante dans la vie spirituelle de l'ancien Java, et avec laquelle, ainsi que nous le verrons, l'art a les rapports les plus étroits : nous voulons parler du bouddhisme javanais.

Lorsqu'au début du Ve siècle le célèbre pèlerin chinois Fa-hien, jeté par une tempête hors de sa route, débarqua à Java, il n'y trouva que peu de bouddhistes. Ce fait concorde avec un autre témoignage, de la véracité duquel nous n'avons aucune raison de douter, et qui attribue l'introduction du bouddhisme à Java à l'activité de Guṇavarman, qui quitta l'île en 424. Ce dernier était un adepte d'une secte appartenant au bouddhisme Hīnayāna. Il est donc évident qu'il introduisit le Petit Véhicule, ce qui concorde parfaitement avec ce que nous rapporte un savant chinois postérieur, Y-tsing, qui séjourna à Sumatra un peu après 670, et qui nous apprend que le Hīnayāna est généralement pratiqué dans l'Archipel Nous avons donc toutes sortes de raisons pour nous attendre à rencontrer exclusivement ou principalement le Hīnayāna dans les vestiges bouddhiques de Java. Mais la réalité est tout autre : tout ce que nous y trouvons, monuments, inscriptions et statues appartient justement à l'autre secte du bouddhisme, c'est-à-dire au Mahāyāna ou Grand Véhicule.

Cette contradiction, déconcertante à première vue, ne saurait sûrement être résolue en accusant Y-tsing d'ignorance : il était lui-même un savant bouddhiste reputé et avait exercé son activité pendant un certain temps à Sumatra. La seule explication acceptable est que, durant les cent années qui s'écoulèrent entre sa visite et la construction des plus anciens monuments bouddhiques de Java, un changement complet s'était effectué. C'est Y-tsing lui-même qui nous donne la clé de l'énigme ; après avoir rapporté que le Hīnayāna est généralement répandu dans l'Archipel, il ajoute cette restriction, à savoir qu'il y a quelques mahāyānistes à Malayū, l'ancien Djambi. Comment ils y étaient venus, on peut se l'imaginer grâce à un autre témoignage d'après lequel un maître mahāyāniste de la grande université bouddhique de Nālanda dans l'Inde s'était rendu à Sumatra vers la fin de sa vie. Il est naturel que ce savant qui vécut sans doute quelque temps avant Y-tsing ait rassemblé autour de lui à Sumatra, en fait au Malayū, un cercle de disciples. Dans tous les cas, il est certain que vers 670 le Mahāyāna s'était implanté dans cette région qui faisait alors déjà partie du royaume de Palembang. Un second point qui est également certain c'est qu'il se répandit sur toute l'île, car à Sumatra aussi, tous les vestiges bouddhiques sont exclusivement mahāyānistes. Si nous notons de plus que son expansion est à peu près concomitante avec l'expansion politique de Palembang, nous en conclurons que les deux puissances n'étaient sûrement pas hostiles l'une à l'autre. Une ancienne miniature népalaise donne la reproduction d'un bodhisattva mahāyāniste, tel qu'il est adoré à Çrīvijaya. Un fait encore plus important sous ce rapport est que, selon l'inscription de la Péninsule Malaise déjà mentionnée, le roi Çailendra lui-même fonda un sanctuaire mahāyāniste aux confins de son royaume.

Comme c'est encore un Çailendra qui, presque en même temps, fonda un temple mahāyāniste à Java qui était encore complètement hīnayāniste cent ans auparavant, nous avons de bonnes raisons pour considérer tout spécialement les Çailendra comme les protecteurs et les propagateurs du Grand Véhicule qu'ils introduisirent dans les pays étrangers en même temps que leur influence politique. Il ne faut naturellement pas en

déduire qu'ils aient refusé leur appui aux autres sectes religieuses ; les diverses croyances ont toujours pu remplir leurs devoirs religieux à côté l'une de l'autre. Mais, malgré tout, l'introduction du Mahāyāna eut peut-être bien aussi un côté politique, et l'érection du grand temple çivaïte de Prambanan au milieu de monuments bouddhiques et peu de temps après la disparition de la suzeraineté des Çailendra peut sans doute être interprétée comme une manifestation d'une religion d'état. Dire que l'influence des Çailendra à Java ait ouvert cette île au Mahāyāna ne veut pas dire que ce Mahāyāna ait subi des additions sumatranaises. Au contraire il semble avoir conservé son ingénuité de façon remarquable. Il n'y a pour s'en convaincre qu'à regarder le Barabudur, ou sur les galeries et les terrasses les textes et les principales conceptions du Mahāyāna javanais sont réunis en un ensemble harmonieux, qui a pour but manifeste de conduire les fidèles de plus en plus haut, même au point de vue spirituel, dans leur ascension du monument, et de les préparer à sentir le sens intime de la doctrine bouddhique du salut.

Les textes, en tant qu'ils sont identifiés, se retrouvent dans les originaux sanskrits de l'Inde, le système des divers Buddhas est de même emprunté à la mère-patrie, bref la matière du Mahayāna au Barabudur ne laisse voir aucune trace d'éléments indigènes.

Il n'en va pas de même de l'exécution. Les bas-reliefs avec leurs innombrables tableaux tirés de la vie quotidienne sont pris sur le vif ; les sculpteurs ont, même lorsqu'ils avaient à représenter des évènements révolus depuis longtemps et dans des pays lointains, reproduit ce qu'ils voyaient autour d'eux. Ce procédé était certainement aussi désirable que nécessaire dans un pays où les artistes chargés de l'exécution étaient exclusivement ou principalement recrutés dans la population indigène : en même temps la scène qu'ils représentaient parlait beaucoup plus clairement aux pieux visiteurs.

Les tableaux des bas-reliefs sont typiquement indo-javanais. On peut certainement admettre que la société hindoue de Sumatra avait exactement le même aspect extérieur que celle de Java, et ce serait peine perdue de rechercher des particularités proprement sumatranaises. La même remarque s'applique à la technique architecturale ; et en ce qui concerne l'exécution des motifs décoratifs, on conçoit que les artisans javanais aient continué à suivre leurs traditions propres, sans s'occuper si le monument auquel ils travaillaient était commandé par un indigène ou par un étranger. Mais il n'en va pas de même si l'on considère la fondation du monument dans son ensemble : de même que pour la fondation sur la Péninsule Malaise, il est dit expressément que le roi en confia l'exécution à son chapelain, il se peut qu'ailleurs aussi pour des constructions commandées par le roi, l'exécution du plan en ait été confiée à des architectes qui se trouvaient en relations directes avec lui, et étaient en grande majorité ses compatriotes au sens étroit du mot. Si l'influence de conceptions non-javanaises doit se trahir quelque part, c'est dans le plan même du sanctuaire. Or ce n'est peut-être pas un pur hasard, si le stūpa, forme architecturale consacrée depuis longtemps, ne se trouve représenté à Java si riche en monuments, que par le Barabudur qui date justement de la période sumatranaise ; et si à Sumatra le stūpa apparaît plusieurs fois justement parmi les monuments les plus anciens. Qu'on ne s'attende pas d'ailleurs à trouver de différence bien marquée entre les temples des deux îles. Car une tradition dont on a aussi trouvé des traces en dehors de l'Archipel et qui ne devait plus être abandonnée s'était déjà fixée dans ses grandes lignes avant cette époque. Par

contre, les artistes jouissaient d'une extraordinaire liberté dans l'exécution des détails, et une des particularités les plus singulières de l'art indo-javanais est l'infinie variété qu'il a su apporter dans la composition et le dessin des diverses parties de l'ornementation du temple, tout en restant fermement attaché aux traditions. L'harmonie parfaite qui caractérise la répartition des ornements sur les monuments classiques de Java moyen, le soin extraordinaire avec lequel l'artiste s'est, dans chaque cas particulier, rendu compte pourquoi telle variation du détail et non pas telle autre rentrait mieux dans la conception générale, voilà des qualités qui se sont perdues dans l'art javanais postérieur, malgré sa brillante technique. Il semble que ces qualités aient existé à Sumatra, en tant que les matériaux restreints dont on dispose pour cette période ancienne permettent des conclusions générales. Bien que nous n'allions pas positivement jusqu'à attribuer exclusivement à l'influence de Sumatra la supériorité de l'art médio-javanais sur l'art postérieur de Java oriental, nous poserons cependant cette question : n'est-il pas hautement probable que, avec les maîtres de la nouvelle religion, les auteurs des sanctuaires consacrés à cette religion aient introduit des conceptions qui prédominèrent dans ce qui fut sans doute à cette époque le foyer de la culture hindoue dans l'Archipel ?

Il serait séduisant d'aborder un autre domaine et de rechercher par exemple si les titres malais des anciens fonctionnaires javanais n'auraient pas été empruntés à Palembang. Mais cette recherche nous mènerait trop loin. De même nous ne saurions traiter ici la question de l'origine des malayismes dans les plus vieilles chartes javanaises. Des recherches futures pourront préciser l'intensité de l'influence sumatranaise à Java ; que cette influence ait existé, cela n'est pas niable. En laissant de côté la question de savoir jusqu'à quel point elle s'est fait sentir en matière de religion, d'art, etc., et si elle a oui ou non coïncidé avec une dépendance politique, il nous semble que l'étude de l'histoire de la civilisation dans l'Archipel aux VIIIme-IXme siècles oblige à abandonner l'ancienne théorie qui faisait de Java le foyer de l'Archipel. »

France.

La chaire de langues et littératures chinoises et tartares-mandchoues au Collège de France a été déclarée vacante à la suite de la mort de E. Chavannes par un arrêté ministériel en date du 5 octobre 1919.

L'assemblée des Professeurs du Collège de France appelée à donner son avis sur les candidats à cette chaire a, dans sa séance du mardi 18 novembre 1919, présenté deux membres de l'Ecole française d'Extrême-Orient : en première ligne M. Henri Maspero, professeur de chinois ; en deuxième ligne, à l'unanimité, M. Léonard Aurousseau, professeur d'histoire et d'archéologie de l'Annam. L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a confirmé dans les mêmes conditions cette double présentation.

M. H. Maspero a été désigné par décision du Ministre en date du 29 décembre 1919 pour occuper cette chaire.

Angleterre.

Une conférence des Sociétés orientales interalliées, convoquée dans le but de remplacer les anciens congrès internationaux des orientalistes, interrompue par la guerre, s'est tenue à Londres du 3 au 6 septembre 1919, sous la présidence de M. Longworth

Dames. L'Américan Oriental Society était représentée par les professeurs J. H. Breasted, J. H. Woods, A. T. Clay, W. H. Worrell ; la Société Asiatique, par M. Senart, président, et M. Henri Cordier, vice-président, à qui s'étaient joints Mlles Alice Getty et Suzanne Karpelès, Mme Le Lasseur et MM. Bacot, Basset, Paul Boyer, Clermont-Ganneau, Danon, Dautremer, Finot, Gaudefroy-Demombynes, Sylvain Lévi, Massignon, Moret, Pelliot, Thureau-Dangin.

Les Sociétés orientales d'Italie et du Japon n'avaient pu envoyer de délégués officiels, en raison de certaines difficultés pratiques, mais elles étaient représentées en fait par le Dr. Furlani et le Prof. Anesaki.

Les séances se tinrent au siège de la Royal Asiatic Society, 22 Albemarle Street. En dehors des séances plénières (*joint meetings of the Standing Committees of the Societies*), les membres de la Conférence étaient répartis en trois sections :

I. The Near East, Persia and Islam ;
II. The Indian Sphere ;
III. Central Asia and the Far East.

Parmi les communications faites au cours de ces séances, nous citerons les suivantes qui intéressaient l'Inde ou l'Extrême-Orient :

H. Cordier. Vingt ans d'études chinoises.
L. Finot. Les études indochinoises en 1919.
A. Macdonell. Notes on Sanskrit studies at the present time.
E. J. Rapson. Notes on the history of the word *drachme*.
Dr. Farquhar. The historical position of Râmânanda.
P. Pelliot. Le texte mongol de l'histoire secrète des Mongols.
L. C. Hopkins. Notes on the art of the Shang Dynasties miniatures.
Vincent Smith. Mr. Jayawal's paper on statues of two Saisunâga Kings.
F. W. Thomas. Some remarks on Indian Cosmography.
J. Ph. Vogel. A British School of Indian studies in India.

La communication de M. Vincent Smith avait trait à deux statues inscrites du Musée de Calcutta, que deux archéologues hindous ont cru pouvoir rapporter à la dynastie qui précéda celle des Mauryas, et qui seraient ainsi les plus anciens documents de la sculpture et de l'écriture indiennes : cette thèse sensationnelle a soulevé de vives objections et reste provisoirement à l'état d'hypothèse.

Les mémoires de MM. A Macdonell et Vogel étaient consacrés à l'exposé d'un projet d'institut international de recherches archéologiques et philologiques dans l'Inde, sur le modèle de l'Ecole Française d'Extrême-Orient. L'œuvre de notre Ecole a été appréciée, à cette occasion, dans les termes les plus chaleureux. La Conférence a émis un vœu en faveur de ce projet.

Un autre vœu a recommandé à l'attention du Gouvernement britannique l'intérêt que présenterait pour les études orientales une exploration archéologique de Balkh, s'il était possible d'obtenir de l'émir d'Afghanistan les facilités nécessaires à cet effet.

Enfin on a examiné diverses propositions de travaux collectifs qui pourraient être entrepris par les Sociétés fédérées. La Conférence a décidé de mettre à l'étude la préparation d'un *Dictionnaire général du bouddhisme* et de retenir pour un examen ultérieur les projets d'une édition du *Dulva* (version tibétaine du Vinaya) et d'une *Cartographie historique de l'Inde et de l'Extrême-Orient.*

Le Comité pour la transcription des langues indochinoises (tibétain, birman, talaing, khmer, siamois, laotien) composé de MM. Blagden, Grant Brown, Finot, Grierson et F. W. Thomas, qui avait fait au Congrès d'Athènes un premier rapport sur la question, a été confirmé dans ses pouvoirs et chargé de formuler des conclusions à la prochaine session.

Les membres de la Conférence ont été reçus au British Museum, où ils ont admiré de précieuses œuvres d'art récemment acquises et un nouvel arrangement des anciennes collections ; à l'Ecole des Etudes Orientales, où Sir George Grierson leur a fait entendre au gramophone des spécimens des divers idiomes de l'Inde ; enfin aux jardins de Kew, dont les beaux ombrages et les vertes pelouses ont fourni un cadre à souhait pour la clôture d'une session à laquelle le talent d'organisation et la courtoise hospitalité de nos confrères anglais ont assuré un succès complet. Il est à espérer que cette conférence marquera le début d'une nouvelle ère de progrès pour les études orientales.

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS.

24 mars 1919.

Arrêté détachant M. C. Batteur, inspecteur principal de 3e classe des Bâtiments civils de l'Indochine, à l'Ecole française d'Extrême-Orient sous les ordres du chef du Service archéologique de l'Ecole (*J. O.*, 29 mars 1919, p. 667).

12 avril 1919.

Arrêté nommant M. R. Germain, diplômé de l'Ecole des Langues orientales vivantes, pensionnaire de l'Ecole française d'Extrême-Orient (*J. O.*, 16 Avril 1919, p. 802).

28 juillet 1919.

RAPPORT AU CONSEIL DE GOUVERNEMENT SUR LA SITUATION ET LES TRAVAUX DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'EXTRÊME-ORIENT PENDANT L'ANNÉE 1918-1919.

Personnel. — Sans avoir retrouvé encore le quorum nécesssaire pour assurer ses diverses fonctions, l'Ecole après s'être réduite au début de juin 1918 à son service archéologique, simple minimum de deux personnes en Indochine, a commencé à se reconstituer par l'entrée de plusieurs membres nouveaux Cependant le régime des intérims et du cumul de travaux aux obligations contraires n'a pas encore cessé et continue à rendre l'œuvre de l'Ecole très difficile.

M. H. Parmentier, chef du Service archéologique, a rempli durant cette période les fonctions de directeur p. i. en l'absence de M. Maitre, retenu à Paris pendant et après la fin de la guerre.

M. L. Finot, après avoir assuré l'intérim de la direction pendant plus de quatre ans, a repris en France son rôle si utile de correspondant de l'Ecole.

MM. H. Maspero, professeur de chinois, et Aurousseau, professeur d'histoire et archéologie de l'Annam, appelés en France par leurs devoirs militaires, ont durant toute cette période été absents de la colonie. M. H. Maspero est revenu en Indochine à la fin de juillet 1919.

M. Aucourt, professeur principal de 3e classe, a été détaché à l'Ecole à partir du 15 juin 1918 comme professeur de chinois et secrétaire-adjoint ; il a rempli les fonctions de secrétaire-comptable en l'absence de M. Peri, que son état de santé a obligé de prendre un congé au Japon.

MM. Cadière et Germain ont été nommés pensionnaires de l'Ecole par arrêtés du 28 octobre 1918 et du 12 avril 1919. Mais le second n'a pu encore rejoindre l'Indochine.

M. Batteur, inspecteur des Bâtiments civils, a été détaché à l'Ecole par arrêté du 24 mars 1919, mais n'a pu non plus prendre encore ses nouvelles fonctions d'inspecteur du Service archéologique.

Travaux des membres de l'Ecole. — M. H. Parmentier, après sa visite annuelle des travaux d'Angkor au début de 1919, a procédé à l'installation des sculptures chames réunies l'année précédente à Tourane ; il a mis la dernière main à l'organisation de ce musée si longtemps attendu et en prépare le catalogue. Il a publié une étude importante sur un groupe de monuments, d'un intérêt spécial, des premiers temps de la période classique d'Angkor, ainsi qu'un complément à son étude des tombeaux anciens du Tonkin.

M. Peri, dès son retour du Japon, a repris avec le dévouement qu'il y a toujours montré, sa tâche absorbante de secrétaire-comptable avec les multiples fonctions ingrates qu'elle englobe et dans lesquelles M. Aucourt l'a secondé. L'un et l'autre ont publié divers comptes-rendus dans le Bulletin.

M. H. Maspero, bien qu'absent de la colonie, a fait paraître dans cette publication la suite de ses précieuses études sur l'histoire d'Annam.

M. L. Cadière, à qui son éloignement de Hanoi n'a pas permis de prendre une part aussi intime qu'il serait désirable aux travaux de l'Ecole, a donné un intéressant travail sur les croyances religieuses des Annamites aux environs de Hué, résultat d'une quinzaine d'années d'observations. La première partie, « Le culte des arbres », a paru en 1918, la seconde, « Le culte des pierres », est en cours de publication.

M. H. Marchal a poursuivi les travaux délicats de conservation du groupe d'Angkor et a fait paraître dans le Bulletin une étude minutieuse sur les monuments secondaires que ses propres recherches et les opérations du Service forestier ont fait reconnaître à l'intérieur de l'enceinte d'Angkor Thom.

Travaux des correspondants et collaborateurs de l'Ecole. — M. Cœdès, qui nominalement ne compte plus parmi les membres de l'Ecole, mais qui la représente au Siam et continue sa collaboration intime à ses travaux, a publié une notice remarquable sur le royaume de Çrīvijaya appelée à révolutionner les connaissances encore confuses sur le passé de la péninsule malaise. Il a continué également ses études cambodgiennes et a donné la traduction de deux nouvelles inscriptions du Cambodge. Le déchiffrement des inscriptions de l'Indochine française, auquel M. Finot a également contribué par la publication de deux curieuses inscriptions, l'une chame, l'autre khmère, se continue donc ainsi régulièrement. M. le docteur Sallet, en résidence à Faifo, qui a succédé au P. Cadière dans les fonctions bénévoles de correspondant-délégué de l'Ecole en Annam, a continué l'enquête sur les vestiges chams dans ce Quảng-nam, région qui passe toujours pour épuisée et qui fournit toujours quelques données nouvelles : outre quelques sculptures intéressantes, des vestiges d'emplacements nombreux et la belle réplique des inscriptions de Bhadravarman de Mĩ-sơn, trouvée auprès de celle de Hòn Cục, il a repéré et fait estamper une dizaine d'inscriptions inconnues jusqu'ici ; par malheur à

cette heure où la recherche devient de plus en plus ingrate, elles apparaissent pour la plupart tronquées ou en débris ou ne sont que des graffiti qui courent grand risque d'être inintelligibles.

Le Lieutenant-Colonel en retraite A. Bonifacy a ajouté un nouveau chapitre à ses recherches sur les génies thériomorphes au Tonkin qui clôt cette curieuse série.

Le Bulletin a publié également une étude sur les Thai Blancs de Phong-tho du Capitaine Silvestre qui disparut dans le naufrage de l'Athos (17 février 1917), étude qui a été honorée d'un prix de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres décerné dans sa séance du 4 avril 1919.

Conservation des monuments historiques. — Les travaux d'Angkor se sont poursuivis d'une façon normale et l'effort principal a porté sur le dégagement des édifices annexes du groupe central, amenant d'intéressantes observations sur les dispositions du Prah Palilay, des temples du Prah Pithu et des monuments si improprement appelés les « magasins ». Le premier envahi par de grands arbres sur près des 2/3 de la surface du tertre qui recouvrait le large soubassement de l'édifice central n'a été dégagé que dans le secteur à peu près libre. Le reste n'eut rien donné d'intéressant en causant inutilement la mort de beaux arbres. Son état de ruine est menaçant et sa conservation par suite très précaire, malgré les étaiements qu'il a reçus. Le dégagement progressif révèle chaque jour une situation plus inquiétante des monuments qui montre combien une intervention immédiate est partout nécessaire.

L'intérêt du tourisme autant que celui du temple a exigé la reprise de la chaussée antérieure d'Angkor Vat dont l'effondrement s'accentuait lentement, et avec le minimum de consolidation nécessaire la conservation de ce passage important est aujourd'hui assurée.

La ruine d'un pagodon au pied du grand arbre qui avant sa mort ombrageait le centre du groupe de Pô Nagar à Nhatrang a permis en février 1919 la démolition de cet édicule respecté jusqu'ici pour ne pas troubler inutilement le culte annamite actuel. Cette opération a dégagé les traces confuses d'un abri placé devant la tour O. ; un petit dépôt sacré a été trouvé en ce point.

A Hanoi, les réparations du Văn Miêu ont été poursuivies par les soins des autorités de la province de Hà-đông sous le contrôle de l'Ecole, et la grille qui en déshonorait l'entrée a disparu. Quelques travaux exécutés de la même façon, permettront de remettre en état les parties postérieures qui souffrent d'un délabrement avancé et qui moins connues des Européens, sont néanmoins d'un réel intérêt aussi bien au point de vue archéologique qu'au point de vue du culte annamite.

Publications. — Le Bulletin a paru régulièrement mais avec un léger retard dû surtout au manque des fournitures nécessaires causé par la crise des transports. Les deux ouvrages en cours, dont la publication avait été si lontemps retardée par les circonstances, ont enfin vu le jour : première partie du t. II de l'*Art gréco-bouddhique du Gandhara*, de M. A. Foucher ; tome II et dernier, avec second album de planches de l'*Inventaire des monuments čams de l'Annam*, de M. H. Parmentier.

Bibliothèque et Musées. — La bibliothèque, malgré le ralentissement de l'effort scientifique dans le monde entier au cours de ces dernières années, a continué néanmoins à s'accroître ; la section annamite surtout s'est développée ainsi que nos collections d'estampages. La bibliothèque est maintenant trop à l'étroit dans les bureaux de l'Ecole

et va être installée dans une aile spéciale dont la construction commencera avant la fin de l'année.

Le Musée de Hanoi s'est enrichi de quelques pièces intéressantes presque dans toutes les sections. Le Tonkin a fourni son habituelle série de poteries et de bronzes de fabrication locale des derniers siècles, deux vases de bronze d'une fonte spéciale D 161, 93 et deux pièces qui paraissent fort anciennes et qui sont sans doute de très vieille origine chinoise, D 613, 16 et 17. Le terrain des anciens palais a donné sa moisson courante de cassons anciens, dont quelques-uns, rares par malheur, ont apporté parmi des milliers de pièces déjà connues quelques formes nouvelles. Quelques-uns des plus intéressants proviennent des travaux nécessités par l'établissement du jardin de l'Ecole d'agriculture et ont permis de reconnaître quelques vestiges de palissades encore en place. Des trouvailles analogues faites aux environs de Haiphong nous ont valu le don d'une pièce de poterie considérable presque intacte D 112, 2823.

L'archéologie chame est représentée par la découverte faite à Nhatrang et signalée plus haut d'un petit pot contenant une pierre précieuse non taillée, une perle et quelques débris métalliques, D 22, 65-66.

Deux pièces en bronze, un Viṣṇu sur Garuḍa et une curieuse plaque à trois figures, qui semblent une image d'Avalokiteçvara dressé entre le Buddha et un assistant, ont été acquises au Cambodge d'une vieille femme de la région d'Angkor, D 32, 84-83.

La Chine ancienne est représentée par un vase de terre cuite des Han, D 613, 48, don de M. L. Z. Osame de Hongkong, une tuile ornée d'un lion d'une allure puissante, D 610, 5, un chameau d'un dessin très naturel D 616, 50, l'une et l'autre de l'époque des T'ang, la première d'authenticité plus certaine provenant de la région de Nankin, une coupe de bronze sur trois pieds (tsio) de la même période, D 6212, 27, un vase de terre cuite à bec court et renflé d'origine énigmatique D 613, 49 et une figurine D 616 52 de l'époque des T'ang ou des Song (l'un et l'autre, dons de M. Dolgorouckoff), un vase vert à anneaux figurés de l'époque des Song D 613, 47, un plat polychrome D 6141, 52, un vase à cinq couleurs par malheur cassé D 6141, 50, une gracieuse Kouan-yin de porcelaine blanche, dont le cou brisé est raccordé par un collier d'or, D 616, 51, tous trois de l'époque des Ming et un beau vase bleu à réserves de Tao-kouang D 6141, 51.

Enfin l'Ecole doit à un échange avec le Musée commercial un curieux bâton de commandement coréen D 83, 8, et M Peri a rapporté du Japon une série de pièces remarquables, gracieux ustensiles en laque D 92, 1, 2, 13 et une série précieuse de porcelaines de fabrications et d'époques de diverses D 98, 5-21, enfin une admirable statue de Kwannon D 91, 6 assise sur une fleur de lotus qui s'élève au milieu des flots couvrant un riche piédestal. Cette pièce, en bois sculpté et doré, du XVe siècle, atteint avec son auréole une hauteur de 2 mètres.

Le dépôt-musée de Tourane réunit toute la série des pièces čames qui firent autrefois partie de notre Musée de Saigon, celles qui ornèrent le Jardin de Tourane et toute une série de fragments intéressants provenant des fouilles de l'Ecole et dont la conservation sur place est apparue impossible. Il a recueilli également nombre de sculptures isolées dont la surveillance ne pouvait être assurée dans les conditions actuelles et en particulier une série de pièces remarquables et dont quelques-unes sont, dans cet art, d'une grande originalité, dégagées à Trà-kiệu depuis l'établissement de l'Inventaire et signalées par le docteur Sallet.

Le catalogue du Musée est en cours de préparation et l'établissement sera doté, comme le fut le Musée de Phnom-penh, d'une petite bibliothèque permettant les études sur place.

Ce dernier a reçu une série de linteaux abandonnés en divers points du cours supérieur du fleuve et le joli groupe de Bantây Srĕi découvert par le regretté Demasur. Il est question de fondre le Musée khmèr avec le Musée artistique du Cambodge dont il formerait la section archéologique. Mais les modalités de l'opération n'ont pas encore été arrêtées définitivement.

Enfin M. le Gouverneur général Sarraut a inscrit au budget de 1919 un crédit de 4000 piastres pour sauver ce qui peut être conservé de l'art charmant mais si fragile du Laos et il est à espérer que la solution nécessaire de la création d'un petit musée à Vieng-chan, probablement alliée aux réparations urgentes d'une des pagodes principales, va pouvoir enfin être ainsi réalisée.

31 juillet 1919.

Décision mettant une avance de 1.000 piastres à la disposition de M. H. Parmentier, directeur p. i. de l'Ecole française d'Extrême-Orient, pour achats de documents et d'objets de collection dans l'Inde par les soins de M. A. Foucher, ancien directeur de l'Ecole, chargé de mission dans l'Inde.

6 août 1919.

Arrêté nommant M. M. Domenach, commis de 1re classe des Services Civils, conservateur-adjoint du Musée de l'Indochine, section des antiquités čames, en remplacement de M. Duval, admis à faire valoir ses droits à la retraite (*J. O.*, 9 Août 1919, p. 1364).

12 août 1919.

Le Gouverneur général *p. i.* de l'Indochine, Officier de la Légion d'honneur,

Vu les décrets du 20 octobre 1911, portant fixation des pouvoirs du Gouverneur général et organisation financière et administrative de l'Indochine ;

Vu la circulaire ministérielle du 20 juin 1911 ;

Vu l'arrêté du 9 mars 1900, relatif à la conservation des monuments et objets ayant un intérêt historique ou artistique ;

Vu le décret du 26 février 1901, organisant l'Ecole française d'Extrême-Orient ;

Vu l'arrêté du 3 octobre 1905, créant une Commission des Antiquités du Cambodge ;

Vu l'ordonnance royale du 14 décembre 1917, créant une Ecole des Arts cambodgiens ;

Vu le rapport du Résident supérieur au Cambodge no 108 en date du 14 mai 1919, et sur sa proposition ainsi que sur celle du Directeur p. i. de l'Ecole française d'Extrême-Orient ;

ARRÊTE :

Art. 1er. — Il est créé au Cambodge une Commission des Antiquités historiques et archéologiques composée de :

Le Résident supérieur du Cambodge	*Président*
Le Directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient	*Vice-Président*
Un administrateur des Services Civils	*Membres*
Un notable français	
Le Chef du Service archéologique de l'Ecole Française d'Extrême-Orient	
Le Conservateur du groupe d'Angkor	
L'Inspecteur du Service archéologique pour les monuments du Cambodge autres que Angkor	
Un architecte ou inspecteur des Bâtiments civils	
Le Directeur de l'Ecole des Arts cambodgiens.	
S. E. le Ministre du Palais	
Le Directeur de l'Ecole de pāli	
L'Architecte du Palais.	
Un administrateur ou commis des Services Civils	*Secrétaire*

Art. 2. — La Commission a son siège à Phnom-Penh.

Art. 3. — Ceux de ses Membres non désignés en raison de leurs fonctions sont nommés pour trois ans par le Chef de l'Administration locale sur la proposition du Directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient ; leur mandat est renouvelable.

Art. 4. — La Commission des Antiquités est chargée, par délégation, des pouvoirs confiés au Directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient par l'article 22 de l'arrêté du 9 mars 1900 :

1° — d'inventorier et de surveiller les monuments, immeubles ou objets du Cambodge présentant un intérêt historique ou artistique ;

2° — de proposer les mesures destinées à en assurer la conservation ;

3° — de surveiller les travaux pouvant mettre au jour des antiquités ;

4° — de signaler les découvertes, et, d'une manière générale, de contribuer, par tous les moyens en son pouvoir, à la connaissance de l'histoire archéologique et ethnographique du Cambodge.

Art. 5. — Elle est obligatoirement consultée et donne son avis sur le plan de campagne annuel des travaux à exécuter, préalablement à sa transmission pour approbation au Gouverneur général.

Est également soumise à la Commission la situation des crédits annuellement délégués, tant par le Budget local du Cambodge que par le Budget général, pour l'exécution du programme des travaux élaborés.

Art. 6. — Les membres de la Commission ont qualité pour requérir des autorités locales la constatation de tous les faits pouvant nuire à l'intégrité des monuments historiques ou archéologiques.

saurait être, en raison de leur situation, matière ou dimensions, convenablement assurée au lieu d'origine.

Art. 4. — Tous les objets dûment portés au catalogue du Musée deviennent et demeurent partie intégrante et inaliénable du domaine privé de l'Indochine ; toutefois, pourront figurer dans les galeries d'exposition, à titre de prêt ou de dépôt, des collections appartenant, soit au domaine local, soit à des particuliers.

Art. 5. — Le Directeur de l'Ecole des Arts est investi des fonctions de conservateur du Musée et est chargé en cette qualité de veiller à l'entretien des collections. En outre, il est chargé de la constitution des collections, de l'établissement et de la mise à jour de leur catalogue, à la réserve de ces dernières opérations pour la section archéologique. Il demeure à la disposition des savants et des touristes pour leur fournir toutes facilités et tous renseignements dans leurs excursions ou études.

Art. 6. — Le Conservateur adresse, chaque année, au Chef d'Administration locale, un rapport d'ensemble sur sa gestion, exposant les travaux exécutés, le nombre de visiteurs reçus, les dépenses effectuées, etc... ; le rapport est transmis, par les soins du Chef d'Administration locale, au Gouverneur général, et en ce qui concerne la section archéologique, au Directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient.

Art. 7. — Le Chef du Service archéologique de l'Ecole française d'Extrême-Orient conserve, sous l'autorité du Directeur de l'Ecole, le haut contrôle scientifique de la section archéologique proprement dite du Musée. Il lui appartient, en cette qualité, et d'accord avec le Chef d'Administration locale, de décider, au cours de ses inspections périodiques, de l'opportunité du transfert des pièces provenant de monuments, de fouilles et de découvertes. Il est chargé en outre du classement des pièces et de l'établissement du catalogue pour la section archéologique.

Art. 8. — Les crédits affectés à l'entretien du Musée, et délégués, soit par le Budget local, soit par le Budget général, feront l'objet de propositions annuelles, du Chef d'Administration locale sur celles du Conservateur, et seront soumises à l'approbation du Gouverneur général. Les crédits affectés à la section archéologique, dans les mêmes conditions que ci-dessus, feront l'objet de propositions annuelles du Chef d'Administration locale, sur celles du Chef du Service archéologique, et seront soumises à l'approbation du Gouverneur général.

Art. 9. — Un règlement ultérieur approuvé par le Chef d'Administration locale, après accord avec le Directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient pour la section archéologique, déterminera les conditions de détail et de fonctionnement du Musée du Cambodge.

Les modes et conditions de transfert du Musée khmèr seront réglés d'accord entre le Chef du Service archéologique et le Conservateur du Musée du Cambodge.

Art. 10. — Le Résident supérieur au Cambodge et le Directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Saigon, le 12 août 1919.

MONGUILLOT.

(*J. O.*, 30 août 1919, p. 1776).

11 septembre 1919.

Renouvellement du contrat passé entre M. le Gouverneur général de l'Indochine et M. N. Peri, secrétaire-bibliothécaire-comptable, pour une période de trois années à partir du 1er septembre 1919.

22 septembre 1919.

Arrêté portant à 12.000 francs la solde de M. L. Aurousseau, professeur d'histoire et archéologie de l'Annam à l'Ecole française d'Extrême-Orient (*J. O.*, 24 septembre 1919, p. 1946).

28 novembre 1919.

Arrêté nommant M. H. Marchal, inspecteur principal de 3e classe des Bâtiments civils détaché à l'Ecole française d'Extrême-Orient, conservateur du groupe d'Angkor (*J. O.*, 20 décembre 1919, p. 2521).

31 décembre 1919.

Arrêté nommant M. P. Demiéville, élève diplômé de l'Ecole des Langues orientales vivantes, pensionnaire de l'Ecole française d'Extrême-Orient (*J. O.*, 31 décembre 1919, p. 2613).

CORRESPONDANCE.

Au moment où nous parviennent de l'Imprimerie les épreuves des dernières feuilles du présent numéro, nous recevons de M. Arthur Waley une lettre dont nous donnons ci-dessous les passages essentiels :

« Juin 26

« British Museum.

« Monsieur,

« Voici une réponse très tardive à la critique qu'a faite (B.E.F.E.-O., XVIII, n° 10, « p. 36) M. Aucourt de mon livre *A hundred and seventy chinese poems.*

« . . . . . .

« (1) M. Aucourt dit que 午門 ne veut pas dire « *five gates* ». Comme M. Aucourt « aurait pu facilement le deviner j'ai suivi une autre leçon, 五. (Edition japonaise du « XVIIe siècle éditée par Nawa Dō yen, IX, 9).

« (2) M. A. traduit « 遊示小妓 » par « Promenade qui fait découvrir une jeune « courtisane ». J'avais cru que l'emploi de 示 dans les titres de poèmes était familier « à tout lecteur de littérature chinoise. Ce mot veut dire : « écrit pour montrer à » « adressé à ». Pe Ku-yi lui-même l'emploie une centaine de fois, par exemple : 狂言 « 示諸姪, titre que M. Aucourt traduirait, je suppose, par « mots fous qui font décou- « vrir des neveux » ! — Voyez aussi le superbe poème de Lou Yu 陸游 qui a pour « titre « 示兒, à son fils ».

« (3) M. A. se plaint que j'ai traduit 妓 (qui veut dire courtisane) par « dancing- « girl ». Cette fois c'est une expression anglaise qu'il ignore. « Dancing-girl » s'emploie « souvent comme équivalent de « prostituée », « whore » etc., mots qui seraient trop « désobligeants.

« (4) « M. A. W. ne donne aucune référence ».

« Je croyais et je crois encore qu'un lecteur qui s'oriente un peu dans la poésie « chinoise trouverait facilement les originaux, surtout les poésies de Pe Ku-yi, qui sont « arrangées par groupes chronologiques.

« Agréez, etc.,

« Arthur Waley »

Nous nous faisons un devoir d'insérer la courtoise protestation de M. Arthur Waley, protestation que nous transmettons d'autre part à M. Aucourt, auteur du compte rendu en question.

Nous nous bornerons à exprimer une simple remarque au sujet du paragraphe n° 4 de la réplique de M. Arthur Waley.

Quand M. Arthur Waley tient pour inutiles les références au texte original chinois des poèmes qu'il traduit, il nous paraît impossible d'admettre une pareille théorie. Quel que soit le sujet traité, l'abondance et la précision des références sont deux conditions essentielles du travail scientifique tel que nous l'entendons ; toute autre méthode se traduit par une perte de temps et des malentendus inévitables. C'est ainsi que la première critique de M. Aucourt aurait été évitée par la simple indication du texte dont se servait M. Waley. Il ne s'agit pas de savoir si le lecteur sera ou non familier avec le sujet traité et on n'écrit d'ailleurs pas seulement pour les initiés. Lorsque des sinologues rompus à leur métier exigent les uns des autres des références exactes aux ouvrages chinois qu'ils citent tant pour l'édition que pour les numéros des chapitres, de la page et quelquefois de la colonne, il ne s'ensuit pas qu'ils estiment leurs confrères incapables de retrouver par eux-mêmes les passages cités. En disciplinant ainsi volontairement leur travail, ils obéissent à l'élémentaire souci d'être exact et se prêtent d'eux-mêmes au contrôle nécessaire de leurs pairs.

INDEX ANALYTIQUE.

Les chiffres romains en PETITES CAPITALES renvoient au numéro, les chiffres arabes à la page. — Les noms des auteurs d'articles originaux sont en PETITES CAPITALES, et les titres de leurs articles en *italique*. Les noms des auteurs d'ouvrages ou d'articles dont il a été rendu compte sont en *italique*.

Ainu. Ethnologie, v. *Torii*.

Ajânta, v, 44, 48, 61.

An-cựu. La pierre-obstacle magique de —, II, 51-52, 95.

An-hưng. La butte-obstacle de —, II, 57.

Annam. Chronique, v, 101-106. — Bois annamites, v, 98, pl. III. Contes et légendes du pays d' —, v. *Lê-văn-Phát*. Croyances et pratiques religieuses des Annamites dans les environs de Huế, v. CADIÈRE. Dalle d'autel annamite conservée au Musée čam de Tourane, III, 84. Domination chinoise en —, v. *Maybon*. Faïences annamites, v, 98, pl. I. La justice dans l'ancien —, v. DELOUSTAL. Lampadaire annamite en fer forgé, v, 98, pl. IV. Langue annamite, v, 24. Revue annamite, v. Nam Phong. Vases annamites, v, 98, pl. II. — V. Huế, Khánh-hoà, Kon Tum, Quảng-bình, Quảng-trị, Thanh-hoá, Thừa-thiên, Tourane.

An-thành. La butte-obstacle de —, II, 62-63, 73-74.

Angleterre. Chronique, v, 135-137.

Aṅkor. Art classique d' —, I, 2. Entretien et conservation du groupe d' —, v, 109-127, 141.

Apsaras du Musée čam de Tourane, III, 76-77, 97-98.

Archéologie. — de Ceylan, v. *Coomaraswamy*, *Mitton*. — de la Birmanie, v. Report of the Superintendent, Archaeological Survey, Burma. — des Iles Kouriles, v. *Torii*. — des Indes néerlandaises, v, 134-135. — du Čampa, v. MASPERO, PARMENTIER ; v, 91. — du Cambodge, v. PARMENTIER ; v, 91, 108-127, 141, 143-146. — du Japon, v. Report upon Archaeological Research in the College of Literature, Kyoto Imperial University.

Architecture. — cambodgienne, v. PARMENTIER. — indienne, v. *Havell*. Fragments architecturaux conservés au Musée čam de Tourane, III, 63-79.

Art. — čam, v. PARMENTIER. — indien, v. *Coomaraswamy*, *Havell*. — indo-javanais, v, 134-135. — d'Indravarman, v. PARMENTIER.

Aryen. Art indo-aryen, v. *Havell*.

Aucourt (Pierre-Marie), v, 88, 90, 140.

Aurousseau (Léonard), v, 88, 89, 135, 139, 147.

Ba-truc. Le génie-pierre de la Haute Rivière de —, II, 17-18.

Bái-trời. Les pierres sacrées de —, II, 17, 102.

Bàkoṅ, v. PARMENTIER, I, 17-18. La pyramide centrale, I, 18-21. Les huit tours, description générale, I, 21-24, pl. III, XVI. Décoration des tours : linteaux, I, 24-27. Autres constructions, I, 27-32. Fragments isolés, I, 32-33.

Baksëi Čăm Krŏň, v. Parmentier ; v, 114.

Bantăy Srĕi, v. Parmentier. Description générale, I, 66-67, pl. IX, X, XXII-XXIV ; cour I, I, 67-69 ; cours II, I, 69-70 ; enceintes III, I, 70 ; enceintes IV, I, 71. Décoration : profils, I, 71-72 ; pilastres, I, 72 ; entrepilastres, I, 72-73 ; toitures, I, 73 ; portes et fausses portes, I, 73, pl. XI ; linteaux, I, 74-75 ; frontons, I, 76-79. Fragments isolés, I, 79.

Baphuon. Entretien du —, v, 117.

Baria. Le Buddha de —, v, 107.

Bàt Čŭm. Pràsàt —, v. Parmentier.

Batteur (Charles). Détaché à l'Ecole, v, 88, 139, 140.

Bayon. Entretien et dégagement du —, v, 115-117.

Bei. Dégagement du Pràsàt —, v, 114.

Bengale. Monuments du —, v, 51, 55, 56.

Bibliographie. Indochine, v, 21-37. Inde, v, 38-64. Chine, v, 65-78. Japon, v, 79-86.

Bibliothèque. — de l'Ecole française d'Extrême-Orient, v, 92-97, 141-142. — royale de Luang Prabang, v, 127.

Bình-khâu. Le génie-pierre du temple funéraire du duc de —, II, 19-20.

Bình-phong, II, 93-94.

Birmanie. Archéologie, v. Report of the Superintendent, Archæological Survey, Burma.

Bŏ-bán. La butte-obstacle de —, II, 58.

Bodhgaya, v, 43, 46.

Bonifacy (A.) Cours d'ethnographie indochinoise, v, 26-29. — Cf. v, 141.

Bouddhisme. Art bouddhique, v, 41 sqq., 133-145. — javanais, v, 133-134. Bronzes bouddhiques du Musée de Colombo, v, 63. Principes et dogmes du —, v. *La Vallée Poussin*. Représentations bouddhiques du Musée čam de Tourane, III, 33-35. Temple bouddhique de Lang-chan, v. *Doré*. Terrasses bouddhiques nouvellement découvertes à Aňkor, v, 126-127.

Brahmā. Existence de sanctuaires de — en Birmanie, v, 36. Origine du temple brahmanique, v, 42 sqq. Représentations brahmaniques du Musée čam de Tourane, III, 25, 46-48, 51-52, 102.

But. Pierres sacrées appelées —, v. *Cadière*.

Cadière (L.). *Croyances et pratiques religieuses des Annamites dans les environs de Hue*. II. *Le culte des pierres*, II, 1-2. *Première partie. Enumération des documents. 1e série, Rochers dangereux*, II, 2-5. *2e série, Pierres sacrées* But, II, 5-10. *3e série, Les pierres-fétiches*, II, 10-11. *4e série, Les génies-pierres*, II, 11-23. *Deuxième partie. Explication des faits*, II, 24-39. III. *Le culte des bornes. Première partie. Enumération des documents*, II, 40-43. *Deuxième partie. Explication des faits*, II, 44-47. IV. *Pierres, buttes et autres obstacles magiques. Première partie. Enumération des documents*, II, 48-64. *Deuxième partie. Explication des faits*, II, 65-100. V. *Pierres des conjurations et talismans-obstacles. Première partie. Enumération des documents. 1re série, Les pierres des conjurations*, II, 101-103. *2e série, Les talismans-obstacles*, II, 103. *Deuxième partie. Explication des faits*, II, 105-115. — Cf. v, 88, 89, 140.

Çailendra, v, 129 sqq.

Čak. Pràsàt —, v, 125.

Cambodge. Chronique, v, 108-127. — Archéologie, v. Parmentier ; v, 108-127. Commission des Antiquités du —, v, 108, 143-145. Musée du —, v, 145-146. Vase cambodgien en forme d'éléphant, v, 99, pl. V. — V. Khmèr.

Čampa. L'art čam et l'art hindou, v, 41 sqq., passim. Débris de statue čame vénéré à Liêm-công Đông, II, 8-10, 26-27. Musée čam de Tourane, v. Parmentier ; v, 103, 142-143. Prière du bain des statues divines chez les Čams, v. Maspero. Sculptures čames, v. Parmentier, v, 99, pl. V. Vestiges čams de Kon Tum, v, 103-106.

Cần-thơ. Inscription de —, v, 107.

Carpeaux (Ch.). Photographie d'une statue de Lolei, I, pl. IV ; — de la borne de Práh Kô, I, pl. VII.

Catalogue du Musée čam de Tourane, v. PARMENTIER.

Ceylan. Bronzes de —, v. *Coomaraswamy*. Monuments de —, v. *Mitton*.

Chaigneau (Michel Đức). Sur les pierres des conjurations, II, 105.

Chaityagriha, v, 47.

Chaley (Herbert). Studies in Psychologie, v, 77.

Champan, v, 16-19.

Che king. Interprétation et traduction du — par *M. Granet*, v, 65 sqq.

Thiết-bi Thượng. La butte-obstacle de —, II, 59-60.

Chine. Bibliographie, v, 69-78. — Chaire de langues et littératures chinoises au Collège de France, v, 135. Dictionnaire japonais-français des caractères chinois, v. *Dautremer*. Domination chinoise en Annam, v. *Maybon*. Estampage d'un miroir de bronze chinois, v, 101, 142, pl. VI. Fêtes et chansons anciennes de la —, v. *Granet*. Le mot « sampan » est-il d'origine chinoise ? v, 13-15. The New China Review, v, 75-78. Psychologie des Chinois, v. *Chaley*. Religion et société chinoises, v. *Hopkins*, *Hutson*, *Morly*. Revue en annamite et en chinois, v. Nam Phong. Vases chinois, v, 100, 142, pl. II.

Chö je, v, 73.

Chợ-thuận. Les pierres des conjurations de — II, 101, 113-114.

Chou king, v, 77.

Chronique. Ecole française d'Extrême-Orient, v, 87-100. Tonkin, v, 100-101. Annam, v, 101-106. Cochinchine, v, 107-108. Cambodge, v, 108-127. Laos, v, 127. Indes néerlandaises, v, 127-135, France, v, 135. Angleterre, v, 1 5-137.

Chùa Bụt mọc, II, 8-10.

Chuk Pràsàt —, v. PARMENTIER.

Çiva. — de Bantãy Srěi, I, pl. XII. Images de — du Musée čam de Tourane, III, 13-19, 38-44.

Cổ-thành. Le génie-pierre de — II, 14-16, 49-51, 65-66.

Cochinchine. Chronique, v, 107-108. — V. Baria, Cần-thơ, Long-xuyên, Rạch-gia, Tây-ninh, Vĩnh-long.

Cœdès (George). Son étude sur Çrīvijaya, v, 35, 88, 128, 140. — Cf. v, 89, 90.

Colombo. Bronzes du Musée de —, v. *Coomaraswamy*.

Commaille (J.). Dégagement de la chaussée intérieure d'Aňkor Vat, v, 110-111. Photographie du Pràsàt Trapãn Phổň, angle N.-O., I, pl. VII ; — du Çiva et de l'amortissement d'angle de Bantãy Srěi, I, pl. XII.

Coomaraswamy (Ananda K.). Bronzes from Ceylon, chiefly in the Colombo Museum, v, 62-64.

CORDIER (Henri). *Rapport sur les travaux de l'Ecole française d'Extrême-Orient du mois de juillet 1917 au mois d'avril 1918*, v, 89-92.

Corée. Bâton de commandement coréen, v, 100, 142, pl. III.

Correspondants. Travaux des — et collaborateurs de l'Ecole, v, 140-141.

Çrīvijaya = Palembang, v, 128 sqq.

Croyances et pratiques religieuses des Annamites dans les environs de Hué. II-V. Le culte des pierres, des bornes, des buttes et autres obstacles magiques, v. CADIÈRE. — religieuses des anciens Chinois, v. *Granet*.

Culte. — des pierres, v. CADIÈRE. Images et accessoires cultuels conservés au Musée čam de Tourane, III, 13-38, 56-63.

Đá-nổi, II, 4-5, 26.

Đại-khánh. Anciens tombeaux de —, v, 102.

Đàm, II, 76-77, 84.

Đâu-kênh. Le génie-borne de —, II, 40, 46. Les buttes-obstacles de —, II, 56-57, 65-66.

Dautremer (J.). Dictionnaire japonais-français des caractères chinois, v, 79-82.

Deloustal (Raymond). *La Justice dans l'ancien Annam. Code de procédure. Traduction et commentaire*, IV, 1-88.

Demasur (G.). Photographie des tours de Práḥ Kô, I, pl. I-II ; — de Bàkoṅ, I, pl. III ; et des linteaux du Pràsàt Kôk Pô, I, pl. V, VI. — Cf. V, 89.

Demiéville (Paul). Nommé pensionnaire de l'Ecole, V, 88, 147.

Djambi, V, 129 sqq.

Documents administratifs. — 1919. 24 mars, M. Batteur détaché à l'Ecole, V, 139. — 12 avril, M. Germain nommé pensionnaire, V, 139. — 28 juillet, rapport au Conseil de Gouvernement sur la situation et les travaux de l'Ecole pendant l'année 1918-1919, *in-extenso*, V, 139-143. — 31 juillet, avance de 1.000 piastres mise à la disposition de M. Parmentier, V, 143. — 6 août, M. Domenach nommé conservateur-adjoint du Musée čam, V, 143. — 12 août, arrêté créant au Cambodge une Commission des Antiquités historiques et archéologiques, *in-extenso*, V, 143-145. — 12 août, arrêté créant à Phnom-penh un musée d'art, d'histoire et d'archéologie et le plaçant sous le contrôle scientifique de l'Ecole, *in-extenso*, V, 145-146. — 11 septembre, renouvellement du contrat de M. Peri, V, 147. — 22 septembre, augmentation de la solde de M. Aurousseau, V, 147. — 28 novembre, M. Marchal nommé conservateur d'Aṅkor, V, 147. — 31 décembre, M. Demiéville nommé pensionnaire, V, 147.

Doi đất, II, 71.

Domenach (M.). Nommé conservateur-adjoint du Musée čam de Tourane, V, 143.

Đông-ba. Le génie-pierre du quai — à Hué, II, 17.

Đồng-dương. Origine hindoue du Buddha de —, V, 63.

Đồng-hới. L'écueil de —, II, 2, 25.

Doré (*H.*). Le pèlerinage de Langchan, V, 76.

Dương-mông Thượng. La butte-obstacle de —, II, 61-62, 95, 98.

Dương-nỗ. La pierre à incendie de —, II, 18-19

Dương-xuân. Le génie-pierre de —, II, 13-14.

Dvārapālas du Musée čam de Tourane, III, 26-27.

Ecole française d'Extrême-Orient. Chronique, V, 87-100. — Appréciation sur l' —, V, 136. — V. Cordier, Parmentier ; Bibliothèque, Correspondants, Documents administratifs, Musée, Publications.

Ethnographie. — de la Chine antique, v. *Granet, Hutson*. — de l'Indochine, v. *Bonifacy*. — des Iles Kouriles, v. *Torii*.

Finot (Louis), V, 87, 89, 91, 136, 137, 139, 140.

Folklore. — annamite, v. *Lê-văn-Phát*. — chinois, v. *Granet*.

Fournereau (L). Les Ruines d'Angkor et les Ruines khmères (rectifications et additions), I, 4 n.

France. Chronique, V, 135.

Gajasiṃha du Musée čam de Tourane, III, 33, 88

Gaṇeça. — du Musée čam de Tourane, III, 20-22. — indiens et javanais, V, 62.

Garuḍa du Musée čam de Tourane, III, 48-49, 90-92.

Germain (Robert), V, 88, 139, 140.

Giam-biêu. Sculptures čames de —, V, 7-10.

Granet (*M.*). Fêtes et chansons anciennes de la Chine, V, 65-75.

Hà-mi. La butte-obstacle de —, II, 63, 71. Le génie-borne de —, II, 41-42, 60-61.

Hamada Kōsaku. Report on the excavation of a Neolithic Site at Kō in the Province of Kawachi, V, 84-86. Types of the Yayoishiki Pottery, V, 86. —, *Umehara Sueyi* et *Shimada Sadahike*. Ornamented Tombs in the Island of Kiushū, V, 86.

Hanoi. Débris de céramique et éléments ornés de construction, trouvés aux environs de —, V, 97-98, 100. Văn Miếu de —, V, 100, 141.

Havell (*E. B.*). Indian Sculpture and Painting, v, 38-41, 58-62. The Ideals of Indian Art, v, 38-41, 58-62. Indian Architecture, its psychology, structure, and history from the first Muhammadan invasion to the present day, v, 39-41, 49-58. The Ancient and Medieval Architecture of India : a study of Indo-aryan Civilisation, v, 39-49. Eleven plates representing works of Indian Sculpture, v, 39-41, 58-62.

Higo. Découverte de squelettes à —, v. *Suzuki*.

Histoire. — d'Annam, v. *Maybon*. — de Java, v. Krom. Commission des Antiquités historiques et archéologiques du Cambodge, v, 108, 143-145.

Hòn Mệ, II, 2-4, 24-25.

Hopkins. Working the Oracle, v, 77.

Hué. Le concours de doctorat de — de 1911, v, 30-31. Culte des pierres dans les environs de —, v. Cadière. Sculptures čames conservées à —, v. Parmentier.

Hutson (*J.*). Chinese Life in the Tibetan Foothills, v, 76.

Inde. Bibliographie, v, 38-64. — Art, v. *Havell*. Communications faites à la Conférence des Sociétés Orientales interalliées intéressant les études indiennes, v, 136. Origine des disciplines de salut indiennes, v. *La Vallée Poussin*. — V. Ceylan.

Indes néerlandaises. Chronique, v. 127-135. — Histoire, v. Krom. — V. Java.

Indochine. Bibliographie, v, 21-37. — Chronique, v, 87-127, — Conservation des monuments historiques de l' — v, 91, 109-127, 141. Enseignement en —, v, 25-26, 29-31. Ethnographie de l'—, v. *Bonifacy*. Politique, v. *Vignon*. — V. Annam, Birmanie, Cambodge, Cochinchine, Laos, Péninsule malaise, Tonkin.

Indravarman. L'art d'—, v. Parmentier.

Information française (L'). Nam Phong văn-học khoa-học tạp chí, v, 29-35.

Inscription. — de Cần-thơ, v, 107. — de Long-xuyên, v, 107. — s conservées au Musée čam de Tourane, III, 11-12. — s des Çailendra, v, 129 sqq.

Japon. Bibliographie, v, 79-86. — Archéologie, v. Report upon Archæological Research in the College of Literature, Kyoto Imperial University. Dictionnaire japonais-français des caractères chinois, v. *Dautremer*. — V. Kawachi, Kouriles, Kiushū.

Java. Histoire, v. Krom.

Justice (La) dans l'ancien Annam, v. Deloustal.

Kalasan, v, 129 sqq., passim.

Kawachi. Sites néolithiques de —, v. *Hamada*, *Umehara* et *Suzuki*.

Khánh-hoà. Fouille archéologique, v, 106.

Khmèr. L'art indien et l'art —, v, 41 sqq., passim. Musée — de Phnom-péñ, III, 2, 108, 143. Place de l'art d'Indravarman dans l'art —, v. Parmentier. — V. Cambodge.

Kim-long. La pierre-obstacle de —, II, 55-56, 65-66.

Kishi. Site néolithique de —, v. *Umehara*.

Kiushū. Tombeaux décorés de —, v. *Hamada*, *Umehara* et *Shimada*.

Klăñ. Dégagement du Pràsàt —, v, 119-122.

Kō. Découverte archéologique à —, v. Hamada.

Kōk Pō. Pràsàt —, v. Parmentier.

Kŏmpoń Čam. Sanctuaires semi-souterrains trouvés à —, v, 108.

Kŏmpoń Thom. Epées sacrées de —, v, 109.

Kon Hongo (Phương-quì). Restes d'une tour čame au village de —, v, 104.

Kon Klor. Vestiges čams de —, v, 103.

Kon Tum. Vestiges čams de —, v. Maspero.

Kouriles. Les Ainu des Iles —, v. *Torii*.

Krăvan. Pràsàt —, v. Parmentier.

Krom (N. J.). *De Sumatraansche periode der Javaansche Geschiedenis*, v, 127-135.

Kṛṣṇa du Musée čam de Tourane, III, 48.
La vallée Poussin (L. de). The Way to Nirvāṇa, V, 38.
La-vân. La pierre-obstacle de —, II, 53-54.
Labbé (Charles-Marin). Sur les pierres des conjurations, II, 114-115.
Lajonquière (E. Lunet de). Sa description des monuments de l'époque d'Indravarman, I, 7 sqq.
Lâk Nân. Pràsàt —, V. PARMENTIER.
Lakṣmī. Images de — du Musée čam de Tourane, III, 49-51.
Laos. Chronique, V, 127. Manuscrits laotiens, V, 127. Musée laotien, III, 2; V, 143.
Lê-văn-Duyệt. Statue de —, II, 21, 37.
Lê-văn-Phát. Contes et légendes du pays d'Annam, V, 36-37.
Lemire (Ch.) et les sculptures čames du Jardin de Tourane, III, 4-7.
Liêm-công Đông. Les talismans-obstacles de —, II, 103, 110. Le temple du bụt qui pousse de —, II, 8-10.
Liṅga. — du Musée čam de Tourane, III, 13-15. Représentations des — dans l'art indien et dans les arts čam et khmèr, V, 48.
Lolei, V. PARMENTIER. Description générale, I, 33-38, pl. IV, XVII Décoration: linteaux, I, 38-41; vantaux, I, 41. Fragments isolés, I, 41-42.
Long-xuyên. Inscription de —, V, 107.
Luang Prabang. Bibliothèque royale de —, V, 127.
Madjapahit, V, 128 sqq.
Mahāyānisme. Temples mahāyānistes des Indes néerlandaises, V, 133-134.
Makaras du Musée čam de Tourane, III, 74-75, 88-90.
Malais. Çrīvijaya et la Péninsule malaise, V, 128-129, 131, 134. Le mot sampan est-il d'origine malaise, V, 14-15.
Māmallapuram, V, 42 sqq., passim.
Mandapam, V, 42.
Marchal (Henri). Travaux, V, 88, 90, 140, 147. Photographie du Pràsàt Phnom Krom, I, pl. VIII.
Marty (L.). Compte rendu, V, 29-35.
MASPERO (Henri). *La prière du bain des statues divines chez les Čams*, V, 1-6. [*Vestiges čams de Kon Tum*], V, 103-106. — Comptes rendus, V, 26-29, 65-78. — Travaux, V, 87-88, 102. — Nommé professeur au Collège de France, V, 88, 135.
Maybon (Ch. B.). La Domination chinoise en Annam, V, 77.
Mébôn oriental, V. PARMENTIER.
Mĩ-sơn. Stèles de — conservées au Musée čam de Tourane, III, 11.
Mitton (E. G.). The lost Cities of Ceylon, V, 64.
Morly (Arthur). A study in Early Chinese Religion, V, 76-77.
Mũi dàng, II, 69-70, 80-81.
Musée. Bronzes du — de Colombo, V. *Coomaraswamy*. — čam de Tourane, V. PARMENTIER; V, 103, 142-143. — de l'Ecole, III, 1; V, 97-100, 142, pl I-V. — khmèr de Phnom-péñ, III, 2; V, 108, 143, 145-146. — du Cambodge, V, 145-146. — laotien, III, 2; V, 143.
Musulman. L'art — de l'Inde, V. *Havell*.
Nāga du Musée čam de Tourane, III, 86, 90-91.
Nam-phổ. Les chiens-génies de — Đông, II, 63-64, 75-76, 91-92, 93, 98. Pierre sacrée de —, II, 33.
Nam-phong văn-học khoa-học tạp-chí, V, 29-35.
Nandin du Musée čam de Tourane, III, 23-24.
New China Review (The), 1e année 1919, V, 75-78.
Ngọn nước, II, 67-68, 70, 78, 83-48.
Ngũ Hành. Temple dédié aux —, II, 50, 66.
Nguyễn-văn-Thành. Statue de —, II, 21, 37.
Như-lệ. La pierre-obstacle magique de —, II, 51.
Nirvāṇa, V. *La Vallée Poussin*.
Nội vi tử, IV, 62 n.
Ông Thần Đá, II, 30-31.

Ông Thần Mộc, II, 40-47.

Orient. Conférence des Sociétés orientales interalliées tenue à Londres en septembre 1919, V, 135-137.

Pagan. Stupa de —, V, 35-36.

Palembang. Histoire des relations de — et de Java, V, 128 sqq.

PARMENTIER (Henri). *L'Art d'Indravarman*, I, 1-3. *Groupe de Roluoḥ*, I, 4-6. I. *Práḥ Kô*, I, 7-17, pl. I-II, IV, XII-XIV. II. *Bàkoṅ*, I, 17-33, pl. III, XVI. III, *Groupe de Lolei*, I, 33-42, pl IV, XVII. *Monuments isolés*, I, *Pràsàt Kôk Pô*, I, 42-45, pl. V-VI. II, *Pràsàt Trapăṅ Phôṅ*, I, 45-48, pl. VII, XIX. III, *Pràsàt Phnoṃ Bok*, I, 48-51, pl. XX. IV, *Pràsàt Ĉhuk*, I, 51. V, *Pràsàt Phnoṃ Kroṃ*, I, 52-57, pl. VIII, XXI. VI, *Pràsàt Krăvan*, I, 57-59. VII, *Prè Rup*, I, 59-60. VIII, *Mébôn oriental*, I, 61-62. IX, *Baksèi Ĉăm Krôṅ*, I, 62-64. X, *Pràsàt Lăk Năṅ*, I, 64-65. XI, *Pràsàt Bàt Ĉŭṃ*, I, 65. XII, *Bantăy Srĕi*, I, 66-79, pl. IX-XII, XXII-XXIV. *Construction*, I, 80-82. *Place de l'art d'Indravarman dans l'art khmèr*, I, 83-91. — *Catalogue du Musée Ĉam de Tourane*, III, 1-114. — *Rapport au Conseil de Gouvernement sur la situation et les travaux de l'Ecole française d'Extrême-Orient pendant l'année 1918-1919*, V, 139-143. — *Sculptures ĉames conservées à Huê*, V, 7-12. — Comptes rendus, V, 35-37, 38-64. — Travaux, V, 87, 90, 139, 140, 143.

Patri *ou* Pratri. Pràsàt —, V, 125-126.

PERI (Noël). *A propos du mot* sampan, V, 13-19. — [*Rapport sur le concours de doctorat de Huê de 1911* (extrait)], V, 30-31. — Comptes rendus, V, 21-26, 38, 79-86. — Travaux, V, 87, 90, 102, 140, 147.

Peṣaṇī du Musée ĉam de Tourane, III, 62-63.

Phnoṃ Kroṃ. Pràsàt —, V. PARMENTIER.

Phnoṃ Bok. Pràsàt —, V. PARMENTIER.

Phnom-penh. Musée khmèr de —, III, 2; V, 108, 143, 145-146.

Phù-lương. La pierre-obstacle de —, II, 53-54.

Phú-xuân. La pierre-obstacle de —, II, 54.

Phước-lệ. La pierre-démon de —, II, 48, 65-66.

Phương-hòa. Vestiges ĉams de —, V, 103-104.

Phương-lang. Le génie-borne de —, II, 40-41.

Phương-qui, V. Kon Hơngo.

Pirey (Henri de), V, 88, 89-90.

Plê Wao. Ruines ĉames de —, 104-105.

Pô Nagar. Fouille au temple de —, V, 106, 141. Prière du bain des statues de —, V, 1-6.

Politique coloniale, V. *Vignon*.

Práḥ Kô, V. PARMENTIER. Les six tours, description générale, I, 7-10, pl. I-II, XII-XIV. Décoration : profils, I, 10-11; pilastres, I, 11-12, pl. IV; panneau d'entrepilastre, I, 12-13; frontons, I, 14; linteaux, I, 14-15; vantaux, I, 15-16. Annexe Sud, I, 16-17. Pièces isolées, I, 17.

Práḥ Palilay. Dégagement du —, V, 118-119.

Práḥ Pithu. Dégagement du —, V, 123-125.

Pràsàt. Dégagement du — Bei, V, 114, du — Khlăṅ, V, 119-122, du — Suor Pot, V, 122-123. Description du — Kôk Pô, — Trapăṅ Phôṅ, — Phnoṃ Bok, — Ĉhuk, — Phnoṃ Kroṃ, — Krăvan, — Lăk Năṅ, — Bàt Ĉŭṃ, V. PARMENTIER. — Ĉak et — Patri *ou* Pratri, édicules nouvellement découverts, V, 125.

Prè Rup, V. PARMENTIER.

Prière du bain des statues divines chez les Ĉams, V. MASPERO.

Publications de l'Ecole, V, 91, 141.

Quán-bụt. La pierre de —, II, 6-8.

Quảng-bình. Culte des pierres au — II, 2, 5-8, 36.

Quảng-trị. Culte des pierres au —, II, 2 sqq.

Rasuñ batău, III, 62-63.

Religion. Croyances et pratiques religieuses des Annamites dans les environs de Hué, v. CADIÈRE. Littérature religieuse des Čams, v. MASPERO. Religion ancienne de la Chine, v. *Morly* ; v, 73-75.

Report upon Archæological Research in the College of Literature, Kyoto Imperial University, vol. II et III, v, 84-86.

Roluoḥ, v. PARMENTIER.

Ṛsi du Musée čam de Tourane, III, 99-100.

SALLET (Albert). *Histoire de Thạch-cảm-Dương*, II, 88 90. — Cf. v, 88, 89-90, 103, 140-141.

Sampan, v. PERI.

San-fo-ts'i, v, 128.

Sarasvatī du Musée čam de Tourane, III, 52.

Sculptures. — čames, v. PARMENTIER. — indiennes, *Coomaraswamy*, *Havell*.

Shimada Sadahike. Ornamented Tombs in the Island of Kiushū, v. *Hamada*, *Umehara* et —, v, 86.

Sikhara, v, 43, 45-46.

Silvestre (Capitaine). Couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, v, 89, 141.

Skanda du Musée čam de Tourane, III, 22-23.

Sraḥ Ta Set. Dégagement du — v, 123.

Stūpa, v, 41 sqq. — de Pagan, v, 35-36. Représentations de — à Java, v, 134.

Sumatra. La période sumatranaise de l'histoire de Java, v. KROM.

Suor Pot. Dégagement du Prasàt —, v, 122-123.

Sūrya du Musée čam de Tourane, III, 25-26.

Suzuki Buntarō. On the human Skeletons found at Kō, Kawachi, and at Todoroki, Higo, with some Remarks on the Stone Age People in Japan, v, 84-86.

Ta Prohm Kel. Dégagement du —, v, 113-114.

Tabous indochinois, v, 27-28.

Tăi. Chansons des — du Tonkin, v, 68-71. Société —, v, 74-75.

Tāj Mahall, v, 50, 52.

Takayasu. Site néolithique de —, v. *Umehara*.

Tản-trài. Les pierres des conjurations de —, II, 102-103.

Tây-ninh. Vestiges archéologiques de —, v, 107.

Tây-thành. La butte-obstacle de —, II, 62-63, 74-75, 98.

Thần-Cầu, II, 63-64, 91-92, 93.

Thần-Thạch cảm dương, II, 20, 30-31, 88-91

Thanh-hoá. Pièces trouvées à —, v, 97-98, 101, pl. VI. — v. Đại-khánh.

Thành-trung, Sculptures čames de —, v, 10-11.

Thật lục tiền biên. La pratique des buttes-obstacles à Hué au XVIIe siècle, d'après le —, II, 99-100.

Thầy bói et thầy pháp. Le rôle des — dans le culte des pierres, II, 95-97.

Thê-lại. Sculptures čames de —, v, 10-11.

Thừa-lưu Le génie-borne de —, II, 42-43.

Thừa-thiên. Culte des pierres au —, II, 2 sqq.

Todoroki. Découverte de squelettes à —, v. *Suzuki*.

Tombeaux. — de Đại-khánh, v, 102. — de Higo et de Chikugo, v. *Hamada*, *Umehara* et *Shimada*.

Tổng, IV, 4 n.

Tonkin. Chronique, v, 100-101. — Débris de céramique trouvés au —, v, 97-98, 100-101. Les sociétés actuelles des Tăi du — et l'ancienne société chinoise, v, 74-75

Torii (*R.*). Etudes archéologiques. Les Aïnou des Iles Kouriles, v, 82-84.

Tourane. Musée čam de —, v. PARMENTIER ; v, 103, 142-143.

Trần, II, 87-88.

Trapăñ Phổñ. Prasàt —, v. PARMENTIER.

Triều-sơn. Le génie-pierre de —, II, 16-17, 32.

Tùng-luật. Le génie-pierre de —, II, 48-49, 65-66.

Umā. Images d' — du Musée čam de Tourane : statue, III, 19-20 ; tympan, III, 44-45.

Umehara Sueji. Notes on Neolithic Sites at Takayasu and at Kishi in the Province of Kawachi, V, 84-86. Ornamented Tombs in the Island of Kiushū, v. *Hamada*, — et *Shimada*, V, 86.

Úrṇā, V, 59.

Văn-miếu de Hanoi, V, 100, 141.

Varthema et le mot sampan, V, 15 sqq.

Vệ-ngãi. La butte-obstacle de — II, 57

Viên-thông. La pierre du temple —, II, 19, 36.

Việt-yên. La butte-obstacle de —, II, 58-59.

Vignon (L.). Un programme de politique coloniale. Les questions indigènes, V, 21-26.

Vinh-long. Borne inscrite trouvée à —, V, 107.

Viṣṇu. — du Musée čam de Tourane, III, 24-25, 45-46. Statue de — trouvée à Long-xuyên, V, 107.

Waley (Arthur). Lettre au sujet du compte rendu de son ouvrage : A Hundred and Seventy Chinese Poems, V, 149.

Xây, II, 77, 78-79.

Xuân-dương. La butte-obstacle de — II, 58.

Xuân-hoà. Sculptures čames de —, V, 11.

Yayoishiki. Poterie —, V. *Hamada*.

Yên-lợi. Les pierres des conjurations de —, II, 101-102, 113-114.

Yi-tsing et le bouddhisme javanais, V, 133.

TABLE DES MATIÈRES.

N° 1

H. PARMENTIER. — L'Art d'Indravarman (p. 1-98 et pl. I-XXVII).

N° 2

L. CADIÈRE. — Croyances et pratiques religieuses des Annamites dans les environs de Huê :

II. — Le Culte des Pierres (p. 1-39).
III. — Le Culte des Bornes (p. 40-47).
IV. — Pierres, buttes et autres obstacles magiques (p. 48-100).
V. — Pierres des conjurations et talismans-obstacles (p. 101-115).

N° 3

H. PARMENTIER. — Catalogue du Musée cam de Tourane (p. 1-114).

N° 4

R. DELOUSTAL. — La Justice dans l'ancien Annam. Code de procédure. Traduction et commentaire (p. 1-88).

N° 5

H. MASPERO. — La Prière du bain des statues divines chez les Cams (p. 1-6).

H. PARMENTIER. — Sculptures cames conservées à Huê (p. 7-12).

N. PERI. — A propos du mot SAMPAN (p. 13-19).

BIBLIOGRAPHIE.

I. — **Indochine.** — *L. Vignon.* Un programme de politique coloniale. Les questions indigènes (N. Peri), p. 21. — *Lieutenant-Colonel Bonifacy.* Cours d'ethnographie indochinoise (H. Maspero), p. 26. — L'Information française. Nam Phong văn-học khoa-học tạp-chí (L. Marty), 29. — Report of the Superintendent, Archæological Survey, Burma, for the year ending 31st March 1919 (H. Parmentier), p. 35. — *Lê-văn-Phát.* Contes et légendes du pays d'Annam (H. Parmentier), p. 37.

II. — **Inde.** — *L. de La Vallée Poussin.* The Way to Nirvâna (N. Peri), p. 38. — *E. B. Havell.* Indian Sculpture and Painting. — *Id.* The Ideals of Indian Art. — *Id.* Indian Architecture, its psychology, structure, and history from the first Muhammadan invasion to the present day. — *Id.* The Ancient and Medieval Architecture of India : a study of Indo-aryan Civilisation. — *Id.* Eleven plates representing works of Indian Sculpture (H. Parmentier), p. 38. — *Ananda K. Coomaraswamy.* Bronzes from Ceylon, chiefly in the Colombo Museum (H. Parmentier), p. 62. — *E. G. Mitton.* The lost cities of Ceylon (H. Parmentier), p. 64.

III. — **Chine.** — (H. Maspero). — *Granet.* Fêtes et chansons anciennes de la Chine, p. 65. — The New China Review, 1re année, 1919, p. 75.

IV. — **Japon.** — (N. Peri). — *J. Dautremer.* Dictionnaire japonais-français des caractères chinois, p. 79 — *R. Torii.* Etudes archéologiques et ethnologiques. Les Aïnou des Iles Kouriles, p. 82 — Report upon Archæological Research in the College of Literature, Kyoto Imperial University, vol. II et III, p. 84.

CHRONIQUE.

Indochine française : Ecole française d'Extrême-Orient, p. 87 et pl. I-V.
Tonkin, p. 100.
Annam, p. 101 et pl. VI.
Cochinchine, p. 107.
Cambodge, p. 108.
Laos, p. 127.
Indes néerlandaises, p. 127.
France, p. 135.
Angleterre, p. 135.

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS, p. 139.

CORRESPONDANCE, p. 149.

INDEX ANALYTIQUE, p. 151.

ERRATUM.

N° 1. — P. 58, note, avant-dernière ligne, *après* galeries, *ajouter* intérieures.

N° 2. — P. 33, fig. 9, et p. 34, n. 1, l. 2, *au lieu de* fig. 9, *lire* fig. 9 bis.

N° 3. — P. 14, l. 2, *au lieu de* restant, *lire* restants.
P. 34, avant-dernière ligne, *au lieu de* suspect, *lire* suspecte.
P. 55, — , *au lieu de* Chan-tành, *lire* Châu-tành.
P. 60, dernier titre de la page, *au lieu de* 22, 6, *lire* 22, 7.
P. 65, l. 7, *au lieu de* cave, *lire* cavet.
P. 65, l. 11, *au lieu de* en 1901, *lire* avant 1899.
P. 66, note 1, l. 1, *au lieu de* pilier intérieur, *lire* piliers intérieurs.
P. 68, note 2, *au lieu de* 15 à 21, *lire* 15-21.
P. 79, note 2, *lire* : Voir 3, 5 ; 26, 1-3, 6-9, 11 ; 34, 1 ; lotus : 22, 2, 6, 7 ; 24, 3.
P. 84, note 1, *au lieu de* 27, 1-3, *lire* 27, 1, 2.
P. 87, note 1, *ajouter* 43, 1.
P. 90, *la fin de la notice de* 40, 1 *et la plus grande part de la notice de* 40, 2 *sont tombées : un papillon spécial destiné à les remplacer a été remis avec cet erratum.*
P. 99, l. 4, *au lieu de* grès micacé, *lire* grès quartzeux micacé.
P. 103, l. 6, *au lieu de* période primaire, *lire* période secondaire.

N° 4. — P. 1, note 1, l. 2, *ajouter* XIII, v.
P. 1, note 2, l. 2, *ajouter* : Il porte le titre de *Từ tụng điều lệ* 詞訟條例 et est inscrit à la Bibliothèque de l'Ecole française d'Extrême-Orient sous la cote A. 259.

N° 5. — P. 3, note 1, l. 5 *interchanger* première *et* dernière.
P. 16, l. 4, *au lieu de* navillo — *lire* navilio.
P. 18, l. 31, supprimer le point d'interrogation.

PUBLICATIONS DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'EXTRÊME-ORIENT.

I. — **Numismatique annamite.** Par DÉSIRÉ LACROIX, capitaine d'Artillerie de marine. Saïgon, 1900, 1 vol. in-8°, accompagné d'un album de 40 planches . . . . . *Épuisé*

II. — **Nouvelles recherches sur les Chams.** Par ANTOINE CABATON, attaché à la Bibliothèque Nationale. Paris, Leroux, 1901, in-8°. . . . . 10 fr.

III. — **Phonétique annamite** (DIALECTE DU HAUT-ANNAM). Par L. CADIÈRE, de la Société des Missions étrangères. Paris, Leroux, 1902, in-8°. . . . . 7 fr. 50

IV. — **Inventaire archéologique de l'Indochine. I. Monuments du Cambodge.** Par E. LUNET DE LAJONQUIÈRE, chef de bataillon d'Infanterie coloniale. TOME Ier. Paris, Leroux, 1902, in-8°. . . . . 15 fr.

V. — **L'Art gréco-bouddhique du Gandhâra.** ÉTUDE SUR L'ORIGINE DES INFLUENCES CLASSIQUES DANS L'ART BOUDDHIQUE DE L'INDE ET DE L'EXTRÊME-ORIENT. Par A. FOUCHER, docteur ès-lettres. TOME Ier. INTRODUCTION. — LES EDIFICES. — LES BAS-RELIEFS. Paris, Leroux, 1905, in-8°. . . . . 15 fr.

VI. — **Le même.** TOME II. PREMIÈRE PARTIE. LES IMAGES.

DEUXIÈME PARTIE. (*Sous presse.*)

VII. — **Dictionnaire cham-français.** Par ETIENNE AYMONIER, ancien directeur de l'École coloniale, et ANTOINE CABATON, attaché à la Bibliothèque Nationale. Paris, Leroux, 1906, in-8° . . . . . 40 fr.

VIII. — **Inventaire archéologique de l'Indochine. I. Monuments du Cambodge.** Par E. LUNET DE LAJONQUIÈRE, chef de bataillon d'Infanterie coloniale. TOME II. Paris, Leroux, 1907, in-8°. . . . . 15 fr.

IX. — **Le même.** TOME III. Avec un cartable. Paris, Leroux, 1912, in-8°. . . 20 fr.

X. — **Répertoire d'Épigraphie jaina,** PRÉCÉDÉ D'UNE ESQUISSE DE L'HISTOIRE DU JAINISME D'APRÈS LES INSCRIPTIONS. Par A. GUÉRINOT. Paris, Leroux, 1908, in-8°. 15 fr.

XI. — **Inventaire archéologique de l'Indochine. II. Monuments chams de l'Annam.** Par H. PARMENTIER, chef du Service archéologique de l'École française d'Extrême-Orient. TOME Ier. DESCRIPTION DES MONUMENTS. Paris, Leroux, 1909, in-8° . . . . 16 fr.

XII. — **Le même.** TOME II. ÉTUDE DE L'ART CAM. Paris, Leroux, 1918, in-8° . 30 fr.

XIIbis-XIIbis. — **Le même.** PLANCHES, D'APRÈS LES RELEVÉS ET LES DESSINS DE L'AUTEUR. 2 albums in-8°. Paris, Leroux, 1909 et 1918. . . . . 16 fr. et 20 fr.

XIII. — **Mission archéologique dans la Chine du Nord.** Par EDOUARD CHAVANNES, membre de l'Institut. TOME Ier. PREMIÈRE PARTIE. LA SCULPTURE A L'ÉPOQUE DES HAN. Paris, Leroux, 1913, in-8°.

DEUXIÈME PARTIE. LA SCULPTURE BOUDDHIQUE, Paris, Leroux, 1915, in-8°.

XIV. — **Le même.** TOME II. (*En préparation.*)

XIIIbis-XIVbis. — **Le même.** PLANCHES. 2 albums in-4°, comprenant 488 planches. Paris, Leroux, 1909. (*Ne se vendent pas séparément. Prix de souscription à l'ouvrage complet :* 150 fr.)

XV. — **Bibliotheca Indosinica.** DICTIONNAIRE BIBLIOGRAPHIQUE DES OUVRAGES RELATIFS A L'INDOCHINE. Par HENRI CORDIER, membre de l'Institut. TOME Ier. BIRMANIE, ASSAM, SIAM ET LAOS. Paris, Leroux, 1912, in-8° . . . . . 50 fr.

XVI. — **Le même.** TOME II. PÉNINSULE MALAISE. Paris, Leroux, 1913, in-8°. . 15 fr.

XVII. — **Le même.** TOME III. INDOCHINE FRANÇAISE. Paris, Leroux, 1914, in-8°. 40 fr.

XVIII. — **Le même.** TOME IV. INDOCHINE FRANÇAISE. Paris, Leroux, 1914, in-8°. 40 fr.

Atlas archéologique de l'Indochine. MONUMENTS DU CHAMPA ET DU CAMBODGE. Par le capitaine E. LUNET DE LAJONQUIÈRE, attaché à l'École française d'Extrême-Orient. Paris, Leroux, 1901, 1 vol. in-f° . . . . . 12 fr.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'EXTRÊME-ORIENT.

I. — **Eléments de sanscrit classique.** Par VICTOR HENRY, professeur à l'Université de Paris. Paris, Leroux, 1902, in-8°. . . . . 10 fr.

II. — **Précis de grammaire pâlie,** ACCOMPAGNÉ D'UN CHOIX DE TEXTES GRADUÉS. VICTOR HENRY, professeur à l'Université de Paris. Paris, Leroux, 1904, in-8° . . . 10 fr.